LA PHILOSOPHIE

ET

L'HISTOIRE EN ALLEMAGNE

NOUVELLES ÉCOLES : M. H. FICHTE ET M. TH. MOMMSEN.

Quand on interroge, soit en France, soit en Allemagne, la direction des idées philosophiques, il est impossible de ne pas être frappé de l'abandon presque général des études purement spéculatives. L'histoire des faits a remplacé la science des principes, et dans les faits mêmes on cherche surtout le détail, les traits particuliers des événemens, la physionomie précise des acteurs. On ne s'élève plus, comme autrefois, au-dessus de la multiplicité des phénomènes pour chercher la loi qui les produit; on se plonge au contraire dans le courant des choses contingentes, et c'est à travers ce *flux perpétuel*, comme disait Héraclite, qu'on poursuit la vérité immuable. En un mot, pour les plus hardis investigateurs de nos jours, la philosophie du droit, c'est l'histoire du droit, la philosophie des langues, c'est l'histoire des langues, et la philosophie de l'esprit humain, c'est l'histoire de l'esprit humain dans toutes ses manifestations à travers les âges.

Est-ce là une tendance particulière à notre siècle? est-ce simplement la fatigue produite par l'abus des systèmes? On a pu dire, surtout en considérant l'Allemagne, que cet abandon de la théorie n'était qu'une crise passagère; on a pu dire que c'était un symptôme de lassitude ou d'épouvante après les excès du délire : il serait

difficile aujourd'hui de tenir le même langage. Tout est bien changé depuis quelques années. La fatigue et l'effroi ont disparu ; on réagit même contre cette défiance, plus d'une voix s'est élevée pour réveiller les esprits, et la philosophie a été mise en demeure de reprendre son œuvre interrompue. Elle l'a reprise en effet, elle la continue chaque jour avec zèle : que voyons-nous cependant au début de cette rénovation des hautes études? La philosophie encore dominée par l'histoire, ou plutôt la philosophie invoquant le secours de l'histoire et substituant presque toujours l'interprétation des faits à la recherche des lois abstraites. Il est donc bien avéré que c'est là une tendance de l'esprit humain au XIXe siècle. Qui pourrait d'ailleurs en douter? Depuis Hegel jusqu'à nous, on voit toutes les grandes écoles donner chaque jour plus d'importance à l'étude du développement successif de la science. L'être, a dit Hegel, est un éternel *devenir;* c'est ce *devenir* qu'il faut étudier, c'est ce continuel changement des choses qu'il faut suivre, et de là la nécessité de vérifier par l'histoire les spéculations de l'intelligence. On dirait que notre siècle s'est empressé d'obéir à cette prescription du philosophe de Berlin : il obéissait simplement à ses instincts, aux lois de la destinée, et le plus grand mérite de Hegel est d'avoir, le premier, mis ces lois en lumière. Est-il besoin de rappeler ici les beaux programmes d'histoire de la philosophie tracés, il y a trente ans, par M. Cousin? A-t-on oublié le mouvement d'études qu'il a suscité, et cette vaste enquête qui se poursuit encore aujourd'hui sur les transformations de la pensée humaine dans le cours des âges ? Pour ne parler que de l'Allemagne, c'est sous la forme de l'histoire que les plus hautes sciences de l'esprit ont accompli leurs travaux depuis un demi-siècle. Théologie ou philosophie, philologie ou esthétique, toutes les œuvres de la pensée ont subi cette condition. Après la théologie dogmatique de Schleiermacher, on a vu paraître la théologie historique de M. Baur et de l'école de Tubingue ; après les études esthétiques de Schiller, l'histoire littéraire universelle si brillamment inaugurée par Guillaume Schlegel ; après la philologie abstraite du XVIIIe siècle, la philologie historique et vivante des Guillaume de Humboldt, des Franz Bopp et des Jacob Grimm. Encore une fois, cette préoccupation de l'histoire est un des caractères de notre époque, et les œuvres les plus importantes qu'ait produites l'Allemagne dans ces dernières années en sont une confirmation nouvelle.

De généreux esprits se sont demandé si cette prédominance de l'histoire aux dépens de la philosophie pure n'était pas un signe funeste, s'il n'y avait pas un sérieux danger à oublier ainsi l'étude des principes. Que devient la vérité absolue au milieu des choses fortuites dont l'histoire nous présente le tableau ? Cette question a

suscité des querelles célèbres. C'est d'abord chez les jurisconsultes qu'on vit éclater cette controverse entre la philosophie et l'histoire. Le monde savant n'a pas oublié la lutte de M. de Savigny et de M. Thibaut, le premier soutenant que l'histoire du droit en contient toute la philosophie, que la tradition est un système naturel, une doctrine vivante, dont le législateur ne peut s'écarter sans péril, le second réclamant pour la raison le privilége de dicter des lois à l'homme, d'approprier les institutions aux besoins des peuples et de régler le présent sans se soucier du passé. Cette lutte, qui a duré plus de trente ans, remonte à 1814 ; à partir de cette date, et à des intervalles plus ou moins rapprochés, le même antagonisme s'est produit dans le domaine de la théologie, de la critique littéraire, de la philologie, et l'on sait qu'à partir de 1840 un recueil célèbre, les *Annales de Halle,* résumant toutes ces discussions particulières, fit entendre jusqu'en 1848 des protestations véhémentes contre l'école historique. Malgré les manifestes de M. Thibaut et les clameurs des *Annales de Halle*, le mouvement historique suivit son cours. Les événemens de 1848 ayant interrompu la controverse, on vit peu à peu se rapprocher des esprits qui semblaient voués à une hostilité irréconciliable. Les soldats du camp philosophique étaient traités jadis d'esprits révolutionnaires, et les violences des *Annales de Halle* avaient justifié trop souvent ces accusations passionnées; en revanche, les représentans de l'école historique étaient confondus par leurs adversaires avec les partisans du moyen âge. Toutes ces colères ont disparu ; aujourd'hui, à proprement parler, il n'y a plus ni école historique ni école philosophique; il y a des esprits qui, obéissant à l'inspiration générale de notre époque, poursuivent les progrès de la science sous la forme de l'histoire, sans dédaigner, à Dieu ne plaise ! les secours de la philosophie pure. La conciliation s'est accomplie naturellement. Un traité tacite a désarmé les parties belligérantes. La philosophie et l'histoire ne se regardent plus comme des ennemies; elles savent qu'elles ont besoin l'une de l'autre. Le mouvement historique de nos jours est le produit d'un spiritualisme généreux et précis, d'une confiance élevée dans la Providence et dans les destinées du monde; en d'autres termes, l'histoire telle que l'a comprise notre siècle renferme une philosophie cachée, et le jour où cette philosophie disparaîtrait, l'histoire serait aussitôt frappée de mort; on n'y trouverait plus qu'une érudition pédantesque ou une rhétorique insipide. Laissons donc l'esprit du XIX[e] siècle continuer son œuvre, et puisque l'intelligence publique a plus besoin de démonstrations concrètes que de formules théoriques, laissons-le travailler à cette psychologie en action, à cette logique vivante, qui, suivant l'homme dans tous ses domaines, nous donne à la fois le tableau et la philosophie de l'esprit humain.

I.

La philosophie allemande, depuis quelques années, présente un caractère inattendu; ce caractère et les circonstances qui l'ont produit doivent être indiqués nettement. Un premier symptôme à noter, c'est que la logique, si audacieuse naguère, et qui trop souvent se confondait avec l'imagination, s'impose aujourd'hui les plus sévères études; les constructeurs d'abstractions ont fait place à des esprits pratiques, amoureux de la réalité, préoccupéss de faits, et luttant de précision avec les sciences exactes.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler les services rendus par M. Wirth, MM. Fortlage, Maurice Carrière, Hermann Ulrici, et celui qu'on peut considérer comme leur chef, M. Hermann Fichte, fils de l'illustre rival de Kant et de Schelling (1). Il y a là un petit groupe d'hommes fermement dévoués au spiritualisme, et qui ont l'œil ouvert sur tous les périls de notre temps. Cette école continue ses travaux, et elle a fini par imprimer une direction toute nouvelle à la science des idées. Un philosophe qui étudierait les écrits de ce groupe spiritualiste y trouverait certainement, même dans des ouvrages demeurés inconnus, bien des richesses de détail; pour nous, historien de la vie intellectuelle de l'Allemagne plutôt que du travail secret de la science, ce que nous devons interroger avant tout, ce sont les livres qu'on a lus, les ouvrages qui ont excité l'attention, ou ceux qui, par leur caractère général, par le but qu'ils se proposent et la place qu'ils occupent, peuvent servir à mettre en relief le mouvement de la pensée publique.

Voulez-vous observer dans des exemples vivans le contraste de la philosophie allemande du temps de Hegel avec celle qui se déclare aujourd'hui? En face de l'école qui essaie de s'organiser sous nos yeux, il serait assez piquant de voir paraître un penseur resté obstinément fidèle aux allures toutes différentes de l'ancien idéalisme. Ce penseur, le voici; c'est M. Charles-Philippe Fischer, professeur à l'université d'Erlangen. Pour comprendre l'originalité de l'esprit nouveau, marquons d'abord ce que signifie cette singulière apparition. Nul point de départ ne vaudrait celui-là; ce revenant d'un autre âge nous fera mieux apprécier la période qui commence. M. Fischer n'appartient pas au groupe d'écrivains qui suit la direction de M. Hermann Fichte. Il y a déjà plus de vingt ans qu'il a publié son premier ouvrage. Hegel venait de mourir; la philosophie hégélienne dominait encore dans les écoles et dans les lettres : M. Fischer, tout en rendant hommage au génie du maître, sentit

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1853, l'étude sur le *Mouvement littéraire de l'Allemagne, la Rénovation philosophique et religieuse depuis 1850.*

vivement les conséquences funestes de ses doctrines, et en face de ce panthéisme gigantesque au sein duquel tous les êtres s'engloutissent, il résolut de relever scientifiquement la réalité tout entière. L'entreprise était belle; il s'agissait à la fois de retrouver l'homme et de retrouver Dieu. Si M. Fischer vient contredire les hégéliens aujourd'hui que les hégéliens sont dispersés, on ne l'accusera pas de flatter les vulgaires instincts de la réaction; il ne fait que poursuivre une œuvre commencée à l'heure du péril. En 1834, il donnait un *Essai de métaphysique*, où il s'efforçait d'établir ce qu'il appelle un *théisme concret*, en opposition au panthéisme de Hegel. Cinq ans plus tard, revenant sur ce sujet avec des développemens nouveaux, il publiait une théodicée sous ce titre : *l'Idée de Dieu*. Assez récemment enfin, il composait une *Encyclopédie des sciences philosophiques*, dont le troisième et dernier volume est spécialement intitulé *Philosophie de la religion*. C'est ce volume que je dois signaler ici (1); les précédens travaux de l'auteur n'en étaient que la préparation. Avant qu'il eût fait paraître cet ouvrage, on pouvait le féliciter de l'appui qu'il avait prêté à la cause du spiritualisme, à la doctrine d'un Dieu intelligent et libre; on ne connaissait pas encore son ambitieux programme. La constante préoccupation de M. Fischer, le couronnement projeté de son édifice, c'était cette philosophie religieuse qu'il aurait pu appeler philosophie du christianisme.

Cette philosophie du christianisme assurément n'est pas une œuvre ordinaire; l'auteur y déploie une grande noblesse de pensée lorsqu'il établit les droits de la théologie spéculative. « Une philosophie superficielle, s'écrie-t-il, éloigne de la religion, une philosophie profonde y ramène; ce principe résume toutes les recherches d'un Kepler ou d'un Newton, comme celles d'un Bacon et d'un Leibnitz. Il ne manque pas de prétendus penseurs en Allemagne qui font consister l'indépendance de la philosophie dans la négation absolue de la religion; nous sommes autorisé à dire qu'ils ne soupçonnent ni la religion ni la philosophie. Étranges psychologues qui font du sentiment religieux une illusion de l'esprit ou une maladie du cœur! Pour nous, qui savons et par l'histoire et par nous-mêmes que le sentiment religieux est le légitime produit des consciences saines et fortes, interrogeons sans crainte la philosophie de la religion, et dussions-nous, à la fin de nos recherches, nous trouver d'accord avec le christianisme positif, nous n'en serons pas moins des philosophes, car nous aurons méthodiquement et librement cherché la vérité. » Voilà de belles promesses; par malheur, cette liberté dont parle M. Fischer est une liberté singulièrement aventureuse, et sa méthode est une méthode barbare. M. Fischer

(1) *Grundzüge des Systems der speculativen Theologie oder der Religions-Philosophie*, von Dr Karl Philipp Fischer; 1 vol., Francfort 1855.

s'inspire à la fois de Schelling et des docteurs du moyen âge : à Schelling il emprunte ses conceptions grandioses, aux scolastiques leurs formules pédantesques. Après d'intéressans chapitres sur l'idée de Dieu, sur la nécessité d'un Dieu libre et vivant, M. Fischer veut absolument retrouver tous les caractères de ce Dieu dans l'histoire de l'humanité, et de là ce qu'il appelle le règne du Père, le règne du Fils, le règne du Saint-Esprit, trois périodes qu'il aperçoit dans le développement de l'esprit humain, et qui sont comme la marque de Dieu sur son œuvre, un sublime reflet du ciel mystérieusement imprimé sur la terre. Ces idées hardies, qui depuis longtemps ne sont plus neuves, M. Fischer essaie d'en faire une démonstration algébrique, et il donne ainsi à son livre deux caractères très différens, l'audace et le pédantisme, l'effusion des sentimens religieux et la sécheresse des formules.

A quoi bon suivre dans les nues cette théologie transcendante? Il suffit d'avoir indiqué les généreuses imprudences de l'auteur. Le plus grand intérêt de l'ouvrage de M. Fischer, c'est qu'il marque la fin de cette période où un idéalisme chimérique préparait à la philosophie de si étranges mécomptes. A coup sûr, cette théologie anti-hégélienne est hors de saison; cette construction scolastique du christianisme arrive trop tard; les ennemis que M. Fischer attaque ne sont plus ceux qui mettent aujourd'hui la philosophie en péril; mais ce manque d'opportunité a précisément quelque chose de dramatique et qui saisit l'esprit. Dernier représentant d'un mouvement d'idées qui s'est éteint, enfermé dans son œuvre comme un moine dans sa cellule, M. Fischer est demeuré seul pendant que l'Allemagne entière changeait. Nous pouvons mesurer,.en lisant son livre, le chemin que la pensée allemande a parcouru depuis une vingtaine d'années.

Il y a vingt ans, lorsque M. Fischer est entré dans l'arène, le panthéisme de Hegel dominait toute la littérature philosophique; le désir de jeter à bas le système de Hegel, de le remplacer même pour mieux le détruire, a été la constante inspiration de sa vie. C'est Hegel qu'il a toujours devant les yeux, ce sont les programmes de Hegel qu'il reprend et qu'il essaie de remplir à sa manière. Hegel a écrit son *Encyclopédie des Sciences philosophiques;* M. Fischer publie un ouvrage sous le même titre. Hegel a fait une *Philosophie de la Religion,* M. Fischer nous donne aussi la sienne. Qu'est-ce, dans l'ouvrage de M. Fischer, que ces méditations métaphysiques sur le règne successif des trois personnes divines? Hegel, s'appropriant certaines idées de Schelling, de Lessing et d'un mystique célèbre du XIII[e] siècle, l'abbé Joachim de Flores, avait développé sous cette formule le passé et l'avenir religieux de l'humanité; M. Fischer s'empresse de suivre son exemple en combattant ses

principes. Or, tandis que l'assaillant concentrait ainsi ses efforts sur le siége de la place avec une stratégie circonspecte, le champ de bataille changeait subitement, sans qu'il parût s'en apercevoir. Le panthéisme de Hegel s'écroulait, déshonoré par ses derniers disciples, et sur ses ruines ricanait déjà un matérialisme vulgaire. M. Feuerbach avait dit que l'intelligence est une substance matérielle, une transformation de ce phosphore que des alimens bien choisis fournissent à l'estomac. Voyant cela, les naturalistes et les chimistes étaient venus revendiquer l'attention à leur tour et imposer silence aux hégéliens. « C'est à nous, disaient-ils, d'expliquer la nature de l'âme. » Que pouvait-on leur répondre? Absolument rien; ils réclamaient un droit manifeste. C'est ainsi que M. Charles Vogt et M. Jacques Moleschott s'étaient mis à enseigner la philosophie à l'Allemagne. M. Charles Vogt et M. Jacques Moleschott sont de savans hommes et des hommes d'esprit. Unis par les doctrines, ils sont très différens dans leurs allures; le premier est aussi facétieux que le second est enthousiaste. Quand M. Vogt expose sa psychologie, on reconnaît toujours le joyeux historien des poissons; quand M. Moleschott prend la parole, vous croyez entendre le pontife de la matière. Tous deux ils ont scandalisé l'Allemagne; ils ont employé leur savoir, leur esprit, leurs découvertes personnelles à dégrader l'intelligence de l'homme, à désoler son cœur et son âme. Que d'autres les condamnent, je les remercie de ce qu'ils ont fait. L'Allemagne avait besoin de ces leçons. Ramenés par l'instinct du péril au sentiment de la réalité, les spiritualistes durent recommencer la philosophie par la base, et telle est l'origine de cette évolution salutaire de l'idéalisme allemand que nous cherchons à décrire.

La psychologie des Allemands dédaignait l'expérience; elle bornait du moins ses observations à un petit nombre de faits, puis, emportée par ses formules *à priori*, elle s'élançait dans les nuages; d'ici à longtemps ces sublimes fantaisies ne sont plus permises. Quand on a en face de soi des naturalistes, des chimistes, qui prétendent avoir vu de leurs yeux et touché de leurs mains ce que nous appelons la vie immatérielle de l'homme, quand ils expliquent la volonté à l'aide de l'électricité animale, quand ils disent que la pensée est une sécrétion du cerveau, que l'âme est un composé d'acide carbonique et d'ammoniaque, quand ils affirment que toute autre philosophie est la science des charlatans et des dupes, quand ces grossières doctrines, soutenues par une science incontestable, par d'importantes découvertes anatomiques et chimiques, séduisent un grand nombre de jeunes esprits et deviennent une sorte de danger public, ce n'est plus le temps de porter, avec M. Fischer, la philosophie dans le septième ciel. Suivez plutôt les naturalistes sur leur propre terrain, prenez un scalpel, allez dans un labora-

toire, contrôlez ces expériences dont on est si fier, ces découvertes qu'on dit si menaçantes, arrachez enfin l'étude de l'homme à ceux qui la dégradent et reprenez possession de vos domaines. C'est ce que M. Hermann Fichte a tenté hardiment dans son *Anthropologie* (1).

Le début de ce livre est touchant. M. Hermann Fichte a un fils docteur en médecine, et il redoute pour lui l'esprit funeste qui a soufflé sur la science allemande. C'est au jeune docteur qu'il pensait en écrivant ces pages, c'est à lui qu'il les dédie :

« Aristote a dédié un traité de morale à son fils Nicomaque; Cicéron adresse à son fils Marcus ses trois livres *des Devoirs*, comme le présent le plus précieux qu'il puisse lui faire : c'est dans le même esprit que je t'offre cet ouvrage, ô mon cher fils ! Tu es médecin et naturaliste; ton éducation scientifique t'a accoutumé à chercher partout une idée claire des choses, et à ne te soumettre qu'à l'évidence dans les plus importantes questions de la science et de la vie. Or une doctrine pernicieuse s'est répandue dans le monde. Il existe, dit-on, une hostilité irréconciliable entre la foi et la science. La science finit toujours par détruire la foi, et il n'est pas d'autre moyen de sauver la foi que de la préserver avec soin de la lumière du savoir. Ah ! si l'homme en était réduit là, si le dernier résultat de ses efforts vers la vérité était cet antagonisme indestructible, sa destinée serait profondément malheureuse. Je sais bien que le sensualisme, dans ces derniers temps, a prétendu mettre fin à ce conflit en s'écriant avec une incroyable audace : « Moi seul, je suis la vérité. Il n'y a d'autre science que la science des choses visibles, il n'y a pas d'autre foi que la foi au témoignage des sens. » Le châtiment qu'il méritait ne s'est pas fait attendre ; nous avons dû lui prouver son impuissance scientifique jusque sur son propre domaine. Certes tu ne t'es jamais laissé prendre aux erreurs des sensualistes, ton éducation philosophique t'en préservait ; mais tu dois désirer (et tous tes compagnons d'étude qui pensent comme toi partagent sans doute ce vœu), tu dois désirer une complète exposition des principes au nom desquels le spiritualisme prétend posséder aussi la solution des problèmes confus de la physiologie. J'ai écrit ce livre avec l'espérance de t'être utile, à toi et à tes jeunes émules, à tous ceux qui se trouvent engagés dans les mêmes conflits intellectuels et qui ont conservé l'impartialité de leur jugement. J'ai voulu vous exciter tous à combattre avec nous dans ce grand combat de la vraie science contre la science menteuse, car nous sentons bien nous tous que le souverain bien ici-bas est cette harmonie de l'esprit au sein de laquelle les grandes espérances de l'homme, justifiées par la pensée libre, resplendissent toujours plus certaines, et animent la volonté d'un enthousiasme toujours nouveau, d'une énergie morale toujours plus haute ! »

Ce n'est pas là une mise en scène ménagée avec art, tout cela est simple et vrai, et cependant il est impossible de ne pas voir dans

(1) *Anthropologie. Die Lehre von der menschlichen Seele, neubegründet auf naturwissenschaftlichem Wege*, etc., von Immanuel Hermann Fichte; 1 vol., Leipzig 1856.

cette page un dramatique tableau des troubles philosophiques de l'Allemagne : ici, les théologiens, esclaves de la lettre et qui maudissent la science; là, les matérialistes triomphans; puis, entre les partis extrêmes, ce représentant de l'école spiritualiste essayant de la réorganiser sur une base scientifique, plein d'une sollicitude craintive, inquiet comme un prêtre et comme un père, adressant à son fils et aux générations nouvelles le livre qu'il a écrit pour les éclairer!

Cette belle inspiration a profité au philosophe. L'*Anthropologie* de M. Fichte est un livre plein de science, et la science y est vivifiée par le cœur. L'auteur connaît toutes les découvertes récentes de la physiologie et de la chimie; il les commente, il en dévoile le sens véritable, et chacune de ces expériences dont le matérialisme était si fier devient entre ses mains la démonstration d'un principe spirituel. Ce principe est partout dans le livre de M. Fichte comme il est partout dans l'organisation de l'homme. M. Fichte n'accepte même pas l'ancien spiritualisme, celui qui, pour mieux distinguer l'esprit du corps, enlevait à l'âme le gouvernement de la matière. Lorsque Descartes établit cette séparation absolue entre le corps et l'âme, ce fut sans doute une inspiration de génie; mais était-ce là le dernier mot de la science? En évitant la confusion de la matière et de l'esprit, il s'était exposé à un autre péril, et les naturalistes en effet surent bientôt mettre à profit le dualisme cartésien. Qu'était-ce que cette intervention de Dieu dans les relations du corps et de l'âme? Quel physiologiste pouvait admettre la théorie des causes occasionnelles? C'était donc au corps lui-même qu'il fallait demander le principe qui l'anime. Descartes avait expliqué la vie par les seules forces de la mécanique et de la chimie; les naturalistes admirent l'explication et n'en demandèrent pas d'autre, je veux dire qu'avec tous les phénomènes de la vie corporelle ils y firent rentrer tous ceux de la vie intellectuelle et morale. Telle a été, à diverses époques, la marche des idées en Europe; telle on l'a vue se reproduire dans ces derniers temps au sein de la philosophie germanique. M. Fichte se sépare tout à fait sur ce point du spiritualisme cartésien; d'après l'état actuel de la physiologie et des sciences qui s'y rapportent, il se croit autorisé à dire que l'esprit agit directement sur le corps, qu'il le règle, le gouverne, qu'il est la seule explication et l'explication nécessaire de tous les faits révélés par la médecine ou la chimie : sa doctrine, c'est le spiritualisme concret opposé à ce qu'il appelle le spiritualisme des abstractions.

Toute cette partie du livre me paraît digne de l'attention la plus sérieuse; ceux même qui n'adopteront pas dans tous ses détails la théorie de l'auteur y admireront des idées lumineuses, une discussion pressante, une connaissance supérieure des sciences qu'on nomme exactes. Une fois la route si vaillamment ouverte, M. Fichte

ne s'arrête pas sur le seuil; intelligence curieuse et pénétrante, on dirait que les difficultés l'attirent. Non-seulement, selon lui, l'esprit gouverne le corps; bien plus, il le crée et le façonne. Cette doctrine de l'âme, cause de la vie et de la pensée, principe de toute l'organisation humaine, c'est la doctrine de Platon, d'Aristote, de saint Thomas, de Leibnitz; c'est en un mot la grande tradition des maîtres, interrompue seulement par le mécanisme de Descartes. M. Fichte n'invoque pas ces autorités : il ne veut d'autre appui que la science, la physiologie, la médecine, et c'est vraiment un spectacle intéressant que la défense de ces antiques doctrines démontrées ici par des argumens si nouveaux. Je regrette seulement que M. Fichte, en repoussant le mécanisme de Descartes et tous les médiateurs imaginés entre le corps et l'âme, n'ait pas tenu compte d'une école médicale qui combat aussi l'erreur cartésienne sans oser faire de l'âme le principe de la vie. Préoccupé du matérialisme et du spiritualisme abstrait, il oublie un groupe d'hommes qui, comme lui, ne veulent ni de l'un ni de l'autre. Je parle de l'école de Montpellier. On n'ignore pas que cette question mystérieuse, les rapports de l'âme et du corps, est pour les disciples de Barthez le problème fondamental de la médecine, et qu'ils prétendent en possèder la solution. Il y a, selon eux, une force qui préside à toutes les fonctions des organes, et de laquelle dépendent tous les mouvemens de l'instinct. Cette force est la même chez l'homme et chez l'animal; tout ce qui est commun entre eux vient de là. L'âme qui veut et qui pense est tout à fait distincte de ce principe et n'appartient qu'à l'homme. Ainsi se trouve résolue, disent-ils, la question de l'intelligence des bêtes : la bête n'a que le principe vital, l'homme a reçu de plus le principe d'une vie supérieure, l'âme, à qui seule appartiennent ici-bas l'intelligence et la volonté. En un mot, selon la définition de M. de Bonald, l'homme est une intelligence servie par des organes; or, pour que ces organes puissent servir l'intelligence, il faut qu'ils vivent, et ils vivent en effet d'une vie qui leur est propre, d'une vie qui n'est ni le résultat de l'organisation, comme disent les matérialistes, ni le produit de l'âme, comme l'affirment Aristote, saint Thomas d'Aquin, Leibnitz, et la plupart des spiritualistes modernes. Si l'on n'admet pas (ce sont les termes de l'école) la dualité du dynamisme humain, la philosophie et la médecine sont également condamnées à l'erreur. Telle est, sans entrer dans le détail des preuves et des conséquences, la doctrine anthropologique de Montpellier; on ne peut y méconnaître l'élévation des vues et un ingénieux esprit de combinaisons. M. Hermann Fichte la mentionne avec dédain dans une phrase incidente et ne la juge même pas digne d'une réfutation. Il est vrai qu'il ne cite pas l'école de Montpellier; il paraît ignorer les travaux de Bar-

thez ainsi que les polémiques soutenues par ses continuateurs. C'est cette ignorance que je regrette pour le savant et spirituel philosophe. Cette doctrine du principe vital, dont il parle si dédaigneusement, de sérieux écrivains lui ont accordé l'honneur d'une discussion approfondie (1). S'il avait fait de même, il aurait peut-être trouvé une réponse à des objections que soulève son système, et qui ne viennent ni des cartésiens ni des matérialistes.

On voit la direction toute nouvelle que la philosophie allemande s'est ouverte. Qu'est-ce que l'âme? Qu'est-ce que le corps? Quels sont les rapports de l'esprit et de la matière? Où faut-il marquer les limites réciproques de la psychologie et de la physiologie? Ces questions et celles qui s'y rattachent étaient fort dédaignées naguère. De grands théoriciens, qu'on aurait pu appeler sans raillerie les *docteurs sublimes* et les *docteurs angéliques* de la scolastique allemande, méprisaient ces problèmes d'ordre inférieur; on vivait dans l'infini, au sein de la pensée pure, et les disciples, éblouis par les maîtres, trouvaient plus facile de créer le monde que de l'étudier. Aujourd'hui la philosophie est revenue à l'observation de la nature; la voilà qui, humblement et courageusement, rentre à l'école des sciences exactes; bien plus, elle y excelle déjà : d'élève qu'elle était, elle redevient maîtresse; c'est à elle de résoudre maintes questions demeurées indécises entre les savans, et j'ai pu reprocher avec raison à M. Fichte de ne pas avoir jugé la querelle des vitalistes et des spiritualistes, car l''appréciation de ce débat lui appartient. Les partisans du double dynamisme ont pour eux d'éminens philosophes, entre autres Maine de Biran et Jouffroy; ils ont contre eux la tradition des maîtres, Platon, Aristote, saint Thomas d'Aquin, Leibnitz, tradition défendue et continuée de nos jours par des intelligences d'élite. M. Fichte, si bien initié aux travaux de la physiologie moderne, était mieux préparé que personne à prononcer un jugement décisif. S'il s'était occupé davantage de ces problèmes, obscurs sans doute, mais accessibles à l'induction, peut-être ne se serait-il pas laissé entraîner à examiner des questions tout à fait mystérieuses et interdites aux légitimes procédés de la raison. On retrouve ici le péché originel de la philosophie germanique. Ce penseur qui veut rivaliser d'exactitude avec les physiciens va s'élancer bientôt au-delà des bornes de la science. Les mystères l'attirent et l'enivrent. Il veut nous dévoiler le plan de Dieu. Que l'âme puisse vivre sans le corps, qu'elle n'ait pas besoin des organes physiques pour déployer ses facultés, qu'elle soit même limitée plutôt que servie par ces organes, il l'a prouvé ingénieusement et hardiment, sans quitter le domaine

(1) Voyez le récent et remarquable travail de M. Francisque Bouillier, doyen de la Faculté des lettres de Lyon : *De l'Unité de l'âme pensante et du Principe vital*, Paris 1858.

de la physiologie. Pourquoi ne s'en tient-il pas à ces hardiesses régulières? Pourquoi prétendre étudier la vie des âmes avant leur existence terrestre? A travers toutes ces difficultés insolubles, l'esprit perd bientôt sa voie, et M. Fichte termine cette œuvre toute scientifique par des conjectures qui révoltent la conscience : n'affirme-t-il point que les âmes liées à des corps souffrans expient dans cette vie les fautes d'une vie antérieure? A part ces fantaisies de l'imagination métaphysique, l'*Anthropologie* de M. Hermann Fichte est une œuvre vraiment neuve et féconde : elle indique des voies nouvelles à l'étude de l'âme. Le spiritualisme de l'auteur, uni à une connaissance précise des sciences physiques et naturelles, y gagne une autorité inattendue. Ses erreurs sont peu dangereuses; les vérités sont généreuses et fécondes. J'admire surtout sa foi dans l'autonomie de l'âme humaine, et cette profonde explication de la mort, considérée comme une des phases nécessaires de la vie. M. Fichte s'élève à l'éloquence, lorsqu'il nous montre la physiologie expérimentale découvrant dans la nature de l'homme le principe d'une activité éternelle, et la science de l'organisation physique détruisant elle-même l'erreur qui vient de l'organisation physique, c'est-à-dire le faux amour du temps et la crainte de la mort.

A côté de M. Fichte, je l'ai dit, de nobles intelligences se sont dévouées à la même cause. Un physiologiste célèbre, M. Hermann Lotze, a fait pour les philosophes ce que M. Fichte a fait pour les physiologistes; il a donné plusieurs ouvrages où la philosophie et les sciences exactes sont réconciliées au sein d'un spiritualisme supérieur. Il faut citer en première ligne sa *Psychologie médicale ou Physiologie de l'Ame* (1). L'année même où M. Fichte publiait son *Anthropologie*, en 1856, M. Lotze faisait paraître un livre intitulé *Microcosme, Idées sur l'Histoire naturelle et l'Histoire de l'Humanité* (2), et cet ouvrage, dont on n'a encore que le premier volume, est, comme celui de M. Fichte, un essai d'anthropologie spiritualiste. Cette même année encore, un pasteur du Wurtemberg, M. Frédéric Fabri, soumettait le matérialisme des naturalistes et des physiciens à une discussion pressante. Après avoir établi que la science n'exclut pas la foi, que la foi n'a rien à redouter de la science, il s'écrie : « La lutte n'est pas aujourd'hui entre la science et la foi, mais entre la science superficielle et la science vraie, entre la science impie et la science religieuse. » Cette science religieuse, je voudrais pouvoir la louer sans réserve chez M. Fabri. Ses *Lettres contre le Matérialisme* contiennent des pages excellentes; pourquoi faut-il que l'au-

(1) *Medicinische Psychologie oder Physiologie der Seele*, von H. Lotze; 1 volume, Leipzig 1852.

(2) *Microcosmos. Ideen zur Naturgeschichte und Geschichte der Menschheit. Versuch einer Anthropologie*, von Hermann Lotze; 1 vol., Leipzig 1856.

teur se laisse si aisément entraîner par l'amour du merveilleux? Ce n'est pas son indulgence pour les esprits frappeurs qui donnera de l'autorité à sa parole. Sur ce point comme sur bien d'autres, lorsque M. Fabri attaque les naturalistes, la philosophie, qu'il croit défendre, est obligée de prendre parti contre lui. Ces écarts sont d'autant plus regrettables que les *Lettres* de M. Fabri sont remplies d'inspirations du premier ordre, et que M. Fichte les a louées dans son *Anthropologie* avec une cordiale reconnaissance. Il est fâcheux de faire sourire ses adversaires et d'inspirer de la défiance au lecteur, quand on a de si bonnes choses à leur dire. Je recommande à l'éloquent et imprudent pasteur un livre très curieux d'un physiologiste éminent, une espèce de *Discours de la Méthode*, composé à l'occasion de ces querelles sur l'esprit et la matière. Ce physiologiste est M. Charles-Gustave Carus, et son livre est intitulé *Organon de la Connaissance de la Nature et de l'Esprit* (1). M. Carus est avec M. Lotze un des plus vaillans défenseurs de la physiologie spiritualiste. Les nouveaux matérialistes, M. Vogt, M. Moleschott, M. Büchner, fiers de quelques découvertes récentes, affectaient de considérer les travaux de ce savant maître comme des œuvres vieillies; M. Carus a publié une seconde édition de son *Système de Physiologie*, et complétant, rectifiant tout ce qui n'était plus au niveau de la science actuelle, il a montré que ses principes philosophiques n'avaient reçu aucune atteinte. Il a fait plus encore; il a tracé aux philosophes un programme d'études et d'argumentations pour les aider à vaincre ses confrères. Cet *Organon*, écrit simplement, élégamment, sans aucun appareil pédantesque, peut faire beaucoup de bien à la cause du spiritualisme. M. Carus vient d'y joindre un travail sur le magnétisme animal et les influences magiques en général (2). Que M. Fabri médite ces deux ouvrages, il verra comment un physiologiste philosophe sait parler des mystères de l'esprit sans tomber dans les superstitions puériles.

Comment se plaindre, dira-t-on, de la situation philosophique de l'Allemagne? Voilà d'heureux symptômes : des physiologistes viennent en aide à la philosophie, des philosophes étudient avec zèle les questions physiologiques. A la place d'un idéalisme rêveur, on voit se former un spiritualisme établi sur les faits. Les travaux de M. Lotze, de M. Carus, ne vengent-ils pas la psychologie des attaques de MM. Vogt et Moleschott? La noble ardeur de M. Fichte n'ouvre-t-elle pas une voie nouvelle à l'étude de l'âme? Oui, sans doute, ce sont là des promesses; malheureusement le travail d'idées que j'ai

(1) *Organon der Erkenntniss der Natur und des Geistes*, von Karl Gustav Carus; 1 vol., Leipzig 1856.

(2) *Ueber Lebens-Magnetismus und über die magischen Wirkungen überhaupt*, von Karl Gustav Carus; 1 vol., Leipzig 1857.

signalé n'obtient pas encore l'attention qu'il mérite. Les ouvrages les plus remarqués, et ce sont ceux-là seulement que j'ai interrogés ici, s'adressent à un groupe d'esprits très restreint. Le public qui s'intéressait si vivement aux travaux de Kant et de Fichte, de Schelling et de Hegel, n'existe plus. L'Allemagne est lasse des systèmes; elle a peur des séductions du mysticisme. Elle veut voir et toucher les choses avant d'y croire. Les matérialistes de la nouvelle école, hommes très savans d'ailleurs, sont parfaitement préparés à mettre à profit ces dispositions défiantes; ils recueillent le bénéfice du malaise moral de leur pays. Cette situation durera-t-elle? Je ne le pense pas, ce n'est qu'une crise. L'Allemagne retrouvera la santé de l'esprit, elle reprendra goût à ces hautes études sans lesquelles sa vie intellectuelle n'est pas complète. Seulement, que les philosophes veuillent bien lui venir en aide! Plus de prétentions scolastiques, plus de phraséologie barbare, plus de ces systèmes *à priori* où l'imagination se donne carrière. Hegel et Schelling eux-mêmes, s'ils vivaient encore, y emploieraient vainement leur génie. Il faut que la philosophie soit la science des réalités qui composent l'univers moral, et non l'art de réaliser les abstractions de notre cerveau.

Ce besoin de revenir au vrai point de départ de toute philosophie, l'observation de la réalité, paraît être vivement senti par un certain nombre d'intelligences d'élite. M. Hermann Fichte devient un chef d'école; de jeunes maîtres le suivent avec confiance dans les voies que son *Anthropologie* a ouvertes. L'étude de l'homme est le sujet des principaux traités philosophiques publiés depuis deux ou trois ans. Voici un livre intitulé : *l'Organisme de la Science et la Philosophie de l'histoire* (1). Ce titre ambitieux a quelque chose d'inquiétant, et l'on pourrait craindre que ce ne fût là une de ces *constructions* à perte de vue auxquelles l'Allemagne a renoncé; heureusement l'auteur, M. Adolphe Helfferich, n'a pas tenu les promesses, ou plutôt n'a pas accompli les menaces de son titre. Cet *organisme de la science*, cette *philosophie de l'histoire*, ce sont tout simplement quelques essais sur l'esprit de l'homme et ses manifestations multiples. M. Helfferich commence par poser les bases de la psychologie, puis il met l'homme en rapport avec les sciences qui révèlent les faces diverses de sa nature, avec la médecine, la philosophie, la philologie, la jurisprudence et la théologie. C'est une espèce de programme développé de psychologie et de logique. Un autre écrivain du même groupe, M. Hermann Ulrici, publie un travail sous ce titre : *Croire et savoir, la Spéculation et la Science exacte, essai de réconciliation entre la religion, la philosophie et l'em-*

(1) *Der Organismus der Wissenschaft und die Philosophie der Geschichte*, von Adolf Helfferich; 1 vol., Leipzig 1856.

pirisme des sciences naturelles (1). Qu'est-que ce livre? Encore une psychologie. L'homme, l'esprit de l'homme, les facultés de l'homme, tel est le sujet des recherches de M. Ulrici. Nous voilà bien loin du temps où la philosophie allemande accusait la timidité de l'école française; cette psychologie qu'elle dédaignait pour une ontologie hasardeuse, elle est bien obligée d'y recourir aujourd'hui comme au seul moyen de salut. La psychologie de M. Ulrici est plus profonde, celle de M. Helfferich plus étendue : le premier étudie surtout la nature intime de l'âme, le second s'attache au développement extérieur de nos facultés; tous les deux sont intéressans par la finesse et l'abondance des vues. Je les félicite l'un et l'autre, et particulièrement M. Helfferich, de s'être préoccupés de la clarté du style. Si les philosophes veulent rendre à leur science le crédit qu'elle a perdu, il faut qu'ils se résignent à parler la langue de tout le monde et à la parler selon les règles de la composition littéraire. Les à-peu-près, les vagues formules, compromettraient les pensées les plus justes.

On voit que le matérialisme de MM. Vogt, Moleschott, Büchner, et de leurs nombreux adhérens, n'a pas rendu un médiocre service à la philosophie allemande. Il l'a obligée à descendre de ses nuages pour étudier l'esprit humain. Nous pouvons lui appliquer, sans lui en faire un éloge, ce que Cicéron dit de Socrate : ***Philosophiam e cœlo evocavit.*** Il l'a obligée aussi à se débarrasser de son appareil pédantesque, et en la forçant de défendre la dignité humaine outragée, il a fait jaillir de son sein la source du sentiment religieux. Une psychologie profonde devait nécessairement ramener la science allemande à la notion d'un Dieu personnel. M. Ulrici et M. Helfferich, aussi bien que M. Fichte, sont animés de la plus haute inspiration religieuse. Il y a cent ans, lorsque la plate théologie du XVIIIe siècle mettait la religion en péril, Lessing s'empressa de porter secours au christianisme, craignant que la ruine des dogmes religieux n'entraînât la chute des vérités philosophiques. Il écrivait à son frère le 2 février 1774 : « Si la maison de mon voisin menace ruine et qu'il veuille la démolir, je lui viendrai en aide bien volontiers; mais s'il ne veut pas l'abattre avec précaution, s'il veut, au contraire, la laisser tomber de telle manière qu'elle entraîne une maison qui est bonne et solide, afin de reconstruire ensuite la sienne sur tous ces débris, alors je vais lui porter secours et je soutiens malgré lui ses constructions chancelantes. » Ce n'est pas avec cet esprit de protection altière que MM. Fichte, Ulrici, Helfferich, défendent la cause de la religion; ils ont compris que la philosophie et le christianisme

(1) *Glauben und Wissen, Speculation und exacte Wissenschaft. Zur Versoehnung des Zwiespalts zwischen Religion, Philosophie und wissenschaftlicher Empirie,* von Dr Hermann Ulrici; 1 vol., Leipzig 1858.

avaient des principes communs, et de là cette sincère alliance qu'ils veulent établir entre la science et la foi.

Ces nouvelles études psychologiques ont déjà été conduites assez loin pour que la philosophie pût revenir sans trop de péril à des études plus hautes encore. Il y a un an, M. Ernest-Frédéric Apelt, professeur à l'université d'Iéna, a publié un livre très remarqué. L'ouvrage portait cependant une étiquette assez compromettante; il était intitulé hardiment *Métaphysique* (1). La métaphysique! l'Allemagne en est bien lasse. Après toutes les constructions de Fichte, de Schelling, de Hegel, après tous ces systèmes qui prétendaient donner l'explication de l'univers et qui se détruisaient les uns les autres, les derniers disciples du dernier métaphysicien, je veux dire les hégéliens de l'extrême gauche, en étaient venus à déclarer que la métaphysique était morte à jamais. L'Allemagne, sur ce point, les avait pris au mot; la science des choses premières était reléguée dans l'immense magasin des folies de l'humanité. Voici cependant un philosophe qui écrit un traité de métaphysique, et ce livre est accueilli avec faveur par les juges les plus défians. Qu'est-ce donc que cette métaphysique? quels sont les principes qui l'animent, et à qui s'adresse-t-elle?

M. Apelt est une intelligence méthodiquement hardie. L'Allemagne croyait naguère que tout métaphysicien devait donner un système du monde, et, pour ainsi dire, recommencer la création en l'expliquant. La métaphysique, pour M. Apelt, c'est l'ensemble des vérités premières sur lesquelles reposent toutes les sciences. Pour étudier ces vérités avec fruit, pour éviter à la fois les banalités et les hypothèses téméraires, il faut connaître les sciences elles-mêmes; M. Apelt n'a pas cru devoir entrer dans les régions supérieures de la philosophie sans être initié aux sciences mathématiques et physiques. Son livre, au dire des juges compétens, prouve qu'il ne parcourt pas ces domaines en simple visiteur, mais en maître. Ce n'est pas un philosophe qui a interrogé les sciences par occasion, c'est un savant qui cherche la théorie philosophique de la science, ou plutôt dans l'ouvrage de M. Apelt le philosophe et le savant marchent de pair. Aristote, qui a fondé les bases de la métaphysique, ne possédait-il pas tout le savoir de son temps? Voilà l'exemple que M. Apelt s'est proposé de suivre. Ses précédens ouvrages, *le Système astronomique de Kepler*, *Réforme de l'astronomie stellaire*, *Théorie de l'induction*, *Époques de l'histoire de l'humanité*, étaient sa préparation à l'étude de la science qui domine toutes les autres. Cela seul indique tout ce qu'il y a ici de méditations fortes, de labeurs et de résultats accumulés. C'est aux maîtres

(1) *Metaphysik*, von Dr Ernst Friedrich Apelt; 1 vol., Leipzig 1857.

de juger un tel livre. Si Emmanuel Kant, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, M. Biot, les deux Humboldt, et quelques autres du même rang, avaient été constitués en tribunal pour établir les rapports des sciences exactes et de la philosophie, l'ouvrage de M. Apelt eût été digne d'être soumis à leur jugement. Ils auraient fait sans doute plus d'une objection à l'auteur, mais ils auraient apprécié ce goût de la grande philosophie, cette investigation pénétrante des lois de la nature et de l'esprit, ce spiritualisme si élevé uni à une science si exacte. Qu'il nous suffise d'avoir signalé, dans ce retour à la méthode d'Aristote, un témoignage des efforts que fait la philosophie allemande pour se renouveler elle-même. Cette métaphysique de M. Apelt, résumé d'un travail de quinze années, paraît bien à propos; elle couronne en quelque sorte le mouvement d'études dominé par les efforts de M. Fichte. Des juges défians l'ont bien accueillie; les naturalistes en ont poussé des cris de joie : les naturalistes! ce sont là, nous l'avons vu, les adversaires que le spiritualisme allemand est obligé aujourd'hui de rallier à sa cause; si quelqu'un peut faciliter cette alliance, c'est M. Apelt.

M. Apelt n'a pas écrit seulement pour les physiciens et les géomètres, il a écrit aussi pour les théologiens, pour les jurisconsultes, pour tous ceux qui étudient la vie morale de l'homme. L'année dernière, un publiciste libéral, M. Robert Haym, publiait aussi un important manifeste intitulé *Hegel et son temps* (1). Tout en rendant hommage au génie du philosophe de Berlin, il tâchait de délivrer l'Allemagne de l'obsession de son nom et de ses doctrines. L'ouvrage est savant, bien inspiré, très ingénieux parfois; trop souvent la pensée de l'auteur se développe péniblement sous des formes lourdes et obscures : M. Haym avait été plus heureux dans sa biographie de Guillaume de Humboldt. Le meilleur moyen de réveiller et de rectifier l'inspiration philosophique, c'est de donner vaillamment l'exemple. La philosophie de Hegel peut être comparée à une sorte de théogonie indienne; M. Apelt y substitue les conceptions d'Aristote. La métaphysique allemande semble passer d'Orient en Grèce, comme le fit un jour l'esprit humain dans son développement séculaire : échappée aux rêveries du panthéisme, elle reprend possession de la nature et de l'homme, elle s'incline devant la cause suprême. Lorsque le goût des hautes spéculations de l'intelligence, ranimé enfin par ces solides études, aura rendu à la science des idées la popularité qu'elle a perdue, je crois que le nom de M. Apelt occupera une belle place dans l'histoire de son pays.

Ainsi, et c'est là un résultat de plus en plus manifeste, la philo-

(1) *Hegel und seine Zeit*, von Robert Haym; 1 vol., Berlin 1857.

sophie germanique ne dédaigne plus le monde réel, elle s'attache aux faits, aux phénomènes, à toutes les manifestations matérielles ou morales de la vie; elle est en mesure de lutter avec les sciences exactes. Eût-on jamais vu ce souci de la physiologie et de la physique, de la chimie et de la médecine, chez Kant ou Fichte, chez Hegel ou Schelling? Certes je ne compare pas les modestes et laborieux écrivains dont je viens de parler aux maîtres qui ont illustré la fin du dernier siècle et le commencement du nôtre; la transformation que je signale n'est pas l'œuvre de quelques hommes : j'en fais honneur au pays lui-même, au travail spontané des esprits. Cette transformation, n'hésitons pas à le dire, est le symptôme d'un développement viril. Il y a des époques de décadence et des littératures malades auxquelles il faut rappeler sans cesse les vers du poète :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.

Nous ne serions pas rassuré, si nous voyions la philosophie en France aussi ardemment préoccupée de la science des corps; mais, chez un peuple porté aux mystiques rêveries, c'est là une préparation fortifiante. Du haut de son idéalisme téméraire, la philosophie germanique avait été précipitée dans l'abîme; elle se relève enfin, en substituant l'idéalisme concret à l'idéalisme composé d'abstractions et de chimères. Les naturalistes grossiers, qui déjà proclamaient la mort de toute philosophie et entonnaient le chant de triomphe de la matière, ont sauvé eux-mêmes le spiritualisme en l'obligeant à se renouveler de fond en comble. Deux hommes surtout ont énergiquement travaillé à cette rénovation, M. Fichte et M. Apelt; l'*Anthropologie* de M. Fichte est comme le point de départ de ce mouvement scientifique, la *Métaphysique* de M. Apelt l'a couronné. Ces philosophes et ceux qui les suivent sont d'accord avec les tendances manifestes du pays, bien que l'Allemagne ne rende pas encore justice à leurs travaux. Cette défaveur, qui date seulement de quelques années, aura bientôt un terme; il est impossible que la philosophie continue à exciter la défiance, quand on verra les philosophes s'associer si vaillamment à la virile transformation de l'esprit public.

II.

Si la philosophie, malgré tant d'efforts, n'a pas encore reconquis la faveur publique en Allemagne, l'histoire, au contraire, y est plus florissante que jamais. Au groupe des philosophes que je viens d'examiner on peut opposer le groupe des historiens. Est-ce seulement la différence du talent qui explique ici la différence du succès?

Il y a parmi les historiens dont je veux parler des écrivains d'un rare mérite; quelques-uns même ont déployé des qualités inconnues jusqu'ici dans la littérature allemande : il est manifeste cependant que le courant des idées favorise leurs travaux. Toute supériorité mise à part, les historiens devaient obtenir le succès refusé aux philosophes. L'Allemagne a peur de ses rêveries d'autrefois; l'histoire la ramène sur la terre, et c'est l'histoire qu'elle encourage.

Ne lui parlez pas surtout de la philosophie de l'histoire. Naguère encore, l'histoire ne lui plaisait qu'à travers ces transfigurations mystiques. Combien de systèmes de ce genre depuis Herder jusqu'à Hegel! Combien de révélateurs qui, du haut de l'infini, ont proclamé la loi des vicissitudes humaines, tandis que les philologues, tournant et retournant les textes, dissertaient sans fin sur un événement isolé! L'histoire érudite et contentieuse, l'histoire métaphysique et idéale, l'Allemagne n'en connaissait pas d'autres. Ce qu'elle veut aujourd'hui, c'est l'histoire vivante, l'histoire qui enseigne, — celle qui montre les individus et les nations aux prises avec la destinée. Un esprit éminent, M. de Bunsen, a publié dernièrement un livre intitulé : *Dieu dans l'histoire, ou le progrès de la foi à l'ordre moral du monde* (1). Si jamais ouvrage a réuni toutes les conditions d'une réussite certaine, à coup sûr c'est celui-là; l'auteur est une des plus nobles intelligences de notre siècle; le sujet qu'il a traité intéresse la religion, la philosophie et l'histoire; le premier volume, le seul qui ait paru, est consacré au peuple d'Israël et au rôle que les décrets divins lui ont assigné dans le monde. Que de problèmes, et quels problèmes! Eh bien! ni la renommée de l'écrivain, ni la grandeur du sujet n'ont excité l'attention de la foule. Entre tous les écrits de M. de Bunsen, accueillis d'ordinaire par des amis et des ennemis également passionnés, on peut affirmer que celui-ci a passé inaperçu. Dira-t-on que cette froideur du public a une cause toute naturelle, que l'ouvrage n'est pas fini, que l'attention se réveillera quand le système du théologien philosophe apparaîtra tout entier? Reconnaissons-le plutôt, car c'est là un symptôme qui se révèle sous maintes formes, l'Allemagne redoute la philosophie de l'histoire, comme elle redoute l'idéalisme. C'est la réalité qu'elle demande : la philosophie qui lui convient est une philosophie appliquée; la seule histoire dont elle se soucie est le drame des choses humaines. Formules des événemens, vastes synthèses, constructions puissantes, tout ce qui séduisait les contemporains de Schelling et de Hegel est aujourd'hui passé de mode; l'esprit analytique s'est emparé pour longtemps des générations nouvelles.

(1) *Gott in der Geschichte, oder der Fortschritt des Glaubens an eine sittliche Weltordnung*, von Christian Karl Josias von Bunsen; 1 vol., Leipzig 1857.

Les historiens devenus populaires dans ces dernières années sont ceux qui ont le mieux répondu à ce besoin des intelligences. Parmi ceux-là, au premier rang, il faut placer un homme du plus rare mérite, esprit hardi, original, à la fois savant et artiste, qu'on eût remarqué certainement à toute époque, mais qui exprime surtout, et avec un singulier bonheur, la pensée et les aspirations de son temps. Je parle de M. Théodore Mommsen, l'auteur de cette *Histoire romaine* dont l'apparition a été un événement pour l'Allemagne. Voilà un sujet bien connu assurément : l'érudition peut y faire encore des découvertes, éclairer des points de détail, trouver matière à des thèses, à des monographies, qui intéresseront les gens du métier; mais comment être dramatique et neuf après Polybe et Tite-Live, après Machiavel et Montesquieu? Avec un sujet tant de fois traité, M. Mommsen a passionné son pays. Depuis longtemps, une œuvre d'imagination, roman ou drame, n'avait été lue avec une curiosité aussi ardente (1).

Quel est donc le procédé de M. Théodore Mommsen? On peut le définir en deux mots : à la science la plus précise il joint la plus complète liberté d'appréciation. M. Mommsen s'est patiemment préparé à son œuvre; il ne connaît pas seulement tous les écrits de l'antiquité : il a interrogé aussi les monumens, les inscriptions, les médailles, tous les témoignages. L'Italie a été son pays d'adoption pendant bien des années, et l'histoire de Rome était sa préoccupation de toutes les heures. Quand il enrichissait la science épigraphique de découvertes si précieuses, ce n'était pas la renommée de l'érudit qui le tentait; il ne songeait qu'à pénétrer plus avant dans le sein de la société romaine. A force de sagacité, il est devenu en effet le compagnon des hommes qu'il voulait peindre; il a vécu avec eux, il a partagé leurs périls, épousé leurs passions, et les alternatives des événemens lui arrachent des cris de joie ou de colère. Mieux que le savant Drumann, qui a écrit l'histoire de chacune des grandes familles de Rome, il sait la biographie particulière de tous les personnages de son drame. Drumann est savant et ennuyeux; Mommsen possède les renseignemens exacts et passionnés d'un contemporain. Grands seigneurs, démocrates, banquiers, aristocratie du commerce, brillans généraux de cavalerie, toutes les classes de

(1) L'ouvrage a déjà trois volumes et va jusqu'à l'établissement de la monarchie de César; trois autres volumes seront consacrés à l'empire. La première édition avait paru de 1854 à 1856; la deuxième est de l'an dernier. Cette seconde édition est bien supérieure à la première. Il y a des parties entièrement neuves, les unes dues à de nouvelles recherches de l'auteur sur l'organisation intérieure de la cité romaine, les autres empruntées à ces fragmens de l'annaliste Licinianus récemment découverts et publiés par M. Charles Pertz, *Gai Grani Liciniani annalium quæ supersunt ex codice ter scripto Musæi britannici Londinensis, nunc primum edidit Carolus Aug. Frid. Pertz*. Berolini 1857, gr. in-4°.

la société, tous les rangs des partis dans la tourmente révolutionnaire, il les connaît à fond, il les aime, il les hait, et, suivant les péripéties de la lutte, il leur prodigue la louange ou l'injure. Il est vraiment associé à toutes les émotions du combat; on dirait un Camille Desmoulins apostrophant dans ses pamphlets les acteurs de la tragédie où il joue lui-même son rôle.

Cette inspiration de M. Mommsen explique les procédés de son style. Il est tellement familiarisé avec ses personnages qu'il les traite comme des modernes. Fénelon a très bien dit : « Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume* ne peint rien avec vérité. Les peintres de l'école lombarde, qui ont d'ailleurs si naïvement représenté la nature, ont manqué de science en ce point : ils ont peint le grand-prêtre des Juifs comme un pape, et les Grecs de l'antiquité comme les hommes qu'ils voyaient en Lombardie. » Voilà le principe de cette couleur locale tant recherchée de nos jours : la peinture du costume est assurément une précieuse conquête de l'art nouveau; mais, à force de mettre en relief ce qui sépare les hommes d'autrefois et les hommes d'aujourd'hui, on est exposé bientôt à oublier ce qui les rapproche. Sont-ils vraiment nos semblables, ces anciens si différens de nous par le costume et l'attitude? A lire certaines histoires, on pourrait en douter. M. Mommsen, qui les connaît bien, veut prouver que le même sang nous anime. Il mêle à dessein l'ancien et le moderne, les titres consacrés et les titres qui y correspondent aujourd'hui : tel personnage est un brillant gentilhomme, tel autre est le *leader* du parlement; celui-ci est un don Juan, celui-là un don Quichotte. Je ne crains pas de dire qu'il y a là quelque chose de la liberté de Shakspeare : malgré les erreurs de *costume*, quoi de plus vrai que le *Coriolan* et le *César* du poète de Stratford? Ce que Shakspeare faisait avec la naïveté du génie, M. Mommsen le fait avec l'intention de l'artiste. Jamais la couleur locale n'a été plus hardiment et plus spirituellement violée.

C'est surtout dans les deux derniers volumes que l'auteur s'abandonne à toutes ses hardiesses. Le premier volume, qui va des origines de Rome jusqu'à la troisième guerre de Macédoine, renferme aussi sans doute les appréciations les plus neuves. La constitution de la vieille Rome, le rôle des rois, le caractère et les résultats de la révolution aristocratique qui les renverse, le gouvernement de cette aristocratie victorieuse, les transformations qu'elle subit dans ses rapports avec la bourgeoisie et le peuple, l'aristocratie rurale succédant aux patriciens de la ville, maints détails jusque-là restés inaperçus, M. Mommsen les explique avec la chaleur d'un homme mêlé aux événemens. Après ces dissertations entremêlées de vives peintures (car, depuis les travaux de Niebuhr, l'historien des premiers siècles de Rome est bien obligé d'associer sans cesse la dis-

sertation au récit), quand l'auteur arrive aux grandes journées de l'histoire, sa narration, rapide, dramatique, est pleine de faits nouveaux et de jugemens inattendus. Le roi Pyrrhus, si cher à Niebuhr comme un représentant de l'hellénisme, apparaît à M. Mommsen sous les traits d'un aventurier de second ordre. Scipion, le conquérant de l'Afrique et de l'Asie, ne lui inspire pas une admiration sans réserve : « c'était, dit-il, une nature composée d'or et de clinquant, et il avait besoin de l'éclat de la jeunesse pour exercer son prestige. » Annibal est peint avec grandeur. Philippe de Macédoine et Persée, « ces rois à la douzaine, qui, en des temps ordinaires, n'auraient été ni pires ni meilleurs que d'autres, mais si inférieurs à la tâche que leur assignait la destinée, » nous sont expliqués et décrits comme par un diplomate moderne. Dans la politique étrangère comme dans l'histoire intérieure de Rome, M. Mommsen est pourvu d'informations précises; il juge les choses et les hommes avec une liberté d'esprit qui ne se dément jamais. Tout cela n'est rien encore cependant; attendez que la révolution romaine éclate, et vous verrez quelle verve d'indépendance va déployer l'historien! Cette révolution, ce n'est pas seulement pour M. Mommsen une révolution partielle, c'est l'immense et redoutable crise qui commence avec Caïus Gracchus et finit à César. Tiberius Gracchus, à son avis, est le dernier des réformateurs qui ont essayé de conjurer la révolution imminente. Ce sera, si vous voulez, le Turgot de l'aristocratie romaine; son frère Caïus en est le Mirabeau. Cette crise, qui dure une centaine d'années, M. Mommsen y consacre la plus grande partie de son ouvrage. On voit que c'est là pour lui le sujet décisif.

La république romaine, c'est-à-dire le gouvernement d'une oligarchie despotique, ne pouvait pas durer depuis que Rome n'était plus une ville, une commune, la première commune de l'Italie, mais la maîtresse du monde. Pourquoi faut-il que la révolution et la monarchie qui devait en sortir n'aient pas triomphé à une époque où la nation était encore saine et capable de grandes choses? Cette monarchie équitable, libérale, pacifique, cette suprême magistrature, presque moderne et chrétienne, a été entrevue par Caïus Gracchus et réalisée par César! Quand César s'en empara, la nation n'était plus qu'un cadavre. — Voilà en deux mots le système politique de M. Mommsen. Il déteste l'oligarchie, à cause de l'insolence et de la petitesse de ses pensées; il l'attaque, il l'injurie, comme s'il eût souffert lui-même de sa politique odieuse; il l'apostrophe avec trivialité, comme un démagogue de la rue; il l'appelle *la clique*. Ne croyez pas cependant qu'il ait des complaisances pour la démocratie bavarde : tout ce qui est vulgaire et faux lui répugne. Au contraire, s'il voit chez ses ennemis des qualités éminentes, il les signale avec impartialité. Son portrait de Sylla est vivant. Certes ce *don Juan*

politique, comme l'appelle M. Mommsen, ce personnage au tempérament sanguin, avec ses yeux bleus, ses cheveux blonds, son visage blanc qui rougissait à la moindre émotion, ce gentilhomme aussi brillant dans les salons de l'aristocratie que bon camarade sous la tente, ce voluptueux que la fatigue et le péril n'effrayaient pas, ce dictateur entouré de comédiens et de comédiennes, cet homme qui épuisait gaiement toutes les jouissances de la vie, et dont les vengeances furent si froidement atroces, ce corps d'acier, cette âme blasée, ce n'est pas là un héros qui devait plaire à l'ennemi déclaré de l'oligarchie romaine. Qu'est-ce donc qui a séduit ici l'historien? L'intelligence et le génie politique. Au milieu de cette aristocratie dégénérée, voilà du moins un homme. Il a essayé de restaurer la société romaine, et il a dédaigné l'empire. M. Mommsen va jusqu'à le rapprocher de Washington. C'est pousser à l'excès l'impartialité du juge; on voit que l'auteur veut se donner ainsi toute liberté pour l'admiration et l'enthousiasme quand son héros paraîtra sur la scène.

Ce héros, il faut bien le dire, c'est César. Ce qu'avaient fait les rois pour la Rome primitive, ce qu'ont voulu pour la Rome maîtresse de l'Italie et du monde de hardis hommes d'état apparus de loin en loin pendant le long régime aristocratique, — Appius Claudius l'aïeul du décemvir, Caïus Gracchus, Sertorius, — ce qu'ils ont voulu et ce qu'ils n'ont pu faire, César l'accomplit enfin. Voici la monarchie libérale, inconnue jusque-là dans le monde. M. Mommsen signale un fait peu remarqué dans la carrière de César : il détestait, nous dit-il, la monarchie militaire, celle dont Marius et Cinna donnèrent l'exemple, celle qu'ambitionnait Pompée. C'était par la politique, non par la force des armes, qu'il voulait fonder la nouvelle constitution romaine. Pendant dix-huit ans, tour à tour démagogue, conspirateur, chef de parti, il fut mêlé à toutes les intrigues sans avoir eu de relations avec l'armée, et c'est seulement après avoir vu l'inutilité de ses efforts qu'il recourut enfin au prestige de la gloire. La gloire militaire ne fut donc qu'un moyen pour César. Le vainqueur des Gaules n'est pas un général victorieux devenu empereur, c'est un homme d'état devenu homme de guerre par nécessité. Il avait déjà quarante ans quand il se fit soldat. « Cela seul, dit M. Mommsen, indique toute la distance qu'il y a entre César et Napoléon. » Aussi, quand il fut le maître du monde, on ne le vit pas s'appuyer sur l'armée, encourager la vanité militaire, créer des commandemens, instituer des maréchaux; jamais non plus il ne dénoua par l'épée les affaires de l'état. Des violences comme le 18 brumaire sont ce qu'il y a de plus opposé, si l'on en croit M. Mommsen, au génie de César. Il faut lire, dans le chapitre intitulé *République et Monarchie*, cette singulière apologie de César; il faut voir le détail de son administration, le plan de son gouvernement, l'idéal du monde nou-

veau qu'il construit, et si l'interprétation de l'historien n'est pas ici le rêve d'un poète, on comprendra la place unique assignée à César dans les annales du genre humain. C'était l'homme complet, dit M. Mommsen. Bien des souverains ont pris son titre, aucun n'en avait le droit; il est le premier, non, il est le seul empereur, le seul César, *der erste und doch auch der einzige imperator Cæsar*.

Est-il besoin de dire que M. Mommsen ne fait pas une œuvre de parti? Il y a des époques où l'histoire romaine devient une sorte de champ de bataille; M. Mommsen ne cherche que la vérité, et quand il croit l'avoir découverte, il l'expose avec une verve audacieuse. S'il avait voulu satisfaire un des partis, un des systèmes politiques qui divisent la société germanique et romane, on ne saurait être plus maladroit; il est probable qu'il les offensera tous. C'est précisément ce dédain des partis, ce mépris des opinions toutes faites, cette passion du juste et du vrai, même appliquée à faux, qui donnent un intérêt vivant au livre de M. Mommsen. On peut contester bien des jugemens de l'historien : il est impossible, si l'on porte un cœur libre, de ne pas ressentir les émotions viriles que produit le spectacle d'une pensée indépendante et fière.

Un critique allemand, M. Julien Schmidt, si je ne me trompe, prévoyant à quelles attaques serait exposé M. Mommsen, l'encourageait récemment à dédaigner les cris des rhéteurs (1). Un homme, disait-il, qui a passé sa vie à étudier l'histoire romaine, qui en sait les moindres détails, qui connaît la vie secrète et publique des personnages qu'il met en scène, a bien le droit de heurter nos préjugés et de ne pas écouter les réclamations de la routine. J'y consens; mais si ces réclamations sont fondées sur les documens de M. Mommsen lui-même, il faudra bien qu'il les entende. Or les contradictions sont nombreuses dans son tableau. Que M. Mommsen prodigue l'injure à Cicéron, qu'il l'appelle un *lâche*, un *bavard*, un *héros de parade*, un *feuilletoniste*, de savans écrivains, Drumann par exemple, avaient été aussi sévères, en des termes moins singuliers il est vrai, et Cicéron n'a pas perdu son rang parmi les hommes qui ont servi et honoré le genre humain. D'ailleurs, dans toutes les pages où il met en scène l'auteur du *De Officiis*, l'historien allemand est conséquent avec lui-même; le mépris qu'il lui porte ne se dément pas une seule fois. Ce sont les contradictions de M. Mommsen que j'ai à cœur de signaler. En voici une, la plus criante à mon avis, et qui me dispensera de citer les autres. Caton est le dernier défenseur de la république, morte depuis bien des années; M. Mommsen fait de Caton un personnage grotesque, un don Quichotte, un fou, un idiot, une sentinelle stupide qui garde obsti-

(1) Voyez un article sans signature dans les *Grenzboten*, octobre 1857.

nément la caisse d'où le trésor a été enlevé. Cependant, le jour où Caton se donne la mort, ce courage touche l'historien, et, sans effacer ce qu'il vient d'écrire, il lui accorde des éloges qui se combinent étrangement avec ses invectives. « Sur cette scène du monde où avaient paru de si grands et de si profonds hommes d'état, c'est l'insensé, chose étonnante, qui était destiné à représenter l'épilogue! Si Caton n'avait pas été un insensé, sa mort ne serait pas si émouvante; c'est précisément parce que don Quichotte était fou que don Quichotte est une tragique figure. » Voilà l'oraison funèbre de Caton. Or quelques pages plus haut, à la veille de la bataille de Thapsus, au moment où les chefs de l'armée républicaine perdent la tête, cet idiot est le seul qui montre du sens et de l'énergie, cet aveugle est le seul qui voie clair. Au Caton burlesque de M. Mommsen j'oppose le Caton qu'il n'a pu nous dissimuler tout entier. Pourquoi ne s'est-il pas souvenu de la haute place que Virgile, sous les yeux d'Auguste, n'a pas craint d'assigner à Caton parmi les plus belles âmes de Rome? ou plutôt, sans lui rappeler d'autre témoignage que le sien, comment peut-il concilier ces plaisanteries d'un goût douteux avec les éloquentes paroles qu'il prononce sur le résultat de sa mort? « Sa mort, dit-il, ne fut pas perdue pour sa cause. Ce fut une terrible protestation de la république contre la monarchie que ce départ du dernier républicain au moment où arrivait le premier monarque. Cette constitution savamment modérée dont César enveloppait sa monarchie fut déchirée par Caton mourant comme une toile d'araignée; ce talisman de César, la réconciliation de tous les partis, sous lequel s'était formé le nouvel empire, fut convaincu d'imposture aux yeux de l'univers. La guerre impitoyable que, depuis Cassius et Brutus jusqu'à Thraséas et Tacite, et bien plus tard encore, le fantôme de la république légitime fit à la monarchie césarienne, cette guerre de la littérature et des conjurations est le legs de Caton à ses adversaires. C'est à Caton que l'opposition républicaine emprunta son attitude aristocratique, hautaine, déclamatoire, prétentieusement rigide, sa conviction sans espoir et pourtant fidèle jusqu'à la mort. Cet homme, qui pendant sa vie avait été si souvent pour son parti un embarras et un objet de risée, dès qu'il fut mort, l'opposition se mit à le vénérer comme un saint. Et le plus grand de tous ces hommages, ce fut celui que César lui rendit sans le vouloir, — César, qui avait traité tous ses ennemis, pompéiens ou républicains, avec une clémence au fond si dédaigneuse, et qui, ne faisant exception que pour Caton, le poursuivit même au-delà du tombeau d'une haine implacable. Lorsque des hommes d'état pratiques sont attaqués par leurs adversaires dans ce domaine de l'idéal si plein de dangers pour eux, et dont l'accès même leur est fermé,

la haine qu'ils ressentent est sans pitié; telle fut la haine dont César poursuivit Caton. »

On voit quels démentis se donne M. Mommsen, et comme ces démentis rendent bien les fluctuations d'une âme sincère au milieu de la mêlée. Lui, qui accuse Cicéron de n'être qu'un *feuilletoniste*, c'est-à-dire apparemment l'écho fugitif de l'opinion du jour, on serait presque tenté de l'appeler un *journaliste pamphlétaire*. Il est certainement (et de là ses défauts comme ses mérites) le témoin passionné du temps qu'il nous raconte. Je crois avoir découvert le secret des contradictions de M. Mommsen, et je le trouve dans les dernières paroles que je viens de traduire. Le plus souvent il juge les événemens et les hommes au point de vue de la sagesse pratique, et le succès de la cause qu'il soutient lui arrache des cris d'enthousiasme; mais quand par hasard il entre dans le domaine de l'idéal, à la fois si périlleux et si peu accessible à l'homme d'état, la loyauté du fougueux écrivain l'oblige à condamner en deux mots ce qu'il vient de glorifier sans réserve (1).

Une des parties les plus originales de l'œuvre de M. Théodore Mommsen, c'est le tableau du monde oriental aux prises avec le monde romain. J'ai dit que l'ingénieux artiste, pour donner plus de vie à ses personnages en les rapprochant de nous, violait résolûment les lois de la couleur locale; ici, au contraire, il a montré le

(1) Je ne puis m'expliquer autrement la réfutation qu'il fait lui-même de son apologie de César. Au milieu d'éloquens chapitres consacrés à la glorification de son héros, on rencontre subitement une page qui détruit tout ce qu'il vient de dire. César, selon M. Mommsen, n'a pas seulement compris avec génie les nécessités de son époque; il a travaillé pour l'avenir, pour un avenir illimité, et l'œuvre de ses mains est encore debout au sein de la civilisation moderne. Cette opinion, M. Mommsen la développe, la commente de mille manières. Voilà l'homme pratique, le Romain du VIIe siècle qui voit dans la monarchie de César le seul moyen de salut, et qui exagère par enthousiasme l'expression de sa pensée. Il est forcé pourtant de reconnaître que cette monarchie est un gouvernement absolu, et le sentiment des principes reprend ses droits. Écoutez ce qu'il pense de l'absolutisme : « C'est une loi de la nature que l'organisme le plus simple a infiniment plus de valeur que la machine la plus ingénieuse; de même aussi toute constitution qui laisse une libre action politique à un certain nombre de citoyens, si défectueuse qu'elle soit d'ailleurs, vaut infiniment plus que l'absolutisme, cet absolutisme fût-il confié au génie le plus humain. » Oubliant alors son enthousiasme de tout à l'heure, il déclare que si l'œuvre de César fut nécessaire et salutaire, ce n'est pas à cause du bien qu'elle faisait, mais parce que, dans la situation des choses, elle était un mal moins grand que les autres solutions possibles. La constitution des états antiques, fondée sur l'esclavage, devait aboutir au despotisme d'une oligarchie, et en face du despotisme d'une oligarchie l'absolutisme d'un César est un bienfait. « Si jamais, s'écrie-t-il, dans la Virginie et l'Ohio, l'aristocratie à esclaves en arrive au point où était sa sœur dans la Rome de Sylla, le césarisme, là aussi, sera légitimé devant l'histoire. Partout ailleurs... » Mais à quoi bon achever la citation? J'ai voulu seulement indiquer les contradictions de l'historien et en expliquer le secret.

sentiment le plus vrai de la nature et de la vie asiatique. Ne trouvez-vous pas que ces ennemis de Rome, les Phéniciens d'Annibal, les Numides de Jugurtha, les Parthes de Mithridate, et ces rois à demi grecs, à demi orientaux, que le sénat régenta si longtemps, les Antiochus, les Tigrane, ont tous une couleur romaine dans Polybe et dans Tite-Live? Les orientalistes modernes nous ont fourni maintes révélations sur ces peuples, et M. Mommsen en a profité avec un rare bonheur. Son Jugurtha est bien un vrai Kabyle. J'admire surtout le portrait qu'il a tracé du sultan Mithridate. Un grand fait que personne, ce me semble, n'avait si bien vu avant M. Mommsen, c'est la formidable réaction de l'Orient contre l'Occident commencée à cette époque. Depuis Marathon et Arbelles, l'Europe dominait l'Asie; Mithridate relève le monde oriental et l'arrache à l'influence gréco-latine. Mithridate a beau s'entourer de poètes grecs, de philosophes grecs, remplir de femmes grecques les salles de son harem, se porter comme le dernier défenseur de la Grèce contre Rome : ce n'est là qu'un masque. La pensée constante de sa vie, c'est de conduire les nations orientales à l'assaut de l'Occident. Déjà plusieurs des royaumes détruits par Alexandre s'étaient reconstitués; déjà un roi des Parthes, Mithridate I[er], avait ressuscité l'esprit de la vieille race iranienne, restauré sa religion, rassemblé ses membres dispersés, et fondé ce royaume des Parthes qui devait être longtemps le foyer de la réaction asiatique : ce fut bien autre chose quand le grand agitateur, le sultan de la Mer-Noire et du Caucase, Mithridate VII, eut réuni dans ses mains toutes les forces de l'Asie-Mineure. A partir de cette date, le mouvement qui poussait l'Occident, c'est-à-dire la civilisation et la liberté, vers les contrées de l'Asie, est arrêté pour plus de quinze cents ans. Le flot européen se retire; le reflux va commencer, reflux terrible, prolongé de siècle en siècle, renouvelé par maints événemens, et qui amènera un jour les fils de l'Orient dans l'Alhambra de Grenade et dans Sainte-Sophie de Constantinople. Ces rapprochemens, ces vues hardies et lumineuses, M. Mommsen les prouve par maints exemples. Il faut signaler comme un chef-d'œuvre le récit de l'expédition et de la mort de Crassus. Les Romains et les Bédouins, les consuls et les vizirs sont mis en face les uns des autres avec une verve de pinceau qui révèle un grand artiste. Le sultan des Parthes, Orodez, mariait son fils avec la sœur du roi d'Arménie, quand un messager arriva, portant la tête de Crassus et annonçant la grande nouvelle : quarante mille Romains avaient été massacrés par le vizir du sultan. Or une troupe de ces comédiens grecs qui parcouraient alors l'Asie-Mineure donnait des représentations à la cour d'Orodez; ils devaient jouer ce soir-là *les Bacchantes* d'Euripide. Au moment où la

bacchante Agavé, qui vient de déchirer son fils dans les fureurs de l'orgie, descend du Cithéron en tenant la tête de la victime à la pointe de son thyrse, l'acteur qui jouait ce rôle parut avec la tête du général romain, et entonna les vers du poète au milieu d'acclamations féroces : « Venez voir la proie sauvage que nous avons terrassée,... nos mains nous ont suffi pour la déchirer en pièces! » Ce trait si vivement placé dans le tableau, à la manière d'Augustin Thierry, résume toute la pensée de l'auteur. L'hellénisme, qui régnait naguère dans ces contrées, représenté maintenant par des histrions, ne servait plus qu'à divertir l'Orient barbare et à chanter en son honneur les désastres de la civilisation occidentale.

Que de choses encore il faudrait mettre en relief! Cette histoire est pleine de surprises et d'émotions; mais j'en ai dit assez pour montrer à quelles préoccupations générales a répondu l'éloquent historien. C'est la passion du vrai qui domine dans ce livre. L'érudition, qui était jadis un but pour les écrivains de l'Allemagne, n'est plus aujourd'hui qu'un moyen; le but, c'est, pour ainsi dire, la prise de possession de la réalité. Juger les hommes, aiguiser le sens pratique, prêcher l'amour de l'action par le spectacle de l'action, voilà ce que veut M. Mommsen. C'est toujours le même instinct qui, dans le domaine philosophique, rejette les spéculations inutiles et ramène les rêveurs à l'étude de la vie.

Dans un autre livre qui obtient un grand succès en Allemagne, on retrouve, comme chez M. Mommsen, cette psychologie vivante que recherche la jeune école historique. C'est aussi une œuvre consacrée à l'antiquité, une œuvre qui a exigé d'immenses lectures, d'effrayans labeurs, et où l'esprit nouveau est d'autant plus visible. Il y a quelques années, M. Max Duncker, alors une des lumières de l'université de Halle, aujourd'hui professeur à Tubingue, entreprit de résumer tous les travaux accomplis depuis plus d'un demi-siècle par les orientalistes, et de donner l'histoire du vieil Orient. Nous l'avons, cette histoire, et si l'on peut dire que sans Franz Bopp et Eugène Burnouf, sans Lepsius et Champollion, sans Boeckh, Movers, Gerhard, Rawlinson et bien d'autres, elle n'aurait pu exister, il convient aussi d'ajouter que sans M. Max Duncker on l'attendrait encore. A côté de ces pionniers infatigables qui vont déterrer, au prix de tant d'efforts, quelques débris des civilisations disparues, il n'est pas inutile qu'il y ait un architecte pour coordonner ces matériaux et ouvrir aux laïques le sanctuaire de la science. C'est ce qu'a fait M. Duncker, et l'occasion de l'en féliciter s'est déjà offerte (1). Depuis lors, l'architecte a poursuivi sa tâche. Ce n'est

(1) Voyez, dans la livraison du 1er août 1856, *l'Allemagne littéraire*.

pas seulement une histoire de l'Orient qu'il nous a promise, mais l'histoire de l'antiquité tout entière; l'hellénisme n'est-il pas mêlé de mille manières à la vieille Asie, et le monde romain au monde hellénique? On aime à retrouver ces trois tableaux réunis dans le même cadre. Aux deux volumes sur l'antiquité orientale M. Duncker vient d'en ajouter deux sur la Grèce (1). Le récent succès de l'*History of Greece* de M. George Grote rendait l'entreprise périlleuse. Il était difficile aussi de surpasser en bien des endroits la narration si savante de M. Connop Thirlwall. Ces grands travaux de l'érudition anglaise sont populaires en Allemagne, et la comparaison devait se faire naturellement. M. Max Duncker s'est mis à l'œuvre avec la confiance d'un homme qui a son plan et ses idées à lui. Son *Histoire des Grecs* est bien moins développée que les ouvrages de Thirlwall et de Grote; elle est cependant pleine de richesses, et de richesses inattendues. Ce n'est pas seulement par la disposition des matériaux qu'il a su renouveler son sujet, c'est par un sentiment très-vif de l'originalité hellénique. On reconnaît l'homme qui vient de traverser l'Orient, et qui, tout ébloui de la confusion grandiose du vieux monde, sent plus vivement le charme de l'art et le prix de la liberté. Il avait bien parlé des poèmes hindous, de la vie et des doctrines de Bouddha; il parle mieux encore de l'Iliade et de l'Odyssée. Les meilleures pages de M. Duncker sont celles où il peint l'unité du monde grec se formant peu à peu de tant d'élémens épars. Son exposé de la législation de Solon est digne de la grandeur du sujet. C'est plaisir de voir ces vieilles figures classiques, dont l'originalité est si souvent perdue pour nous, reprendre leur aspect véritable. Débarrassées de la poussière de l'école, elles revivent tout à coup, pleines de jeunesse et de force. M. Duncker nous montre Solon au milieu des aristocrates, des paysans de l'Attique, et comment ne pas s'intéresser à l'œuvre du législateur sans lequel la Grèce aurait péri? « Solon, dit M. Duncker, a réussi, par sa constitution, à sauver la paysannerie de l'Attique, et ce service a survécu à toutes les transformations de son œuvre. En sauvant l'ordre des paysans, il n'a pas sauvé seulement Athènes, mais l'indépendance de la Grèce. Sans les paysans libres de l'Attique, on n'eût jamais gagné les batailles de Marathon et de Salamine; on ne les eût même pas livrées. C'est lui qui a donné une base légale à la démocratie hellénique, c'est lui qui a préparé le développement de la liberté civile, qui a organisé le gouvernement des citoyens par eux-mêmes chez un peuple peu considérable, il est vrai, mais le premier dans l'histoire... » Ces grandes journées, Marathon, Salamine, couronnement de la liberté et consécration du

(1) *Geschichte des Alterthums*, von Max Duncker, Berlin 1856-1857.

législateur, l'historien les raconte avec une précision toute moderne. On assiste aux péripéties de la bataille; on voit ces paysans, sauvés par Solon, sauver la Grèce et le monde. Le récit du combat des Thermopyles est une des plus belles pages du livre. Aux déclamations convenues l'auteur substitue des détails d'une précision émouvante. La peinture, rendue plus familière, en devient aussi plus grande. Ces deux volumes de M. Duncker continuent dignement son riche tableau du monde oriental. Moins hardi que M. Mommsen, il lui a emprunté cependant l'art de démêler avec finesse et de nous rendre présentes les luttes politiques, les vicissitudes des partis, la signification cachée des événemens. S'il n'a pas, comme lui, cette libre façon de juger les hommes et ces rapprochemens inattendus qui sont des traits de lumière, s'il est plus grave, plus méthodique, il a pourtant au plus haut degré le sentiment de la vie.

N'est-ce pas un heureux signe que ce sentiment si vif de la réalité qui pénètre dans des domaines réservés jusque-là aux constructeurs de systèmes (1)? Il y a quelques années à peine, l'Allemagne ne possédait ni une histoire de la Grèce, ni une histoire de Rome. Mémoires, dissertations, recherches partielles, fouilles gigantesques, voilà ce que présentait la littérature historique des Allemands : il suffit de rappeler Niebuhr ou bien Drumann. Aujourd'hui M. Théodore Mommsen écrit son *Histoire romaine;* M. Ernest Curtius, l'héritier des Ottried Müller et des Hermann, compose une *Histoire grecque* (2). Tandis que M. Duncker achève l'*Histoire des Grecs* dans son vaste tableau de l'antiquité, M. Curtius aborde le même sujet dans une collection toute populaire, et les deux ouvrages, différens par le plan, semblables par l'esprit qui les anime, obtiennent le même succès. Louer l'érudition de M. Curtius est un soin superflu; j'aime mieux signaler ce qui fait le charme original de son récit. M. Curtius a longtemps habité la Grèce; il a publié dernièrement une belle description du Péloponèse : les souvenirs du

(1) On ne doit pas oublier que l'heureuse initiative d'un éditeur de Berlin a facilité ce mouvement nouveau de l'histoire, impatiente de sortir du sanctuaire des écoles pour offrir ses enseignemens à la nation entière. Les livres populaires étaient trop souvent jusqu'à ce jour des compilations sans valeur; l'éditeur berlinois dont nous parlons, M. Weidmann, s'est proposé de former une bibliothèque historique, et il a pris pour collaborateurs les maîtres de l'érudition. Il s'agissait de publier des livres que tous les honnêtes gens pussent lire, qui fussent même accessibles au peuple, des livres à bon marché qui donnassent le dernier mot de la science sous une forme claire, rapide, sans le moindre appareil de citations et de notes; il s'adressa précisément aux hommes qui avaient le plus de notes à étaler. Encore un symptôme de l'esprit du temps : le succès de cette publication confirme ce que nous avons dit des dispositions présentes de l'Allemagne.

(2) *Griechische Geschichte*, von Ernst Curtius; 1 vol., Berlin 1857.

voyageur, sans être directement exprimés, composent en quelque sorte une atmosphère poétique où se déploie la narration de l'historien. Quand il nous conduit chez les Doriens et les Ioniens, dans l'Argolide et dans l'Attique, à travers les îles de l'Archipel et les colonies de l'Asie-Mineure, on voit bien qu'il connaît ces contrées autrement que par les livres. L'étude précise des lieux a gravé dans son esprit le caractère précis des hommes et des choses. Il distingue maintes nuances que confondrait une érudition de cabinet. Il y a çà et là des chapitres qui ont tout l'attrait de l'imprévu. La lutte des rois et de l'aristocratie dans toutes ces villes qu'il connaît si bien est exposée avec une singulière netteté. Même après M. Duncker, M. Curtius a réussi à dire sur Solon des choses intéressantes et neuves. Solon avait accompli une œuvre de conciliation, il avait fondé un état où l'aristocratie n'opprimait plus le peuple; pour reprendre le pouvoir, l'aristocrate rusé va se faire démagogue. Cette histoire de la démagogie aristocratique, représentée par Pisistrate et ses fils, est expliquée avec beaucoup d'art et de finesse. M. Curtius a profité, comme MM. Mommsen et Duncker, des progrès accomplis depuis un demi-siècle dans la connaissance du vieil Orient; son tableau des villes grecques d'Ionie et de leurs rapports avec la race iranienne a tout l'attrait d'une invention originale. Que l'on rapproche, par exemple, l'histoire du tyran Polycrate au troisième livre d'Hérodote des pages que lui a consacrées M. Curtius : on verra comment l'érudition moderne, entre les mains d'un écrivain habile, peut rajeunir et compléter ces vieilles chroniques. Ce chef de corsaires devenu le maître de l'Archipel, les immenses travaux qu'il accomplit dans son île de Samos, son château-fort dont on voit encore les restes, sa garde de soldats scythes, ces poètes grecs (Anacréon entre autres) qui chantaient leurs chansons voluptueuses à la table du roi des pirates, ces richesses, ces objets d'art volés de tous côtés et rassemblés dans ses palais, cette vie plus orientale qu'hellénique, tout cela est peint avec une nouveauté de couleurs qui fait honneur à l'artiste autant qu'à l'érudit. A la vue de ce personnage étrange et si peu classique, on se rappelle certaines figures de lord Byron. Suivez l'auteur à Naxos, à Paros, sur chaque point des Cyclades : vous y trouverez des condottieri sans foi, toujours prêts à trahir la Grèce et à se vendre aux satrapes. Ce n'est pas d'ailleurs une vaine curiosité d'archéologue qui a conduit ici les recherches de l'historien; on comprend mieux par ces détails l'importance des guerres médiques et le service qu'elles ont rendu à la Grèce, en l'obligeant à s'unir, à ramasser toutes ses forces, à concevoir enfin la claire et complète conscience de son génie. Enveloppée au sud par l'Égypte, à l'est par les nations iraniennes, la race

hellénique allait s'effaçant peu à peu sous l'action de l'esprit oriental; c'est l'invasion de Darius qui a créé la Grèce.

M. Ernest Curtius n'a encore publié que le premier volume de son *Histoire grecque*, et déjà le succès est assuré. Certes ces œuvres jeunes et brillantes ne rejetteront pas dans l'ombre les monumens presque titaniques des générations précédentes : MM. Mommsen, Duncker, Curtius, ne feront pas oublier les Niebuhr, les Grimm et les Lachmann; on peut affirmer cependant que le succès de cette nouvelle école atteste une heureuse transformation du goût public. Non, les travaux de la grande érudition, de l'érudition aventureuse et conquérante, ne disparaîtront pas dans un pays comme l'Allemagne. Il y a encore des hommes qui consacrent leur vie à de vaillantes entreprises et qui passionnent les esprits par la témérité de leurs systèmes. M. Édouard-Maximilien Roeth, qui vient de mourir, le 7 juillet 1858, dans la force de l'âge et du talent, avait prétendu retrouver en Égypte et en Assyrie les premiers élémens de la culture hellénique; ces rapports de la Grèce primitive et du vieil Orient, si souvent et si vaguement indiqués, il avait voulu en faire l'histoire, et après des travaux gigantesques, il est mort à la peine. M. Roeth est un des derniers représentans de cette grande race d'érudits que je rappelais tout à l'heure; mais il a beau appartenir à un autre âge, il agite encore la science de son temps, il met en émoi l'école d'Ottfried Müller, l'école des hellénistes *autochthones*, qui ne veulent pas que la Grèce doive rien à l'Orient; il a des adversaires acharnés et de fidèles défenseurs; il provoque en un mot des polémiques où l'esprit de la critique nouvelle saura bien se faire place. Pour populariser les idées de M. Roeth, il faudra des savans armés d'une plume alerte, et déjà voici un disciple, M. Julius Braun, qui continue les recherches de son maître avec une rare netteté d'intelligence. Le devoir de M. Julius Braun est d'éclaircir, de démontrer les découvertes de M. Roeth, comme M. Mommsen a profité de Niebuhr et de Drumann, comme MM. Max Duncker et Ernest Curtius ont vivifié les travaux des grands hellénistes, depuis Heyne jusqu'à Ottfried Müller.

Si l'histoire ancienne a la première place dans le mouvement d'études de ces dernières années, l'histoire moderne, on le pense bien, n'a pas été négligée par des hommes avides de vérités pratiques. Parmi les écrivains qui ont le mieux réussi à rendre l'histoire vivante, il est impossible d'oublier M. Strauss, et la chose vaut la peine d'être remarquée, si l'on se rappelle la méthode et l'esprit de ses premiers travaux. A ne considérer qu'au point de vue littéraire le livre intitulé la *Vie de Jésus*, la principale faute de l'auteur est d'avoir soumis les événemens à des formules préconçues,

d'avoir substitué par conséquent aux apparitions réelles de l'histoire les abstractions de son esprit. Une fois que M. Strauss eut regardé comme finie son œuvre de théologien, laissant là pour toujours les discussions de l'exégèse, il se mit à étudier la psychologie vivante, c'est-à-dire l'histoire, et l'histoire la plus précise, la plus féconde en leçons positives, l'histoire d'un petit nombre d'hommes qui avaient avec lui des affinités diverses, et qu'il était en mesure de bien connaître. Tous ceux qu'il a choisis sont ses compatriotes; ce sont des enfans de la Souabe et de la Franconie, des fils de cette contrée généreuse d'où sont sortis tant de poètes et de philosophes. Il y a une vingtaine d'années, M. Strauss, fatigué du bruit et des controverses, allait visiter Justin Kerner, le poète visionnaire des vallées du Neckar, et il racontait avec charme ce poétique pèlerinage; depuis qu'il a renoncé à la théologie, il a fait aussi maints pèlerinages de ce genre auprès de ses compatriotes des siècles passés. Schubart l'attira d'abord, Schubart, le musicien-poète du XVIII[e] siècle, nature fougueuse qui chercha vainement l'équilibre de ses facultés. Ce fut ensuite un philologue de la seconde moitié du XVI[e] siècle, Nicodemus Frischlin, espèce de Luther grammairien, âme ardente, à l'étroit dans sa destinée, soumis à de mesquines persécutions, toujours luttant, quelquefois battu, entraîné dans le désordre par la tyrannie, et frappé d'une mort tragique au moment où il s'échappait de sa prison. M. Strauss aimait à peindre des natures puissantes étouffées par leur époque; Schubart est devenu à peu près fou dans son cachot, Frischlin y a trouvé la mort: un autre personnage, un contemporain, dont M. Strauss a raconté les angoisses morales avec une poignante exactitude, le théologien souabe Christian Maercklin, n'était-il pas aussi dans une sorte de prison morale, quand il exerçait un ministère auquel il n'avait plus foi? Aujourd'hui M. Strauss ne peint plus les souffrances des esprits captifs, mais la joie de l'homme qui brise ses fers. Ulric de Hutten, encore un Souabe-Franconien, comme Schiller et Uhland, comme Hegel et Schelling, est le héros de M. Strauss (1). Il y aura lieu d'indiquer un jour le développement d'idées que révèlent ces études de M. Strauss, si calmes et si désintéressées en apparence : ce travail secret, trop peu remarqué à mon avis, et dont l'auteur n'a peut-être pas encore atteint la conclusion, mérite une étude particulière; aujourd'hui c'est de l'historien seul que je m'occupe, afin de marquer sa place dans le mouvement général de l'esprit germanique. Or le biographe d'Ulric de Hutten est un des représentans les plus brillans de la direction nouvelle que nous avons essayé de caractériser. Ce

(1) *Ulric von Hutten*, von David Friedrich Strauss; 2 vol., Leipzig 1858.

controversiste si abstrait naguère, si hérissé de formules, et à qui manquait par-dessus tout le sentiment de la vie historique, excelle maintenant à reproduire des figures qui se meuvent librement sous nos yeux. Ce n'est pas que ce livre, irréprochable au point de vue de l'érudition et de l'art, doive agréer sans réserve à une critique impartiale. M. Strauss dit spirituellement dans sa préface : « Je souhaite à cet écrit beaucoup de lecteurs, non-seulement des lecteurs favorables et qu'il puisse satisfaire, mais des lecteurs à qui il déplaise; que serait un livre sur Ulric de Hutten dont tout le monde serait content? Puisse mon œuvre irriter au fond du cœur tous ceux qu'irriterait mon héros s'il vivait aujourd'hui! » Ce n'est pas à moi de prendre la parole pour les hommes que brave si résolûment M. Strauss: Ulric de Hutten a été l'adversaire de tous les despotismes, et, quelques erreurs qu'il ait pu commettre, j'admire son courage et sa franchise; mais ces erreurs cependant, ne faut-il pas les signaler? Une histoire de ce fougueux personnage doit-elle être un perpétuel panégyrique? M. Michelet, dans son volume sur la réforme, a tracé en quelques pages un portrait d'Ulric de Hutten où toutes les nuances sont marquées. A côté des qualités sérieuses, vous voyez les ridicules et les fautes. Le hardi soldat et le pauvre diable, la grande voix de la révolution et l'hôte famélique de l'archevêque de Mayence, l'écrivain batailleur et l'*oiseau plumé*, tous ces traits de la physionomie de Hutten sont indiqués d'une main sûre. Le personnage de M. Strauss est trop constamment un héros sans peur et sans reproche. Une fois le ton admis, l'œuvre du biographe allemand est pleine des plus curieux détails. L'Allemagne n'avait encore ni une biographie complète d'Ulric de Hutten, ni une édition exacte de ses œuvres; M. Édouard Bocking, qui prépare depuis longues années cette édition définitive, a généreusement livré à son confrère le résultat de ses recherches. Désormais on ne pourra plus parler d'Ulric de Hutten sans tenir grand compte de l'œuvre de M. Strauss. On remarquera surtout l'appréciation littéraire du héros; ces pamphlets de Hutten, si souvent inintelligibles, sont confrontés avec les événemens, éclairés d'une vive lumière. On peut dire qu'il y a deux hommes chez M. Strauss, un théologien et un artiste; le théologien est trop passionné pour être à l'abri des erreurs, l'artiste a pris rang parmi les maîtres.

Il y aurait à citer encore d'autres ouvrages où l'on remarque ce goût de la réalité historique, cette union de la science et de l'art, si visibles dans les travaux de ces derniers temps. M. le major Beitzke, qui a écrit récemment avec une verve toute militaire, et aux applaudissemens de son pays, une histoire des guerres de 1813, vient d'obtenir le même succès en racontant la campagne de Russie.

M. Bidermann a donné sur *l'Allemagne au dix-huitième siècle* des études justement remarquées. M. Gervinus continue sa libérale histoire des états européens depuis les traités de 1815. M. Eugène Arneth a trouvé dans les archives impériales de Vienne des documens inédits qui lui ont permis de tracer la première biographie complète du prince Eugène, c'est-à-dire une des pages les plus émouvantes de l'histoire de l'Europe au XVII[e] siècle. Je m'arrête, car je n'ai point à énumérer ici toutes les œuvres diversement intéressantes qui ont témoigné de l'activité des nouvelles écoles philosophiques et historiques en Allemagne : c'est la direction même de ces écoles que j'ai voulu montrer, et que j'essaierai de préciser en terminant.

Préoccupée davantage de l'étude des faits, la philosophie, on l'a vu, devient plus historique, plus vivante; l'histoire, plus philosophique à son tour, abandonne l'érudition pédantesque pour la peinture de l'homme, et devient une psychologie en action. Ce sont là d'excellens efforts qu'il faut encourager. La philosophie a besoin de se plier aux observations précises avant de reprendre son essor vers ces régions où la témérité de la pensée germanique l'expose à tant de périls; l'histoire obéit à un sentiment vrai de sa mission quand elle distribue à la foule les fruits de son labeur. Le temps n'est plus où la philosophie et l'histoire pouvaient ne travailler que pour les écoles. La démocratie gagne du terrain; élevons-la, empêchons qu'elle ne se livre à des tendances serviles. C'est ce désir qui semble animer l'Allemagne savante quand elle fait subir à son propre esprit cette espèce de révolution. Heureux les peuples qui, ne possédant pas encore dans l'ordre des faits le *self-government*, c'est-à-dire le vrai signe de la virilité et la seule gloire qui compte, savent cependant se gouverner eux-mêmes dans l'ordre de la pensée ! Ils ne remplissent pas le monde de démonstrations bruyantes; leur œuvre est plus solide : ils assurent, par la transformation volontaire de leur génie, l'inévitable transformation de leurs destinées.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

ROMAN DE MŒURS

EN ANGLETERRE

I. *Barchester Towers*, by Anthony Trollope; 3 vol. in-8°, London 1857, Longman and Brown. — II. *Doctor Thorne*, 3 vol. in-8°, London 1858, Chapman and Hall.

Un de mes amis me racontait que, pendant son séjour à Londres, il logeait avec un vieux major anglais qui avait longtemps vécu sur le continent. Le major était gai, vif, familier; il avait laissé sur le continent une partie de son enveloppe anglaise, et, comme il évitait avec soin dans la conversation de sortir du terrain des idées générales, on pouvait croire en l'écoutant qu'on avait affaire, non à un Anglais, mais à un compatriote. Le dimanche, lorsque tout le monde se rendait à l'office divin, le major seul restait au logis. « J'ai trop vécu sur le continent, je me suis gâté parmi vous, » répondit-il à notre ami, lorsque ce dernier lui fit remarquer en souriant qu'il s'était soustrait à l'observance du dimanche anglais. Enhardi par cette réponse, son interlocuteur, sans doute pour l'encourager dans ces bons sentimens, crut innocent de faire quelques plaisanteries sur l'hypocrisie religieuse, et en particulier sur l'église anglicane, pour laquelle il avait alors une haine intellectuelle tout à fait décidée. Un silence glacial accueillit ces téméraires plaisanteries : notre ami comprit que jusqu'alors il n'avait eu affaire qu'à un homme factice, à un cosmopolite, et qu'il venait de rencontrer à l'improviste l'homme véritable, l'Anglais. Dûment interprété, ce

silence avait à peu près le sens que voici : « Il est possible qu'il y ait parmi nous beaucoup d'hypocrisie religieuse, mais ce n'est pas à moi de l'avouer. Il me plaît de me soustraire aux exigences de cette hypocrisie, mais je n'ai aucun droit de condamner ceux qui s'y soumettent. Beaucoup sont de grands pharisiens peut-être; cependant, et malgré tout, ce sont mes compatriotes. Quant à l'église anglicane, je n'ai aucune envie de rechercher si ses doctrines sont ou non capables de soutenir les assauts de la logique; je me contente, pour des motifs qui me sont personnels et qui ne regardent que moi, de ne pas fréquenter ses temples. Ce qui est certain, c'est qu'elle fait partie de la constitution nationale; que ses dogmes soient ce qu'ils voudront, elle est l'église de la nation. Vous avez incontestablement le droit de l'attaquer, puisque vous n'êtes ni Anglais, ni anglican; mais moi, qui fais partie de la nation anglaise, j'ai le devoir de me taire. Je puis cesser d'être croyant, mais je ne peux cesser d'être Anglais. »

Certes cette anecdote n'a rien de bien surprenant, et il est probable qu'il est arrivé quelque aventure semblable à tout Français voyageant en Angleterre; mais elle est singulièrement caractéristique de la manière de sentir et de penser du peuple anglais. Le peuple anglais est celui qui consent le moins à se calomnier, ou seulement à médire de lui-même. Si rien n'égale à l'occasion l'arrogance de ses dédains pour l'étranger, rien n'égale en revanche la discrétion de ses antipathies domestiques. Placez un Français hors de son pays, il calomniera sans se faire prier et ses institutions et son gouvernement, si ces institutions et ce gouvernement sont contraires à ses idées personnelles. Les opinions personnelles d'un Français passent avant toute autre considération, et deux Français divisés d'opinions peuvent aisément devenir des ennemis irréconciliables. Le Français est tout amour pour ses opinions, il n'a que haine et mépris pour les opinions contraires aux siennes. Tout au contraire les préjugés de ses compatriotes sont presque aussi chers à un Anglais que ses propres opinions. Les divers membres d'une nombreuse famille ont nécessairement des caractères fort dissemblables; la vieille grand'mère est très routinière, et répète à satiété les mêmes histoires connues, les mêmes proverbes surannés; la tante, restée vieille fille, est remplie de manies très inoffensives pour tout le monde, excepté pour ceux qui sont forcés de vivre avec elle; le fils aîné, téméraire et entreprenant, est gêné dans son audace par un père timide et prudent. Tous à l'occasion plaisantent les uns des autres, rient de leurs manies, se querellent même, et cependant, malgré ces inévitables dissemblances, tous se supportent et vivent en bonne intelligence : ils jugent avec indulgence leurs

défauts, se pardonnent leurs écarts, et ont une certaine tendresse même pour leurs folies. Des vices d'esprit ou de caractère qui sembleraient haïssables à un étranger indifférent deviennent tolérables et excusables lorsqu'ils sont expliqués et jugés par une âme sympathique. Cette famille est la fidèle image de la nation anglaise. Depuis longtemps rassurés les uns contre les autres par la pratique des institutions libres, les Anglais forment comme une grande famille, dont les membres ont des intérêts distincts, mais ne sont séparés par aucun dissentiment profond. Unis par des principes communs et acceptés par tous, ils le sont encore, le sentiment de la race aidant, par les liens du sang. Les différentes classes de la société partagent les mêmes vertus et les mêmes vices; elles ne sont séparées que par des nuances, importantes sans doute, mais qui ne suffisent pas à établir une différence tranchée. Une cordialité singulière, et qui ne se rencontre dans aucun autre pays, relie entre elles ces diverses classes; les plaisirs préférés du peuple sont ceux de l'aristocratie, et nul ne s'entend mieux, ainsi qu'en témoignent les discours prononcés sur les *hustings*, à parler le langage populaire qu'un membre de l'aristocratie anglaise. Toutes ces circonstances font de l'Angleterre une vaste franc-maçonnerie, une franc-maçonnerie à ciel ouvert et à la face des nations.

Voilà ce qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on parle de l'Angleterre contemporaine, ou bien l'on risque de prendre des faits qui n'ont qu'une importance relative pour des événemens gros de catastrophes, et des nuages passagers pour des orages prochains. C'est, je le crains beaucoup, notre défaut dans les jugemens que nous portons souvent sur l'Angleterre. Les Anglais ont la voix rude et violente; ils aiment à faire abus de locutions énergiques et triviales, qui, traduites dans notre langue polie, nous semblent parfois l'expression de la haine et de la colère. Laissez dire! ce sont querelles de famille dans un ménage populaire, tempêtes domestiques. « Je ne sais si l'état est en danger, disait à propos d'une de ces fréquentes querelles de famille un des hommes les plus illustres de l'Angleterre; tout ce que je sais, c'est que je vois l'état régulièrement en danger tous les dix ou quinze ans, et quant à l'église, depuis que j'existe, je ne l'ai jamais vue hors de danger. » Il est donc à craindre que ceux qui prophétisent à tue-tête la décadence de l'Angleterre ne prennent leurs désirs pour des réalités, et des querelles de ménage pour des cas de divorce imminent. Dans les états comme dans les ménages, il n'y a divorce irrémédiable que lorsqu'il y a mésestime mutuelle et radicale incompatibilité d'habitudes. Tout ceci ne veut pas dire cependant qu'il n'y ait rien de changé en Angleterre, et qu'il ne s'y prépare pas de nouvelles mé-

tamorphoses; les nouvelles générations, à mesure qu'elles se succèdent, changent la disposition du vieil édifice, et mettent au grenier une partie du vieil ameublement. Des hôtes nouveaux se sont introduits qui ont apporté avec eux des habitudes inconnues aux hôtes anciens; mais ces nouveau-venus n'ont pas cherché à expulser du logis national leurs prédécesseurs : or il n'y a réellement révolution et danger dans les états que lorsque les nouveau-venus cherchent à expulser du logis commun les anciens propriétaires.

Je faisais toutes ces réflexions en lisant les vifs et amusans récits de M. Anthony Trollope. Ses romans sont écrits dans un esprit très radical, et cependant il est presque touchant de voir avec quelle affectueuse réserve il parle des gens qu'il semble le moins aimer. Il se sent enclin à excuser chacun des défauts qu'il veut blâmer, et il arrive à pardonner par toute sorte de raisons ingénieuses les fautes qu'il condamne intérieurement. Ses personnages nous sont si bien expliqués et par un esprit si sympathique, nous sentons si bien que la fatalité de leur situation ou les vices de leur éducation sont pour moitié dans leurs erreurs et dans leurs préjugés, que nous sommes portés à tout comprendre et à ne nous étonner de rien. Nous comprenons que ce gentilhomme se mésallie, et descende pour se mésallier jusqu'à une quasi-lâcheté. N'a-t-il pas son nom à perpétuer, son influence à maintenir? Cet artisan parvenu, aujourd'hui baronet, a transporté dans sa nouvelle condition ses anciennes habitudes, et continue à s'enivrer comme au temps où il maniait la pioche et le marteau. Il vaudrait mieux sans doute pour ce baronet qu'il ne fût pas moitié brute et moitié homme; mais quoi! les vices brutaux ne sont-ils pas généralement le fléau des natures énergiques? Ce *clergyman* directeur d'un hôpital détourne à son profit l'argent des pauvres, mais il le fait si innocemment! Ses pauvres ne sont-ils pas bien nourris, bien logés, soignés avec une sollicitude toute maternelle? Cet archidiacre est ambitieux et mondain, mais ses manières sont parfaites après tout, et quoiqu'il ait au plus haut degré l'âpreté cléricale, il est exempt de ces basses hypocrisies qui trop souvent caractérisent ses confrères. Infinis sont les ménagemens du romancier à l'endroit des personnages qu'il met en scène, même de ceux qu'il aime le moins; il n'est pas un de leurs travers qu'il ne puisse expliquer, pas une de leurs fautes pour laquelle il ne puisse trouver une excuse ingénieuse. Il parle de ses personnages comme on parlerait de ses proches et de ses parens à un ami intime, avec une liberté pleine de réserve. Un scepticisme souriant et une bienveillance sournoise sont l'âme de ces récits et inspirent les jugemens de l'auteur sur la société anglaise. Si ses opinions sont radicales, elles sont sans amertume. Son indulgence est tiède et sans charité, mais

ses railleries sont exemptes de haine. Il entre sans répugnance dans les officines où se prépare la cuisine sociale, politique et religieuse, et en observe curieusement jusqu'aux détails les plus bas; mais cette curiosité ne lui inspire pas de dégoût pour le festin qu'il a vu préparer, et son avis, si on le pressait un peu, serait probablement celui-ci : c'est que la cuisine pourrait parfois être faite un peu plus proprement, mais qu'après tout elle est passable, et que certains plats sont encore excellens, sainement préparés, sans mélange de drogues étrangères et d'épices trompeuses.

Cette bienveillance railleuse a sans doute ses avantages, et en tout cas elle est le fruit de cette franc-maçonnerie instinctive qui porte les Anglais à se traiter mutuellement avec déférence et respect, même lorsqu'ils se querellent et qu'ils combattent dans des rangs opposés; elle a aussi ses défauts, que nous devons indiquer à M. Trollope : elle est contraire aux exigences de l'art. L'art vit de contrastes et de partis pris; il veut des caractères tranchés, sur lesquels le spectateur ou le lecteur puisse porter un jugement sans hésitation. L'auteur doit avoir pour ses personnages non cette amitié banale et cette sympathie presque indifférente que nous portons dans les relations de la vie ordinaire, mais l'amour et la haine que nous portons dans nos affections exceptionnelles. Il ne créera des personnages réellement grands et dignes de rester dans la mémoire du lecteur que s'il est capable de les haïr ou de les aimer de toute son âme. L'artiste ou le poète crée aux mêmes conditions qu'un amoureux aime ou qu'une âme violente hait. Lorsque nous aimons, nous ne tenons compte que des bonnes qualités de l'être aimé; lorsque nous haïssons, nous ne tenons compte que des mauvaises qualités de l'être haï, et cet aveuglement volontaire que nous nommons passion prête à l'être aimé ou haï une grandeur qui lui manque en réalité. Et cependant cet objet de notre amour et de notre haine n'est pas si angélique ni si monstrueux qu'il nous le paraît; si nous étions plus tièdes, nous serions plus justes, et nous avouerions que nous sommes la dupe d'une illusion. Le scepticisme, qui ne se pique pas de passion, est certainement le meilleur juge de la nature humaine; il sait que ce qui nous apparaît comme une vertu est souvent une forme supérieure d'un véritable vice, et que plus d'un vice n'est qu'une forme inférieure d'une vertu. M. Trollope pourrait donc répondre qu'il a voulu rester fidèle à la réalité, et que la réalité bien observée n'inspire ni ces haines implacables, ni ces ardentes amours : sans doute, mais tant pis pour la réalité. En même temps qu'elle amoindrit notre opinion sur la nature humaine, elle affaiblit nos affections. En restant fidèle à la réalité, on ne peut jamais aimer sans tempérer son amour d'un sourire ironique; on ne peut admirer

sans suspendre son admiration par une réflexion critique; on ne peut haïr sans faire ses réserves. Comme tous les sentimens sont nécessairement tièdes, les personnages perdent en attrait et en sympathie ce qu'ils gagnent en vérité. C'est un peu ce qui arrive à M. Trollope : il affaiblit notre sympathie ou notre antipathie pour ses personnages à force de vouloir être impartial et de nous montrer tous les ressorts qui les font mouvoir, toutes les circonstances qui ont déterminé leur conduite. Il en résulte qu'après avoir terminé la lecture de ses romans, le lecteur hésite à prononcer un jugement. On ne sait trop que penser de ces personnages, et on aurait envie de garder à leur égard une réserve prudente. L'impression que laisse cette lecture est une impression de scepticisme : on ne se sent ni attristé ni réjoui, mais en humeur de gaieté mondaine et bienveillante, de gaieté sans chaleur; on donnerait volontiers à tout venant des poignées de main indifférentes, et l'on se dit qu'il n'est pas d'homme, si méprisable qu'il soit, qui ne puisse après tout vous faire passer agréablement une heure ou deux.

Tel est le côté réellement défectueux des romans de M. Trollope; mais, cette critique une fois prononcée, on doit reconnaître que l'auteur a très habilement atteint le but qu'il s'était proposé. Ces romans sont une peinture de la vie provinciale en Angleterre, des mœurs de la société officielle, aristocratique, cléricale, dans les comtés. La vie populaire, ce qui compose le fond solide, fixe, permanent des mœurs anglaises, n'y figure à aucun titre. M. Trollope s'est borné à décrire les mœurs superficielles, essentiellement transitoires, mobiles et changeantes de la société élevée, en un mot la vie mondaine dans un comté d'Angleterre à l'heure précise où nous le lisons. Il ne peint aucun caractère supérieur aux vicissitudes de temps et de lieu; ce sont au contraire ces vicissitudes de temps et de lieu qui forment l'objet même de ses livres. La partie secondaire des œuvres d'imagination devient chez lui la partie importante et essentielle. Il ne s'agit pas de savoir si le jeune *squire* épousera la fiancée de son choix malgré la volonté de ses parens, et même il nous importe assez peu qu'il l'épouse; mais ce qui nous intéresse, c'est d'apprendre les motifs qui s'opposent à ce mariage, et d'observer les intrigues que l'on met en jeu pour le prévenir. Intrigues, manœuvres, jeu des influences, chassé-croisé des intérêts, modes passagères, cabales, coteries, médisances, voilà la substance de ces livres qui plaisent comme une semaine passée dans une petite ville de province. Au bout de votre voyage d'une semaine, vous avez sur les mœurs locales qui se déroulent sous vos yeux toute l'instruction désirable, vous avez vu beaucoup de petitesses, de vilenies, d'intrigues, observé quelques personnes intéressantes, et écouté complai-

samment beaucoup de médisances. Vous savez l'histoire de tous les mariages, l'origine de tous les procès, le chiffre approximatif de toutes les fortunes. Seulement il faudra renouveler de temps à autre connaissance avec la localité; sinon, votre science sera bientôt hors d'usage. Avant peu, de nouveaux intérêts donneront naissance à de nouvelles intrigues; ces modes de langage, ces nuances de mœurs seront devenues surannées. Ainsi des mœurs et des manières que nous présentent les livres de M. Trollope : ce sont des miroirs où se reflètent avec une précision minutieuse des scènes qui appartiennent à l'heure présente, des singularités qui n'auraient pas été possibles il y a dix ans, qui demain n'exciteront peut-être plus aucune surprise. Ces romans portent bien le caractère des mœurs qu'ils veulent dépeindre; l'auteur leur a imprimé avec beaucoup d'art le cachet de la vie provinciale. Ils en ont la loquacité intempérante, l'ardeur médisante, l'âpreté futile. Il semble qu'on se promène dans les rues d'une petite ville avec un ami bien informé, qui vous raconte l'histoire de chaque famille en vous montrant du doigt chaque maison. — Voici la demeure du ministre de la paroisse; il est allié à la famille du *squire*. Longtemps il a été contraire au mariage des *clergymen;* mais miss Beatrice a complétement bouleversé ses opinions. C'est un intime ami du docteur Thorne, le médecin de la famille Gresham. La jolie nièce du docteur ne va plus au château depuis qu'il a été connu que le jeune *squire* avait pour elle un tendre sentiment. Pauvre Frank! les affaires de son père sont en bien mauvais état, et s'il veut soutenir l'éclat de la famille, il faudra qu'il épouse une riche dot. Sa tante, lady de Courcy, avait voulu lui faire épouser une certaine miss Dunstable,... vous savez, la fille de ce Dunstable qui a inventé l'*onguent du Levant*. Cette lady de Courcy est vraiment cynique : dire qu'elle a pu proposer à son neveu, qui avait vingt et un ans à peine, une femme qui avait dépassé la trentaine! Mais ces de Courcy sont tous ainsi, les plus orgueilleux, les plus infatués des mortels, les plus humbles et les plus rampans devant l'argent. Leur bassesse cependant ne leur réussit en rien. Vous savez que Moffat, le représentant de Barchester, qu'ils croyaient tenir dans leur nasse, leur a échappé comme un plat drôle qu'il est. Il a préféré les beaux yeux de sa cassette aux beaux yeux de miss Augusta Gresham. L'affaire s'est réglée par une volée de coups de cravache que lui a administrée le jeune Frank. — Et les histoires succèdent aux histoires, si bien qu'avant la fin de la promenade on connaît à fond les annales de tous ceux qui portent un nom dans la ville et les environs.

Faisons plus intime connaissance avec les personnages du Barsetshire, un comté imaginaire où M. Trollope a placé la scène de

ses romans. Nous resterons, s'il vous plaît, dans les hautes régions de la société, parmi les seigneurs et maîtres du pays. Il est inutile de dire qu'à l'heure présente encore, le comté est soumis à l'influence aristocratique; cependant, par suite de nombreuses circonstances, cette influence baisse forcément. Le plus puissant seigneur du pays, le duc d'Omnium, est whig, et par conséquent l'intérêt politique du comté est essentiellement whig. Curieux personnage, ce duc d'Omnium! C'est un whig de la vieille école, un de ces despotiques patriciens dont vous rencontrerez le type accompli sous la restauration des Stuarts et le règne de Guillaume III, un de ces patriciens dont l'idéal de gouvernement, selon la remarque ingénieuse de M. Disraeli, se rapprochait singulièrement du gouvernement vénitien, une république de grands seigneurs avec un doge sous le nom de roi; type curieux, qui commence à disparaître, de libéralisme insolent, d'orgueil factieux et de sécheresse aristocratique! Le whig d'autrefois, dont le duc d'Omnium est un des derniers représentans, formait un contraste frappant avec le vieux tory royaliste, aux opinions despotiques et au cœur populaire. Lord Omnium, on peut le croire, n'est pas un courtisan; il se moque des faveurs de la cour. Le premier ministre, s'il est whig, n'est tout simplement que l'intendant chargé d'administrer ses intérêts politiques; s'il n'est pas whig, c'est un intrus dont on doit se défier, et qu'il faut songer à remplacer au plus vite. La reine est sa dogaresse, et lorsqu'il lui arrive d'aller à la cour, il ne manque jamais de faire comprendre, d'une manière ou d'une autre, que la reine n'est que la reine, et qu'il est le duc d'Omnium. Pourquoi ne traiterait-il pas d'égal à égal? Son revenu est aussi considérable que celui de la reine, sa position est plus indépendante, et si son influence est moins étendue, elle est certainement plus directe. Il a été, dit-on, un grand débauché, telle est au moins la rumeur publique, mais personne n'a jamais rien vu de ses débauches, car le duc est aussi discret qu'orgueilleux; il évite le scandale par fierté, sinon par vertu.

« Il y avait hier soir une nombreuse réunion chez le duc de Bedford, et on a adopté telle ligne de conduite sur l'avis du noble duc, » disaient les journaux anglais à l'époque d'une des dernières crises ministérielles. « Vraiment! répondait quelques jours après un pamphlétaire d'origine irlandaise, et l'on viendra nous parler de la liberté du parlement! Le duc de Bedford a émis un avis! et qui donc se soucie dans le peuple de l'avis du duc de Bedford? qui donc l'a jamais connu? à quelle importante mesure politique a-t-il attaché son nom? Le public connaît un certain membre de la famille des Russell, l'honorable lord John; mais quoi! ce n'est pas lui dont on prend l'avis, c'est le duc de Bedford! » Ah! mon Dieu,

oui, respectable pamphlétaire : telle est la loi même des sociétés libres. De plus habiles, de plus actifs, de plus illustres, peuvent être les défenseurs de la cause que représente le duc de Bedford; mais le duc de Bedford est cette cause elle-même en personne, et lorsqu'il parle, c'est elle qui parle par sa voix. Le duc d'Omnium était donc puissant non par son intelligence et son mérite personnel, mais par sa naissance et par la cause qu'il représentait. L'influence de cet homme, qui n'était ni célèbre, ni intelligent, ni vertueux, faisait mouvoir et agir à son gré des gens qui étaient presque ses égaux par la naissance, et qui étaient ses supérieurs par les dons de la nature. Il avait sous sa domination immédiate lord de Courcy, un whig très moderne celui-là, un whig courtisan, flatteur, un peu servile, qui aimait à briller aux réceptions de la reine, et qui ne se faisait pas prier pour accepter les faveurs d'un premier ministre, un whig venu au monde dans une époque de mœurs administratives. Par la famille de Courcy, le duc d'Omnium tenait dans sa main la famille des Gresham, et par les Gresham tous leurs fermiers et tenanciers. Les Gresham cependant étaient tories de père en fils, mais des revers de fortune les avaient frappés : on s'était vu réduit à projeter une mésalliance avec un parvenu, protégé du duc d'Omnium, dont il avait fallu subir indirectement l'influence politique. Ce tout-puissant seigneur se conduisait envers ses créatures et ses vassaux avec une majesté olympienne, il les traitait avec magnificence et libéralité; mais sa libéralité était glaciale et n'admettait aucune marque de familiarité. Le jeune Frank Gresham, habitué comme tous les tories de bonne race à ne reconnaître aucun supérieur, fut fort scandalisé le jour où, étant invité à un grand dîner chez le duc avec lord de Courcy, toute la noblesse et la meilleure bourgeoisie des environs, il fut reçu à son arrivée non par le duc, mais par l'intendant de ses terres. Le duc était trop grand seigneur pour recevoir lui-même ses convives, et savait trop ce qu'il se devait pour leur adresser la parole. Il assista en personnage muet à ce dîner splendide, dont l'ordonnance était d'ailleurs parfaite. Le jeune Frank partit furieux, mais il eut pour la première fois une idée nette de l'inégalité des conditions. Il apprit quelle différence il y avait entre une famille de *commoners* et une famille de lords d'Angleterre, entre un Gresham de Greshambury et un duc d'Omnium.

Quittons cet éminent et taciturne personnage, trop grand seigneur pour être intéressant, et dont le rôle est d'être muet. Descendons un peu plus bas, là où l'humanité commence à palpiter et où nous pourrons sentir des cœurs qui aiment et qui souffrent. Entrons, par exemple, dans le manoir de Greshambury. Les Gresham étaient une des meilleures familles de *commoners* de l'Angleterre, et de

père en fils ils avaient représenté au parlement depuis des siècles l'intérêt tory. Ils avaient dans le sang toutes les bonnes et excellentes qualités qui ont distingué de tout temps les gentilshommes campagnards anglais, surtout lorsqu'ils étaient de race tory : la fidélité du cœur, la cordialité des manières, la familiarité populaire, l'entêtement des opinions. De bonnes gens, ces *squires* tories, plaisantant fort peu sur leur noblesse, mais sans fierté avec les petits; des gens faits pour s'entendre avec les curés anglicans et le simple peuple des campagnes, comme les orgueilleux oligarques whigs avec les intraitables dissidens et les violens *yeomen* du Yorkshire et du Lancashire! Le présent seigneur de Greshambury avait en lui toutes les bonnes qualités de sa race; mais la fatalité avait voulu que la fortune qui protégeait sa famille suspendît un instant ses faveurs. Les Gresham étaient menacés d'une ruine presque complète. M. Gresham avait fait cependant un brillant mariage, car il avait épousé lady Arabella, sœur du puissant comte de Courcy; mais cette alliance lui avait été plus nuisible qu'utile. Les de Courcy étaient whigs, et de temps immémorial les Gresham avaient représenté au parlement le parti tory. Les commettans de M. Gresham furent donc scandalisés lorsqu'ils le virent, tiède pour la vieille cause, pactiser avec les whigs, et continuer dans la vie politique son alliance matrimoniale. Ce fut en vain qu'il lutta aux élections de 1833 et de 1834; il perdit à cette lutte son temps, sa peine, et, ce qui était plus précieux, son argent. Ces insuccès politiques n'étaient pas précisément compensés par le bonheur domestique, car ils avaient irrité profondément l'orgueilleuse lady Arabella et renversé tous ses plans de vie élégante. Lui faudrait-il donc, au lieu de briller à la cour et dans les grands salons de Londres, partager la vie monotone d'un *squire* campagnard? Les goûts et les dépenses des Gresham avaient été jusqu'alors les goûts et les dépenses des gentilshommes campagnards, les chevaux et les chiens. Lady Arabella introduisit dans le budget du *squire* un nouveau chapitre de dépense : un séjour chaque saison à Londres et le rajeunissement de l'antique mobilier. Enfin, dernière infortune, le ciel étendit sa bénédiction sur ce noble ménage et le rendit fécond, sans doute parce que les races nobles, étant comparables aux terres précieuses, doivent porter les plus riches moissons. Les enfans se succédèrent : plusieurs moururent il est vrai; toutefois, à l'époque où Frank Gresham atteignit sa majorité, la postérité du *squire* était encore fort respectable. Toutes ces circonstances avaient singulièrement entamé la fortune des Gresham, si bien que, le jour où Greshambury célébrait la vingt et unième année du jeune héritier, la propriété du manoir était hypothéquée pour une somme de cent mille livres sterling.

Comment se tirer de là? Bien des soucis, on peut le croire, torturaient le cœur du *squire*. La célébration de la vingt et unième année de Frank n'était pas ce qu'elle aurait dû être, en dépit des feux de joie et des tables dressées pour les fermiers assemblés. La joie manquait à cette fête de famille, et la parcimonie se trahissait dans cette abondance. Les fermiers comprenaient à la manière dont ils étaient traités que les choses étaient bien changées à Greshambury, et qu'elles n'allaient pas comme autrefois, du vivant du vieux *squire*. Le héros de la fête, Frank lui-même, aurait pu s'apercevoir de cette gêne présente, s'il eût eu du temps pour la réflexion au milieu de toutes les bienvenues et de tous les complimens dont il était accablé ce jour-là, car le matin même son père lui avait donné, selon l'usage, son cadeau de majorité,... un simple cheval, au lieu d'un attelage complet. Son cousin, l'honorable John, un membre vaniteux de la vaniteuse famille de Courcy, l'avait presque fait rougir de la modicité de ce cadeau. « Comment vous, vous montrer dans le comté avec un attelage composé d'un poney et d'un cheval non dressé, vous l'héritier de Greshambury! » L'honorable John en parlait bien à son aise. Hélas! la vanité de tous les Courcy mis ensemble, que pouvait-elle pour effacer une hypothèque de cent mille livres sterling? La vanité cependant a ses ressources, car elle s'allie très naturellement à la bassesse, et la bassesse ne faisait pas défaut aux de Courcy. Le chef femelle de la maison, lady de Courcy, ouvrit un conseil de famille. Dans les conditions présentes, il ne restait plus qu'un seul moyen de sauver Greshambury. Frank devait faire un mariage d'argent; tous les efforts de la famille devaient tendre à conclure le plus promptement possible une affaire de ce genre. Il importait peu que Frank continuât ses études à Cambridge et prît ses diplômes : l'important était qu'il fût marié sans retard. La mère ferait bien de surveiller la conduite de son fils et d'éviter toutes les occasions dangereuses où un jeune cœur peut se trouver pris à l'improviste. Il y avait là, dans la salle à côté, une amie des *misses* Gresham, une certaine Marie Thorne, nièce du médecin de la famille, qu'on ferait bien d'éloigner. Les caractères politiques découvrent à première vue leurs ennemis : « Si ma fille avait une telle amie, je l'éloignerais au plus vite, » dit lady de Courcy de Marie Thorne. Ce serait en vain, et le conseil vient trop tard.

Lady de Courcy, avec une précipitation fiévreuse, va mettre à exécution ce plan, qui serait parfait, s'il n'avait pas le petit défaut de donner un démenti à l'orgueil nobiliaire de la bonne dame. Le lendemain des fêtes de Greshambury, elle enlève de force son neveu, l'emprisonne en voiture, et l'amène au château de Courcy. « Frank, l'honneur des Gresham veut que vous fassiez un mariage

d'argent. C'est votre devoir de relever votre maison. — Fort bien! ma tante. — J'ai trouvé un parti fort convenable pour vous. Avez-vous entendu parler de miss Dunstable? — La fille de l'inventeur de l'onguent du Liban? — Oui, sa fortune est immense. Elle vient passer quelques jours à Courcy; je vous présenterai à elle. — Et quel âge a-t-elle? — Je ne sais pas au juste,... environ trente ans; mais qu'est-ce que cela signifie que miss Dunstable ait trente ans, ou n'en ait que vingt-huit? Si vous l'épousez, vous pourrez considérer votre position comme faite pour toute la vie. » C'est fort bien raisonner; on se demande toutefois comment s'y prend lady de Courcy pour réconcilier sa conduite pratique avec ses théories. Relever la fortune ébranlée de son neveu est une tâche honorable; mais les moyens qu'elle propose ne seraient pas indignes d'une personne de basse extraction. Si lady de Courcy est juste avec elle-même, elle sera plus indulgente pour ces parvenus dont elle parle avec tant de dédain. On peut, à ce qu'il paraît, dépenser autant de bassesse pour conserver que pour acquérir, pour perpétuer un nom que pour le fonder. *Spoliatis arma supersunt :* c'est une noble devise aristocratique; mais ce serait une bien cruelle ironie du hasard, si par hasard cette devise était celle des de Courcy. Dans tous les cas, les conseils de milady, quelque bas et répugnans qu'ils soient, sont assez bien en accord avec la devise qu'on pouvait lire au-dessus de la porte de Greshambury : *Gardez Gresham.* Est-ce que cette devise ne disait rien au cœur de Frank? est-ce qu'elle ne lui rappelait pas son devoir, maintenant que Greshambury était en danger?

Le roman de M. Trollope met donc en présence les deux plus grandes puissances de l'Angleterre : la naissance et l'argent. De ces deux puissances, quelle est la préférable? Quelques personnes, en haine du dieu Mammon et de ses pompes, préfèrent hardiment la naissance, et peut-être n'ont-elles pas tort, quoique dans bien des cas l'argent ait le droit de réclamer et de dire pour sa défense qu'après tout il est un témoignage palpable et résonnant du courage, de l'énergie et de l'habileté pratique. Mais quoi cependant? si ces deux puissances étaient également indignes de considération lorsqu'elles ne reconnaissent pas quelque puissance supérieure à elles et qu'elles ne consentent pas à obéir? Lady de Courcy estime certainement sa naissance bien au-dessus de l'argent qu'elle convoite pour les siens, et pourtant elle ne s'aperçoit pas qu'elle a perdu par ses intrigues le meilleur des priviléges qui s'attachent à la naissance. L'orgueil de l'argent peut bien croître en proportion de cet abaissement de la naissance; l'argent peut à juste titre se considérer comme le réel supérieur. Et maintenant ne pourrait-il pas se faire que dans bien des cas l'argent l'emportât en dignité, en délicatesse, en véritable

noblesse? C'est là précisément ce qui arrive dans le cas particulier qui nous occupe, où nous voyons la naissance s'efforcer de duper l'argent. Lady de Courcy avait calculé sans tenir compte du caractère de miss Dunstable, comme si, dans de pareils calculs, on pouvait faire abstraction de la nature humaine. Pour être la fille de l'inventeur de l'onguent du Liban, miss Dunstable n'en avait pas moins un cœur susceptible, une conscience éclairée, un tact sûr et délicat. Ses trente ans et sa position de vieille fille auraient suffi d'ailleurs pour faire comprendre à un observateur expérimenté qu'elle ne donnerait pas dans le piége grossier qui lui était tendu. Croire que, parce qu'elle avait trente ans et que sa main était encore libre, elle s'amouracherait à première vue d'un joli garçon moins âgé qu'elle de dix ans, et qu'elle le prendrait au mot à la première flatterie obligée qu'il lui adresserait, c'était faire injure à son caractère. Comment supposer qu'une femme de trente ans, héritière d'une immense fortune, d'une laideur agréable, pleine d'enjouement et d'esprit, n'eût pas entendu murmurer mille fois à son oreille des propositions intéressées? Si elle ne s'était pas mariée dans de pareilles conditions, c'était librement, volontairement, et il était certes impertinent de penser qu'elle consentirait à jouer le rôle ridicule d'une vieille fille de comédie ou d'une héroïne à la Fielding. Elle savait que Frank ne l'aimait pas, ne pouvait pas l'aimer, et que tous les complimens qu'il lui adressait lui avaient été imposés par ordre. Dès le premier jour, au nez de lady de Courcy, la vive et enjouée jeune femme prit le parti de tourner la plaisanterie à son profit, et de transformer en *flirtation* amusante les poursuites officielles de Frank Gresham. Elle est vraiment intéressante, l'héritière de l'onguent du Liban, pleine de bon goût, d'expérience, d'une raillerie élégante et fine. Les scènes de *flirtation* sont vivement enlevées et donnent la meilleure idée de son esprit. Quant à son caractère, il se révèle tout entier dans la conversation décisive qu'elle eut avec Frank, lorsque ce dernier, le cœur gros et les lèvres tremblantes, vint par ordre de sa tante lui faire un aveu d'amour hypocrite. Nous citerons une partie de cette conversation, où le beau rôle se trouve, non du côté de la naissance, mais du côté de l'argent.

« — Oh! miss Dunstable, dit Frank, vous ne comprenez pas le moins du monde la nature de mes sentimens pour vous.

« — Vraiment! Alors j'espère que je ne comprendrai jamais. Je croyais comprendre cependant. Je croyais que vos sentimens à mon égard étaient ceux d'un bon et sincère ami, des sentimens auxquels on pouvait aimer à penser avec plaisir en les comparant à tous les mensonges que nous rencontrons. Je suis arrivée à vous aimer beaucoup, monsieur Gresham, et je serais vraiment désolée de ne pas comprendre la nature de vos sentimens.

« — Vous m'aimez, miss Dunstable! Plût à Dieu que vous dissiez vrai!

« — Mais si, je vous assure.

« — Vous comprenez bien peu à quel point je vous aime, moi, miss Dunstable.

« Et il étendit sa main pour s'emparer de la sienne; mais elle recula en le frappant légèrement sur les doigts.

« — Et qu'avez-vous à dire à miss Dunstable qui rende nécessaire que vous lui pinciez la main? Je vous le dis sincèrement, monsieur Gresham, si vous consentez à jouer un rôle insensé, j'arriverai à cette conclusion, que tous les hommes sont des fous, et qu'il est inutile de chercher quelqu'un qui mérite qu'on s'intéresse à lui.

« — Fou! oui; est-ce donc être fou que d'avoir pour miss Dunstable assez d'attachement pour me rendre pénible la certitude que je ne la verrai plus? Fou! oui, certainement, un homme est toujours fou lorsqu'il aime...

« — Arrêtez, s'il vous plaît, monsieur Gresham; avant que vous alliez plus loin, je désire que vous m'écoutiez. Voulez-vous me promettre de m'écouter un moment sans m'interrompre?

« Frank fit cette promesse.

« — Vous êtes en train, ou plutôt vous étiez en train, car je vous ai arrêté, de me faire une déclaration.

« — Une déclaration! dit Frank en faisant un léger effort pour dégager sa main de l'étreinte vigoureuse de miss Dunstable.

« — Oui, une déclaration, une déclaration mensongère, monsieur Gresham, mensongère, mensongère! Regardez dans votre cœur, car je sais qu'après tout vous en avez un, regardez-y attentivement : monsieur Gresham, vous savez que vous ne m'aimez pas, que vous ne m'aimez pas comme un homme doit aimer la femme qu'il jure d'aimer... Comment est-il possible que vous puissiez m'aimer? Je suis votre aînée, Dieu sait de combien d'années! Je ne suis ni jeune ni belle; je n'ai pas été élevée comme doit l'être celle que vous aimerez un jour, et dont vous ferez votre femme. Je n'ai rien qui puisse me faire aimer de vous; mais,... mais je suis riche.

« — Ce n'est pas cette raison! reprit avec force Frank, qui se sentit impérieusement obligé de dire quelque chose pour sa défense.

« — Oh! monsieur Gresham, je crains que ce ne soit la raison au contraire! Quelle autre raison aurait pu vous faire concevoir le dessein de parler d'amour à une femme telle que moi?

« — Je n'ai conçu aucun dessein, dit Frank, qui parvint enfin à dégager sa main. Vous me jugez mal en cela, miss Dunstable!

« — Tenez, vous me plaisez si fort, et même je vous aime tant, — s'il est permis à une femme de donner le nom d'amour à un sentiment d'amitié, — que, si je croyais que l'argent, l'argent seul pût vous rendre heureux, je vous en comblerais volontiers. Si vous le désirez, monsieur Gresham, vous l'aurez.

« — Je n'ai jamais pensé à votre argent, dit Frank avec humeur.

« — Mais cela me navre, continua-t-elle, cela me navre de penser que vous, si jeune, si gai, si brillant, vous ayez essayé de conquérir la fortune de cette manière. De la part des autres, je n'ai pas pris garde à de telles pa-

roles, pas plus qu'au vent qui passe. » Et alors deux grosses larmes roulèrent dans ses yeux et auraient coulé le long de ses joues rosées, si elle ne les avait vivement essuyées du revers de la main.

« — Vous vous êtes entièrement trompée sur mes sentimens, miss Dunstable.

« — Si je me suis méprise, je vous demande humblement pardon; mais,... mais...

« — Vous vous êtes méprise, méprise en vérité...

« — Comment me serais-je méprise? Est-ce que vous n'étiez pas en train de me dire que vous m'aimiez, de me débiter d'absolus non-sens, de me faire une offre de mariage? Si je me suis méprise, je vous demande pardon... Vous me feriez presque penser qu'il n'y a personne d'honnête dans ce monde fashionable auquel vous appartenez. Je sais très bien pourquoi lady de Courcy m'a invitée à venir ici; comment ferais-je pour l'ignorer? Elle a été si peu discrète dans l'exécution de son plan, que dix fois par jour elle a lâché son secret; mais à mon tour je me suis dit vingt fois au lieu de dix que si elle était rusée, vous étiez honnête.

« — Et suis-je donc malhonnête?

« — J'ai ri dans ma manche de voir comment elle jouait son jeu, et d'observer autour d'elle les autres qui jouaient le leur, tous se figurant qu'ils allaient mettre la main sur l'argent de la pauvre folle accourue à leur invitation; mais je n'ai pu rire qu'aussi longtemps que j'ai pensé que j'avais un véritable ami pour rire d'eux avec moi : on ne peut plus rire quand on a tout le monde contre soi.

« — Je ne suis pas contre vous, miss Dunstable.

« — Vous vendre pour de l'argent! Ah! si j'étais un homme, je ne vendrais pas un fêtu de liberté pour des montagnes d'or. Quoi! m'enchaîner, dans toute l'ardeur de la jeunesse, à une personne que je ne pourrais jamais aimer à aucun prix! Me parjurer, me rendre misérable, et non-seulement moi, mais elle aussi, tout cela afin de vivre dans l'oisiveté! Bon Dieu! monsieur Gresham, est-il possible que les paroles d'une femme comme votre tante aient eu assez de puissance sur votre cœur et vous aient assez corrompu pour vous pousser à une aussi vile folie! Avez-vous donc jeté à l'oubli votre âme, votre esprit, votre énergie virile, le trésor de votre cœur? Et vous si jeune! Oh! par pudeur, monsieur Gresham, par pudeur!... »

L'intérêt réel et la portée sérieuse du roman consistent dans ces rencontres, dans ces duels entre la naissance et l'argent. Il s'en faut de beaucoup que les armes employées dans ces duels soient toujours courtoises. Nous venons de voir un cas particulier où l'honneur et la noblesse se trouvent du côté de l'argent. La naissance a été vaincue, il est vrai, mais elle a été vaincue avec honneur par les armes qui devraient être les siennes, et si elle a été humiliée, elle n'a pas été ridiculisée. Les choses ne se passent pas toujours aussi honorablement, et il est des cas fréquens où le ridicule s'ajoute à l'humiliation. L'argent a aussi son orgueil, un orgueil

parfois grossier et stupide, mais d'autant plus dangereux qu'il est plus grossier. Il connaît son prix, il sait qu'il est une valeur solide, palpable. En outre, il a certains défauts ou certaines qualités qui le rendent difficile à vaincre, et qui déroutent tous les plans de ses adversaires. En premier lieu, il n'est pas imaginatif et romanesque de sa nature, et quoiqu'il soit accessible à la flatterie, il consent avec peine à se livrer contre des avantages purement immatériels. La naissance est une valeur fondée sur l'opinion; il repose, lui, sur une base plus solide, il se rit de l'opinion, car il a la conscience de pouvoir acheter ce que l'opinion respecte. Il est donc vain de ses avantages, aussi vain qu'une femme coquette peut être vaine de sa beauté. La nécessité inexorable força la famille Gresham à faire intime connaissance avec les bons et les mauvais côtés de cette puissance redoutable. Cette famille avait éprouvé une défaite honorable dans l'affaire de miss Dunstable; mais une humiliation plus complète l'attendait. En même temps que lady de Courcy travaillait de son mieux à vendre à la vieille miss Dunstable la jeunesse et la beauté de Frank, elle était parvenue à vendre à un millionnaire de basse extraction la jeunesse et la beauté de l'aînée de ses nièces. Miss Augusta Gresham allait épouser M. Moffat, fils d'un tailleur enrichi, représentant de Barchester par la grâce du parti whig et du duc d'Omnium. Les promesses étaient échangées, les premiers arrangemens avaient été pris. Malheureusement la dot de miss Augusta Gresham était mince : six ou sept mille livres tout au plus; la richesse véritable qu'elle apportait à son époux était sa noblesse et son nom. Les Gresham et les de Courcy estimaient que cette richesse balançait convenablement les millions de M. Moffat. Miss Augusta, qui faisait un mariage de raison et pour ainsi dire de résignation, estimait que le sacrifice qu'elle s'imposait dépassait tous les millions de la banque d'Angleterre. D'où venait cependant qu'à mesure que le moment solennel approchait, M. Moffat paraissait plus froid, et qu'il inventait chaque jour de nouveaux prétextes pour rester éloigné de la demeure de sa fiancée? M. Moffat avait calculé la dot de miss Augusta, et ses calculs avaient abouti à ce résultat : que la balance était inégale entre ses millions et la noblesse de sa fiancée. Il s'était demandé quel était celui qui donnait le plus dans cette transaction, et il avait trouvé que c'était lui. Il se repentait donc de s'être engagé si imprudemment, et il cherchait un moyen honorable de se délier de ses promesses. De moyens honorables, il n'y en avait pas, mais il y en avait de malhonnêtes. Il n'hésita pas à les prendre, et quinze jours avant l'époque fixée pour le mariage, il écrivit une lettre éloquente à force de bassesse, pour déclarer qu'il renonçait au bonheur d'être l'époux de miss Augusta. Les de Courcy crièrent

à l'ingratitude contre cet homme dont ils avaient fait un représentant, les Gresham crièrent à l'insolence, et le jeune Frank punit la lâcheté de Moffat en lui administrant une solide volée de coups de cravache entre Trafalgar-Square et Pall-Mall. M. Moffat n'en gardait pas moins ses richesses réelles, et n'en avait pas moins abandonné miss Augusta et ses richesses imaginaires. Telles sont les humiliations que vous prépare l'argent, lorsqu'on fait à cette puissance des avances trop empressées.

A considérer les choses d'un peu près, l'argent a sur la naissance une réelle supériorité. Il est cynique, mais il est généralement exempt d'hypocrisie. Il étale naïvement, complaisamment son insolence, ses scandales et ses vices; il dit tout haut la bonne opinion qu'il a de lui-même, il ne respecte rien, ne ménage rien, et s'en vante. En un mot, il met la théorie d'accord avec la pratique; ses actions sont en harmonie avec ses pensées. La naissance n'est pas cynique, mais en revanche elle a un vice plus grand : elle est pharisaïque. Elle cache ses convoitises sous un étalage pompeux de grands sentimens et sous une phraséologie chevaleresque; elle cherche à combiner les avantages de la dignité et les avantages de l'avilissement; elle dirige toutes ses manœuvres de manière à faire croire à la société qu'elle reste elle-même lorsqu'elle s'abaisse. Les de Courcy étaient passés maîtres dans cet art du pharisaïsme social. Quelques années après la rupture de son mariage avec M. Moffat, miss Augusta Gresham reçut l'aveu d'un nouvel amour. M. Mortimer Gazebee n'était point d'une illustre naissance, il n'avait point une de ces situations brillantes et n'exerçait pas une de ces professions qui font excuser par l'aristocratie la bassesse de l'origine, car certaines fonctions confèrent partout à celui qui les possède, mais en Angleterre plus qu'ailleurs, une demi-aristocratie : M. Mortimer Gazebee n'était ni membre du parlement comme M. Moffat, ni *clergyman* comme M. Caleb Oriel, l'époux de la jeune sœur de miss Augusta. Il exerçait une profession tout à fait plébéienne, il était simple *attorney;* mais sa personne était élégante, ses manières polies, et miss Augusta se sentait pour lui un commencement de tendre inclination. Cependant, avant de répondre affirmativement à la demande de M. Mortimer Gazebee, elle voulut consulter quelqu'un de ses parens, et elle choisit pour confidente de son amour naissant sa cousine, lady Amelia de Courcy. C'était un choix malheureux : lady Amelia était restée fille jusqu'à trente-cinq ans, et s'était résignée en rechignant. Elle était fort disposée par conséquent à faire peser sur les sentimens d'autrui la tyrannie qui avait comprimé les siens, et à se proposer orgueilleusement comme un modèle à suivre. Elle écrivit donc à sa cousine une lettre pleine de

principes et de préceptes aristocratiques. Elle-même aurait pu être heureuse en consentant à épouser un plébéien; elle ne l'avait pas voulu cependant. La noblesse a ses privilèges et sa responsabilité; elle doit payer ses privilèges, s'il le faut, même au prix de son bonheur. Passe encore si M. Gazebee exerçait une profession élevée et en quelque sorte privilégiée; il était *attorney* par malheur, et rien ne pouvait effacer ce vice radical. Il est vrai qu'on avait jadis proposé à miss Augusta un homme qui était d'une naissance aussi obscure; mais M. Moffat était millionnaire. « Le monde rétrograde, hélas! dit lady Amelia : selon les nouvelles et pernicieuses doctrines qui ont cours aujourd'hui, une dame de sang noble ne se mésallie pas en épousant un homme riche et d'une position quasi-aristocratique. Le monde juge ainsi maintenant; je puis le désapprouver, mais non le changer. Le mariage projeté avec M. Moffat, s'il n'était pas tout à fait satisfaisant, n'était point déshonorant; mais avec M. Gazebee les choses sont fort différentes : *c'est un homme qui gagne son pain,... honnêtement oserai-je dire, mais dans une humble position. Vous dites qu'il est très respectable : je n'en doute pas; mais M. Scraggs, le boucher de Courcy, est aussi un homme fort respectable.* » Certes la logique aristocratique ne peut être poussée plus loin; la théorie est très complète en elle-même et ne laisse rien à désirer. Elle équivaut peut-être à un préjugé, mais ce préjugé est énoncé clairement, résolûment, avec une certaine fierté et un noble dédain. Cette théorie convainquit miss Augusta; il lui sembla que sa cousine exprimait les sentimens qui convenaient à une femme noble : elle fit taire son cœur et repoussa froidement les offres de M. Gazebee. Miss Augusta avait été dupe; tout cet étalage de sentimens aristocratiques était pur pharisaïsme. Trois ans après cet incident, lady Amelia consentait à épouser elle-même l'*attorney* de basse extraction, et sa conduite pratique donnait un démenti formel à ses théories.

Le roman de M. Trollope, qui a pour titre *le Docteur Thorne*, nous présente, comme on le voit, l'image d'une société aristocratique envahie de tous côtés par des circonstances démocratiques : je dis à dessein circonstances, car, chose curieuse et fort importante, la transformation sociale en Angleterre ne s'opère pas en vertu de principes abstraits et de théories philosophiques, mais en vertu des nécessités mêmes et des exigences de la vie. Les affaires d'intérêt, les rapports politiques, le désir d'ennoblir et d'entourer d'éclat une fortune laborieusement conquise, le désir non moins puissant de soutenir une influence séculaire qui disparaît, rapprochent les classes malgré leurs antipathies et leurs préjugés. Cette marée démocratique est fort envahissante, elle n'est point néanmoins aussi dangereuse

qu'elle le paraît. De ces grandes fortunes que chaque jour voit éclore, une partie est absorbée par l'aristocratie, l'autre disparaît presque aussitôt sans laisser de traces. Les classes moyennes, qui sont douées au plus haut degré du génie de l'initiative, manquent aussi au plus haut degré de la prudence qui est nécessaire à la conservation et à la stabilité. La mobilité semble leur loi : plus qu'aucune autre classe, elles obéissent aux vicissitudes de l'inconstante fortune; elles s'élèvent et s'abaissent avec le mouvement de sa roue rapide. C'est surtout en France, où elles ont été toutes-puissantes, qu'on a pu saisir cette inaptitude à la fixité et à la stabilité qui les distingue particulièrement. Et cependant en France elles ne rencontraient aucun obstacle, elles n'avaient à redouter aucune influence qui leur fût contraire, elles n'avaient à craindre que leurs propres rivalités. Que sera-ce donc en Angleterre, où elles ont pour rivale une classe forte de son influence traditionnelle et éblouissante du prestige d'un éclat séculaire? Patiente comme toutes les institutions consacrées par le temps, l'aristocratie voit sans s'émouvoir les tentatives envahissantes de cette démocratie ambitieuse. L'énergie des classes moyennes, qui semblerait devoir être fatale à l'aristocratie anglaise, devient pour elle en dernier résultat un instrument de stabilité. Les classes moyennes lui servent à combler les lacunes qui se forment dans les partis politiques, à réparer les brèches que le temps a faites à sa fortune, à étayer ses manoirs, même à les réédifier à la moderne, de manière à ne plus blesser par des apparences féodales la susceptibilité démocratique. La meilleure part du labeur des classes moyennes va donc grossir la richesse et la puissance des classes nobles. Le roman de M. Trollope nous fournit un exemple frappant de cette puissance en quelque sorte fascinatrice et de cette capacité d'absorption de l'aristocratie anglaise.

Les propriétés de Greshambury étaient, ainsi que nous l'avons dit, grevées d'une hypothèque de cent mille livres sterling, et cette hypothèque était entre les mains d'un riche radical, sir Roger Scatcherd. Malgré son titre de baronet, sir Roger n'était pas de race noble; tout Barchester l'avait connu au temps où il s'appelait Roger Scatcherd, et où il était simple tailleur de pierre. Son histoire est curieuse et instructive à la fois, car elle permet de comprendre quelques-unes des causes qui contribuent à l'instabilité des classes moyennes. Roger Scatcherd était renommé à la fois comme étant le meilleur ouvrier dans sa profession et le plus grand buveur d'alcool qu'il y eût dans le comté. Toute l'histoire de sa prospérité et de sa ruine est dans ces deux mots. Par son intelligence, Roger s'élevait beaucoup au-dessus de ses égaux, et cette supériorité lui avait permis de choisir ses compagnons d'ivrognerie ailleurs que parmi ses

camarades. Un de ces amis de taverne appartenait à la *gentry* du comté, et se nommait Henri Thorne. De même que Roger Scatcherd, en dépit de ses vices, s'élevait au-dessus de ses égaux, Henri Thorne, en dépit de sa naissance, était entraîné à rechercher la société de ses inférieurs. Ces deux personnages vécurent ensemble en bonne et vicieuse intimité jusqu'au jour où Henri Thorne, abusant des facilités que lui offrait cette confraternité de débauche, s'avisa de séduire Marie Scatcherd, la propre sœur de Roger. Le jour où ce dernier eut connaissance du déshonneur de sa sœur, il s'enivra plus que de coutume; puis, sous l'influence de cette ivresse, il alla à la rencontre de Henri Thorne, et, sans prononcer une parole, l'étendit mort à ses pieds. Il passa en cour d'assises, et fut condamné pour simple délit à un emprisonnement de six mois. A sa sortie de prison, il se maria, et vécut longtemps dans la gêne la plus grande. Enfin son énergie prit le dessus, et un jour arriva où ses remarquables facultés d'artisan appelèrent sur lui tous les yeux et l'élevèrent à la fortune. Il devint un des entrepreneurs les plus renommés de tous les grands travaux publics, un constructeur habile, heureux et opulent. Toutes les fois que le gouvernement ou une compagnie industrielle avait besoin de la prompte exécution d'un chemin de fer, de quais, de docks et autres édifices modernes, on en confiait le plan à Roger Scatcherd, et le plan était exécuté avec une célérité énergique. Bref, sa vigueur de volonté le servit si bien, qu'elle en fit pendant quelque temps une sorte de grand personnage, une manière de Stephenson et de Joseph Paxton. Enfin, comme nous vivons dans une époque démocratique, la reine voulut récompenser en lui le mérite personnel, et créa baronet ce fils de ses œuvres, qui semblait déjà suffisamment récompensé par la fortune qu'il avait acquise.

Ce parvenu ennobli va donc faire souche et fonder une maison? Eh bien! non. Il y a dix chances contre une pour que cette fortune brillante passe comme un nuage, et pour que son titre s'éteigne avec lui. Et d'abord, ni son titre, ni sa fortune ne lui conféreront jamais une influence véritable. Sir Roger siégera peut-être au parlement; il sera écouté avec intérêt sur toutes les matières qui sont de sa compétence, mais son influence politique sera toujours nulle. Il n'a pas assez de lumières pour faire prévaloir son opinion sur celle d'un homme éclairé; il n'a pas assez de finesse pour se mesurer avec des hommes habitués à distinguer les plus délicates nuances. Parmi le peuple de son comté, qui l'aime sans le respecter, ses paroles seront applaudies comme celles d'un camarade; mais elles ne seront jamais écoutées comme celles d'un *gentleman*. Le peuple l'avait connu trop familièrement pour le prendre jamais au sérieux, et trop de fois il avait

entendu dire par ses voisins : « Scatcherd s'est enivré toute la semaine dernière; il paraît qu'il a bu plus de trois gallons d'eau-de-vie. » Sur les classes éclairées, sir Roger n'avait donc et ne pouvait avoir que l'influence d'un artisan habile dans son métier; sur le peuple, il avait l'influence d'un ouvrier et non d'un baronet. Telle était en effet la fatalité de sa position; anobli, il n'était encore au fond qu'un artisan, car il s'était élevé non par un effort de génie, mais par un effort de volonté, — non pas malgré son métier, mais à l'aide même de son métier. Il appartenait à cette classe d'hommes qu'ont représentée admirablement et dans tout l'éclat qu'elle peut atteindre certains radicaux anglais, à cette classe d'hommes qui obtiennent une influence matérielle, mais non une influence morale, à qui les choses sont soumises, à qui les personnes échappent. Sir Roger était donc anobli sans être noble, et son titre était une décoration plutôt qu'un privilége réel. Ses efforts faisaient honneur à son énergie plutôt qu'à sa nature morale, et cependant cette énergie même était vicieuse. Il l'avait soutenue par les excitations de l'alcool et par les diversions de l'ivresse. On aurait pu donner la mesure de son travail quotidien par la mesure d'alcool qu'il avait absorbée. Dans sa nouvelle position, il se livrait donc à son vice favori sans vergogne et sans honte. Il traînait après lui les habitudes engendrées par la pauvreté et fortifiées par les efforts mêmes qu'il avait faits pour secouer sa pauvreté. Sir Roger, on le voit, avait toutes les qualités nécessaires pour conquérir la richesse : il n'avait aucune des qualités requises pour donner une autorité morale à son titre, pour devenir la souche d'une nouvelle famille noble.

Sa fortune était créée cependant, son titre existait : pourquoi la maison de Scatcherd ne se fonderait-elle pas à la seconde génération? C'est ici que nous heurtons la véritable pierre d'achoppement contre laquelle viennent se briser les classes moyennes. Les qualités d'un homme comme sir Roger Scatcherd lui sont toutes personnelles et ne peuvent être communiquées. Aucune de ces qualités n'appartient à un ordre moral élevé, et ne peut servir à établir un lien traditionnel entre les générations. L'honneur, la piété et le renom chevaleresque peuvent bien passer de l'âme de l'aïeul dans l'âme des générations qui lui succéderont, mais non l'âpreté au gain, l'énergie laborieuse et la puissance du calcul. Des qualités secondaires, pourvu qu'elles soient nobles, suffisent pour fonder une famille; des qualités éminentes, si elles sont d'un ordre matériel, n'y suffisent pas. Pour se convaincre de cette vérité, on n'a qu'à comparer l'ancienne bourgeoisie française à nos nouvelles classes moyennes. Certes nos anciens bourgeois étaient bien loin d'avoir le génie d'entreprise et l'invincible ardeur de nos modernes parvenus; les for-

tunes qu'ils amassaient avec leur industrieuse patience ne sauraient se comparer aux richesses que nos contemporains savent créer avec une rapidité miraculeuse, et cependant leurs familles se fondaient et duraient des siècles, tandis que nos modernes familles apparaissent sur l'horizon démocratique pour briller un instant comme un caprice des flots et pour disparaître à la première vague. C'est qu'autrefois il entrait dans la création d'une famille autant de qualités morales que d'énergie matérielle; la famille se fondait non par la transmission de la richesse, mais par la transmission d'une foule de vertus domestiques qui établissaient entre les diverses générations une étroite solidarité. Le fondateur d'une famille ne léguait pas à son fils l'énergie qui l'avait fait triompher dans les luttes de la vie, — de telles qualités périssent avec la chair et le sang, elles ne peuvent se léguer, — mais il lui transmettait la piété religieuse qui l'avait soutenu et consolé, l'amour du foyer domestique, la ferme modestie d'une âme qui avait cherché le bonheur plutôt que l'éclat, le légitime orgueil d'un homme plus fier de sa vie laborieuse que de ses richesses. C'est que pour nos pères la fortune avait une signification morale : elle était non-seulement la récompense, mais la représentation d'une vie active et patiente. De nos jours il n'en est pas ainsi : le père, en léguant sa fortune à son fils, ne lui lègue aucune des facultés par lesquelles il l'a créée. Cette fortune elle-même, au lieu d'être le fondement de sa maison, en devient la ruine. Rien n'est corrupteur comme la richesse soudainement acquise; elle enfle le cœur d'orgueil, enseigne le dédain du travail, sollicite la satisfaction de tous les désirs. Aussi les parvenus ne résistent-ils pas généralement aux séductions qui l'accompagnent. Le but du père était de travailler à conquérir cette opulence qui lui semblait le bien suprême; le but du fils, qui n'a besoin de rien conquérir, sera d'user et d'abuser de cette opulence. La dissolution d'un grand nombre de ces nouvelles familles commence donc dès la seconde génération.

Telle est l'histoire de la famille Scatcherd. Sir Roger avait un fils, Louis Scatcherd, qui possédait tous ses défauts et n'avait aucune de ses qualités. Il était la fidèle image des vices de sir Roger : il était, comme lui, grossier, brutal, et, quoique âgé de vingt ans à peine, il s'enivrait régulièrement dès le matin. La seule différence qu'il y eût entre l'ivrognerie du père et celle du fils, c'est que le père, né pauvre, avait pris l'habitude de s'enivrer avec de la vulgaire eau-de-vie, tandis que le fils, né millionnaire, s'enivrait avec des drogues plus élégantes, mais encore plus funestes. Louis Scatcherd n'avait aucune idée morale : où les aurait-il puisées? Il n'avait aucun désir de s'instruire, et en effet pourquoi se serait-il instruit? Sa fortune

lui tenait lieu d'instruction, et pour être baronet il s'était donné la peine de naître. Un tel homme doit être inévitablement la proie de ses vices, et la famille des Scatcherd s'éteindra avec lui. La vieille aristocratie du Barsetshire est délivrée d'une concurrence redoutable : désormais les de Courcy et le duc d'Omnium ne craindront plus de voir disputer à leurs candidats leurs siéges au parlement. Le comté restera whig comme devant, et soumis aux anciennes influences. Quant à la fortune immense de la famille Scatcherd, à qui pourrait-elle mieux convenir qu'à un *squire* dont la fortune est entamée et dont la maison se lézarde? D'une manière ou d'une autre, ces richesses tomberont entre les mains de ce *squire*, qui en a tant besoin. C'est l'histoire de la famille des Gresham. Tant que Marie Thorne n'avait été que la nièce du docteur, les Gresham s'étaient opposés de toutes leurs forces à son mariage avec le jeune Frank; mais lorsqu'elle eut hérité des millions des Scatcherd, ils commencèrent à soupçonner que ce mariage, loin d'être une mésalliance, ferait au contraire le plus grand honneur à leur maison, qu'il la relèverait. A la bonne heure! L'orgueil n'est une vertu profitable qu'autant qu'il est contre-balancé par l'intérêt bien entendu, et qu'il sait fléchir à propos.

S'il est une conclusion qui ressorte du récit de M. Trollope intitulé *le Docteur Thorne*, c'est celle-ci : l'aristocratie anglaise est celle qui a le mieux connu et pratiqué l'art des mésalliances, grand art en effet, qui explique et le rôle historique de l'aristocratie anglaise, et son importance politique, et sa stabilité sociale! Cet art de la mésalliance lui a procuré deux bienfaits inestimables, la popularité et une quasi-perpétuité. Par là elle a trouvé le moyen d'intéresser à sa conservation toutes les classes de la société et de faire travailler à son profit toutes les énergies de la nation. C'est pour doter ses filles et marier ses fils, c'est pour réparer ses châteaux et arrondir ses héritages que les bourgeois anglais travailleront sans relâche. L'aristocratie anglaise est devenue ainsi plus qu'une institution politique, plus qu'une classe sociale : elle est devenue le désir, la passion, et, pour tout exprimer d'un mot, l'*aspiration* de la nation tout entière. Certes quiconque observera dans les détails la pratique de cet art des mésalliances y découvrira, comme M. Trollope, bien des vilenies, bien des petitesses, bien des cupidités; mais si, oubliant les détails, on se borne à constater les résultats obtenus, on ne peut qu'en admirer la grandeur et l'importance. Sans doute il est risible, pour le moraliste en belle humeur, de voir un bourgeois travailler toute sa vie afin d'arriver à enrichir un lord, et de voir un lord assouplir son orgueil et caresser les vanités d'un bourgeois afin de réparer son héritage croulant. Cependant c'est au

moyen de ces rouages misérables que s'est formée la solidarité des classes, et que s'est établi ce qu'on peut appeler la franc-maçonnerie de la société anglaise. M. Trollope nous montre ces rouages à l'œuvre. Il s'amuse de ces cupidités, il rit de bon cœur de ces manéges. Oserait-il les blâmer et les condamner absolument? Non certes, car malgré sa discrétion railleuse, et quoiqu'il évite avec le soin le plus vigilant de formuler une conclusion, il est un sentiment qui s'échappe de ses romans et qu'on peut traduire ainsi : il ne lui déplaît pas de voir un lord s'abaisser pour saisir une proie dorée et s'humilier pour éviter la ruine; mais il lui déplaît moins encore de voir un bourgeois s'offrir volontairement pour être cette proie, et mordre à l'hameçon aristocratique. L'un s'abaisse, l'autre s'élève, et l'égalité trouve son compte à cette transaction.

Abandonnons le monde aristocratique maintenant que nous sommes à peu près certains qu'il ne court aucun danger sérieux, et que nous connaissons les ressources dont il dispose pour réparer ses désastres. Transportons-nous dans le monde clérical qui vit autour de la cathédrale de Barchester. M. Trollope, dans son premier roman intitulé *The Warden* (1), nous a familiarisés depuis longtemps avec les personnages de l'église anglicane; quelques-uns des acteurs de son nouveau récit sont donc pour nous de vieilles connaissances. Nous connaissons le révérend Septimus Harding, cet honnête homme qui met dans la poche de ses enfans le bien des pauvres avec la plus parfaite innocence; nous connaissons sa fille, la charmante Éléonore Bold, qui faillit être victime de l'intégrité radicale de son fiancé John Bold, et son gendre, l'archidiacre Théophile Grantly, fils de l'évêque de Barchester, type de pharisien accompli, partisan indomptable de la haute église et belliqueux défenseur des priviléges du clergé. M. Trollope semble avoir moins de bienveillance pour les personnages du clergé que pour les personnages de la société laïque; il est moins indulgent pour l'église que pour l'aristocratie. Il insiste avec une complaisance malicieuse sur leurs plus légers délits, il aime à les surprendre en flagrant péché, à deviner leurs mauvaises pensées, à suivre les menées tortueuses de leurs ambitions. L'impression qui résulte de cette fine analyse n'est cependant pas une impression de scandale, c'est une impression d'étonnement. Ces personnages nous choquent quand nous pensons qu'ils exercent un ministère religieux et qu'ils mêlent à leurs fonctions sacrées tant de mondanité, d'ambition temporelle, d'amour du plaisir et des bonnes choses de ce monde; mais nous avons rarement l'occasion de faire cette réflexion. Pendant trois longs volumes, nous vivons au milieu d'un

(1) Voyez sur ce roman la *Revue* du 15 août 1855.

monde composé d'ecclésiastiques, sans entendre parler de la religion et des choses divines. Évêques, doyens, chapelains, archidiacres ne s'entretiennent entre eux et ne nous entretiennent que des biens de la terre, des plaisirs mondains et des médisances de la société. — Quel sera leur nouveau doyen? M. Harding restera-t-il gouverneur d'*Hiram's Hospital*? Est-il vrai que M. Slope, le chapelain, soit devenu amoureux de la signora Neroni, une jolie femme coquette, qui, pour comble d'horreur, est une femme mariée? On dit que mistress Eléonore Bold a réussi à inspirer à M. Arabin une tendre inclination. Le nouvel évêque, M. Proudie, voudrait bien conférer le bénéfice vacant à M. Harding; mais l'évêque n'est pas tout à fait maître chez lui, et mistress Proudie a juré que le bénéfice serait donné à M. Quiverful, qui est si pauvre et qui a quatorze enfans! Voilà quelques-uns des thèmes ordinaires de la conversation. De religion, de doctrine, à peine un mot çà et là. Un des axiomes les plus judicieux du dandysme transcendental, c'est qu'un homme n'est parfait qu'autant qu'il est parvenu à effacer en lui toutes les traces de sa profession et de son origine. Les dignitaires anglicans de M. Trollope sont donc des *gentlemen* accomplis, car on ne devinerait jamais à leurs allures qu'ils sont des ministres de l'église, si leur carte de visite ne nous l'apprenait pas. On dirait une société de gentilshommes qui, par une fantaisie assez bizarre, se sont avisés de jouer un roman ecclésiastique, comme au XVII[e] siècle la haute société s'amusait à jouer des romans pastoraux. Leurs titres et leurs fonctions ressemblent à une décoration, à un costume artificiel, comme la houlette et les rubans de la pastorale. Le roman ecclésiastique que jouent ces personnages déguisés en *clergymen* n'est pourtant pas précisément une pastorale, quoique les soupirs, les intrigues et les *flirtations* n'y manquent pas; c'est une sorte d'imbroglio réaliste à l'*anglaise,* où des convoitises très positives poursuivent des biens très matériels. Tout est mis au service de ces convoitises, même un sermon, même un pamphlet religieux, si bien qu'on croirait voir les personnages du *Lutrin* de Boileau représentant une comédie de M. Scribe. Le royaume de l'église est de ce monde, sinon le royaume du Christ, et les dignitaires de Barchester font de leur mieux pour le prouver. Entrons, avec l'auteur de *Barchester Towers,* dans l'intimité de quelques-uns de ces personnages, ils rectifieront quelques-unes de nos idées sur le caractère ecclésiastique, et nous prouveront qu'on peut être à la fois ministre de Dieu et homme d'affaires consommé.

Le vieil évêque de Barchester vient de mourir, et son fils, l'archidiacre Théophile Grantly, n'est pas tellement abîmé dans sa douleur qu'il n'ait le temps de penser à ses intérêts personnels. C'est

lui qui doit être le successeur de son père, car le premier ministre est partisan de la haute église, à laquelle appartient l'archidiacre. Aussitôt que l'évêque a rendu le dernier soupir, l'archidiacre envoie un message à Downing-street; mais à peine le message est-il parti, qu'arrive une sinistre nouvelle qui ajoute encore à la douleur légitime du docteur Grantly : le ministère est renversé. Malheureux archidiacre! avoir en un même jour à pleurer la perte de son père et à trembler que la partie la plus importante de son patrimoine, l'évêché, ne lui échappe! Et l'évêché lui échappera. Le nouveau ministre appartient au parti évangélique et nommera le docteur Proudie, un des membres distingués de ce parti. A cette nouvelle, la rage du docteur Grantly s'exhale en imprécations et presque en blasphèmes. Le docteur se met à haïr le nouvel évêque d'une haine très compliquée. Il le hait parce qu'il lui a dérobé son héritage; il le hait parce qu'il est hostile au parti de la haute église; il le hait enfin parce qu'il n'est pas un *gentleman*. Les questions de doctrine et les nuances religieuses lui sont fort indifférentes, mais non les manières et l'éducation. La première vertu d'un ecclésiastique, ce n'est pas d'être pieux, savant, dévoué à son ministère, c'est d'être un *gentleman*. Haute église, basse église, ces mots ne représentent pas aux yeux du docteur deux systèmes différens, mais deux classes d'hommes distinctes. La haute église est le parti naturel des gentilshommes, le parti évangélique est le parti des gens mal nés. C'est un scandale qu'un évêque appartenant au parti de la basse église; il attribuera au sentiment religieux plus de valeur qu'aux fonctions sacerdotales, parlera de réformes à introduire, d'écoles du dimanche à établir, supprimera la musique religieuse à l'office divin. C'est le renversement de la hiérarchie anglicane; autant vaudrait donner l'évêché à un dissident. Un évêque de ce genre est traître envers l'ordre auquel il appartient, car, sans le vouloir, il ferait supposer que la religion est supérieure au prêtre, et la foi à la hiérarchie, tandis qu'au contraire la hiérarchie est nécessaire à la foi, et le prêtre est l'interprète de la religion. La doctrine n'est rien que par le prêtre, et par conséquent le prêtre est tout. Quiconque dira le contraire est non-seulement un impie, mais, ce qui est bien plus grave, un homme mal né. Telles étaient les opinions du docteur Grantly sur la religion. A ces opinions il joignait certains principes pratiques qui n'étaient pas précisément inspirés par l'esprit évangélique : par exemple, que l'autel doit non-seulement faire vivre le prêtre, mais l'entourer d'opulence et de luxe, et que c'est pure duperie que d'abandonner aux païens du monde les avantages du comfort, de la bonne chère et de l'élégance. Le docteur se connaissait en vins exquis, en mets recherchés, en décorations intérieures,

en ameublemens. Un petit détail suffira pour faire comprendre la nature de ce dandysme ecclésiastique : pour rien au monde, il n'eût dîné sur une table ronde, meuble qui, selon ce gentilhomme clérical, ne pouvait convenir qu'à un *cockney* enrichi ou à un dissident. Un autre de ses principes était qu'on devait haïr ses ennemis de toute son âme, ne jamais leur faire quartier, même quand ils demandaient merci, et n'abandonner la partie que lorsqu'ils étaient exterminés. Cependant le docteur Grantly était, malgré ses vices mondains et peut-être à cause de ces vices, exempt du vice clérical par excellence, la tartuferie; c'était un mondain, ce n'était pas un cuistre; c'était un pharisien peut-être, ce n'était pourtant pas un hypocrite.

L'antagoniste apparent de l'archidiacre était ce docteur Proudie, qui lui avait soufflé le patrimoine épiscopal; mais son ennemi véritable était M. Slope, le chapelain de l'évêché. Du docteur Proudie il n'y a rien à dire, sinon qu'il était de la dernière insignifiance. Il n'était évêque que de nom; l'évêque véritable était sa femme, mistress Proudie : c'était elle qui distribuait les bénéfices, nommait aux emplois vacans. Lorsqu'il voulait disposer de la moindre charge dans son diocèse, il le faisait subrepticement, en cachette, comme un délinquant honteux ou un esclave qui profite de l'absence de son maître. Un geste de colère de mistress Proudie le faisait rentrer sous terre; un mot de tendresse lui arrachait toutes les concessions qu'elle désirait. Plusieurs fois M. Proudie avait essayé de secouer ce joug féminin, et il avait même formé à cet effet une ligue avec son chapelain; mais hélas! le chapelain ne passait pas la nuit dans la chambre de l'évêque, et il avait la douleur de voir rompre tous les matins les filets qu'il avait tendus la veille. Ce chapelain était, après mistress Proudie, le personnage important de l'évêché. M. Slope formait avec le docteur Grantly le contraste le plus complet. M. Slope n'était pas un *gentleman,* mais un croquant de la pire espèce. L'hypocrisie avait pénétré toutes les parties de son âme et de son corps; il était comme saturé de cafardise. Son regard était hypocrite, sa démarche était hypocrite, ses paroles n'exprimaient qu'assurances hypocrites. Ses mœurs étaient pures et cependant comme infectées de vice; il ne mentait pas, et cependant son langage n'était jamais sincère. Il appartenait au parti de la basse église, et il connaissait à fond tous les manéges et tous les stratagèmes des intrigans de ce parti. Il savait que la puissance véritable du prêtre n'est pas dans l'église, mais au foyer domestique, qu'elle n'est pas dans la pompe extérieure, mais dans la direction des cœurs. Il tonnait contre les idolâtries introduites dans le culte par les *highchurchmen,* contre la musique religieuse, contre les au-

tels trop ornés; au fond, s'il eût dit sincèrement sa pensée, il aurait déclaré que c'étaient là de pauvres moyens de parler à l'imagination et d'étendre la puissance de l'église : on servait bien plus sûrement l'influence du clergé en flattant les lubies d'une vieille fille dévote, en adressant de timides complimens aux veuves, en caressant les enfans. M. Slope était passé maître dans cet art de la prédication à domicile, de la conversation dévote, de la galanterie cléricale. Aussi ce personnage, qui, à première vue, était odieux à tous les hommes, trouvait-il des défenseurs charitables et quelquefois ardens dans le camp féminin. Le sentiment qu'il inspirait aux femmes n'était cependant pas la sympathie, mais une sorte de pitié. Comme tous les hommes l'attaquaient, les femmes se croyaient obligées de prendre sa défense et de réparer les injustices du sexe fort; mais M. Slope, comme il arrive souvent aux intrigans rusés, s'abusait sur la nature du sentiment qu'il inspirait, et se prenait lui-même dans ses propres piéges. Il essayait d'exploiter à son profit cette compassion sympathique, où il croyait trouver un commencement d'affection, et, révélant ainsi son odieuse nature, détruisait en un instant la bienveillance dont il était l'objet. Il était astucieux et perfide; mais sa cupidité gloutonne et empressée lui faisait perdre à chaque instant le fruit de ses ruses. Il se précipitait sur chaque occasion qui se présentait; il faisait mieux : il étendait le bras et ouvrait la main longtemps d'avance pour la saisir au moment où elle passerait. C'est ainsi qu'il lui arriva une fois de solliciter la place de doyen de Barchester quinze jours avant que le doyen ne fût mort. C'est ainsi qu'il perdit la confiance de mistress Bold pour avoir insinué des propositions de mariage avant d'être sûr des dispositions du cœur de la veuve. C'est ainsi encore qu'il perdit la protection de mistress Proudie pour avoir voulu soustraire intempestivement l'évêque au joug de sa femme. Toute son habileté ne pouvait dissimuler la bassesse de ses instincts, et cet homme, dont tous les instans étaient employés à duper ses semblables, ne parvenait en dernier résultat qu'à se duper lui-même. C'était un publicain qui avait été longtemps au service des pharisiens.

Les Stanhope n'étaient ni publicains, ni pharisiens; c'étaient de purs mondains, baptisés dans l'église anglicane, et qui ne valaient guère mieux que de simples gentils non convertis. Figurez-vous, si vous pouvez, tous les scandales et toutes les habitudes païennes de la Babylone abhorrée des puritains transportés dans le foyer d'un grand dignitaire de l'église anglicane. Le père, M. Stanhope, était un des grands dignitaires du diocèse de Barchester; il cumulait plusieurs emplois et trouvait moyen de n'en remplir aucun. Profitant de la faiblesse du dernier évêque, il avait vécu en Italie avec

sa famille presque sans interruption pendant les quinze dernières années, et avait oublié, au milieu des musées et des palais païens, ses devoirs et presque son éducation. Se rappelait-il sa liturgie, et était-il capable encore de célébrer l'office divin? C'était une question controversable. M. Stanhope était le plus indolent des hommes, et quand il sortait de son indolence, c'était pour entrer dans des accès de colère furieuse, fort impuissans à réparer les désastres qu'il n'avait pas eu la force de prévenir. Les désastres, en effet, pleuvaient sur la famille. Quoique la fortune de sa femme fût considérable et que son revenu annuel dépassât la somme énorme de trois mille livres sterling, il avait descendu, sans y songer, les degrés qui conduisent au gouffre de la dette, si bien qu'il était probable que cet homme opulent laisserait ses enfans à peu près sans ressource. C'étaient là de grands soucis, mais tous les soucis s'évanouissaient, pour M. Stanhope, en présence d'une table bien servie, car il avait au plus haut degré ce vice qui s'allie à la paresse, la sensualité. Mistress Stanhope était une femme naturellement vaine et mondaine, que le *far niente* de la vie italienne avait encouragée dans ses défauts. La paresse était pour elle le seul état désirable dans la vie. Du gouvernement d'une maison, elle ne comprenait rien que la décoration intérieure et les détails de luxe et de comfort. Le chef véritable de la maison était Charlotte, la fille aînée, personne active, diligente et coupable, qui avait encouragé les folies de sa famille, afin de conserver la direction suprême du ménage; mais à l'exception de Charlotte les enfans dépassaient encore en excentricité vicieuse leurs excentriques parens.

Madeline Stanhope, la seconde fille, avait fait son éducation en Italie, dans les salons de Milan, dans les villas du lac de Côme, dans les bals de Florence, dans les théâtres de Naples. Elle unissait à une beauté surprenante un cœur sec et une âme vide. Elle avait donc passé sa jeunesse à donner des tentations aux hommes et à désespérer par ses coquetteries ses nombreux admirateurs. Elle avait été la cause volontaire de duels nombreux qui flattaient sa vanité cruelle, et s'était acquis une réputation très méritée d'immorale légèreté. De brillans cavaliers avaient plus d'une fois recherché sa main, et elle les avait renvoyés humiliés ou désespérés; mais, comme il arrive d'ordinaire, elle finit par choisir le plus indigne de ses adorateurs. Elle épousa un aventurier italien, capitaine dans la garde papale, moitié soldat, moitié espion, nommé Paolo Neroni. Après six mois de vie conjugale à Rome, elle revint chez ses parens, sans autre bagage que les vêtemens qu'elle portait sur elle, mais infirme pour le reste de ses jours. On présuma, car elle n'osa avouer la vérité et on n'eut pas le courage de la lui arracher, que

les brutalités de son mari n'avaient que trop vengé les nombreuses victimes qu'avaient faites ses anciennes coquetteries. Dès lors on n'entendit plus parler du signor Neroni, et la signora resta à la charge de ses parens. Les leçons de la Providence avaient été perdues pour elle, et cet accident affreux ne l'avait pas rendue meilleure. Toujours belle malgré ses infirmités, elle trônait sur le sopha qu'elle ne quittait plus, et se plaisait encore à émouvoir et à torturer les cœurs qui l'approchaient.

Le jeune frère de Madeline, Ethelbert, lui ressemblait presque en tout point. Il était comme elle léger, vaniteux et coquet, mais exempt de méchanceté. Ses nombreuses sottises ne faisaient tort qu'à lui-même. Depuis longtemps, il avait dépassé l'âge de la première jeunesse, et il en était encore à faire choix d'une profession. Il avait été élevé pour l'église, ne s'était senti aucun goût pour la vocation ecclésiastique, et s'en était allé achever ses études dans une université allemande, d'où il avait rapporté toute sorte de notions fantastiques inconnues en Angleterre. Il essaya de l'étude du droit, s'en dégoûta bien vite, et résolut de se faire artiste. Il partit pour l'Italie, et quelque temps après son départ étonna sa famille en lui écrivant qu'il avait embrassé le catholicisme, qu'il était protégé par les jésuites, et qu'il allait partir pour la Judée comme membre d'une mission chargée de convertir les Juifs. Ce furent les Juifs qui le convertirent. Il embrassa le mosaïsme, et annonça à ses parens qu'ils recevraient la visite d'un prophète juif qui l'avait traité avec bonté en Palestine. Le prophète vint en effet à la villa Stanhope, s'y établit contre le gré des habitans, et déclara qu'il ne partirait pas avant d'avoir touché l'argent qu'il avait prêté à Ethelbert. Le mosaïsme n'avançant pas la fortune de ce dernier, il revint à la religion de ses pères. Lorsque sa famille fut de retour en Angleterre, Ethelbert songea de nouveau à entrer dans les ordres; mais cette pensée n'était pas plus sérieuse que les autres, et il continua à vivre dans la fainéantise, le dilettantisme et les *flirtations*. Il aimait à étonner par la singularité de ses vêtemens et à bouleverser les idées de ses interlocuteurs. Il faisait la cour à toutes les femmes indistinctement, sans aucun scrupule de conscience et sans souci des conséquences que sa légèreté pouvait entraîner. Dépourvu de préjugés et en même temps de haute moralité, il n'avait aucun respect pour le rang et aucune aversion pour la mauvaise compagnie. Souple, familier, il étonnait plus qu'il ne choquait, plaisait souvent et ne scandalisait jamais.

Que pensez-vous de cette famille de hauts dignitaires de l'église anglicane? Madeline Stanhope est-elle la fille d'une danseuse ou la fille d'un *clergyman*? Ethelbert est-il un dandy dilettante ou un

candidat aux ordres sacrés? Et M. Stanhope lui-même est-il autre chose qu'un vieux pécheur mondain endurci dans sa frivolité? Ce qui frappe en effet dans tous ces personnages du roman de M. Trollope, c'est qu'à l'exception de M. Slope, ils n'ont aucun des vices de leurs professions; ils n'ont que des vices laïques. Les meilleurs ont les faiblesses de bons pères de famille comme M. Harding, ou les faiblesses de maris bornés et domptés comme l'évêque Proudie. L'archidiacre Grantly est un type d'ambitieux; mais il est audacieusement ambitieux à la manière laïque, et non sournoisement ambitieux à la manière ecclésiastique. Les pires de tous, les Stanhope, sont gangrenés de vices, mais de vices mondains. La famille et le monde occupent tous leurs soucis; de l'église il est à peine fait mention. On discute des questions d'héritage et d'intérêt, on agite des projets de mariage, et l'amour remplit tout le temps que l'ambition laisse inoccupé. Cet esprit mondain finit par gagner même ceux qui ont considéré leurs devoirs comme incompatibles avec la vie du monde; il suffit du regard d'une femme pour changer les dispositions de leur cœur, car les femmes sont aussi puissantes dans ce milieu ecclésiastique que dans la société. Elles commandent comme mistress Proudie, ou laissent agir paisiblement leur influence inévitable comme Éléonore Bold, ou induisent les cœurs en tentation comme la signora Neroni. Ces personnages se prennent d'ailleurs pour ce qu'ils sont, ne font jamais un retour sur eux-mêmes, et n'ont aucune aspiration vers la sainteté. Ils sont mondains sans peur et sans reproche, et ne craignent au monde qu'une seule puissance, la presse. Le *Jupiter* seul (lisez le *Times*) a le privilége de les faire trembler. Il est impossible d'imaginer des types qui soient plus éloignés du caractère sacerdotal que les *clergymen* de M. Trollope. On voit bien qu'ils sont appelés doyens, chanoines, recteurs; mais on a envie de se demander si ce ne sont pas simplement des titres honorifiques ou des titres académiques conférés à des *scholars*.

Les romans de M. Trollope n'attaquent aucun point de doctrine et de principe. Il n'est pas fait une seule fois allusion aux dogmes anglicans, et nous pouvons supposer que l'auteur est assez indifférent à cet endroit; mais ils attaquent la hiérarchie, et dans l'église anglicane le point essentiel, important, n'est pas le dogme, c'est l'organisation ecclésiastique. Nous ferons comme M. Trollope; nous nous garderons de rechercher si l'église anglicane est ou non fondée sur des bases logiques, et nous nous en tiendrons à cette question des mœurs mondaines dans le haut clergé anglican, que le romancier a si bien mise en lumière. La peinture de ces mœurs singulières et si contraires à toutes nos idées fait naître en nous un

sentiment que nous donnerons au lecteur, non comme une opinion, mais comme une pure et simple impression. La question du célibat ecclésiastique et du mariage des prêtres a été agitée bien souvent depuis trois siècles, sans que les partisans du célibat ou du mariage aient pu parvenir à convaincre les personnes impartiales et réellement éclairées. A notre avis, les partisans de l'une ou l'autre opinion ont également d'excellentes raisons à leur service. Quel homme de bon sens pourrait trouver quelque chose à reprendre au mariage des prêtres? Mais d'un autre côté quelle imagination élevée et quelle âme délicate oserait prendre parti contre le célibat ecclésiastique? Le mariage des prêtres n'a rien qui répugne au bon sens et à la raison, car le mariage est fondé sur la nature, il est favorable aux bonnes mœurs, il est compatible avec les devoirs de toutes les professions. En revanche, le célibat répond à toutes les idées que nous nous formons du caractère sacerdotal; il répond à un idéal de vie sainte, alimentée par l'unique pensée de Dieu, tirant son unique bonheur de Dieu et non de la créature. N'y aurait-il pas moyen cependant d'expliquer cette contradiction? Le célibat, qui plaît beaucoup à l'imagination, est combattu par le bon sens, car le célibat ecclésiastique requiert également de tous les hommes qui l'embrasseront les vertus les plus idéales et les plus ascétiques, tandis que le mariage n'exige que les vertus ordinaires de l'honnête homme. Il est assez difficile d'admettre que tous les hommes qui feront vœu de célibat seront tous également saints. C'est trop exiger que d'exiger d'un ministre de village les vertus d'un ascète; il n'a que faire de ces vertus pour remplir ses humbles devoirs. Le mariage lui sera très salutaire, car il le rapprochera de ses paroissiens, lui fera mieux comprendre les difficultés de leur existence, lui donnera plus d'autorité pour les conseiller et les exhorter. Le mariage des simples prêtres n'a donc rien que le bon sens ne puisse approuver; mais la question change beaucoup lorsque, des rangs obscurs du clergé populaire, on s'élève vers les plus hauts échelons de la hiérarchie. L'imagination se prête malaisément à admettre le mariage des princes de l'église. Il est choquant de penser que les successeurs des apôtres unissent la direction des âmes au gouvernement d'un ménage. Les devoirs d'un évêque sont de l'ordre le plus élevé, et cette fois les vertus d'un ascète y semblent à peine suffisantes. C'est en vain que le bon sens essaierait de protester, et de dire qu'après tout un évêque n'est qu'un homme comme un simple ministre; l'imagination, plus sensée cette fois que le bon sens, répond que les fonctions épiscopales ne peuvent s'accorder qu'avec une vie de sainteté, ou tout au moins qu'avec une vie dégagée des préoccupations mondaines et des détails mesquins que le mariage entraîne nécessairement avec lui. Un simple ministre, marié ou non,

deviendra difficilement un mondain : sa position modeste le protége contre de pareils écarts; mais un évêque marié, par sa position élevée, devient nécessairement, fatalement un mondain. Ce sera peut-être un homme vertueux et accompli, mais à coup sûr le *gentleman* dominera en lui le prêtre. Aussi nous a-t-il toujours semblé (encore une fois ce n'est pas une opinion, c'est une impression) que la meilleure organisation ecclésiastique était peut-être celle de l'église russe, qui permet le mariage aux simples prêtres, et qui exige que les évêques soient tirés du clergé régulier et aient mené la vie ascétique. Dans une telle organisation, le mariage et le célibat sont en parfait accord avec les fonctions que le prêtre doit remplir et le caractère dont il est investi.

Les romans de M. Trollope, quoique l'auteur s'abstienne soigneusement de toute opinion tranchée, et qu'il évite autant qu'il est en lui de discuter, soulèveraient plus d'une question. M. Trollope est un écrivain satirique, ce n'est pas un pamphlétaire. Il a considéré le spectacle de l'Angleterre contemporaine avec des lunettes de radical, mais sans passion et sans entraînement, et il a raconté ce qu'il avait vu : une aristocratie envahie par le flot croissant de la démocratie, se défendant habilement encore contre cette marée envahissante par des digues et des canaux, et détournant au besoin ses flots pour engraisser ses propres terres; des classes moyennes de plus en plus nombreuses, s'élevant en richesse et en puissance, mais rapidement épuisées par les efforts mêmes qu'elles font pour s'élever, se fondant avec l'aristocratie, et la renouvelant jusqu'à ce qu'enfin elles l'aient entièrement transformée; un haut clergé mondain, politique, sans esprit chrétien, sans doctrines précises, espèce de féodalité cléricale qui reste debout non comme une institution religieuse, mais comme une institution sociale. Voilà ce qu'il a vu, ce qu'il a raconté avec toute sorte de réticences polies, et en s'abstenant malicieusement de formuler aucune conclusion. Nous ferons comme lui. Les conclusions qu'on pourrait tirer de pareils livres seraient téméraires, et risqueraient fort de recevoir un démenti des événemens. On doit les lire, non dans la pensée de s'éclairer sur l'avenir de l'Angleterre, mais pour mieux apprendre à connaître le présent. Ils n'ont pas la prétention de dire ce que sera l'Angleterre à la fin du siècle, mais de peindre l'Angleterre à cette heure précise de 1858. De tels livres peuvent servir comme de bornes milliaires, pour indiquer le chemin parcouru par la société anglaise depuis l'ère des réformes, et pour montrer la direction qu'elle va continuer à suivre; mais ils n'ont pas la prétention de dire avec quelle vitesse cette société continuera son voyage, ni quelle route elle prendra dans l'avenir.

ÉMILE MONTÉGUT.

MOS DE LAVÈNE

SCÈNES ET SOUVENIRS DU BAS-LANGUEDOC.

I.

Fabriac est un petit village du Bas-Languedoc. Assis au pied du mont Saint-Loup, la première montagne de la chaîne des Cévennes, il disparaît presque tout entier sous les majestueuses roches grises qui l'environnent. Ni les arts, ni la science n'ont jamais pénétré dans ce coin de terre presque inconnu, dont les habitans ont gardé la simplicité des premiers âges. Cependant, malgré les teintes sévères du paysage qui l'entoure, malgré l'âpreté de ses roches, malgré sa rare verdure, son mince filet d'eau et ses maisons pauvres et nues, peut-être même à cause de tout cela, Fabriac offre au touriste un attrait particulier. On y respire un air salubre, pur, vivifiant, qui calme les sens et repose l'esprit fatigué des agitations mondaines.

Par une belle journée du mois de septembre, époque où le midi de la France jouit de son véritable printemps, un jeune voyageur, le sac sur le dos et la tête inclinée, s'était assis sur une petite éminence de gazon jauni. Il venait de quitter la grande route, et avant de s'engager dans un petit sentier qui mène à Fabriac, il se reposait, plutôt par recueillement que par lassitude, en face du panorama pittoresque qui se déroulait sous ses yeux. Une brise douce et embaumée rafraîchissait l'air. La nature était calme, et les sons les plus affaiblis devenaient perceptibles. On entendait la clochette des troupeaux sur la pente des collines, le roulement, assourdi par les ornières sablonneuses, des charrettes remplies de raisin, et les éclats de rire des vendangeurs qui s'élevaient au loin. Les échos répétaient ces mélodies champêtres, comme les tons gradués d'un

mystérieux concert. Tout était harmonie; la pureté du ciel et le calme de l'atmosphère invitaient à la rêverie. Existe-t-il un sentiment plus tristement doux que le souvenir du passé? Lorsque nous faisons renaître dans notre cœur les impressions charmantes ou douloureuses depuis longtemps évanouies, un prestige nouveau ne vient-il pas les revêtir? Le passé est un rêve que nous aimons à caresser; ce qui n'est plus, ce qui ne peut revivre, se pare toujours de séduisantes couleurs. Le jeune voyageur relisait les premières pages de sa vie. Il était né à Fabriac; son père, *maître* Étienne Lavène, et sa mère, *mos* de Lavène, appartenaient à l'aristocratie du village (1). Aimés et vénérés de tous, ils habitaient la plus blanche, la plus jolie maison de Fabriac. Maître Lavène avait assez de terrain à cultiver pour y employer tout son temps; sa femme, la douce Madeleine, ne s'occupait que du ménage. C'était peut-être le seul couple de Fabriac qui n'eût pas besoin pour vivre de louer ses bras aux agriculteurs des environs, et nul n'avait été surpris de voir le petit Marcel Lavène envoyé à Montpellier pour y étudier la médecine.

Absorbé dans sa contemplation, l'enfant de Fabriac repassait dans sa mémoire les scènes de son enfance. Il revoyait les petits oiseaux dénichés dans les bois, les fleurs de lavande conquises à la cime des plus hauts rochers, les processions de la Fête-Dieu où sa jeune voix s'élevait dans les airs avec l'encens et les roses effeuillées, les longues soirées de la froide saison qui groupaient les voisins autour d'un feu pétillant de sarmens de vigne, les visages fatigués des paysans reflétés dans les brillantes bassines de cuivre suspendues au mur. Marcel croyait entendre le cri rauque de sa caille familière qui l'éveillait tous les matins et le bruit monotone des fléaux à blé dans les lourdes heures de l'été. Quatre années s'étaient écoulées depuis qu'il avait fallu quitter les joies paisibles du village pour aller à la ville essayer de devenir un savant. Quatre fois les amandiers avaient fleuri, les hirondelles étaient revenues construire leurs nids d'argile, les raisins avaient versé leur jus dans les cuves de pierre. Depuis ces quatre années, les cheveux de maître Lavène et de Madeleine n'avaient-ils pas blanchi? N'allait-il pas voir son père et sa mère courbés sous le poids de l'âge? Et le grand alisier de la fontaine avait-il encore ses trois branches feuillues? Quiconque est

(1) Ces dénominations de *maître* et de *mos* ne s'emploient que pour désigner les notables. Dans certaines parties du midi de la France, les titres de *monsieur*, de *madame*, ne s'appliquent jamais aux paysans; *maître* et *mos* sont un juste milieu, une sorte de trait d'union entre les deux classes de la société. *Mos*, qui veut dire épouse, dérive de l'espagnol. C'est un des nombreux souvenirs laissés dans le langage méridional par l'ancienne domination espagnole.

revenu après une longue absence dans le hameau natal comprendra l'attendrissement de Marcel.

Quand maître Lavène avait envoyé son fils à Montpellier, il lui avait dit avec cet orgueil que les Maures ont transmis aux Languedociens : « Tu ne reviendras que lorsque tu seras docteur. » Le vœu de maître Lavène était que Marcel remplaçât le vieux médecin du village, et il aspirait au bonheur de le voir, sur un grand cheval blanc, visiter les malades des environs. Marcel avait juré de revenir docteur l'année où ses amis d'enfance partiraient soldats. Les paysans en général écrivent peu; à Fabriac, ils n'écrivent pas du tout. Marcel avait eu des nouvelles de sa famille par les *troupeliers* (marchands de bestiaux) que les soins de leur commerce amenaient parfois à Montpellier, et qui lui apportaient toujours dans leurs grands sacs de cuir quelques cadeaux maternels. Il avait écrit à ses parens une ou deux fois chaque année. Ses lettres avaient fait événement dans cette petite contrée, où le facteur est à la fois chantre, adjoint et laboureur.

On nous permettra maintenant de laisser Marcel plongé dans ses réflexions, et de prendre le sentier qui conduit à Fabriac, afin d'arriver avant lui chez mos de Lavène.

Une modeste fontaine, abritée par des alisiers de la plus belle venue, jaillit au milieu de la petite place du village. C'est le rendez-vous des commères, qui viennent échanger des caquets en remplissant leurs cruches. C'est sous l'ombre protectrice de ces arbres aux petits fruits parfumés qu'à la nuit tombante les amoureux se donnent le baiser du soir. C'est là que le jour se traitent les affaires sérieuses, pendant que les marmots se livrent à leurs jeux bruyans; c'est là que les querelles se vident et que se forment le dimanche les danses joyeuses de la jeunesse. Cette place résume la vie entière du village. D'un côté s'élève le léger clocher de l'église; en face, la mairie est reconnaissable à son drapeau flottant. Le boulanger, le boucher et le maréchal-ferrant ont leur boutique à vingt pas du grand alisier. Une branche sèche de pin, suspendue au-dessus d'une lucarne décorée d'un rideau rouge, témoigne que Fabriac n'est pas étranger aux douceurs du billard et de l'estaminet. Enfin le percepteur ouvre tous les matins ses volets gris vis-à-vis des fenêtres de maître Lavène, qui, en sa qualité de notable, a sa maison sur la place.

Le 4 septembre 185., une activité singulière se manifestait dans le logis de mos de Lavène, comme au reste dans tout le village. Les ménagères, manches et jupon retroussés, allaient, venaient, exposaient les cuivres, ce luxe de leurs pénates, à la chaude température du jour. Les hommes travaillant aux vignes, la population fé-

minine était la seule qui remplît le hameau de ses cris, de ses labeurs et de son agitation. La fête patronale de Fabriac devait se célébrer le lendemain dimanche. Or, pendant les quelques jours qui précèdent la fête du village dans les provinces du midi, on se croirait en Hollande, à voir l'exquise propreté qui brille dans chaque logis; mais bientôt la poussière, la rouille et surtout les mouches s'amoncèllent en couches noirâtres que les ménagères respectent jusqu'à la fête prochaine. Mos de Lavène était peut-être, de toutes les habitantes du village, celle qui s'acquittait de sa tâche avec le plus de conscience et de dextérité. Agenouillée devant une grande bassine dans laquelle les rayons du soleil couchant se jouaient en formant une gerbe de feu, la mère de Marcel était si absorbée qu'il fallut plusieurs interrogations d'une fraîche voix de jeune fille pour lui faire relever la tête.

— Ah! ma tante, disait Rose, on voit bien que ce chaudron, qui sert à faire les confitures de mon cousin, vous fait penser à lui. Vous vous oubliez ; mon oncle va arriver avec le notaire de Grabel et sa fille, et rien n'est prêt pour les recevoir!

Mos de Lavène se leva et entra dans la maison de cet air automatique qui montre que, si le corps obéit à l'impulsion d'une volonté étrangère, l'esprit reste complétement indifférent. La mère songeait en effet à son fils.

Madeleine était une grande femme, si maigre que sa peau jaunie se collait sur ses os. Elle avait vieilli vite, comme il arrive au village, où une vieillesse prématurée succède à la première fraîcheur de la jeunesse. Ses yeux, d'un bleu pâle, avaient une expression d'une douceur infinie. Un mince liséré de cheveux noirs bordait sa blanche coiffe tuyautée et serrée sur les tempes. Sa robe de laine brune, dont la jupe, trop longue pour une paysanne, n'était pas assez ample pour une dame, avait un corsage juste, avec des manches étroites, qui fermaient bien aux poignets, comme il convenait à son rang. Son fichu d'indienne jaune et bleu déployait des dessins à rosaces régulières disparus depuis l'empire, et qui ne se retrouvent que sur les épaules des mos les plus âgées. Un long tablier d'alépine noire complétait sa toilette. Personne ne se souvenait de l'avoir vue autrement, ni à vingt ans, ni à quarante, ni en hiver, ni en été, ni pendant qu'elle avait tremblé de la fièvre dans un vieux fauteuil délabré, ni lorsqu'elle avait bercé son petit Marcel dans ses bras. Seulement, les jours de grande fête ou de grande joie, une chaîne d'or à triple rang entourait son cou ridé; un *clavier* (1) massif ré-

(1) Chaînes d'argent attachées au tablier par un énorme crochet du même métal, et qui servent à supporter les ciseaux et souvent une clé.

sonnait sur son tablier avec un cliquetis argentin, et de longues boucles d'oreilles allongeaient encore l'ovale de sa figure. La mère de Marcel avait dû être jolie : son nez aquilin, la coupe gracieuse de son visage, en étaient un indice certain; mais ses lèvres s'étaient si complétement amincies et décolorées, il y avait si longtemps que ses joues creuses avaient perdu leur embonpoint, que l'on se demandait si jamais personne vivante avait vu ces traits délicats dans toute leur fraîcheur. Pourtant Madeleine avait mené une vie toujours calme et sereine. Elle avait vécu dans ce pauvre village, se flétrissant sans regret, sans le savoir peut-être. Elle était née, elle s'était mariée, elle mourrait, sans comprendre l'existence au-delà des rochers grisâtres qui semblaient avoir déteint sur elle. Son caractère était si facile et si doux, qu'elle avait toujours plié sous la volonté d'autrui. Enfant, Madeleine avait obéi à son père; femme, à son mari; mère, elle eût obéi à son fils, s'il fût resté près d'elle. L'humble mos était le type de ces créatures effacées qui suivent la direction qu'on leur donne avec tant de docilité et d'abnégation, qu'elles sont considérées comme des êtres simplement utiles, dont la mission est de se dévouer à ceux qui les entourent, d'adoucir leur existence, de leur prodiguer des soins et des consolations sans se plaindre jamais. Le côté sublime de ces organisations, c'est qu'elles n'ont pas la conscience de leur rôle et le remplissent par une sorte d'instinct. Madeleine était capable d'éprouver pour ceux qu'elle aimait toutes les joies, toutes les tortures de la vie; elle les aurait toujours ignorées, s'il eût fallu qu'elle les éprouvât pour elle-même.

Cependant cette âme si docile à toutes les impressions d'autrui était possédée par un sentiment vif et profond, capable d'inspirer à l'humble mos les résolutions les plus fermes, les luttes les plus vigoureuses, les dévouemens les plus énergiques : c'était l'amour maternel. Comme une flamme mystérieuse, ce sentiment brillait au fond du cœur de Madeleine; le souvenir et l'espérance l'alimentaient de leurs doux rayons. La mos passait de longues journées à se rappeler l'enfance de son fils adoré, jadis bercé par sa tendresse et ses chansons. Deux larmes silencieuses coulaient lentement sur ses joues ridées, lorsqu'elle pensait qu'il devenait homme loin d'elle. Puis un éclair jaillissait de ses yeux et séchait ses pleurs, car l'idée du retour succédait à celle de l'absence. Madeleine se recueillait pendant des heures entières pour songer au jour heureux qui ramènerait Marcel dans ses bras. Il ne la quitterait plus; elle jouirait jusqu'au moment suprême de sa présence et de son affection! Elle désirait vivre longtemps pour suivre la vie de son enfant. Elle ne se sentait jamais seule, car ses journées n'étaient ni assez longues, ni assez silencieuses, ni assez olitaires pour ses tendres rêveries. Souvent,

la tête inclinée sur la poitrine, le tricot abandonné sur les genoux et les mains croisées sur son tablier, Madeleine, assise au fond de sa cuisine, avait l'air de dormir, tandis que son cœur veillait, agité par les douces sensations de l'amour maternel.

Pendant que sa nièce mettait le couvert, mos de Lavène alla passer l'inspection de sa demeure. Au rez-de-chaussée s'étendait une vaste cuisine, décorée au milieu d'une longue table massive. Une large cheminée promettait des feux resplendissans et de riches veillées. La couleur noire et reluisante des meubles en bois de noyer jouait l'ébène; les dimensions imposantes de ces meubles vénérables étaient en harmonie avec l'aspect de la salle basse, et indiquaient qu'ils n'appartenaient pas à de simples paysans. D'un côté, une porte ouvrait sur une petite écurie, où le *Gris*, l'âne pacifique du logis, donnait l'hospitalité au cheval du notaire, qui venait une fois la semaine effaroucher une nuée de volatiles criards. Une autre porte conduisait au *cellier*, espèce de cave à fleur de terre, entourée de tonneaux de toute grandeur. Un pressoir à vis de bois, garni encore de marc de raisin, et la forte odeur alcoolique qui s'en échappait annonçaient qu'on était en pleines vendanges. Le premier étage se composait de trois chambres. Celle des époux Lavène offrait pour tout luxe un petit saint Jean-Baptiste en cire rose, un grand perroquet vert en craie, achetés au marchand ambulant, un pot à l'eau en porcelaine à fleurs d'or, qui n'avait jamais contenu la moindre goutte d'eau, et dans lequel se prélassait, en guise de bouquet, un plumeau aux mille couleurs. Venait ensuite la chambrette de Rose, qui la partageait avec des pigeons familiers, une légion de lapins et quelques perdreaux en sevrage. La troisième chambre était celle de Marcel et des étrangers que recevait maître Lavène. Des centaines de grappes de raisins suspendues au plafond par de gros fils, des planches chargées de fruits, des provisions de blé et de légumes entassés dans les angles, de grandes jarres d'huile dans un coin, disaient assez que les lits ne sont que des accessoires dans les chambres des villages méridionaux. Cependant ces maisons solidement bâties, soigneusement fermées, couvertes de bonnes tuiles, et dans lesquelles règne une espèce de comfortable, seraient fort enviées par les pauvres habitans de certaines parties de la France, qui n'ont pour se défendre de la rigueur de leur climat qu'une méchante cabane couverte de chaume.

Madeleine terminait à peine ses derniers préparatifs, lorsque le bruit d'une carriole retentit sur la place. La ménagère s'élança hors de la maison pour courir au-devant des nouveau-venus. La charrette, conduite par maître Lavène, contenait un chargement complet de malles, de cartons et de corbeilles de toutes formes. Une jeune

demoiselle, assise au milieu de tous ces bagages, s'efforçait de les arracher aux courroies qui les retenaient. M. Dutal, le notaire de Grabel, essayait, quoiqu'un peu maladroitement, de lui venir en aide. Un cercle de curieux entoura bientôt la carriole. Chacun dans le village voulait voir *le monde* qui arrivait chez mos de Lavène, et faisait tout haut ses réflexions. — Tiens, la fille du notaire! — Est-elle promise à Marcel Lavène? — Et ce garçon qui ne vient pas encore cette année? — Faut-il qu'il ait la tête dure pour ne pas en savoir autant que le vieux médecin Biret! — C'est une belle fille que Mlle Nina! Avez-vous vu sa robe de soie?

Ce ne fut pas sans peine que Madeleine, après l'échange des premières civilités, put faire entrer en triomphe chez elle le notaire et sa fille. Rose s'élança pour embrasser Nina; mais celle-ci, se rejetant un peu en arrière, lui présenta la main de façon à éviter toute nouvelle tentative d'expansive amitié.

— C'est mon habit de vendangeuse qui te fait peur, Nina? dit la jeune paysanne toute confuse; je n'ai pas eu le temps de m'habiller, mais j'y vais.

— Après souper, ma fille, dit maître Lavène, qui entrait dans la cuisine; puis, jetant quelques sarmens au feu : — Femme! cria-t-il avec un timbre de voix rude, sers-nous vite; monsieur le notaire doit avoir faim.

Madeleine posa sur la table, sans mot dire, le potage fumant. Elle subissait la volonté de son mari, ainsi que la subissent toutes les villageoises languedociennes, comme un ordre suprême devant lequel il n'y a qu'à s'incliner. Elle s'assit loin de la table, son écuelle sur les genoux, se levant au moindre signe de son mari pour servir ou desservir les convives. Petit et replet, maître Lavène avait un abord rude et de brusques manières. Le regard incisif de ses yeux gris et perçans intimidait, et sa franchise touchait de près quelquefois à la brutalité; mais sous ces âpres dehors il cachait un cœur dévoué et une honnêteté rare. L'épiderme seul était mauvais, le fond était excellent.

— Et Jean? cria-t-il en frappant de son poing la lourde table, habituée à ces démonstrations énergiques; croit-il que nous allions toujours lui faire sa part, et qu'il lui soit permis de venir manger lorsque les autres se coucheront?

— Mon oncle, répondit Rose en rougissant, Jean est occupé avec ses camarades à coudre la tente qui doit nous abriter demain contre le soleil.

— On ira les aider après souper, reprit l'agriculteur, et on leur montrera que l'aiguille de maître Lavène est plus habile encore que celle de la jeunesse. Tu me prépareras un paquet de ficelle, entends-tu, Rose?

Un peintre eût trouvé que Rose était séduisante de fraîcheur, de jeunesse et de beauté dans son rustique costume de vendangeuse. Son visage avait ces tons chauds dont Murillo a doté ses brunes madones, et que le soleil du midi répand sur le teint de ses enfans privilégiés, comme il donne à ses fruits le duvet velouté qui en fait l'éclat. Un petit bonnet en indienne lilas avait bien de la peine à contenir sa soyeuse et brune chevelure. La basquine qui emprisonnait sa taille cambrée, le court jupon qui laissait voir sa jambe fine et son bas bleu, le tablier dont les grands nœuds tombaient par derrière, étaient d'une toile si fine et si blanche, qu'on aurait cru que ce costume était un travestissement de fantaisie. La physionomie de Rose respirait un air de franchise et de bonté engageantes.

Mlle Nina ne disait mot. Elle pensait à ses cartons, qui sans doute étaient sens dessus dessous dans sa chambre, et elle ne répondait que par un regard courroucé aux questions pleines de sollicitude que lui adressait son père. Le notaire de Grabel, s'étant trouvé veuf de bonne heure, avait concentré sur sa fille toute son affection, qui avait fini par dégénérer en une insigne faiblesse. Il avait fait élever Nina dans un pensionnat de Montpellier, et depuis son retour il subissait la tyrannie de cette enfant avec une résignation aveugle. C'était un homme doux, paisible, qui, pour éviter la moindre discussion, aurait consenti à exécuter tous les caprices de sa fille. Mlle Dutal était le type de ces créatures neutres qui ne sont ni demoiselles ni paysannes. Elle était la fiancée de Marcel. C'était chose convenue entre les deux pères : Nina épouserait le nouveau docteur dès qu'il serait de retour. La jeune demoiselle se promettait un grand plaisir d'être *dame* et d'aller choisir ses cachemires à Montpellier. Le mari était un accessoire; elle ne le connaissait pas, mais elle espérait qu'il arriverait en habit noir, cravaté de blanc, ganté de jaune et orné de moustaches à la Van-Dyck. C'était tout ce que désirait cette tête légère, qui ne raisonnait plus comme une humble paysanne, mais comme certaines poupées de la ville.

Les villageois du midi jouissent dans leurs amours d'une liberté naïve et touchante. A quinze ans, ils se choisissent, ils s'aiment, ils se le disent. Pendant plusieurs années, ils sont amans et fiancés. Les soucis du ménage ne viennent que plus tard s'abattre sur leur tête. Dès que le jeune homme a ramassé la somme nécessaire pour acheter ou faire bâtir une maisonnette, et la jeune fille les quelques écus qui doivent servir à son modeste trousseau, le curé bénit une union que la famille a depuis longtemps ratifiée. La pureté et la constance qui règnent dans ces mœurs de l'âge d'or sont telles qu'un exemple d'infidélité de part ou d'autre est fort rare. Celui qui abandonnerait sa promise se déshonorerait, et l'indignation publique le forcerait à quitter le village, s'il ne consentait à rendre le bonheur à celle

qu'il a trahie. Combien la plupart des unions qui se forment dans nos cités ressemblent peu à ces amours si chastes dans leur abandon, si nobles dans leur simplicité! Maître Dutal et maître Lavène avaient malheureusement dans leurs projets matrimoniaux imité les *messieurs* plutôt que les villageois. Ils ne s'étaient pas demandé si leurs enfans s'aimeraient, mais si les intérêts de la fortune de feue M[me] Dutal s'ajouteraient à la dot de Nina, et quelle serait la somme qu'on offrirait au vieux médecin de Fabriac pour le décider à quitter le pays et abandonner sa clientèle à Marcel. Maître Lavène n'avait pas mis un seul instant en doute l'obéissance passive de son fils, car il trouvait tout naturel qu'elle s'inclinât devant les droits sacrés de la paternité. Du reste, il supposait que Marcel serait très heureux d'épouser une jeune fille riche et bien élevée. L'idée de sacrifice ne lui était pas venue à l'esprit, mais bien celle de reconnaissance. Madeleine, avec ce tact féminin qui dans certains cœurs maternels est une véritable intuition, soupirait tristement à l'idée de l'union projetée. Il lui semblait que Marcel ne pourrait y trouver le bonheur, et elle priait Dieu de changer la résolution de son mari. Elle enviait pour son fils le sort heureux de Rose, qui avait donné son cœur, deux Pentecôtes passées, à Jean, bon et laborieux jeune homme, le premier aux vignes et à la danse. Bien que cette tendre affection ne fût un secret pour personne, que tout le village l'eût sanctionnée de son assentiment, et que Jean fût admis comme un fiancé dans la maison de Lavène, le nom et la présence du jeune vigneron amenaient toujours sur le front de sa jeune promise cette rougeur adorable qui est la révélation d'un pudique amour.

Un coup sec frappé à la porte d'entrée fit tressaillir Rose, qui pensait à Jean; elle courut ouvrir, mais, au lieu de Jean, la personne qui entra était notre jeune voyageur du chemin de Fabriac, c'était Marcel! Rose commença, tout interdite, une belle révérence que le nouvel arrivé interrompit par un baiser bruyant, et, sautant dans la salle basse, il courut se jeter dans les bras de sa mère.

— Tu es docteur au moins? s'écria maître Lavène en pensant aux frais de thèse pour lesquels Marcel avait obtenu un supplément à sa modeste pension.

— Je ne serais point revenu sans mon diplôme, répondit le jeune homme, qui, tirant un large pli de son sac, l'offrit fièrement à son père.

Rose riait, Madeleine pleurait, toutes deux s'émerveillaient qu'il fallût si peu de temps et si peu de chose pour faire d'un homme un médecin. Marcel, qui désirait surprendre ses parens par la double joie de son succès et de son retour, leur avait épargné les incertitudes des examens, et rien dans sa dernière lettre ne trahissait sa

prochaine arrivée. Maître Étienne dépliait, lisait, retournait en tous sens le précieux parchemin qui donnait tant de droits à Marcel. La famille Lavène goûtait un de ces instans de complet bonheur, si rare en ce monde, et que fait naître le retour d'un être aimé. Aussi ne fut-ce qu'après quelques minutes d'embrassemens et de questions échangées que Marcel découvrit la présence du notaire et de sa fille, qu'il salua en s'excusant. Maître Lavène prit la main de Nina, et la mettant dans celle du jeune docteur :

— Garçon, dit-il, voilà une bonne et *brave* demoiselle que nous aimons comme notre fille; je m'expliquerai plus tard. En attendant, nous allons boire à la santé de deux amoureux, car Rose est promise à Jean Coustou, et je pense bien qu'avant la Saint-Martin nous boirons à deux noces, ajouta-t-il en regardant son fils et Nina.

Comment Rose ne rougit-elle pas cette fois en entendant proclamer son amour, et pourquoi son verre trembla-t-il quand elle le porta à ses lèvres? C'est que la maligne enfant avait regardé Marcel pour jouir de sa surprise à cette brusque allusion; son bon et sensible cœur s'était trop vivement alarmé de la pâleur subite de son cousin pour penser à elle et au chaste bonheur qui l'attendait. La perspective de ce mariage terrifia en effet le jeune homme. Il savait que les désirs de maître Lavène se traduisaient en ordres sévères, et sur le visage peu agréable de Nina il crut entrevoir le linceul d'ennui prêt à ensevelir le bonheur et la liberté de sa jeunesse. Rose et Madeleine furent seules à remarquer la prompte tristesse de Marcel, et leurs yeux échangèrent un de ces regards anxieux dont les femmes ont le secret.

II.

Le lendemain du retour de Marcel à Fabriac, le village célébrait la fête patronale, qui a lieu tous les premiers dimanches de septembre. On sait quelle joie expansive règne dans ces solennités champêtres... Le vieillard endosse son habit de velours, qui a blanchi avec ses cheveux; un verre du vin qu'il a récolté pendant sa jeunesse semble lui rendre pour quelques heures le feu du temps passé. Quant aux hommes, ils se partagent entre deux plaisirs : la partie de boules, qu'ils font en devisant sur le prix des vins, et la partie de cartes, pendant laquelle ils traitent les marchés de grains et de bestiaux, le tout arrosé de la liqueur dorée et épicée qui porte dans le pays le nom de *carthagène*, puis interrompu par des repas dignes de Gargantua. Mais c'est surtout pour les jeunes gens, garçons ou filles, que l'heure qui sonne le premier dimanche de septembre est

le signal du bonheur, car avec ce jour reviennent la danse, les rires, l'amour, tous les enivrans plaisirs de la jeunesse.

Maître Lavène descendit de bon matin, le col raide dans sa cravate empesée, et, s'approchant du lit de son fils, il lui parla en ces termes d'un ton solennel :

— Garçon, pendant que tu t'occupais à Montpellier de te faire un état, moi, je pensais à t'assurer ici un avenir. Tu as vu M[lle] Nina. C'est une belle blonde, fort bien élevée, une demoiselle qui sait jouer d'un instrument, et qui a plus de parures à elle seule que n'en ont toutes les femmes de Fabriac réunies. Elle a hérité de sa mère, et, outre ce que lui assure son père, elle apportera soixante mille francs dans son tablier! C'est un riche parti, et, si le gendre du notaire était médecin, il pourrait se vanter d'avoir la clientèle la plus *cossue* de tous les environs. Eh bien! garçon, tu es un heureux coquin, et je crois que tu es né coiffé; tu peux en toute assurance faire ta cour à Nina, car tu es son fiancé. M. et M[lle] Dutal t'aiment déjà. Ne rougis pas, j'avais ton âge lorsque j'ai épousé ta mère, et, vois-tu, en mettant *ma croix* à ton contrat, je signerai un billet de santé et de longue vie. Ce qui est dit est compris; va embrasser ta future.

Maître Lavène voulut bien prendre l'attitude embarrassée de son fils pour un acquiescement tacite. Il mit son silence sur le compte de la surprise, et l'interprétant à l'avantage de ses projets : — Garçon, ajouta-t-il, je pense que c'est l'excès du bonheur qui te coupe la parole...

Les jeunes gens du village vinrent très heureusement tirer Marcel de sa fausse position. Le corps de la *jeunesse* (1), en tête son *cap dé jouvén* (2) portant le drapeau, et le hautbois aux sons nasillards fermant la marche, venait apporter le gâteau de la fête. Ce gâteau, coupé par petits morceaux dans une grande corbeille portée par les deux plus jolies filles de Fabriac, est distribué dans toutes les maisons où se trouve une jeune fille ou un jeune garçon. C'est un impôt adroitement imposé aux parens, qui, en échange, sont obligés d'offrir à la *jeunesse* des dons en nature destinés à réconforter les danseurs, ou de l'argent qui sert à subvenir aux frais de la salle de danse. Madeleine vint déposer sa part d'œufs et de fruits dans la grande corbeille. Pendant que maître Lavène tirait avec une certaine lenteur quelques pièces blanches d'une vieille bourse de cuir, les jeunes gens reconnaissaient Marcel et fêtaient en chœur son retour. « C'est Lavenou! » criaient-ils avec transport. Dans les villages du midi, les aînés ne sont jamais appelés par leur

(1) Dans les villages méridionaux, les jeunes gens qui ne sont pas encore mariés forment une joyeuse association appelée *la jeunesse*.

(2) *Caput juventutis*.

nom de baptême. On arrange leur nom de famille en diminutif, afin qu'ils ne soient pas confondus avec leur père. Maître Lavène avait été lui-même *Lavenou* jusqu'à la naissance de son fils, et si Marcel avait eu encore son grand-père, il n'aurait été appelé que *Lavénétou*. Les jeunes gens, ravis de retrouver leur ancien camarade bon et doux comme autrefois, ressentant aussi un peu de fierté de se voir tutoyés par un *monsieur*, l'enrôlèrent dans leur bande joyeuse, et le bruyant cortége compta un quêteur de plus. Bientôt les sons mélangés du hautbois champêtre et de la musique recrutée à Montpellier donnèrent le signal de la *farandole*.

La farandole est pour les villages du midi ce que le canon est pour les villes les jours de réjouissances publiques. C'est l'annonce, l'ouverture, la joyeuse inauguration de la fête. Chacun prend une jeune fille par la main, et une chaîne immense entraîne toute la jeunesse. Les mariés, le fussent-ils depuis un seul jour, sont exclus de ce divertissement populaire. La farandole est souvent gracieuse, calme et élégante. Elle glisse légèrement sur le sol, elle tourne en silence dans les rues et sur les places, et c'est alors la plus jolie danse qu'on puisse imaginer. Dans ce cas, on l'appelle *branle*. Le *cap dé jouvén* ouvre la marche, faisant flotter son drapeau, dont les vives couleurs se déploient dans les airs et guident les danseurs. Le hautbois, ainsi qu'il arrive dans les promenades ou dans les danses du midi, se place toujours à la fin de la chaîne. Il joue un air très vif, à deux temps, qui rappelle le galop. Les danseurs exécutent en glissant des passes, des rondes, des festons, des ondulations variées. Ce branle, qui glisse sans cris et sans tumulte, se fait chaque jour pendant la fête, dans le village, au début et au retour du bal. C'est d'ordinaire l'expression d'une joie pure et chaste; mais il arrive que ce branle si doux et si poétique prend quelquefois un aspect tout différent : il commence *piano* et finit en un *crescendo* formidable. La farandole devient alors une espèce de course au clocher, folle, terrible, tournant en mille replis sur elle-même, entrant par toutes les portes, sautant par les fenêtres, gravissant les échelles, se traînant sous les tables, franchissant les barrières, ne connaissant point d'obstacle, portant l'épouvante dans les maisons, allant, courant toujours, jusqu'à ce que le hautbois épuisé fasse entendre son aigre et dernier soupir. Le mérite des danseurs est de ne jamais se lâcher les mains et de suivre aveuglément le chef de la jeunesse. Le *cap dé jouvén* est élu tous les ans. C'est le roi de la fête. Il dirige et commande; il a la responsabilité de tous les divertissemens et la mission de maintenir l'ordre. C'était Jean cette fois qui était revêtu de ce joyeux honneur, et Rose lui abandonna sa petite main hâlée avec un doux sentiment d'orgueil.

Il est rare qu'il y ait un nombre impair dans les jeunesses villageoises. Cependant, la farandole organisée, Marcel se trouva seul et un peu embarrassé avec son long habit noir et ses bottes vernies. Les jeunes gens, ennuyés de voir un retard dans le plaisir qui ouvrait la fête, lui crièrent un peu brutalement : — Eh ! Lavenou, va chercher Mlle Dutal, c'est *la tienne*. Allons, dépêche-toi, ou tu seras à la queue.

Avant que Marcel eût répondu, maître Lavène arriva tout essoufflé, conduisant pompeusement Nina. La *jeunesse* battit des mains et poussa un joyeux hourra. La fille du notaire appuya son gant paille sur le bras de son fiancé, et les deux jeunes gens partirent silencieusement à la suite de la bruyante chaîne. Les vieilles gens se tenaient sur le seuil de leur porte, regardant avec inquiétude si le tourbillon tumultueux n'allait pas envahir leur demeure. Les jeunes mariés suivaient avec une expression de regret l'avalanche vivante qui leur rappelait les joies passées, et les enfans couraient après la marche furibonde, l'accompagnant d'éclatantes clameurs.

Après la farandole, ce fut le tour du bal, qui eut lieu sous une vaste tente pavoisée de drapeaux. Marcel, abandonnant Nina, pour laquelle il s'était montré assez froid, s'était rêveusement accoudé sur le rebord d'une grande pierre creuse qui ordinairement servait d'abreuvoir, et dans laquelle, en l'honneur de la fête, quelques carafes de limonade se rafraîchissaient en compagnie de plusieurs bouteilles d'absinthe. Le jeune homme s'amusait à disperser avec son haleine les blanches plumes que des pigeons effarouchés au milieu de leurs ébats nautiques avaient laissées dans cet humble bassin. Cette distraction bien puérile en apparence cachait une suave extase. En écartant légèrement le fin duvet des ramiers, Marcel voyait se réfléchir dans l'eau un ravissant visage de jeune fille. Il ne pouvait détacher ses yeux de ce tableau gracieux, et n'osait faire le plus petit mouvement de peur que l'adorable vision ne disparût. Il était là, immobile, doucement ému, jouissant d'un incognito charmant qui lui permettait d'admirer, sans l'intimider, une séraphique créature, et son haleine servait de vent propice aux flocons délicats qui, en nageant d'un bord à l'autre, entouraient la céleste apparition de leur neige légère. Par malheur un rustre vint prosaïquement étancher sa soif au petit lac enchanté; le mirage fut troublé : adieu rêverie et poétiques images! Le jeune homme avait encore les yeux fixés sur l'onde, qui se balançait rapidement après cette secousse, mais il ne distinguait plus rien dans cette tempête en miniature et se demandait s'il n'était pas le jouet d'une hallucination, lorsque le timbre argentin d'une douce et fraîche voix vint assurer son oreille que le rêve enchanteur était une réalité. Levant la tête avec viva-

cité, Marcel se trouva justement sous l'immense tissu de paille qui protégeait le front charmant de la mystérieuse inconnue. Celle-ci était debout sur un banc afin de mieux contempler les danseurs; les grandes ailes de son chapeau rond lui avaient jusque-là caché Marcel. Elle rougit en apercevant le jeune homme, qui, par un geste aussi prompt qu'imprévu, avait en se retournant effleuré son joli visage. Il s'excusa tout tremblant, et balbutia une invitation pour la première contredanse. L'étrangère demanda son consentement à une dame âgée, assise derrière elle, qui l'accorda après un si long préambule sur la chaleur et la fatigue, que les deux jeunes gens arrivèrent trop tard au quadrille. Revenir à leur place était chose impossible, les danseurs formaient une barrière qu'on ne pouvait rompre.

— Eh bien! causons, dit en riant la gracieuse enfant, et avec la franchise ingénue du jeune âge elle raconta à son compagnon qu'elle s'appelait Noélie de Presle, qu'elle était née à Paris et qu'elle était arrivée depuis quelques jours avec sa mère et son frère au château de Saint-Loup, qu'un vieux parent leur avait légué, et où ils venaient passer l'automne.

— Comment! s'écria Marcel, vous habitez ce vieux château si délabré, si triste, et qui ressemble à une prison abandonnée!

— J'aime l'air pittoresque de cette habitation, répondit Noélie, et les tapissiers de Montpellier nous y ont arrangé un séjour très comfortable.

Puis la jeune châtelaine voulut connaître à son tour le nom et la position de Marcel.

— Ah! que ma mère va être satisfaite! reprit-elle; elle craignait tant qu'il n'y eût pas de médecin dans le pays!

Lorsque les deux danseurs revinrent à leurs places après une longue valse, Noélie présenta le jeune méridional à sa mère. Mme de Presle savait déjà par son *payre* (1) que la famille Lavène jouissait de l'estime publique, et lorsqu'elle apprit qu'au lieu d'être un simple officier de santé Marcel était un vrai docteur ayant pris son grade dans une faculté, elle l'engagea avec beaucoup de cordialité à venir la voir souvent à Saint-Loup. La vieille dame mit le comble à son bonheur en le priant de faire danser de nouveau sa fille. Noélie était blonde, petite et frêle. De soyeuses boucles de cheveux entouraient ses traits délicats d'une auréole cendrée. Ses yeux rappelaient le bleu de la pervenche; ils étaient veloutés et modestes comme la douce étoile des bois, et de même que cette timide

(1) Le *payre* est une espèce de contre-maître rural qui dirige les travaux des ouvriers et qui les nourrit.

fleur aime à disparaître sous l'ombre qui lui donne son charme et sa fraîcheur, ils s'abritaient sous d'humides et longues paupières. Lorsque Noélie relevait ses cils dorés, un regard pur, radieux, un regard de vierge reflétait son âme candide. On respirait près d'elle un chaste parfum de jeunesse, d'élégance et de naïveté. Sa vie avait été un bonheur doux et serein, sans larmes d'enfant ni soupirs de jeune fille. Elle avait conservé les adorables illusions de l'âge tendre, la franchise d'une âme libre, la joie expansive d'un cœur heureux.

Nina fut très scandalisée que son fiancé dansât avec une jeune fille vêtue d'une simple robe de coutil bleu, sans autre ornement qu'un petit col tout plat. De son côté, la Parisienne avait demandé à Marcel quel était cet assemblage de falbalas et de rubans qui se tenait ainsi raide sur sa chaise. Le jeune homme, qui ne savait pas mentir, répondit en rougissant que c'était la jeune fille avec laquelle son père désirait l'unir; mais il s'empressa d'ajouter qu'il la connaissait à peine, et que sans nul doute ce projet de famille ne pourrait se réaliser, car il n'y apportait de son côté aucune sympathie. Noélie, un peu confuse de sa question, alla dire, afin de réparer son étourderie, quelques douces paroles à la pauvre délaissée. Elle lui annonça l'arrivée de son frère, avec lequel on pourrait faire un quadrille à part. La grosse fille du notaire subit le prestige enchanteur de la jeune châtelaine; elle se demanda même, après avoir entendu le son de sa douce voix, si le chapeau de paille et les manchettes unies de Mlle de Presle n'étaient pas plus *comme il faut* que tout son attirail de dentelles et de dorures traînées dans la poussière, et en pensant qu'elle allait danser avec un jeune Parisien de noble origine, elle faillit remercier Marcel d'avoir engagé Noélie. Les orgueilleux ont quelque chose de bon : ils ne connaissent pas la jalousie.

Hector de Presle, à son retour de la chasse, vint en effet rejoindre sa sœur. C'était un beau jeune homme, très amoureux de sa personne et recherchant la louange, mais bon garçon du reste. Il se débarrassa de sa carnassière et de son fusil, et sur un signe de Noélie, il invita Nina à danser. Le petit quadrille s'organisa donc à l'écart.

Le visage de Marcel, d'ordinaire assez pâle, s'était chaudement coloré. Sur son front pensif semblait rayonner une félicité inconnue. L'idole séraphique si longtemps bercée dans ses rêves solitaires était là, sa main dans sa main, son sourire répondant à son sourire, ses cheveux blonds effleurant son visage. Noélie de Presle réalisait l'idéal de son cœur, c'était l'ange qu'il devait aimer. Marcel n'avait jamais entendu le pur accent de la France du nord. Cet élégant langage sortait en notes perlées de la jolie bouche de Mlle de Presle, et

le jeune homme avait son âme suspendue aux lèvres de la charmante étrangère. De son côté, la jeune châtelaine, habituée aux phrases compassées de ses danseurs parisiens, se sentait agréablement surprise de l'énergie méridionale qui régnait dans les paroles du jeune docteur. Ils s'abandonnaient donc tous deux à un charme également vif, l'un avec l'élan d'un cœur qui voit combler ses vœux les plus chers, l'autre avec la quiétude d'une douce ignorance que viennent surprendre des impressions nouvelles.

Mme de Presle avait été fort peu remarquée par les paysans de Fabriac. En effet, elle était venue en simple cornette, abritée sous son ombrelle; or, dans le midi, le chapeau est pour la femme ce que l'habit noir est pour l'homme. Les mos même ne se permettent qu'un bonnet plus ou moins orné, car la coiffure est la preuve distinctive de la position féminine, et dire *une dame à chapeau*, c'est indiquer une personne appartenant au plus haut degré de l'échelle sociale. La physionomie de Mme de Presle avait une exquise expression de bonté; ses yeux, d'un bleu pâle, lançaient encore quelques-uns de ces vifs rayons que l'on admirait chez sa fille. Ses cheveux n'avaient fait en vieillissant qu'adoucir et éteindre leurs teintes. Chez Mme de Presle, tout était doux et effacé : la voix, les traits, les nuances de sa robe et de son châle.

Cependant le ciel s'était chargé de nuages; quelques larges gouttes de pluie, suivies d'un coup de tonnerre lointain, vinrent consterner les danseurs. L'orage s'avançait, et chacun dut regagner promptement sa demeure. La famille de Presle ne pouvait penser à retourner au château. La pauvre Parisienne demanda en vain une voiture, une patache, une charrette; le chemin conduisant à Saint-Loup serpentait entre de grosses pierres rapprochées, et n'était praticable que pour les piétons. La mère de Noélie regardait avec stupeur les petits lacs jaunâtres que la pluie avait déjà creusés dans le sable foulé de la salle de bal. Le vent secouait violemment la tente, et les grands alisiers agitaient en frissonnant leurs petites feuilles. Il fallait prendre un parti et se résigner à demander l'hospitalité à un villageois, au risque de périr d'ennui dans cette hôtellerie improvisée. Mme de Presle allait prier Jeannette, la domestique et la nourrice de Noélie, de lui indiquer la maison la plus convenable de Fabriac, lorsque maître Étienne Lavène, prévenu par son fils, vint demander en assez bon français à la châtelaine de lui faire l'honneur de souper sous son toit en attendant la fin de l'orage. La Parisienne accepta avec empressement, et la famille de Presle fut bientôt installée au foyer des Lavène. L'atmosphère s'était si brusquement rafraîchie que Mme de Presle et la nourrice s'établirent avec béatitude autour d'un feu clair de sarmens. Hector avait tiré de son sac

le produit de sa chasse et montrait à Nina la manière de plumer les cailles grasses sans les endommager. Nina ne s'apercevait nullement du sentiment sympathique qui grandissait entre Marcel et Noélie. En amour, les plus intéressés sont souvent les plus aveugles, et puis la pauvre fille était fascinée par l'éclat de la chaîne d'Hector, ses breloques et les brillans boutons de son habit de chasse. Marcel et Noélie ne disaient rien, mais ils caressaient ensemble la tête soyeuse de Fox, le chien anglais du jeune chasseur, et le bel épagneul semblait se laisser magnétiser sous les passes si douces des deux mains amoureuses.

C'était un grand événement pour la famille Lavène que cette réception faite aux châtelaines de Saint-Loup. Que de questions attendaient Madeleine le lendemain à la fontaine, et quelle importance ce souper allait lui donner dans le village! On se mit à table au roulement affaibli du tonnerre, qui se retirait majestueusement. Après souper, on sortit. L'orage était passé. Des milliers d'étoiles scintillaient au ciel. Hector et Noélie auraient bien désiré passer la soirée au bal champêtre, où avaient été disposées de fort jolies illuminations; mais Mme de Presle avait sa migraine, il fallut partir. La châtelaine pria son hôte de l'accompagner avec une lanterne; elle avait si peur des ronces, des cailloux et des serpens! Maître Lavène marchait le premier, son fanal à la main; puis venait la chancelante Parisienne, appuyée sur la vieille nourrice. Noélie et Hector fermaient la marche; mais celui-ci, se dégageant doucement du bras de sa sœur, lui dit à voix basse : — Noélie, j'ai grande envie de danser le fameux galop, je reste au bal; notre mère n'en saura rien, ne me trahis pas; M. Marcel voudra bien me remplacer auprès de toi.

Et sans attendre la réponse, le jeune étourdi courut rejoindre les danseurs, se promettant de faire une cour assidue à sa jolie hôtesse Rose, dont il avait fort admiré la beauté. Marcel, tout ému du bonheur que lui laissait Hector, mit en tremblant la main de la jeune fille sur son bras. Noélie ne dit rien de peur d'éveiller les soupçons de sa mère et d'attirer une réprimande à son frère, et la petite caravane se mit en marche avec un certain recueillement.

Un religieux silence régna d'abord parmi les voyageurs : maître Lavène aurait cru, en parlant le premier, enfreindre toutes les lois de l'étiquette. On était arrivé au pied du pic de Saint-Loup, quand la lune vint éclairer doucement l'étrange et sombre silhouette de ce géant des rochers. Le pic de Saint-Loup a fourni le thème de plusieurs légendes méridionales. Voici la plus accréditée, et celle que raconta d'une voix timide Marcel à Noélie. De splendides trésors sont entassés sous la base colossale du rocher. Il est une porte se-

crète qui, à minuit, la veille de la Saint-Jean, s'entr'ouvre à tout mortel; mais si l'appât du gain retient plus de cinq minutes l'ambitieux dans l'immense grotte, il meurt enseveli sous des monceaux d'or, car l'antre se referme lorsque l'horloge de Fabriac fait retentir une seconde fois les douze coups dans le silence de la nuit. La voûte ténébreuse est divisée en trois galeries qui offrent successivement leurs richesses à la cupidité. La première est remplie de monnaie de cuivre. « Ce serait bien lourd à emporter, se dit le quidam, j'aurai bientôt fait d'aller dans la seconde salle, et j'y trouverai plus de profit. » Il y court et voit des milliers de pièces d'argent qui flatteraient délicieusement sa vue, si les feux étincelans de l'or qui brille au fond de la troisième galerie ne l'attiraient par leurs reflets fascinateurs. « Vite, dit-il, quelques pas encore, et ma fortune est assurée. » Mais l'horloge fait entendre sa voix inexorable, et le rocher de Saint-Loup se referme sur une victime de plus. La moralité de cette histoire, qui enseigne à borner ses désirs, est tout à fait appropriée au sort des paysans; elle se rencontre du reste dans une infinité de récits languedociens, et le *rocher du vieux Substansion*, près de Montpellier, est célèbre aussi par une légende qui diffère fort peu de celle de Saint-Loup.

Noélie disait à Marcel combien elle voudrait revoir et admirer avec lui ce lieu sauvage, et les deux jeunes gens se promirent d'y revenir un jour, au soleil levant. La naïve enfant était en proie à une véritable émotion. Cette nuit si pure et si limpide, les beautés grandioses d'un site nouveau, un tête-à-tête avec un jeune homme pour lequel elle ressentait une secrète sympathie, tout l'enivrait, et elle arrêtait de longs regards ravis sur le paysage. Les senteurs aromatiques des *guarigues* (1) se répandaient dans l'atmosphère, et les petites mares qui servent à abreuver les troupeaux, réfléchissant les étoiles scintillantes, semblaient autant de lampes d'argent placées de loin en loin pour guider le voyageur.

Lorsqu'on fut arrivé au château, M[me] de Presle engagea maître Lavène à se rafraîchir. Pendant que Jeannette accompagnait le paysan à l'office, la vieille dame montait dans son appartement, appuyée sur le bras de Noélie. Rentrée dans sa chambre, la jeune fille s'accouda à sa croisée, et, triste d'avoir vu fuir si rapidement une soirée délicieuse, elle en prolongea le charme par la rêverie des souvenirs. Noélie en était à cette première période de l'amour qui s'ignore encore. Le balcon de la jeune châtelaine était tout couvert de roses du Bengale. Ces rosiers, fort vivaces dans les contrées

(1) On appelle ainsi des étendues de terrain qui ne sont pas cultivées. Les troupeaux y broutent une herbe rare, et le plus souvent ces espèces de landes ne peuvent pas être défrichées à cause de la quantité prodigieuse de rochers qui s'y trouvent ensevelis.

chaudes, parviennent à de très grandes hauteurs, et offrent souvent sur leurs tiges flexibles plus de fleurs que de feuilles. La jeune fille se sentait attirée vers ces pâles roses dont elle semblait la sœur. Dès sa plus tendre enfance, elle avait aimé à s'entourer de ces fleurs délicates et suaves; elle abritait avec tendresse pendant la rude saison leurs pauvres têtes bleuies par le froid. L'odeur des roses à cent feuilles était trop énergique pour les nerfs de Noélie. La suave senteur, à peine perceptible, que dégagent les pétales des roses du Bengale avait juste assez d'arome pour cette fine organisation.

Un léger bruit détourna bientôt l'attention de la jeune rêveuse, qui ne put retenir un petit cri de surprise et de bonheur en reconnaissant Marcel. Le jeune homme n'avait pas osé s'en retourner avec son père, qui ignorait sa présence au château, et qui l'eût sans doute vertement réprimandé pour avoir aidé le jeune Hector à tromper Mme de Presle. Il avait donc laissé partir maître Lavène, et, guidé par l'instinct de l'amour, il était arrivé sous la croisée de Noélie. La jeune fille mit un doigt sur ses lèvres pour inviter Marcel au silence, car sa mère ne devait pas être endormie; puis elle cueillit ses plus belles roses, en fit un bouquet, le noua avec le ruban bleu enlevé à son chapeau de paille, et par un geste pudique et espiègle, gracieux et rapide tout à la fois, elle le lança au jeune homme. Marcel reçut sur son cœur ce charmant message d'amour. Noélie avait cru d'abord n'obéir qu'à un caprice sans conséquence; mais aux palpitations tumultueuses de son cœur elle comprit que l'envoi de son bouquet était un gage, et, tout émue de la spontanéité d'un élan qui ne lui avait pas permis la réflexion, elle referma ses volets, non sans regarder encore Marcel à travers les larges fentes qu'y avaient ouvertes la sécheresse et la vétusté.

III.

Le lendemain matin, le soleil était déjà levé que Marcel dormait encore, l'esprit agité par des rêves charmans. Debout à son chevet, sa mère épiait son réveil. La figure de Madeleine trahissait une vive inquiétude. La pauvre mère allait, venait, semblait prendre la résolution d'éveiller son fils, puis se retirait doucement. Au moment où Marcel ouvrit les yeux, Madeleine aperçut le bouquet de roses de Noélie; elle le regarda tristement.

— Ah! *pécaïre!* dit-elle, mon cher enfant, si ton père avait vu ces fleurs, nous étions perdus, car elles viennent du château, n'est-ce pas?

Un oui affaibli par l'émotion fut la seule réponse de Marcel. Ma-

deleine ôta soigneusement les épines des roses du Bengale. — Je voudrais, dit-elle à Marcel, pouvoir enlever ainsi toutes les épines de ta vie... Je sais que tu aimes Noélie, reprit-elle après un moment de silence en se penchant vers son fils, et je guettais ton réveil pour t'annoncer qu'un exprès est venu hier soir de Sainte-Croix avertir M. Dutal que la sœur de sa femme, religieuse dans ce couvent, est dangereusement malade, et qu'elle demande à voir sa nièce. Nina va donc partir.

Et comme Marcel ne put dissimuler sa joie à cette nouvelle. — *Pécaïre!* reprit en soupirant Madeleine, as-tu pensé au rang de Mlle de Presle?

— Hélas! répondit Marcel, oui, je le sais, un abîme me sépare d'elle; mais laissez-moi l'aimer, ma mère. Tout à l'heure je rêvais qu'au bout d'une verte prairie, Noélie en robe blanche effeuillait des roses dans votre grand chapeau, et vous la regardiez avec votre doux et triste sourire. Laissez-moi goûter à mon réveil cette idée consolante que vous, qui seule avez le secret de nos amours, vous les protégerez. Savez-vous, ma mère, quels sont mes vœux et mon avenir à moi? C'est de voir se lever le soleil là où Noélie reçoit ses rayons bienfaisans, c'est de respirer le même air qu'a respiré son haleine, c'est de fouler le sable qu'ont effleuré ses pas. Tenez, ma mère, ajouta-t-il, montrant par la croisée ouverte sur le jardin une échappée de *guarigues*, voyez-vous dans le lointain le château de Saint-Loup, ce point noir qui se dessine sur une ligne bleuâtre? C'est l'horizon de mon bonheur. Noélie saura-t-elle mon amour? oserai-je jamais le lui dire? y aura-t-il un lendemain à cette félicité qui me berce et qui m'enivre? Je n'en sais rien, je ne veux pas le savoir. Ah! laissez-moi l'illusion, le rêve, le mirage de mon amour!

— Il faut mettre notre confiance en Dieu et notre espoir dans l'avenir, mon Lavenou, lui répondit Madeleine. Ne te tourmente pas ainsi, pourquoi douter si vite? Tiens, voilà de belles grenades de notre jardin que j'ai promises à Mme de Presle, ajouta-t-elle en lui remettant un petit panier de fruits; tu les porteras demain à Saint-Loup, dès que Nina sera partie. Tu mettras ton habit, tes gants; fais-toi bien beau. Dieu veuille que Mme de Presle te voie d'un bon œil! Sois surtout aimable envers elle, et tâche de lui plaire comme médecin.

La pauvre Madeleine, en regardant son fils, eut un moment de douce fierté, car elle pensa qu'à la place de Mme de Presle elle serait heureuse d'avoir Marcel pour gendre. Un rayon d'espoir fit briller ses yeux comme deux étoiles; mais ce ne fut qu'une impression fugitive, bientôt dissipée par la vue du notaire et de sa fille. Ceux-ci

descendaient avec maître Lavène. Le départ de M. et de Mlle Dutal fut vite organisé. Les malles de Nina étaient prêtes depuis la veille, et le vieux paysan eut bientôt attelé le *Gris* à la carriole.

Marcel, qui ne savait pas mentir, balbutia assez mal quelques mots de regret sur la maladie de la tante de Nina; puis, après un salut cérémonieux échangé entre les deux jeunes gens, maître Lavène fit claquer son fouet, et la petite charrette partit au milieu d'un rassemblement nombreux de commères, qui ne quittèrent la place que satisfaites par une longue explication de Madeleine sur les motifs du prompt départ de ses invités.

Noélie était assise, le lendemain, sur la terrasse qui domine le château de Saint-Loup. La jeune fille, pensive, ne tournait plus les feuillets du livre posé sur ses genoux. Elle fixait un œil rêveur sur la mince ligne bleue qui se confondait avec le ciel à l'horizon : cette ligne bleue, c'était la Méditerranée. Ce qui absorbait ainsi Noélie, était-ce la vue de cette immensité? était-ce le calme mélancolique qui pesait sur les *guarigues?* était-ce la chaleur lourde qui, comme un réseau de plomb, s'étendait sur la nature? Elle l'ignorait elle-même et n'interrogeait pas ses sensations. Un premier amour, chez une jeune fille naïve, éveille une sorte de remords. Une inquiétude, un saisissement étrange envahissent tout son être. Elle n'a pas encore assez la conscience du sentiment qui l'agite pour le confier à l'amitié; elle ne sait pas ce qui la fait rougir, tressaillir, rêver le jour et veiller la nuit, et si une tendresse amie veut le lui apprendre, elle se refuse à cette révélation avec une sorte d'effroi.

Mme de Presle vint arracher sa fille à sa rêverie. — Noélie, lui dit-elle, je viens te chercher, M. Marcel est au salon. Réellement il est impossible d'être plus poli que ce jeune homme. Il est venu, malgré la chaleur, m'apporter les plus beaux fruits de son jardin.

Aux premiers mots de sa mère, Noélie était devenue aussi rouge que les dahlias qui étalaient au soleil leurs pétales empourprés. Elle suivit silencieusement Mme de Presle. La vieille dame fit visiter son château à Marcel, puis elle l'engagea à dîner. Hector, qui revenait de la chasse, joignit ses instances à celles de sa mère; mais ce fut un regard de Noélie qui seul décida le jeune Lavène à accepter cet honneur. Après le souper, on fit de la musique. Marcel avait une jolie voix de ténor, une de ces voix sympathiques que fait éclore l'ardent soleil du midi. Noélie chanta quelques morceaux de sa petite voix douce, qui était en si complète harmonie avec sa frêle organisation. Hector possédait une solide voix de baryton, qui retentissait en échos sonores sous la large voûte du salon de Saint-Loup. Mme de Presle avait un talent réel d'accompagnateur; chacun remplit dans ce concert improvisé son double rôle d'exécutant et d'auditeur. La soirée s'écoula ainsi agréable et rapide pour tous. La

fraternité des arts est celle qui lie le plus soudainement et le mieux : c'est la franc-maçonnerie de l'âme. On se sépara comme de vieux amis, en se disant : A bientôt!

Le lendemain matin, Marcel, ivre de bonheur et d'espoir, caressait des rêves d'avenir et d'amour sous un doux soleil, par une de ces matinées radieuses qui semblent inspirer la joie, et où l'âme ne se repose que sur des idées riantes. Un messager en sabots vint en courant le prier de se rendre le plus vite possible au château, pour voir Mme de Presle, qui s'était réveillée malade. Le jeune homme fit donc ses premières armes et opéra sa première cure sur la châtelaine de Saint-Loup, dont il calma instantanément le douloureux accès névralgique; aussi fut-il proclamé dans Fabriac le plus savant de tous les médecins passés, présens et futurs, y compris même le vieux M. Biret.

A partir de ce moment, Mme de Presle ne put se passer de son cher docteur. Le père Lavène, fort absorbé dans ses vendanges, trouva tout naturel du reste que son fils se dévouât à ses nobles clientes. — C'est son métier, — disait-il, et il consentit même à *perdre* une demi-journée pour montrer et expliquer aux châtelaines les différentes opérations de la fabrication du vin. Ce fut un jour de fête que celui où il convia Mme de Presle et sa fille à ce spectacle inconnu pour elles. Mos de Lavène avait préparé une brillante collation, et Rose, qui était la *meneuse* de la bande des vendangeurs de son oncle, offrit à Mme de Presle un petit panier des meilleurs raisins, choisis grappe à grappe dans tout le domaine. Les châtelaines, qui ne connaissaient guère, en fait de vignobles, que les maigres échalas d'Argenteuil, ne se lassaient pas d'admirer les belles vignes si touffues et si vertes étalées à leurs pieds. Le doux prestige qui enveloppe la nature du midi à cette époque de l'année charmait les deux Parisiennes. La richesse, l'abondance et la joie du Bas-Languedoc semblent se concentrer dans le mois des vendanges. Un air d'allégresse et de fête est répandu sur ces belles plaines, d'ordinaire si monotones sous leur éclatant soleil. Des nuées de jeunes filles et de jeunes garçons s'abattent en chantant dans ces vignes luxuriantes, dont les pampres entrelacés rampent sur la terre et la couvrent d'un admirable tapis.

Ce qui excita le plus la curiosité et l'intérêt, mêlé de compassion, des dames de Presle fut la manière de manœuvrer les pressoirs à vin. Qu'on se figure deux vis en bois que trois ou quatre hommes font tourner alternativement en se précipitant à la fois, frappant de leurs cuisses et en mesure les grosses barres qui y sont adaptées. Afin de mettre plus d'ensemble dans le choc, ils accompagnent leur élan furieux d'un cri sauvage auquel vient se mêler le craquement de la machine. Ce spectacle a quelque chose d'étrange

et de triste. Pour *chauffer* leurs cuisses, selon leur expression, les paysans se jettent sur la barre de leur pressoir pendant plusieurs jours avant les vendanges. Leurs cuisses, bleuies d'abord par ces coups répétés, finissent par s'endurcir à ce singulier martyre, et lorsque la décuvaison arrive, elles sont tout à fait aguerries et prêtes à supporter sans douleur les chocs les plus violens.

Les habitans de Fabriac voient arriver à l'époque des vendanges une multitude de paysans nés dans les misérables hameaux qui avoisinent la *Montagne-Noire,* située non loin de Castres, dans le département du Tarn. Ces montagnards viennent gagner en un mois dans la plaine de quoi vivre toute l'année au fond de leurs étroites vallées, riches en végétation, mais fort pauvres en produits. Les paysans languedociens sont très durs pour eux. Les malheureux montagnards, qui devraient inspirer une véritable compassion, sont souvent maltraités, et servent toujours de point de mire aux railleries de la bande des vendangeurs où ils sont enrôlés. L'agriculteur qui a loué une bande de ces paysans leur donne un grenier et de la paille pour se reposer la nuit de leurs fatigues du jour. Ils sont là, pêle-mêle, hommes, femmes, enfans, se nourrissant de raisins et d'une soupe grossière qu'ils font le soir en commun et qu'ils mangent à la gamelle. Aussi ces véritables parias resserrent-ils entre eux leurs liens d'affection; ils se lèvent, marchent, travaillent, mangent, dorment toujours par troupeaux. Le soir, au retour des vignes, ils dansent leurs bourrées nationales, non pour se réjouir, mais en souvenir de leur pays, et quelquefois de grosses larmes coulent silencieusement sur les joues des jeunes filles, qui pensent au temps heureux où elles les dansaient si joyeusement sur le seuil de leurs chaumières. Les plaines les plus fertiles, les cités les plus brillantes, ne peuvent compenser pour ces pauvres gens les noyers séculaires, les châtaigniers qui les nourrissent, et leurs misérables cabanes. Il leur faut la fraîcheur de leurs vallées, le parfum de leurs prairies, leurs montagnes de neige et la quenouille de la veillée.

Le mariage de Rose et de Jean fut célébré après les vendanges, époque fixée d'ordinaire pour les unions des paysans, qui sont libres et riches alors. Noélie offrit à la jeune mariée sa blanche couronne nuptiale. Rose convoqua le ban et l'arrière-ban de la gent féminine à venir admirer le joli présent de la jeune châtelaine; mais quelle surprise, en soulevant la guirlande, d'apercevoir au fond du coffre une magnifique chaîne d'or à trois rangs! La chaîne d'or est pour la paysanne ce qu'est le cachemire de l'Inde pour la petite bourgeoise, ce que sont les diamans pour la femme du monde.

La santé chancelante de Mme de Presle ne lui permettait que rarement de suivre Noélie dans de longues promenades champêtres; mais l'excellente veuve, qui désirait ne pas priver sa fille d'un exer-

cice salutaire, permit à Marcel de l'accompagner. Seulement, par convenance, Hector, armé de son fusil et suivi de son chien, se joignait aux deux jeunes gens. Hector avait-il deviné le profond et discret amour qui liait Marcel à sa sœur? Craignait-il d'être importun, ou était-ce chez lui pure légèreté, passion de la chasse ou désir de liberté? Ce qui est certain, c'est que le jeune chasseur ne pouvait jamais trouver de gibier là où désiraient s'arrêter Marcel et Noélie, et ceux-ci avaient toujours quelques curiosités à aller voir bien loin des parages où se rencontraient cailles, lièvres et perdreaux. On se retrouvait cependant pour le retour, et, en voyant revenir les trois jeunes gens dans un si parfait accord, on n'aurait pu soupçonner au château qu'ils se fussent jamais séparés.

Quelles douces promenades firent Marcel et Noélie au doux soleil d'automne, qui, avant de disparaître sous les brumes de l'hiver, leur souriait au milieu d'un ciel d'azur! Ils ne s'étaient jamais dit qu'ils s'aimaient. Lorsque l'aurore envahit le firmament, a-t-elle besoin d'annoncer sa présence? Ils allaient souvent s'asseoir sur un tertre élevé qui dominait une large étendue de *guarigues* parfumées de thym. Leurs regards se perdaient dans le lointain immense, et les *guarigues* exerçaient sur leurs âmes ce mélancolique prestige qui est le charme du désert. Le nom de désert convient bien en effet à ces landes aujourd'hui en partie dépouillées, et qui autrefois étaient couvertes de chênes verts, d'yeuses, de lentisques, de térébinthes, de *cades* (genévriers). Il y a un siècle à peine, la plupart des *guarigues* étaient des bois qui servaient encore de repaire à des sangliers; aujourd'hui il n'y reste plus que quelques rares souches des arbres tombés sous la cognée. Des rameaux rabougris essaient parfois de s'élever des racines oubliées par le bûcheron, mais la dent meurtrière des chèvres et des moutons appauvrit bientôt la malingre végétation de ces rejetons séculaires. Les *guarigues* sont d'excellentes *dépaissances* pour les troupeaux, qui y trouvent une herbe plus succulente et surtout plus nutritive que celle des pâturages de la plaine. Marcel et Noélie aimaient ces plateaux incultes, dont l'air balsamique et une brise légère venant de la mer rendent le séjour salubre et tonique, même au sein des plus fortes chaleurs. Ils cueillaient des bouquets d'*aspic* (lavande), de fenouil et de thym, et les joignaient à l'immense gerbe du distillateur de plantes aromatiques de Fabriac, qui allait butinant de *guarigue* en *guarigue*, suivi d'un âne portant son alambic ambulant (1). Marcel et Noélie allaient quelquefois jusque sur la cime élevée du pic de Saint-Loup, pour promener leurs

(1) Cette distillerie en plein air est une industrie extrêmement originale, propre aux campagnes du midi; mais le produit le plus précieux des *guarigues* est le *kermès végétal* ou *faux chêne*, qui croît entre les rochers, parmi le genêt d'Espagne, le romarin et l'immortelle sauvage.

regards sur les nombreux villages qui s'étalaient à leurs pieds. Tous deux se laissaient aller à l'existence sereine et charmante que leur faisait le sort. C'était un pur et chaste amour qui grandissait à l'ombre, et que nulle crainte ne troublait.

Une petite source fraîche et limpide murmure à mi-côte du mont Saint-Loup : c'était là, dans une espèce de grotte aux parois tapissées de stalactites humides et brillantes, qu'ils aimaient surtout à prolonger leurs causeries. La jeune fille avait une candeur adorable. Elle était aussi paisible et aussi confiante dans ce petit antre mystérieux que dans le parc du château, sous les yeux de sa mère; de son côté, Marcel, ému, n'osant pas fixer ses regards sur sa jeune compagne, les reportait vers son image, qui flottait dans l'eau transparente de la source. — Échos chéris de la grotte, avez-vous redit le langage de ces deux cœurs? Murmure cristallin d'une eau pure, avez-vous répété leurs doux accens? Feuillage léger du capillaire, avez-vous conservé dans vos fines et gracieuses découpures le parfum qui s'exhalait de ces deux âmes? Miroir de l'onde, avez-vous révélé ces regards brûlans qui se perdaient sous votre fuite rapide? Rainette bavarde, avez-vous raconté au milieu des roseaux, dans votre concert du soir, les chastes rendez-vous de la grotte de Saint-Loup?

Un jour, au retour de la promenade quotidienne des jeunes et timides amans, lorsque Marcel se fut retiré, Mme de Presle dit d'un ton sévère à sa fille qu'elle allait écrire au jeune docteur pour le remercier de ses soins, car il n'était plus convenable qu'il se présentât au château. Noélie rougit; sans oser interroger sa mère, elle alla cacher sa confusion et ses larmes sous ses rosiers discrets. La pauvre enfant sentit son cœur se déchirer, et pour la première fois elle se demanda si son poétique amour ne se briserait pas contre les préjugés du monde et l'ambition maternelle.

D'un accent courroucé, maître Lavène annonça à son tour à son fils qu'il venait de tout apprendre, et, assurant que Mme de Presle ne consentirait jamais à lui accorder la main de sa fille, il l'exhorta assez brutalement à oublier Noélie. Il lui parla en revanche de Nina en termes chaleureux, et termina en disant qu'il fallait au plus tôt aller à Grabel pour demander solennellement la fille du notaire en mariage. Une autre nouvelle vint bientôt mettre le comble au désespoir de Marcel : Mme de Presle avait décidé qu'on passerait l'hiver à Nice, car les brouillards de Paris ne convenaient guère plus à la faible organisation de Noélie que les vents âpres et irritans des landes sauvages de Fabriac.

Mos de Lavène, alarmée de la tristesse de son fils, se disait que peut-être Mme de Presle sacrifierait l'orgueil de son rang au bon-

heur de sa fille; il semblait à Madeleine que Noélie ne pouvait trouver un époux plus accompli que Marcel, et que la jeune Parisienne était bien assez riche pour tous deux. Se rappelant la bonté, la bienveillance que la châtelaine avait témoignées à son fils, elle croyait reconnaître dans ces douces prévenances une affection presque maternelle, et elle résolut de décider maître Lavène à tenter une démarche auprès de la noble veuve. Après bien des difficultés, le notable de Fabriac y consentit. Le vieux curé du village fut l'intermédiaire discret et dévoué de la famille auprès de Mme de Presle. Celle-ci, plus étonnée que charmée de l'ambition des Lavène, reçut assez froidement l'ouverture du bon prêtre. Elle répondit au curé que Noélie était bien jeune encore pour qu'on songeât à la marier, que d'ailleurs son désir était de l'établir à Paris, où se trouvaient ses parens. Elle avait accueilli le jeune docteur avec une bienveillance toute naturelle, et lui avait voué dès le premier jour une affection qu'il méritait du reste; mais elle n'avait jamais pensé qu'il pût prétendre à la main de sa fille, et lorsqu'elle avait découvert son amour pour Noélie, sa prudence maternelle avait dû l'éloigner du château.

Maître Lavène s'écria qu'il avait bien prévu cet échec; il était fier, et la souffrance que ressentit son orgueil blessé retomba sur la pauvre Madeleine. Marcel se laissa aller à tout le désespoir d'un amour malheureux. La mos assura que toute espérance n'était pas perdue, et elle désira avoir une entrevue avec la châtelaine.

— Dieu n'a pas créé les femmes paysannes ou comtesses, pensait-elle; mais toutes il les a faites mères, et Mme de Presle finira par nommer mon Lavenou son fils, si Noélie l'aime véritablement.

Lorsque Madeleine se présenta au château, Noélie, qui avait deviné le sujet de l'entretien mystérieux du curé avec sa mère, s'était décidée à avouer à Mme de Presle le tendre sentiment qui l'unissait à Marcel. — Vous savez bien, avait-elle ajouté, que Paris ne me plaît guère; le séjour du midi, pour époux celui que j'aime, ce château solitaire et votre douce compagnie, voilà mes rêves! — Hector avait joint ses instances à celles de sa sœur; Jeannette, la nourrice de Noélie, avait usé de son droit de conseillère, et l'excellente veuve, en proie aux plus grandes perplexités, agitait sans cesse la tête, de telle façon que les boucles de sa chevelure flottaient autour d'elle comme l'image des hésitations de son esprit. La mos trouva donc la châtelaine fort ébranlée déjà, et le récit touchant qu'elle fit de l'amour de son fils émut beaucoup Mme de Presle. Après mille incertitudes, la bonne dame trouva enfin une solution qui conciliait à la fois le vœu de ceux qu'elle aimait et les convenances de la société. Un concours allait s'ouvrir à la faculté

de médecine de Montpellier pour une chaire de professeur; elle mit pour condition au mariage que Marcel s'y présenterait, et que la main de sa fille serait le prix de son succès. La veuve, toujours craintive pour sa santé, n'était point fâchée d'avoir un gendre qui se fût distingué dans les sciences médicales, et le titre de professeur lui parut suffisant pour effacer chez le jeune homme l'obscurité de sa naissance et la médiocrité de sa fortune. Ivre de bonheur et d'espoir à cette nouvelle, Marcel jura que Mme de Presle et Madeleine pouvaient déjà bénir les fiançailles de leurs enfans.

Ce fut un beau jour que celui où Marcel revit Noélie. Mme de Presle et sa fille reçurent le jeune homme sur la grande terrasse du château. Cette aimable saison qu'on appelle l'été de la Saint-Martin brillait alors de son plus doux éclat. Le soleil envoyait ses rayons amollis à travers la sombre verdure des pins, dont l'ombre légère vacillait sur le sol; des montagnes couvertes de neige bordaient l'horizon, tandis que les nuages capricieux ornaient les sommets argentés de dentelures bizarres. Les asters, les dahlias, les marguerites, confondaient leurs fleurs diaprées dans les massifs. Des grappes de balsamines nuancées s'élevaient au-dessus de pâles bégonias; les graines impétueuses de ces plantes d'automne, caressées par un chaleureux rayon, brisaient leur frêle enveloppe, et arrivaient en pétillant jusqu'aux pieds des jeunes fiancés. De mélancoliques plumbagos avaient l'air de pencher leurs fronts décolorés sur quelque douleur mystérieuse, et les élégans marabouts du sumac se balançaient en blancs panaches sur les rosiers de Noélie.

Après avoir interrogé sa mère d'un regard timide, Noélie offrit à Marcel un de ses beaux rosiers du Bengale, planté dans un vase élégant.

— Aimez ces fleurs, dit-elle en rougissant; ce ne sont pas les premières que je vous donne, mais celles-ci ne se faneront pas comme celles de mon bouquet, ou plutôt elles renaîtront par vos soins. Ces pétales délicats semblent l'image de ma faiblesse : comme moi, ils ont besoin pour vivre de soleil et d'amour. En les soignant, Marcel, vous penserez à moi. Greffez-les de roses blanches, et lorsque de nouveaux boutons éclôront au printemps, je reviendrai, heureuse et souriante, cueillir ma couronne de mariée parmi ces fleurs, qui seront parées d'une virginale blancheur.

— Laissez-moi vous donner aussi un souvenir d'amour et un gage de ma foi, répondit Marcel avec émotion, en passant une modeste croix d'or dans le ruban bleu qui ornait le cou de la jeune fille; placez ce bijou sur votre cœur, chère Noélie : il a reposé sur celui d'une femme pieuse et tendre qui sera notre seconde mère; il a reposé sur le mien, qui ne bat que pour vous.

IV.

L'hiver allait cependant séparer les deux jeunes gens, et sur la prière de Marcel, Mme de Presle consentit à ce qu'une correspondance régulière vînt adoucir les tristesses de l'absence. La famille de Presle était partie pour Nice, et Marcel s'apprêtait à quitter Fabriac. Maître Lavène seul ne partageait pas son bonheur. La crainte d'un échec de son fils le désespérait; il avait arrangé pour Marcel et pour lui un avenir paisible, et ce n'était pas sans regret qu'il y renonçait. Il pensait d'ailleurs qu'il avait fait assez de sacrifices pour le jeune docteur, et, comme l'intérêt tenait chez lui une grande place, il se dit que c'était à la riche Parisienne de subvenir aux frais du concours. La délicatesse du jeune homme se révolta à cette idée; le paysan répondit que sa position ne lui permettait pas cette dépense, et Marcel partit un matin pour Montpellier avec un mince bagage, mais le cœur riche d'espoir. Arrivé à l'angle du petit chemin, le jeune homme voulut dire adieu au doux vallon où était né son amour. Il monta donc sur une guarigue élevée dont l'agreste plateau domine le pays. Au loin se dessinaient en points nuancés le mont gigantesque et le château de Saint-Loup, lieux chéris où s'étaient écoulées son enfance et les premières heures de sa tendre passion. La cloche du village sonnait lentement une heure matinale que le coq traduisait en accens criards dans toute la contrée. Une pluie de sarmens coupés par les ciseaux sonores des *tailleurs* tombait déjà sur le sol, et les *lieuses* se répandaient dans les vignes en blancs troupeaux (1). Les feuilles, qui s'agitaient naguère si vertes et si fraîches au sommet des arbres, sèches et grises maintenant, tourbillonnaient tristement avec les broussailles des haies; l'épiderme léger qui avait enveloppé le corps d'émeraude du lézard d'un réseau d'argent gisait suspendu au squelette d'un chardon, comme un débris de filigrane; quelques nids à moitié déchirés se balançaient en haut des amandiers. Les enfans s'amusaient, avec de longues pailles, à faire sortir de leur retraite souterraine les insectes engourdis, ou cherchaient sur l'herbe raidie par la gelée les dépouilles étincelantes des scarabées et des cigales. Quelques vieilles femmes glanaient dans la campagne du menu bois et de rares limaçons. La *coquillade* (allouette huppée), attirée sur la grand'route par certaine pitance, y sautillait auprès des chevaux, et ses plumes, hérissées par le vent, formaient une volumineuse crête sur son corps

(1) En toute saison, les paysannes du midi ne travaillent à la terre que vêtues de blanc.

mignon. Mais bientôt Marcel détourna les yeux de ce tableau champêtre, qui lui parlait le simple et naïf langage de son enfance, pour contempler le point de l'horizon que la Méditerranée bordait d'un mince ruban d'azur. Le jeune homme crut voir, sur ces rivages lointains, Noélie assise devant les vagues murmurantes. La brise matinale, en le caressant, semblait lui apporter les doux encouragemens de sa fiancée, et le jeune homme, appelé par une voix mystérieuse, se mit rapidement en marche vers Montpellier.

Madeleine attendait son fils au détour des grandes roches; la mos cachait, sous sa mantille, un petit coffre qui renfermait le lourd clavier d'argent, la chaîne d'or, les longues boucles d'oreilles, enfin tout son trésor; elle le remit à Marcel, puis, en l'embrassant, elle lui promit de lui envoyer bientôt d'autres ressources. — Je prierai tous les jours pour toi, dit-elle; tu seras heureux, mon Lavenou, car Dieu bénit les mères qui l'implorent au nom du travail et du bonheur de leur enfant.

Et Marcel partit, non sans s'être retourné souvent pour envoyer de nouveaux adieux à sa mère, restée immobile à l'angle du chemin.

A partir de ce jour, la pauvre mos se promit de n'épargner aucun effort pour que sa prédiction se réalisât, pour que Marcel fût heureux. L'humble paysanne était condamnée à finir sa vie comme elle l'avait commencée, par le dévouement. Sa prévoyance maternelle lui disait que la parcimonie de maître Lavène allait tristement aggraver pour Marcel l'épreuve qui lui était imposée. Un jour ou l'autre, la ménagère serait forcée de recourir au travail de ses mains pour assurer à son fils les moyens de poursuivre le but indiqué par Mme de Presle. Elle accepta cette perspective avec résignation, et les circonstances qu'elle redoutait ne se présentèrent que trop tôt.

Un soir, Madeleine pleura amèrement. Marcel lui écrivait qu'il n'avait pas eu depuis quelques jours de nouvelles de Noélie, et il lui semblait que le soleil qui éclairait son esprit s'était éteint. La crainte commençait à entrer dans l'âme du jeune homme, il doutait de lui, et pour surcroît de chagrin il ne lui restait plus du trésor maternel qu'une bague qu'il voulait garder comme une relique sacrée. Madeleine ne dormit pas de la nuit, et au point du jour elle demanda la permission à maître Lavène d'aller glaner des olives pour envoyer à Marcel le produit qu'elle retirerait de l'huile. Un peu de libéralité de la part de maître Lavène aurait épargné à sa femme la fatigue extrême à laquelle elle allait s'exposer, mais il se contenta de l'engager à veiller à ce qu'il ne manquât rien à la maison pendant son absence.

La mos, suivie du *Gris* chargé de paniers et de barils, se dirigea donc vers les *olivettes*. Grâce à sa patience et à sa dextérité, elle avait rempli ses paniers à la fin du jour. En accélérant le pas du *Gris*, Madeleine arriva vers huit heures du soir au château où le *payre* de Mme de Presle avait son moulin à huile. Elle avait ramassé une petite *presse* d'olives, ce qui devait lui rapporter environ trente livres d'huile. Il lui fallut attendre que son tour arrivât. Madeleine était la dernière venue, et ses olives ne devaient *passer* qu'au milieu de la nuit. Elle s'assit au coin du feu, tira ses grandes aiguilles de sa poche, et se mit à tricoter les derniers tours d'un gilet destiné à Marcel.

Le moulin était en pleine activité. Dans cette partie du midi, on s'empresse d'extraire l'huile de l'olive dès qu'elle est cueillie, afin d'éviter le goût âcre et piquant que lui donne la fermentation du fruit conservé trop longtemps. Le moulin est donc obligé de *tourner* jour et nuit pour satisfaire ses cliens dans le plus bref délai. Des escouades d'ouvriers se relèvent alternativement, et l'aspect de cette usine offre, la nuit surtout, une physionomie particulière. Un doux feu de mottes (marc d'olives) brûle lentement dans une immense brasier, autour duquel se groupent les chalands, les curieux, les ouvriers au repos, les bavards et les notables du village. C'est un club au petit pied. On y joue l'écarté sur un baril renversé, avec les mêmes cartes graisseuses qui servent tous les hivers depuis plus de dix ans, et qu'on replace après chaque séance dans la petite niche creusée *ad hoc* sous le manteau de la cheminée. Le vieil adjoint goutteux prend son café à côté du garde champêtre, qui fume une énorme pipe, son chien entre les jambes; la ménagère vient faire chauffer le *récate* de son mari à ce foyer banal; la jeune fille y donne rendez-vous à son fiancé, et chacun écoute ou raconte la chronique du jour à la douce vapeur qui inonde le moulin d'une chaleur parfumée. Le sourd mugissement de la chaudière, le grincement de la presse, les cris bizarres qui accompagnent la manœuvre des ouvriers, la diversité des types qui se renouvellent sans cesse autour du brasier, la vapeur aromatique qui s'élève en spirales bleuâtres, les mille détails enfin de cette scène méridionale offrent un spectacle plein d'étrangeté.

Les olives sont d'abord broyées sous une meule de pierre siliceuse, qu'une vigoureuse mule fait tourner lentement. La pâte humide et noirâtre des fruits écrasés est placée dans des paillassons creux appelés *cabas*. Ces cabas sont élevés en colonne les uns sur les autres et arrosés d'eau bouillante. Lorsque la colonne est assez haute, on fait descendre sur cette pile de cabas, au moyen d'un arbre à vis de bois, une immense poutre horizontale qui, par

son poids, comprime fortement la masse et se relève après avoir fait écouler par sa pression le liquide contenu dans les paillassons. Ce liquide jaillit tout autour de la colonne de cabas, ruisselle en cascades rougeâtres et retombe dans des bassins de pierre. L'huile, plus légère que l'eau, monte peu à peu à la surface de ces réservoirs, où on la recueille avec une feuille de cuivre mince et faiblement creusée. Il faut avoir une main très légère pour retirer ainsi l'huile sans y mélanger une goutte d'eau, et une grande habileté pour ne laisser dans la cuve aucune portion du précieux liquide. Les cliens surveillent minutieusement cette dernière opération si délicate, et les plus riches propriétaires ne dédaignent pas d'aller eux-mêmes voir extraire leur huile, ce qui, pour le dire en passant, met le meunier dans la nécessité de tenir table ouverte en vue de sa haute clientèle. On repasse à la presse hydraulique le marc d'olives qui est resté dans les cabas; mais l'huile provenant de ces résidus ne peut guère servir qu'à l'éclairage. Les usines modernes ont remplacé la grosse poutre par une presse à vis de fer perfectionnée et plus puissante. La routine du paysan est telle néanmoins qu'il se méfie d'un mécanisme qu'il ne comprend pas; il préfère son arbre et sa poutre antique, dont il aime à suivre les évolutions traditionnelles.

Les eaux rougeâtres des bassins s'écoulent aux *enfers*. On appelle ainsi un souterrain où d'immenses cuves reçoivent les liquides de chaque pressée. C'est un antre mystérieux, qui offre au propriétaire du moulin le précieux butin d'une dîme secrète prélevée sur la récolte du client, car ces eaux rougeâtres tiennent encore en suspension une certaine quantité d'huile, qui se sépare lentement du liquide aqueux, et finit par arriver à fleur d'eau au moyen d'une chaleur excessive qu'on entretient autour des cuves. Il se forme quelquefois près de dix centimètres d'huile à la surface des réservoirs, et l'on conçoit le mystère dont le meunier entoure cette opération. Chaque semaine, vers minuit, le meunier passe une ronde, sa lanterne à la main; il tâche, sous différens prétextes, d'éloigner les importuns, et, suivi de son *leveur d'huile,* être graisseux, cagneux d'ordinaire, à moitié vêtu de cuir, ce qui lui donne l'air d'une outre vivante, il se dirige à pas de loup vers son enfer ténébreux. La vapeur condensée contre les parois de cet antre horrible retombe en gouttelettes sur le sol; une odeur âcre et nauséabonde se dégage de ces cuves, sur lesquelles surnage une huile épaisse et infecte. L'obscurité de ces lieux, le costume étrange du leveur d'huile, sa figure patibulaire se reflétant dans le vert miroir des bassins, la lueur vacillante de la lampe accrochée à la voûte, les immenses chaudrons remplis de liquide de toute couleur, l'air sou-

cieux du maître penché vers ces piles profondes, donnent un aspect vraiment fantastique à ces nouveaux enfers.

Une fois sa *presse* terminée, Madeleine chargea le *Gris* du petit baril contenant son huile et de divers paniers remplis de noyaux d'olives convertis en mottes à brûler. Se hissant au milieu de sa charge précieuse, elle dirigea son âne vers Sainte-Croix. La mos s'en revint glacée, mais joyeuse; elle rapportait de Sainte-Croix cinquante francs, prix longtemps débattu de ses denrées. Il fallait passer devant Saint-Loup pour s'en revenir au village. Madeleine jeta un triste regard sur le château désert. Dans les derniers jours d'automne, Noélie avait planté un de ses rosiers chéris aux pieds de la Vierge de Saint-Loup, afin de voir la madone encadrée de verdure et de fleurs au printemps. La végétation du rosier du Bengale, hâtée par le tiède abri du mur, avait déjà déployé de longs rameaux, et un bouquet de beaux boutons prêts à s'ouvrir au premier soleil se balançait un peu au-dessus du chapeau de Madeleine. La tendre mère l'aperçut, et il lui sembla que ces roses aimées de Noélie se tendaient vers elle pour qu'elle les cueillît. Elle les détacha avec précaution pour les envoyer le lendemain à Marcel comme un souvenir du passé, comme un bon augure pour l'avenir. — Ah! pensa-t-elle en arrangeant délicatement la tige du rosier dans sa *gourgouline* remplie d'eau, voilà de quoi ranimer le courage de mon Lavenou!

Le moment de soutenir sa thèse arriva enfin pour Marcel, et Madeleine implora de maître Lavène la grâce de faire un voyage à Montpellier pour encourager et embrasser son fils dans cette épreuve solennelle. Le paysan consentit au voyage de Madeleine; il l'engagea seulement à ne pas se laisser *plumer* par Marcel, comme si la pauvre mos n'avait pas depuis longtemps arraché toutes les plumes de ses ailes pour secourir l'enfant de sa tendresse. Puis il ajouta en forme d'adieu : — Rappelle-toi que le *Gris* vaut son pesant d'or, et que tu m'en réponds; le chemin est long, ne le fais pas marcher trop vite; pars dans la nuit, et mets-lui ta cape, crainte de la froidure.

C'était tout ce que désirait Madeleine; sans remarquer que son mari semblait s'inquiéter beaucoup plus de la santé de son âne que de la sienne propre, elle le remercia avec effusion, et alla prier une voisine de venir la remplacer le lendemain en son logis; puis elle courut chez Rose. — Ma fille, lui dit-elle d'un ton joyeux, je viens te demander un service, c'est de m'accompagner demain à Montpellier avec ton ânesse. Mon pauvre Lavenou doit être dans la gêne, et je veux lui porter quelque argent; mais je n'en ai pas, et j'ai résolu d'aller vendre du vinaigre, du vin muscat et des sarmens à la ville; nous chargerons ainsi nos deux montures, et le prix que nous ob-

tiendrons de nos denrées, nous le porterons à Marcel. Comme il sera surpris et heureux de nous voir!

A l'heure où une brume épaisse enveloppait le village d'un manteau grisâtre, les deux femmes commencèrent les apprêts de leurs frauduleuses cargaisons, car Madeleine, redoutant le blâme de son mari, recommanda à Rose d'agir avec prudence. La bonne mos porta sous sa mantille les fagots de sarmens qu'elle entassa dans la petite cour de Rose, tandis que la jeune paysanne, avec l'adresse et les précautions d'un contrebandier, enlevait à la barbe de son oncle de nombreuses bouteilles de vin et de vinaigre. Les deux femmes eurent de la peine à hisser le tout sur leurs montures, et il fallut se résigner à suivre à pied les ânes, déjà surchargés de mille bagages lourds et gênans.

Pendant qu'au village Madeleine terminait joyeusement les apprêts de la petite cargaison destinée à son fils, Marcel se désespérait à la ville, car toutes ses ressources s'étaient peu à peu épuisées, et il ne pouvait remettre à ses juges sa thèse, faute d'argent pour la faire imprimer. Marcel avait loué à Montpellier une chambre plus que modeste dans la Rue-Basse, illustrée par le séjour qu'y fit Jean-Jacques Rousseau. Il n'avait pour perspective qu'un vieux mur qui lui dérobait presque entièrement la vue du ciel. La chambre du jeune homme réalisait complétement les conditions d'obscurité que semblaient s'être proposées autrefois les architectes du midi; elle était humide comme un caveau. Le jeune homme contempla un matin d'un air éperdu le rosier que lui avait donné Noélie. Il s'étiolait sur son étroite fenêtre, et semblait tendre vers lui ses fleurs pâlies par l'ombre, ses feuilles jaunies par la privation de l'air. — Hélas! pensait Marcel, lorsque ma fiancée viendra cueillir sa couronne nuptiale, elle ne trouvera ni roses ni époux! — Cependant il cachait avec soin à Noélie la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait. Sa fierté repoussait l'idée de demander à Mme de Presle la somme nécessaire pour faire imprimer sa thèse, et les lettres de Noélie arrivaient toujours gracieuses et confiantes; c'était le gazouillement d'une jeune âme qui s'épanouit au soleil, à la santé, au bonheur et à l'amour.

Un jour, faisant sur lui un effort suprême, le jeune homme résolut d'aller implorer la générosité d'un vieux docteur fort riche qu'il avait connu autrefois, et qui avait paru s'intéresser à ses travaux. L'amour seul pouvait lui donner la force de tenter et de supporter une pareille démarche. Il se présenta chez M. Rinas (c'était le nom du médecin), mais on lui dit qu'il était parti depuis quelques jours pour aller soigner un de ses amis en Dauphiné. Marcel s'en revint plus triste et plus découragé que jamais, et vers le soir il se jeta sur son lit, tâchant d'étouffer ses sanglots dans son oreil-

ler. Tout à coup, au milieu de la nuit, le jeune homme se leva et courut à la croisée; il venait de penser au rosier qu'il abritait chaque soir près de son lit, et que dans son désespoir de la veille il avait oublié sur l'appui de l'étroit balcon. Hélas! la bise glacée avait séché ses feuilles et fané ses belles fleurs. Il était mort. Les roses penchaient tristement leurs têtes décolorées; on eût dit qu'elles pleuraient leur beauté et leur jeunesse. Marcel prit dans ses bras le pauvre rosier comme s'il eût voulu le réchauffer de son haleine; mais ses forces étaient épuisées, il tomba inanimé sur le sol.

Dans la même nuit, à Fabriac, l'horloge de la vieille église avait à peine tinté deux fois dans le silence, qu'une porte s'ouvrait doucement sur la place du village. Aussitôt une petite caravane se mettait en marche. C'était Madeleine enveloppée dans sa mantille, Rose leste et pimpante sur ses petits patins, sa pacifique ânesse fléchissant sous le poids de barils et de bouteilles de tout calibre et de toute grandeur, et le *Gris* trottinant à ses côtés, couvert jusqu'aux oreilles d'une montagne de sarmens et de paniers, mal dissimulée par la cape de maître Lavène. Il avait neigé. Une lueur pâle éclairait le paysage de fantastiques reflets; quelques pierres noirâtres, posées de loin en loin sur le blanc linceul dont la campagne était revêtue, ressemblaient à des larmes funèbres, et les arbres, courbant çà et là leurs branches sèches et blanchies, semblaient des spectres décharnés sortant du tombeau. Les corbeaux décrivaient à l'horizon ces cercles néfastes qui annoncent une prolongation de froid dans la nature et de misère chez le pauvre. Les deux femmes marchaient en silence, se serrant l'une contre l'autre, soufflant dans leurs doigts pour les réchauffer et tâchant de ramener sur la poitrine leurs mantilles, qu'un vent âpre et glacé soulevait autour d'elles en un noir et épais nuage. On n'entendait que le bruit des pas de la petite caravane faisant craquer la neige glacée, la voix traînante de Madeleine excitant le *Gris* d'un *hââ* prolongé, et celle de Rose, qui le répétait à son ânesse en un trille vibrant.

Au point du jour vinrent se joindre à elles, de tous les villages environnans, d'autres paysannes abritées sous leurs mantilles noires et sous leurs grands chapeaux de feutre, tricotant ou devisant derrière leur âne, chargé de vinaigre ou de sarmens qu'elles allaient vendre quotidiennement à la ville. La bruyante cohorte s'étonna de la rencontre de ces nouvelles recrues. Rose et Madeleine furent jusqu'à Montpellier le sujet des conversations de la troupe féminine. — Viendraient-elles ainsi tous les jours? Il y avait déjà tant de pauvres marchandes, et elles obtenaient si difficilement la vente de leurs charges! — Leur gardant rancune pour venir ainsi sur leurs brisées, les villageoises laissèrent la tante et la nièce seules,

isolées, sans les accepter dans leurs rangs. Femmes et bourriques se connaissaient toutes; les mêmes paysannes se retrouvaient chaque jour, se distribuaient les quartiers de la ville, se donnaient rendez-vous à la même auberge, et reprenaient ensemble le chemin de leur village en se racontant les résultats de la journée. Cette association des marchandes de sarmens, faite sans le savoir, ne prenant sa force que dans la solidarité morale, est exclusive comme toute coterie humaine. On voit tous les matins ces noirs troupeaux s'abattre en caquetant sur Montpellier; on entend de loin le *hâa* dont les marchandes ambulantes encouragent leurs montures. Ce *hâa* bref, prolongé, paternel, colère ou insouciant suivant l'âge et l'humeur de celle qui le prononce, retentit si fréquemment dans la contrée, qu'il semble faire partie du paysage même. A toute heure du jour, quelque marchande vigilante ou retardataire apparaît sur la grande route, où son noir costume tranche l'été sur la blancheur de la poussière, l'hiver sur le sol grisâtre et durci. Ni le mauvais temps, ni la solennité des jours de fête, ne font reculer l'intrépide essaim. Si jamais le *hâa* monotone qui semble le cri de ralliement et le mot d'ordre de cette troupe, si le grand chapeau, la noire mantille, le tricot ambulant et les ânes qui trottinent disparaissaient du pays, la nature en serait aussi surprise que si l'alouette et son cri joyeux disparaissaient du sillon, le pauvre et sa voix tremblante du bord du chemin, les mouches bourdonnantes du logis, les coquelicots des blés, et les nuages du ciel. Aux portes de la ville, chaque paysanne fit à sa voisine un geste d'intelligence; les unes et les autres se dispersèrent bientôt dans toutes les directions, et les petits bourgeois qui n'ont pas assez d'espace pour loger de grandes provisions appelèrent joyeusement (car le froid était vif) la villageoise qui fournissait chaque jour l'aliment à leurs foyers. Toutes étaient attendues, reconnues, accueillies; toutes récoltèrent une ample et lourde moisson de gros sous.

Il était midi. Un pâle soleil fondait la neige, qui coulait dans la ville en ruisseaux noirâtres. Madeleine et Rose n'avaient encore rien vendu. Découragées, abattues, elles n'excitaient plus leurs ânes du geste ni de la voix; elles les suivaient avec lenteur, s'arrêtant avec eux, perdues dans ces rues nombreuses qui se croisaient en tout sens, ahuries de tout ce qu'elles voyaient, et répétant sur un ton plaintif et honteux : — *Qui veut des sarmens? qui veut du vinaigre?* — Mais à leurs côtés des voix glapissantes répétaient à pleins poumons le même cri, et couvraient de leurs robustes éclats les faibles et timides accens des deux pauvres femmes.

Rose et Madeleine virent partir une à une les marchandes satisfaites, montées sur la croupe de leur âne allégé. Elles pensèrent qu'il

leur serait plus facile de vendre leurs denrées, maintenant que la place devenait libre et que leurs dangereuses rivales étaient parties; mais les bourgeois, qui s'étaient tous approvisionnés, les renvoyèrent avec brusquerie. Elles en étaient arrivées, non plus à offrir leurs marchandises, mais à supplier qu'on les achetât, et presque à solliciter la charité publique. Le *Gris* dressait les oreilles à chaque carrefour et s'arrêtait en humant l'odeur du foin à la porte des auberges. Tout à coup le pauvre animal ne put ou ne voulut plus avancer. En vain Madeleine l'encouragea-t-elle par les *hââ* les plus énergiques, par une poignée d'avoine et même par des coups de bâton : ni la douceur, ni la force n'ébranlèrent l'entêtement de l'aliboron. C'était en pleine Rue-Basse, et le jour tombait. — *Pécaïre!* dit Madeleine en attachant le *Gris* aux barreaux de fer d'une fenêtre d'un rez-de-chaussée; aussi bien, ma pauvre Rose, il ne sera pas inutile de nous reposer un peu, et mon âne ne nous donne pas un mauvais conseil. Pendant qu'il va manger sa pitance, nous allons nous asseoir et manger aussi un morceau. Il fait déjà nuit, et je n'ai pas encore embrassé mon fils! Il nous faudra coucher ici, nous chercherons un abri quand nos bêtes voudront marcher; mais que pensera mon homme? Je lui dirai que le *Gris* était trop fatigué pour s'en revenir ce soir chez nous, et il me pardonnera sans doute. J'aurais été si heûreuse d'apporter quelque argent à mon Lavenou, et je vais me présenter à lui les mains vides! car je veux le serrer ce soir contre mon cœur. Dès que nos montures seront remisées, nous demanderons le chemin de la Rue-Basse, où loge ce cher enfant.

— Nous l'avons sans doute traversée, dit Rose, et nous avons peut-être passé sans nous en douter devant la demeure de mon cousin.

— Cela me déchire le cœur de penser que je suis ici depuis ce matin et que je ne l'ai pas vu, reprit Madeleine avec douleur. — Et la pauvre mère en pleurs s'assit sur le seuil de la maison voisine; puis, relevant la tête vers Rose : — Écoute, ma fille, lui dit-elle à travers ses larmes, j'ai bon espoir pour demain matin; nous vendrons, et nous vendrons bien, avant l'arrivée des marchandes des environs; ce sera alors à notre tour de nous en retourner de bonne heure et fringantes sur nos montures. Mais qu'a donc le *Gris* à lever la tête en l'air et à braire ainsi au lieu de manger? Sainte Vierge, aurait-il pris mal? Dieu nous en préserve! Il flaire comme font les chiens quand ils sentent leur maître, et il regarde toujours cette fenêtre là-haut. C'est sans doute un grenier à foin, car la maison n'est guère belle pour une habitation de ville. Qu'a-t-il donc?

La pauvre Rose, qui n'avait pas osé se plaindre de sa lassitude en face de l'énergie de sa tante, et qui n'était soutenue ni par la

volonté opiniâtre ni par la nature nerveuse de Madeleine, s'était paisiblement endormie de ce bon et chaud sommeil de la jeunesse qui saisit après la fatigue et endort aux souffrances le corps comme l'esprit. La jeune paysanne ne sentait ni le froid qui glaçait son visage, ni la faim qui tiraillait ses entrailles, ni les gouttes de pluie qui tombaient sur son front; elle dormait calme, heureuse, insouciante, rêvant le bonheur aussi bien sur cette froide pierre qu'elle aurait pu le faire sur un oreiller de satin. Les derniers reflets d'un terne crépuscule d'hiver se jouaient tristement sur son pâle visage, et son chapeau dénoué l'entourait d'une noire auréole qui faisait ressortir toute la grâce et la poésie de sa tête souriante et belle comme celle des madones italiennes.

— Pauvre Rose! comme elle dort bien! se dit Madeleine après s'être penchée sur elle et avoir senti la vie, la jeunesse et la santé courir en un sang chaud et généreux dans les veines de la jeune femme. — Puis elle la couvrit de sa propre mantille et de la cape du *Gris*. — Bonne Rose! pensait la tendre mos, il ne faudrait pas qu'une fluxion de poitrine fût la suite de ton dévouement; moi, je peux m'agiter, je ne prendrai pas mal. Elle est bien là, et les ânes aussi. Cette rue est déserte, personne n'y passe : tant mieux, nous ne serons pas dérangées. Nous pourrions peut-être même y passer toute la nuit : cela serait autant d'économisé... Mais mon Lavenou que je ne verrai pas! car je ne peux pas laisser Rose toute seule ici...

Une raffale de vent vint interrompre le monologue de Madeleine et emporter sa mantille, qui, des genoux de Rose, descendit la rue en tournoyant jusqu'au boulevard, où la pauvre mos la ramassa, toute souillée de neige et de boue. Elle la mit sécher sur les fagots que portait le *Gris;* puis, épuisée, exténuée, elle se laissa aller à terre à côté de Rose, et s'endormit non du sommeil bienfaisant de sa compagne, de ce sommeil réparateur propre à la jeunesse, qui donne au corps sa souplesse et sa force, à l'esprit son repos et sa quiétude, mais de ce sommeil fiévreux qui fatigue et use autant qu'une veille agitée, qui fait renaître dans les tortures du cauchemar les plus douloureuses pensées de la vie. Obsédée par ce sommeil, qui tient à la fois de l'engourdissement et du délire, Madeleine s'écriait de temps à autre d'une voix lamentable et rauque : *Qui veut du vinaigre? qui veut des sarmens?*

Tout à coup une fenêtre, celle-là même que le *Gris* regardait avec tant d'obstination, s'ouvrit au-dessus de Madeleine; une tête s'avança, et une voix cria : — Eh! la bonne femme, pourriez-vous vite apporter ici quelques-uns de vos fagots de sarmens?

Madeleine, réveillée en sursaut, pensa d'abord que cette voix

n'était qu'une illusion de son rêve; mais comme elle se fit entendre de nouveau, la bonne mos reconnut enfin la réalité. Elle frappa à la petite porte de la maison avec ses plus gros fagots sur la tête. Elle monta à tâtons un petit escalier raide et obscur, et, guidée par une faible lueur qui perçait à travers les planches mal jointes d'une vieille porte, elle s'orienta vers la chambre d'où on l'avait appelée. Au bruit que firent les sarmens heurtés contre les parois de l'étroit corridor, la même voix lui cria d'entrer. Madeleine ouvrit; mais, saisie de surprise et de douleur, elle laissa tomber ses fagots sur le seuil : la pauvre mère venait de reconnaître son fils pâle, inanimé, dans les bras d'un étranger qui s'efforçait en vain de le rappeler à la vie.

La mos s'élança vers Marcel, le couvrit de larmes et de baisers, le réchauffa sur son sein et le mit promptement au lit. Pendant ce temps, l'inconnu, qui était le médecin dont Marcel avait cru pouvoir solliciter la protection, M. Rinas, allumait le feu, et, après s'être réchauffé les mains à la flamme vive qui éclairait la pauvre chambrette de reflets joyeux auxquels elle n'était guère accoutumée, il alla tâter silencieusement le pouls du jeune homme. La pauvre mère le regardait avec anxiété.

— Il est bien malade, n'est-ce pas? ne me cachez rien, dit-elle avec courage, je suis sa mère.

— Non, *la mère* (1), répondit le docteur, croyant que Madeleine, par un hasard heureux, se trouvait la nourrice de Marcel, le cas n'est pas grave. Ce n'est qu'une syncope occasionnée par le froid, le travail, la fatigue... et la faim peut-être, ajouta-t-il en baissant la voix.

Madeleine jeta un regard désespéré autour d'elle; le misérable aspect de la chambre n'accréditait que trop cette dernière supposition.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle en se tordant les bras. Et j'étais ici ce matin, et j'aurais pu épargner à mon fils ce cruel évanouissement!

M. Rinas dit à Madeleine qu'il était arrivé du Dauphiné le matin même. Il avait appris que Marcel l'avait fait demander, il était accouru chez lui, pensant qu'il s'agissait d'une question importante pour son concours; il était loin de s'attendre à le trouver dans ce triste état. Malheureusement le vieux docteur appartenait à cette classe d'égoïstes qui s'intéressent au succès et non au malheur d'autrui. Son amitié pour Marcel diminuait donc rapidement en raison de la fâcheuse position dans laquelle il le voyait, et la présence de Madeleine parut le soulager visiblement. La bonne mos, qui était

(1) Dans le midi on appelle souvent *mère* les nourrices.

descendue précipitamment, remonta bientôt avec Rose. En un clin d'œil, les deux femmes eurent donné un aspect comfortable à la chambre et préparé de bons cordiaux pour Marcel. Pendant que Madeleine frottait les tempes de son fils avec son excellent vinaigre, qu'elle lui faisait avaler péniblement quelques gouttes de vieux vin entre ses lèvres contractées, Rose mettait devant le feu des pots de toute grandeur pour préparer des bouillons et des tisanes. Elle garnissait et allumait la petite lampe qu'on appelle *pompe* dans le pays, et que Marcel avait apportée de Fabriac pour s'éclairer le soir.

Cependant, comme le vieux docteur restait assez impassible, se bornant à ordonner d'un air compassé quelques remèdes insignifians : — Merci, lui dit Madeleine, qui, avec ce coup d'œil pénétrant qu'ont les mères pour lire dans le cœur de ceux qui entourent leur enfant, avait deviné un égoïste; merci, monsieur le docteur, vous vous êtes assez dérangé pour du pauvre monde comme nous. Donnez-moi seulement votre adresse, afin que ma nièce puisse aller vous chercher si mon fils se trouvait plus mal... Mais, Rose, il me semble qu'il a remué!

En effet, au moment où le docteur se retirait et fermait doucement la porte, Marcel se réveillait comme d'un long sommeil. Il semblait qu'il eût attendu, pour revenir à la vie, que ses yeux ne pussent s'arrêter que sur des êtres tendres et dévoués. Il se crut le jouet d'un doux rêve; mais quand il sentit les baisers et les larmes de sa mère inonder son visage, lorsque Rose lui offrit un bouillon, il fallut bien croire à la réalité. Marcel sourit à ces deux anges gardiens et avala le breuvage bienfaisant. Une heure après, il était assis sur son lit, reconforté, revenu à lui-même, et la force de la jeunesse aidant, ses yeux avaient repris leur éclat, ses lèvres leur sourire, son cœur ses battemens réguliers. Il se sentait heureux de vivre pour cette mère aimée penchée vers lui, pour l'espérance, pour l'amour. Rose et Madeleine l'entretenaient de sujets rians; elles voulaient lui faire trouver doux le réveil à l'existence. A l'aspect de sa chambre si joyeusement animée, si chaude et si bien éclairée, il oublia un moment le passé; son long évanouissement lui avait laissé cette confiance insouciante de l'enfant qui goûte les biens sans en rechercher la source, sans se demander s'ils dureront. Tout à coup la vue du rosier mort gisant dans un coin, sa thèse froissée dont les feuillets étaient épars sur la table, lui rappelèrent ses souffrances et le ramenèrent à la réalité. — Ah! pourquoi m'avez-vous réveillé? dit-il à sa mère.

Madeleine écoutait, l'oreille tendue et l'œil humide, les discours incohérens qui suivirent ces brusques paroles.

— Il te faudrait de l'argent, n'est-ce pas? dit-elle d'une voix brève. Combien te faut-il? Parle, mon fils, je te le donnerai!

— Hélas! ma mère, répondit Marcel, il me faudrait trois cents francs pour imprimer ma thèse, et c'est demain que je devrais la remettre à l'imprimeur!

— Trois cents francs, c'est beaucoup en effet, et pour demain c'est bien peu de temps, répondit Madeleine. On ne peut penser ni aux dames de Presle, qui sont loin, ni à ton père, qui ne pourrait rassembler si vite cette somme. Cependant calme-toi, tâche de reprendre tes travaux, car, j'en réponds, je me procurerai demain cet argent.

Marcel désira qu'avant de tenter aucune autre démarche, sa mère s'adressât à M. Rinas. Bien qu'avec une certaine répugnance, Madeleine y consentit. S'enveloppant de sa mantille, elle recommanda à Rose son cousin, embrassa Marcel et courut chez le vieux docteur. La pauvre mos revint bien tard au petit logis de la Rue-Basse. Elle avait vu le riche docteur et n'avait rien obtenu. Les ânes étaient remisés dans une petite cour, au bas de l'escalier, Rose dormait sur une chaise. Marcel attendait, dans l'agitation de la fièvre, le retour de sa mère. Un regard lui apprit la triste vérité; mais Madeleine en atténua le douloureux effet en souriant à de nouveaux projets qu'elle promit de révéler à son fils le lendemain matin, s'il consentait à s'endormir paisiblement.

Au point du jour, Marcel dormait encore; ses paupières étaient closes par un sommeil doux et réparateur. Sa respiration était régulière, son pouls calme. Madeleine avait préparé sans bruit le départ de Rose. La réveillant doucement : — Ma fille, lui dit-elle, il te faut partir; j'ai bâté et bridé ton ânesse, car je veux qu'avant ce soir tu puisses retourner à Fabriac. Nos hommes doivent être très inquiets sur nous et nos ânes. Tu diras à mon mari que Marcel est souffrant, et il ne me blâmera pas d'être restée pour le soigner; adieu, ma fille.

— Ma tante, répondit Rose, je ne veux pas vous laisser ainsi toute seule avec un malade. Qui vendrait nos charges?

— Vois, reprit Madeleine, ce qu'il en reste; quelques fagots de sarmens qui suffiront à peine à réchauffer la chambre... Ton cousin aura besoin aussi des autres provisions. Il n'y a que le vinaigre qui soit inutile. Prends-le, vends-le en t'en allant. Tu auras de quoi déjeuner, toi et ton ânesse.

Ce fut en vain que la jeune femme insista pour rester; Madeleine s'y opposa avec une douce fermeté, et le soleil levant éclaira la jeune paysanne criant à plein gosier son vinaigre à travers les faubourgs.

Dès que la pauvre mos eut perdu de vue sa nièce, et qu'elle se fût assurée que le sommeil de Marcel était calme et profond, elle mit sa mantille et descendit. — Mon pauvre *Gris*, dit-elle en prenant son âne par la bride, nous allons nous séparer pour toujours. Mon cœur te regrette, car tu es un bon et robuste serviteur. Hier encore tu as montré ton instinct en t'arrêtant devant la maison de ton jeune maître... Ah! quel sacrifice! Allons, mon pauvre *Gris!* un peu de courage! c'est le dernier et le plus grand service que tu me rendras.

Le *Gris*, comme s'il avait compris le monologue de sa maîtresse, marchait piteusement, la tête basse, ainsi qu'une victime menée au supplice. La pauvre Madeleine, mesurant sa valeur à l'affection qu'elle lui portait, s'imaginait tirer au moins cent écus de sa bête chérie. Hélas! il lui fallut bien rabattre de ses prétentions. Après avoir couru toutes les auberges, les places, le marché, après avoir entendu exagérer l'âge de la fidèle monture, décrier ici sa force et son pelage, ailleurs ses dents et ses jambes, après avoir reçu des offres si minimes qu'elles lui parurent insultantes, la pauvre mos finit par s'estimer fort heureuse qu'une blanchisseuse de Celleneuve voulût bien acheter son cher âne pour la somme de quatre-vingts francs. La bonne Madeleine pleura beaucoup en laissant son précieux *Gris* entre les mains de la vieille villageoise, jaune, ridée comme du parchemin, et dont les mains, à force d'avoir lavé et tordu du linge au soleil et au froid, étaient devenues dures et sèches comme de vrais battoirs. — Allons, dit-elle à Madeleine, ne dirait-on pas que vous vous séparez d'un enfant? Ah! *pécaïre!* tout le monde a son tour. Je me suis bien privée d'âne pendant quinze ans, moi! Maintenant ce sera votre tour d'aller à pied et de porter la charge.

Et ce disant, elle entassait une montagne de paquets de hardes sales sur la croupe du *Gris*, qui chassait à grands coups d'oreilles, d'un air étonné, les loques qui pendillaient sur ses yeux.

— Vous le soignerez bien, n'est-ce pas? dit Madeleine en regardant avec un profond regret le pauvre animal.

Le harnachement de l'âne avait été alloué à la blanchisseuse pour vingt francs. Madeleine tournait et retournait en tous sens le billet de cent francs que la paysanne avait tiré de son fichu. Depuis quinze ans en effet, la blanchisseuse amassait sou à sou cette somme destinée à l'achat d'un âne, et depuis huit jours qu'elle avait complété son trésor, elle le mettait chaque matin dans son sein et partait pour Montpellier, espérant échanger le précieux papier contre son rêve à quatre pattes et à longues oreilles. C'était la première fois que la paysanne trouvait ce qu'elle désirait, un bel âne, jeune, fort et d'un prix raisonnable. Aussi, lorsqu'elle entra dans

Celleneuve, un *haâ!* formidable l'apprit à toute la contrée. Ce *haâ* d'allégresse et de triomphe, sorti de la bouche éraillée de sa nouvelle maîtresse, scandalisa tellement le *Gris*, habitué à la voix douce de Madeleine, qu'il rua d'épouvante, sauta, tourna, s'emporta et renversa enfin toute sa charge sur les ronces qui bordaient le chemin. Grand désastre dans le linge, grande fureur de la blanchisseuse! Madeleine n'était pas là pour sauver son cher *Gris* de la plus terrible volée de coups de bâtons que le pauvre animal eût jamais reçue.

— *Pécaïre!* disait la bonne mos en regardant toujours d'un air piteux son mince papier, ce n'est là que le tiers de la somme qu'il me faut. Je ne veux pas rentrer sans apporter le tout à Marcel, et je ne possède plus rien, rien que mes bras!

Elle était arrivée en ce moment à la porte de l'église de Saint-Pierre; elle y entra pour demander une inspiration à Dieu. En sortant, elle vit sur le porche un groupe de femmes qui causaient entre elles; à leur costume, elle reconnut des paysannes des Cévennes.

— Je viens, disait l'une, de traiter pour la saison; on me prend à raison de deux cents francs.

— Moi, disait une autre, je serai nourrie, logée, blanchie, et j'aurai trois francs par jour.

— Je suis mieux traitée que vous, reprenait une troisième, je me suis placée chez un petit particulier qui ne veut se mêler de rien, et j'aurai la moitié des bénéfices. Ce sera joli, car je réussis toujours mes *chambrées*.

Madeleine prêtait une oreille attentive. Elle comprit qu'il s'agissait de l'éducation des vers à soie, et, bien que les Languedociens n'aient de confiance que dans l'habileté des Cévenoles pour diriger leurs magnaneries, la courageuse mos résolut de s'offrir comme éleveuse de *magnans*.

— Mon homme finira bien par me pardonner, se dit-elle, de le quitter pendant un mois au printemps, puisqu'il s'agit du bonheur de mon fils!

Se rapprochant des Cévenoles, elle les pria de lui indiquer comment il fallait s'y prendre pour se louer. Celles-ci, étant déjà toutes pourvues, lui donnèrent d'assez bonne grâce l'adresse de plusieurs bourgeois en quête de *magnanières*. Madeleine alla s'adresser à celui qui logeait le plus près de là. Grâce au ciel, il se trouva que c'était un petit commerçant bon et jovial, qui voulait tâter de l'agriculture; il venait d'acheter une *mûriéraie* et une étable qu'il devait convertir en magnanerie. Il était fort novice dans son nouvel état; la figure douce, franche, et l'allure honnête de Madeleine lui plurent beaucoup : il accepta ses conditions sans marchander. Il connaissait

un peu maître Lavène pour lui avoir vendu autrefois un pressoir de rencontre. Après s'être étonné que Madeleine se décidât à quitter Fabriac pour l'éducation si pénible et si chanceuse des vers à soie, il lui confia sa *graine* pour qu'elle pût la faire éclore en son temps, et promit que, lorsqu'elle viendrait avec les petits vers éclos à la fin d'avril, l'étable serait toute prête pour sa nouvelle destination. La difficulté était d'obtenir les deux cents francs convenus d'avance. Madeleine raconta la vérité, et le bon bourgeois, ayant réfléchi qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard il faudrait toujours finir par payer, lui remit, séance tenante, un billet de banque de cette somme.

— Voilà ma liberté engagée pour un certain temps, dit la pauvre villageoise en serrant contre son cœur ce second petit papier si précieux; mais je ne la regrette pas.

La bonne mos s'assit sur un banc écarté de l'Esplanade. Ses jambes ne pouvaient plus la porter; elle était près de se trouver mal. Le soleil, qui montait dans le ciel, annonçait près de midi. — Marcel s'est-il réveillé? S'il avait repris ses idées sinistres en ne me voyant pas reparaître? pensa la pauvre femme avec un frisson, et elle tâcha de se traîner vers la Rue-Basse. Elle marchait lentement et avec effort, exténuée de fatigue, d'inanition, et les deux mains dans son tablier à cause du froid. Pliée en deux, vieillie de dix ans, les lèvres pâles, les pommettes en feu, la pauvre mère arriva chez son fils; puis, lui tendant ses deux billets de banque : — Mon Lavenou, tu es sauvé! dit-elle. Et la malheureuse femme, à bout de force et de courage, tomba inanimée dans les bras de Marcel.

V.

Marcel ranima la mos sous ses baisers, et, la déposant doucement sur son lit, la soigna avec amour. Madeleine se souleva, et d'une voix mourante : — Va, mon fils, dit-elle, va vite porter ta thèse; il serait trop tard.

Et comme Marcel, refusant de la quitter, insistait pour savoir par quel miracle elle avait pu réunir en si peu de temps une si forte somme, elle lui fit signe qu'elle parlerait à son retour, désirant pour le moment la solitude et le silence. Marcel s'élança dans la rue, son manuscrit en main, et courut chez l'imprimeur. A son retour, il retrouva Madeleine assise près du feu, la figure sereine, bien que pâlie par la souffrance.

— Ce qui me remettra le plus vite, mon Lavenou, dit-elle à son fils, ce sera ton succès; il me dédommagera de tout. Maintenant

viens là, viens me lire cette jolie lettre, qui est, j'en suis sûre, de Mlle Noélie.

La mère et le fils reprirent à cette douce lecture leurs rêves d'espoir et de bonheur. Malgré sa résistance, Madeleine fut obligée d'avouer l'origine des trois cents francs, et Marcel pleura sur les sacrifices qu'avait faits la tendre femme pour lui rendre la joie et l'honneur.

Vers le soir, Madeleine fut prise d'une fièvre ardente. Marcel à son tour veilla et pria, plein d'amour et d'anxiété, au chevet de son lit, et deux jours après, lorsque le garçon de l'imprimerie apporta les *épreuves* des thèses, Marcel, qui avait fondé sur elles son meilleur espoir et son plus grand bonheur, les reçut d'un œil triste, s'écriant d'une voix navrée : — Voilà peut-être le prix de la vie de ma mère!

Le malheureux jeune homme suivait avec désespoir les progrès d'une pleurésie des plus graves, produite par le froid, les émotions et la fatigue que la pauvre femme avait endurés depuis son départ de Fabriac. Désolé et comme en proie à un affreux remords, il n'osait pas assumer sur lui toute la responsabilité des soins à donner à sa mère; mais Madeleine refusait tout secours étranger. — Mon Lavenou, disait-elle avec tendresse à son fils, je t'en prie, guéris-moi toi-même, et si tu ne le peux tout seul, c'est alors que le bon Dieu me demande.

La bonne mos exigea que son fils la quittât pour aller déposer sa thèse à la faculté de médecine. La pauvre femme n'avait qu'une pensée, celle du triomphe de son fils. Elle l'encourageait et l'exhortait de sa voix affaiblie. Marcel avait voulu plusieurs fois faire venir son père, mais Madeleine s'y était toujours opposée. — Épargne-lui le douloureux spectacle de mon agonie, lui disait-elle avec une secrète terreur. Il ne pourrait diminuer mon mal. Je veux lui dire adieu, mais il n'est pas temps encore. Il viendra avec Rose me fermer les yeux, car je désire vous avoir tous à mon dernier moment; mais Dieu me fera, j'espère, la grâce de pouvoir t'embrasser professeur avant que je retourne à lui. — Puis elle le grondait doucement lorsqu'ému et navré des souffrances de sa mère, il abandonnait en sanglotant la thèse de concours sur laquelle il devait argumenter.

Madeleine s'éteignait doucement, comme elle avait vécu. Toute sa crainte était de ne pas vivre jusqu'au jour de la nomination de son fils. Elle se sentait plus faible d'heure en heure, et n'osait demander un prêtre, de peur de causer à Marcel une recrudescence d'émotions et de douleurs, qui, pensait-elle, pourrait le paralyser au moment si décisif de la discussion de sa thèse. Aussi simple dans sa foi

religieuse qu'elle était forte dans sa tendresse, la pauvre mos s'imaginait faire le dernier et le plus grand des sacrifices à son fils, celui de son âme.

Le grand jour de la discussion de la thèse arriva. Le jeune homme quitta sa mère après une fervente prière. Madeleine avait trouvé la force de s'asseoir sur son séant pour mieux voir son fils, et lui dire en l'embrassant d'une étreinte passionnée : — Courage, mon Lavenou, tu vas combattre pour l'amour de Noélie, pour ton bonheur, pour ta mère!...

A peine le bruit des pas de Marcel se perdait-il dans l'escalier, que la pauvre femme, épuisée par cet effort suprême, retombait livide sur son oreiller. Marcel soutint sa thèse avec un talent remarquable. Les étudians le ramenèrent en triomphe, et les juges fixèrent au lendemain la proclamation du nom du vainqueur. Madeleine avait entendu de son lit le cortége joyeux qui accompagnait son fils.

— Maintenant je puis mourir, lui dit-elle en l'embrassant; ton bonheur est assuré, et mon jour le plus doux sera celui où j'irai remercier Dieu d'avoir exaucé mes prières. Je sens qu'il me reste peu d'heures à vivre, écris à ton père. Le chagrin qu'il éprouvera de ma mort sera adouci par ton triomphe. Va me chercher un prêtre, mon Lavenou, et puis tu ne me quitteras plus.

Madeleine n'eut d'autre péché à confesser au digne curé de Saint-Pierre que sa tendresse passionnée pour Marcel, cause, disait-elle, de plusieurs fautes de sa vie. La pauvre femme appelait faute ce qui était de l'héroïsme, et le vénérable prêtre n'avait jamais donné l'absolution à une âme plus pure. Madeleine se trouva calme, sereine, heureuse, après avoir reçu les secours de la religion; il lui semblait goûter d'avance les joies célestes, et la nuit fut presque douce pour la créature angélique qui se sentait mourir saintement sans l'agonie du corps et sans l'agonie de l'âme.

Marcel avait envoyé un exprès à Fabriac, et au point du jour une petite charrette conduite par l'ânesse de Rose amenait Jean, sa femme et maître Lavène devant la pauvre maison de la Rue-Basse. Rose et Jean pleuraient. Maître Lavène fut saisi d'une émotion profonde à la vue de sa pauvre femme mourante.

— *Pécaïre!* mon homme, dit la mourante avec sa bonté et son abnégation ordinaires, je vous fais faire bien du chemin avec le froid pour recevoir mon dernier adieu; mais je n'ai pas voulu m'en aller dans l'autre monde sans vous voir encore une fois et vous prier de bénir votre fils.

Marcel plia un genou devant son père, et Madeleine reprit : — Mon homme, vous pourrez vous glorifier dans votre fils, il sera nommé

professeur dans quelques heures. Dites-moi que vous aimerez Noélie comme votre fille, et je mourrai tranquille.

Maître Lavène bénit son fils et l'embrassa, puis il se pencha sur le lit de Madeleine, et laissant tomber sur elle des pleurs de regret et de douleur, les premières qu'elle lui eût vu verser : — Femme, dit-il, Noélie et Marcel seront mes enfans bien-aimés aussi vrai que tu es là mourante, je te le jure sur ce crucifix. — Et il étendit la main sur une petite croix d'argent que Madeleine pressait dans ses doigts raidis.

Le cœur de maître Lavène était bon, la rude écorce qui l'enveloppait tombait peu à peu. Il était comme ces arbres noueux et robustes, dont les troncs en vieillissant perdent morceau à morceau leur enveloppe rugueuse, laissant à nu un bois frais et sain. Au moment de dire un éternel adieu à sa compagne, il l'aima sans égoïsme, et il fut pénétré de la perte immense qu'il allait faire en elle.

La journée s'écoulait avec une lenteur désespérante; la malade s'affaiblissait graduellement et sans crise. Lavène, silencieux, recueilli, essuyait à la dérobée une larme qui coulait sur sa barbe grisonnante. La vue de ce chagrin muet et de ces rares pleurs qui sillonnaient son mâle visage était d'une navrante éloquence. La force et l'énergie étaient domptées par la douleur. Jean et Rose sanglotaient dans un coin; Marcel, immobile et pâle au chevet de Madeleine, attendait le dernier regard de sa mère. La faible voix de la pauvre mos se faisait seule entendre, adressant à ceux qui l'entouraient un adieu paisible et de douces consolations.

Tout à coup le roulement d'une chaise de poste retentit dans la petite Rue-Basse, le postillon faisait claquer joyeusement son fouet pour célébrer une heureuse arrivée, et les grelots des chevaux, bruyamment agités, semblaient le langage insouciant du plaisir. Cette voiture était celle de la famille de Presle, qui revenait, ainsi que Noélie l'avait promis à son fiancé, pour couronner le front du nouveau professeur. A l'instant où l'on proclamait la nomination du jeune homme à l'École de Médecine, la brillante calèche s'arrêtait sous la pauvre chambre où se mourait Madeleine. Noélie, éclatante de beauté, de bonheur et d'amour, s'élança légèrement vers la demeure de Marcel, tandis que sa mère la suivait avec peine en tâchant de s'orienter dans l'escalier obscur où une maigre corde servait de rampe.

Le pâle visage de Madeleine s'illumina d'une expression radieuse à la vue de la jeune fille. — Vous êtes l'ange qui m'ouvrez les portes du paradis. Ah!... Dieu a exaucé tous mes vœux, je vais mourir heureuse!... Je n'ai qu'un fils, l'enfant de ma tendresse, pour

lequel j'ai vécu, et pour lequel je meurs... Je vous le donne à vous qu'il aime...

La pauvre mos ne put dire que ces mots; sa voix expira; elle enveloppa Marcel de son dernier regard, joignit les mains et mourut.

Quelques instans après, un bruit sourd retentit à la porte d'entrée. On aurait dit que le marteau avait aussi revêtu le deuil de cette triste maison, et qu'on frappait ainsi pour ne point troubler la famille affligée. Maître Lavène descendit et trouva dans la rue le pauvre *Gris*, qui faisait de vains efforts pour ouvrir avec sa tête. La bonne bête avait-elle eu l'intuition de la mort de sa maîtresse, et venait-elle aussi lui dire son dernier adieu? Toujours est-il qu'une femme en courroux et le bâton à la main ne tarda pas à rejoindre l'âne.

— Ah! dit-elle à Lavène, quelle mauvaise idée j'ai eu d'acheter cet âne! Toutes les fois que je passe dans cette rue, il s'arrête ici, et je ne puis l'en arracher. Tout à l'heure il a jeté sa charge par terre et s'est sauvé. Je suis tout essoufflée pour avoir couru après lui; mais je savais bien où le retrouver. Ah! si je pouvais le revendre ce qu'il m'a coûté! J'étais bien plus tranquille lorsque je portais mon linge moi-même, bien plus heureuse!

Lavène, fort surpris, car il se croyait toujours le possesseur du brave animal, demanda l'explication de cette énigme. La blanchisseuse lui raconta le marché fait avec Madeleine, et fut ravie lorsque le père de Marcel lui demanda de le résilier. Pendant qu'elle s'éloignait en s'étonnant de l'aventure, maître Lavène caressait le *Gris*, et laissant tomber une larme sur sa rude crinière : — Ma pauvre Madeleine, dit-il, aura un enterrement bien modeste; elle aura du moins pour la mener à la tombe tout ce qu'elle a le plus aimé sur la terre! Avec le prix de notre *Gris*, j'aurais pu lui faire un beau convoi, mais je suis sûr qu'elle aimera mieux être conduite par sa bonne monture que par des pénitens bleus ou blancs.

Vers le soir, une petite charrette tendue de noir et traînée par le *Gris* prenait le chemin de Fabriac. Une jeune femme assise sur le chariot lugubre pleurait près de la bière, et trois hommes silencieux suivaient le cercueil dans un morne désespoir. C'était le corps de Madeleine qui s'acheminait vers sa dernière demeure. Quand on arriva au pied du mont Saint-Loup, il fallut porter Marcel à moitié évanoui sur le char mortuaire, et le fils qu'avait tant aimé Madeleine sembla recueillir sur sa dépouille mortelle les accens de la tendresse que les tristes échos de la mort apportaient à son cœur déchiré.

VI.

La grotte de Saint-Loup est plus poétique et plus mystérieuse que jamais. Le capillaire a repoussé, l'eau limpide de la source se suspend en diamans sur ses rameaux flexibles, et le ruisseau coule doucement entre deux rives fleuries. Un épais gazon couvre la terre, et des branches de rosiers du Bengale tapissent les flancs du rocher de leurs élégantes guirlandes, qui retombent en lourds bouquets sur le sol. Cette grotte silencieuse, qui fut autrefois l'asile de l'amour, est aujourd'hui celui de la mort. Mos de Lavène y repose sous le vert gazon qui s'étend sur elle comme un manteau de velours. L'éclat des roses du Bengale qui fleurissent sur sa tombe trahit les soins de Noélie.

Un petit enfant aux cheveux flottans, à la blanche tunique, égaie souvent le tableau. Ses yeux bleus, son profil délicat et sa douce nature rappellent celle qui, du haut des cieux, lui a servi de marraine. C'est la fille de Noélie et de Marcel; elle aime à jouer avec les roses du tombeau de la pauvre mos, son aïeule. Parfois un âne caduc et blanchi se traîne, en broutant quelques feuilles sèches, aux alentours de la grotte.

La place de Fabriac a toujours ses grands alisiers, sa fraîche fontaine et son public bruyant. Sur le passage des châtelains de Saint-Loup, les paysans suspendent leurs travaux, les enfans leurs ébats, les jeunes gens leurs danses; tous se découvrent avec respect, et pensant au bonheur qu'aurait éprouvé la bonne mos si elle avait vécu, et au dévouement maternel qui a causé sa mort : *Pécaïre!* disent-ils avec regret, *pécaïre!*

Et l'écho plaintif des grandes roches grises répète sur la tombe de Madeleine : *Pécaïre!*

CLAIRE SÉNART.

POLITIQUE COLONIALE

DE LA FRANCE

LE SÉNÉGAL.[1]

II.

LA PAIX.

I. *Voyage dans l'Afrique occidentale*, par Anne Raffenel, 1846. — II. *Nouveau Voyage dans le pays des Nègres*, par le même, 1856. — III. *Mémoire sur quelques Améliorations à apporter à la Colonie du Sénégal*, par Héricé, 1848. — IV. *Esquisses sénégalaises*, par l'abbé Boilat, 1853. — V. *La Sénégambie française*, par F. Carrère et Paul Holle, 1855. — VI. *Moniteur du Sénégal*, années 1856, 1857 et 1858. — VII. *Annuaire du Sénégal et Dépendances* pour l'année 1858, suivi d'une *Notice sur la Colonie*, par L. Faidherbe, gouverneur du Sénégal.

Quatre années d'une guerre intelligente ont porté leurs fruits : la paix règne au Sénégal dans toute la région que les Maures dominaient et agitaient. Le 20 mai 1858, Mohammed-el-Habib, le roi des Trarzas, signait le traité qui reconnaît notre double autorité de souverains et de protecteurs, et donne satisfaction à nos intérêts. Le 10 juin, Mohammed-Sidi, roi des Braknas, suivait cet exemple, et il était bientôt après imité par son compétiteur Sidi-Eli, investi, grâce au gouvernement colonial, d'un titre de roi qu'il n'a pas su conquérir. Dès le mois de novembre 1857, Bakar, le cheikh des Douaïches, s'était rapproché de nous. La consécration de notre souveraineté, dans les limites les plus étendues que comporte notre

(1) Voyez la livraison du 1er octobre dernier.

droit, a été le premier objet de ces traités. Nos anciens adversaires ont reconnu que le Oualo et certains territoires limitrophes appartiennent à la France : ce sont les états déjà annexés sur une partie desquels Eli, le fils de Mohammed-el-Habib et de Guimbotte, réclamait le pouvoir suprême. Un droit analogue nous est même reconnu d'avance sur le territoire de Gandiole, en vue des propositions d'achat que le gouverneur doit adresser prochainement au damel ou roi du Cayor, qui en est le propriétaire actuel. Par les nouveaux traités, le protectorat de la France est pour la première fois établi sur tous les états ouolofs, théâtres habituels des brigandages des Maures : le Cayor, le Djiolof, le Ndiambour, ainsi que le Dimar, qui fait partie du Fouta. Seulement il est stipulé que, certains de ces états se trouvant tributaires des Trarzas, les tributs seront perçus par l'intermédiaire du gouverneur, institué juge des différends qui s'élèveraient à cette occasion. Les relations commerciales sont réglées avec la même prévoyance. Divers établissemens sont désignés par le gouvernement français pour l'achat des gommes, qui pourra s'y faire toute l'année. Pour les autres produits, le commerce sera entièrement libre en toute saison, soit à terre, soit à bord des embarcations. Le règlement des coutumes était le nœud de la difficulté. Les refuser absolument, après une longue jouissance, dans un pays où les dons en nature aux chefs constituent, de temps immémorial, le complément de toute transaction, c'eût été peut-être pousser nos adversaires à une résistance désespérée. En les accordant sans réserve, on eût consacré tous les abus et toutes les exigences tyranniques dont le redressement avait été l'un des principaux motifs de la guerre. Un ingénieux accommodement a concilié l'honneur et l'intérêt des deux camps. Les traités reconnaissent aux rois maures le droit, incontestable assurément, de retirer de ce commerce un profit qui est la source principale de leurs revenus, et comme la perception d'un impôt sur leurs propres sujets n'est rien moins qu'aisée, l'autorité française s'en charge. Les traitans sénégalais sauront que la gomme est grevée, à sa sortie du pays de production, d'une taxe qui est fixée à une pièce de guinée ou toile bleue, — telle est l'unité de monnaie sur les bords du Sénégal, — pour une quantité qui varie de 500 à 1000 kilogrammes de gomme suivant les lieux; c'est environ 3 pour 100 de la valeur. Ils verseront cette taxe en nature aux mains des commandans des postes, qui la remettront aux chefs indigènes. Les autres produits circuleront en pleine franchise.

Ces éclatans succès ont retenti au-delà de nos frontières, et le Fouta tout entier s'est ému. La province de cet état qui est la plus voisine de Saint-Louis, le Dimar, s'est proclamée libre sous l'autorité

de chefs élus pour chacune de ses grandes fractions; par un traité signé le 18 juin 1858, elle s'est mise sous la protection de la France. Le commerce entre cette province et la colonie française se fera désormais sans aucun tribut, coutume ou cadeau, de quelque nature et sous quelque forme que ce soit : c'est un germe de libre échange qui éclôt d'une manière tout à fait imprévue au soleil du Sénégal. Grâce à toutes ces heureuses négociations, la pacification du pays a paru assez solide pour faire rétablir la pleine liberté du commerce des armes et des munitions de guerre, interdit depuis quatre années, ainsi que la libre navigation du fleuve.

Il convient maintenant de comparer la situation actuelle au programme tracé dès 1844 par M. le gouverneur Ed. Bouet dans une dépêche adressée au ministre de la marine et des colonies. Ainsi se révélera clairement l'idée supérieure qui est au fond de la tradition locale et qui fait la force de toute politique, surtout dans les colonies françaises. En 1844, le gouverneur demandait au ministre d'adopter en principe les règles suivantes : aucune bande de Maures ne serait tolérée en expédition de pillage sur la rive gauche; le Oualo serait placé sous notre souveraineté directe et divisé en quatre cantons, auxquels seraient reliés le territoire de Gandiole et ses salines. Les coutumes seraient réduites progressivement et supprimées le plus tôt possible; ce qui en resterait se règlerait sur les transactions réelles et non sur le tonnage des embarcations. On travaillerait à démembrer le Fouta, et toute atteinte à notre paisible possession serait sévèrement châtiée. M. Bouet voulait enfin, en appréciateur intelligent des ressources et de l'avenir de la colonie, que l'agriculture et l'élève du bétail fussent encouragés dans le Oualo, appelé à devenir l'asile de tous les sujets et serviteurs maltraités par leurs maîtres. Ces vœux, qui n'étaient pas même alors des espérances, sont aujourd'hui devenus à peu près tous des réalités. Les Maures ont été chassés de la rive gauche. Le Oualo est une province française protégée par des forts, engagée dans l'industrie agricole, ouverte à tous les réfugiés. Le Dimar s'est détaché du Fouta et placé sous notre protection. Les coutumes du gouvernement, hommages de souverain à souverain, sont partout supprimées; celles du commerce sont notablement réduites, transformées et proportionnelles à la quantité des marchandises. Les escales sont supprimées aussi. Deux établissemens dominent comme forts et prospèrent comme comptoirs : l'un dans le Oualo, celui de Dagana; l'autre dans le Fouta, celui de Podor. Autour de ces postes, des concessions ont été accordées pour fonder des maisons de commerce et tenter la fabrication de l'indigo. On peut toute l'année acheter la gomme et les autres produits dans nos établissemens du

fleuve. C'est par notre intermédiaire que les Maures percevront soit les tributs des vassaux, soit un reste de coutumes à titre de droits de sortie.

La politique de la France se trouve donc enfin assise au Sénégal sur ses vraies bases : elle applique et continue une tradition de quinze ans, expression combinée de la pensée de ses plus éminens gouverneurs et des habitans. Cependant elle n'accomplira pas sa tâche entière sans difficultés. Dans les pays barbares, chez des peuples enfans ou décrépits, les traités n'ont pas la même importance que dans la diplomatie européenne. La mort du chef qui les a signés leur ôte toute valeur aux yeux de ses héritiers; le chef lui-même ne se plie pas aisément à une obligation qu'il a souscrite sous l'empire de la nécessité, mais dont les devoirs ne pénètrent sa conscience que d'une manière confuse. Puis, dans ces sociétés informes, un chef ne représente pas une nation aussi parfaitement que dans nos états civilisés; il est rare que son pouvoir ne soit pas partagé, contesté par quelque famille ou faction rivale. Aussi un gouverneur de colonie doit-il atteindre, par des moyens directs ou déguisés, outre le chef principal, tous les chefs secondaires, ouvrir l'œil sur tous les personnages importans, vaincus de la veille, prétendans du jour, vainqueurs peut-être du lendemain, connaître leur influence de parenté ou de richesse, leur vie antérieure, leur caractère, et faire concourir cette multitude de détails vulgaires au succès de ses plans : diplomatie difficile et plus complexe peut-être qu'une grande politique internationale! Quoi qu'il en soit, pour nous en tenir au Sénégal, il suffit de continuer avec persévérance et énergie le plan qui est en voie d'exécution, en imposant au Fouta et à tous les états qui pactisent avec le prophète Al-Agui des traités analogues. Dès ce jour, en assurant la pacification de tout le Bas-Sénégal, la guerre, a porté ses fruits, fruits excellens et pleins de semences fécondes. C'est le régime de la paix qu'il faut maintenant étudier.

I. — POPULATION DE SAINT-LOUIS. — PREMIÈRES INFLUENCES DE LA CIVILISATION. — RELIGION. — JUSTICE. — ÉTAT CIVIL. — ÉDUCATION.

L'ère de la paix, l'ère nouvelle où entre le Sénégal, doit s'inaugurer par un genre de triomphe plus difficile que des succès militaires, car les ennemis qu'il s'agit de vaincre ne cèdent pas au glaive et au canon : il faut lutter contre des habitudes oisives et des superstitions aveugles, enracinées depuis des siècles parmi les peuples du Sénégal, et que l'emploi intelligent des forces morales peut seul combattre avec avantage. Le ressort des âmes est usé ou faussé; il faut le retremper et le redresser. La société indigène tout

entière doit être régénérée dans ses élémens les plus intimes, et recevoir cette féconde excitation d'une éducation bienveillante qui invite au travail et à l'ordre, et prépare les molécules humaines à devenir, en se rapprochant et s'organisant, un corps de nation. Tout grand commerce suppose un double courant de production et de consommation, étranger à des races indolentes pour lesquelles l'insouciance et la misère sont devenues une seconde nature. Leur demande-t-on les denrées et les matières premières que recherche l'industrie européenne, il faut stimuler leur activité et la diriger vers l'exploitation des richesses naturelles du sol. Recherche-t-on chez elles des débouchés pour nos produits manufacturés, il est aussi nécessaire d'éveiller de nouveaux besoins et de nouveaux goûts. Pour être féconde, la réforme sociale au Sénégal doit aller au fond des choses. Que servirait d'ouvrir par la politique la porte du commerce, si la propriété individuelle n'y venait vivifier les esprits et les champs, si l'offre réciproque du travail et du salaire n'y suppléait à l'esclavage aboli, surtout si la famille, aux mœurs honnêtes et laborieuses, n'y triomphait d'une polygamie oppressive, où les forts rejettent toute peine sur les faibles? Le progrès matériel, même dans son expression première, qui est ici le troc, sollicite donc le progrès moral et social, et en retour lui vient en aide.

Ces réflexions, vraies pour toute colonie, s'appliquent particulièrement au Sénégal. Les premiers occupans et les compagnies privilégiées qui leur succédèrent au XVIIe et au XVIIIe siècle, n'ayant d'autre pensée que le gain, ne visèrent qu'à la spéculation, et le commerce y fut toujours restreint, ou ne prospéra que par la traite des esclaves, dont ce pays devint un des foyers les plus mal famés. Le Sénégal n'a vu s'ouvrir devant lui une ère nouvelle que le jour où la métropole, cédant à de généreuses inspirations, y a déposé comme un germe l'esprit de rénovation et de progrès, qui est l'esprit même de la philosophie et du XIXe siècle.

Presque toute la population de Saint-Louis est africaine de naissance : sur 12,062 âmes que constata le recensement de 1856, les Européens ne comptaient que pour 185 (1). En outre, l'extrême diversité d'origines locales constitue un assez grand nombre de groupes distincts. Le fonds de la population, de couleur noire, provient des deux états ouolofs contigus, le Oualo et le Cayor. Malgré une occupation de date fort ancienne, la langue française s'est peu répandue dans cette classe, témoignage d'une trop légère influence de notre contact, et le sentiment de la dépendance politique a même fait si peu de progrès, que le chef religieux des indigènes, le *tamsir*,

(1) Le recensement opéré à la fin de 1857 n'a porté que sur la banlieue et la campagne. Les chiffres que nous reproduisons restent comme les dernières données officielles.

était naguère à leurs yeux et demeure peut-être encore pour quelques obstinés le véritable gouverneur, tant ils inclinent à se croire alliés plutôt que sujets de la France. Animés du reste d'un dévouement patriotique pour leur pays, ils se font de bon cœur nos auxiliaires dans nos expéditions, où ils combattent en tirailleurs, seul mode d'action qui convienne à leur indiscipline. Comme tous les noirs, ils exècrent les Maures, et les combattent bravement, à visage découvert, à la condition toutefois de se sentir appuyés par les blancs.

Au sein de cette foule, quelques Européens sont venus s'établir, et ils y séjournent à des titres divers : fonctionnaires civils ou militaires, trafiquant pour leur propre compte ou représentans des maisons commerciales de la métropole. Ce sont en général, comme tous les hommes dont une vie d'aventures et de voyages développe les facultés, des esprits intelligens, quelquefois éminens, en qui le soin des affaires et de leur avancement se concilie avec de sérieux et sincères désirs de progrès. On compte très peu de femmes blanches au Sénégal : aussi l'élément créole y est-il presque inconnu. La plupart des Européens qui ont voulu s'y donner les joies de la famille se sont alliés aux femmes indigènes, et de ces unions temporaires, consacrées presque toujours uniquement par la coutume et l'opinion, est née une race intermédiaire d'hommes de couleur, auxquels s'applique, dans le langage usuel, le titre spécial d'*habitans,* titre qui s'accorde aussi aux nègres baptisés et à certains noirs musulmans dont la famille, ayant toujours été libre, occupe un rang élevé dans la société de Saint-Louis. Ce sont les notables indigènes de la ville, classe autrefois prédominante par la possession du sol, des captifs, des capitaux, par le monopole de la traite dans le fleuve, et qui, bien qu'un peu déchue, exerce encore aujourd'hui une influence sérieuse sur l'esprit public. Contrairement aux mulâtres des autres colonies, qui trop souvent servent d'instrument à la dure exploitation des noirs par les blancs, ou qui prennent ces derniers en haine et aspirent à les chasser, les hommes de couleur de Saint-Louis sont restés fidèles aux doubles sentimens qui, d'après le vœu de la nature, doivent découler d'une double origine. Ils servent de liens entre les blancs et les noirs, se rapprochant des premiers par l'intelligence et l'éducation, des seconds par la nuance de la peau et la connaissance familière de la langue dominante, le ouolof. Les préjugés de couleur n'existant pas au Sénégal, ils n'ont pas à désavouer leur lignée maternelle, ni à souffrir de cette provenance comme d'une tache : aussi se montrent-ils bienveillans pour les noirs en même temps qu'ils sont les agens nécessaires des Européens dans leurs rapports d'affaires avec les peuplades indigènes de la Sénégambie. Honorés ainsi d'une mutuelle confiance, ils inspirent et éprouvent une double sympathie. Nulle part les mérites

des races croisées, quand rien ne trouble l'action des lois naturelles, n'apparaissent avec plus de vérité qu'au Sénégal.

Ce fonds primitif d'une population déjà fort mélangée s'est accru de la classe des anciens esclaves affranchis en divers temps par leurs maîtres ou par la loi. Dans leurs rangs, on compte ceux qu'on appelait au Sénégal, depuis l'année 1823 jusqu'en 1846, les engagés à temps, sorte d'esclaves qui n'étaient soumis qu'à une servitude de quatorze ans. Exercés les uns et les autres aux divers travaux de l'industrie locale, ils représentent un des élémens de la population industrielle et manouvrière de Saint-Louis. Pour ces groupes divers de couleur noire, la différence d'origine première commence à s'oublier, ou du moins elle ne se perpétue pas dans une qualification particulière : par un premier travail d'assimilation, une masse homogène commence à se former. Il en est autrement de certains groupes qui, bien que comptés parmi la population sédentaire, se trouvent dans une condition moyenne, entre la résidence définitive et les courses nomades. Tels sont d'abord les Bambaras, originaires du Khaarta et du Ségou, au nombre de deux cent cinquante environ, presque tous anciens esclaves à Saint-Louis. Émancipés en 1848, ils ont su ne pas abuser de leur liberté. Ils occupent dans la ville un quartier à part, construit en huttes de paille, que de fréquens incendies obligent à renouveler souvent. Ils se distinguent par une industrieuse activité : ils font et brodent la plupart des ouvrages en cuir à l'usage des noirs, fabriquent le charbon, vendent le bois à brûler. En temps de guerre, ce sont de braves soldats. Sobres, rangés, économes, rappelant les Savoyards et les Auvergnats de Paris, les Biskris et les Mozabites de l'Algérie, ils vivent d'un travail régulier, exemple rare au Sénégal, ce qui leur vaut l'estime générale. A leur tour, satisfaits de leur travail et heureux de la liberté, ils font chez les peuples voisins et dans leur pays une active propagande en faveur de la France : aussi la petite colonie des Bambaras s'accroît-elle annuellement. Les Sarrakholès, un peu moins nombreux, viennent de moins loin, car leurs familles sont disséminées dans la région de Galam, autour de Bakel. Quoique habiles au travail du cuir, ils s'adonnent plus volontiers au commerce et acceptent de bon gré la domesticité, pour laquelle leur caractère doux les fait rechercher, soit dans les maisons, soit à bord des navires. On en compte environ deux cents à Saint-Louis, qui au besoin se montrent, comme les Bambaras, volontaires dévoués dans nos expéditions. Les uns et les autres sont à demi sédentaires. Il en est autrement des Toucouleurs et des Hayor, population flottante, en renouvellement perpétuel. Les Toucouleurs, au nombre de quatre cents, viennent de toutes les parties du Fouta. Plus rusés que les Ouolofs, plus nomades que les Bambaras et les Sarrakholès,

ils se placent comme interprètes, courtiers, tisserands, manœuvres. Les Hayor, qui viennent du Cayor, sont tous manœuvres. Il est enfin un dernier groupe, le plus misérable de tous, qui a droit à une mention malgré son rôle tout passif : ce sont les Pourognes, ou captifs de Maures, affranchis par la fuite ou par la guerre, qui les a fait tomber en nos mains. Les uns sont natifs du pays des Sérères, entre le Cayor et la Gambie, où les Maures faisaient, malgré la distance, de fréquentes incursions avant que les Français n'y missent ordre. Les autres sont nés de l'union des Maures avec leurs négresses esclaves et non musulmanes. Généralement abrutis et amaigris par un long et dur esclavage, ces malheureux parias ont besoin de quelque temps de séjour et d'air libre à Saint-Louis pour reprendre conscience de leur personnalité. Les noirs de la ville, affranchis de la veille qui aiment à se donner des airs de maîtres, emploient volontiers les Pourognes dans l'intérieur de leurs cases.

Longtemps les idées et les occupations de cette population, bien hétérogène, comme on voit, se tournèrent presque exclusivement d'un seul côté, la traite des gommes dans les escales, le transport, le triage et l'expédition de ce produit à Saint-Louis. Il en résultait toute une classification méthodique et fixe, correspondant à une division régulière du travail. Les négocians européens qui résidaient à Saint-Louis fournissaient les toiles bleues de coton ou guinées de l'Inde, principal article de trafic. Les traitans, qui composaient la classe presque entière des hommes de couleur, portaient et plaçaient ces guinées aux escales en échange des produits du pays. Sous le nom de *laptots*, les esclaves et les noirs pauvres servaient comme matelots à bord des navires qui montaient et descendaient le fleuve. Le chargement et le déchargement des marchandises occupaient le reste de la population inférieure. Cet ordre, que l'habitude semblait avoir consacré pour toujours, a été fort dérangé par les mesures qui ont fait succéder la liberté à l'esclavage. Aux traitans, intermédiaires qui avaient à prélever leur propre bénéfice, et souvent revenaient ruinés et insolvables, plusieurs négocians ont substitué de simples commis, salariés et intéressés; les engagés à temps, qui, sous les yeux et quelquefois à l'insu de leurs maîtres, s'étaient initiés aux pratiques de la traite, sont devenus les instrumens dociles de cette nouvelle combinaison.

Voilà pour la capitale de la colonie. Hors de l'île qu'elle occupe, mais dans la dépendance immédiate de l'autorité française, habitent deux tribus, détachées depuis quelques années des états ennemis. L'une est la tribu des Ouled-bou-Ali, fraction des Trarzas; l'autre est celle des Peuls, fraction de la grande famille de ce nom, dispersée dans la plupart des provinces de la rive gauche. Les premiers comptent deux cents âmes, les seconds trois cents. En retour

de notre protection et du libre parcours de leurs bestiaux sur nos pâturages, les Ouled-bou-Ali se sont engagés à bâtir un village à Maka et à repousser les incursions de leurs compatriotes : ils tiennent fidèlement parole. Les Peuls, qui voient chaque jour s'accroître leur nombre et leur force, combattent vaillamment avec nous, sans renoncer à la vie pastorale, qui leur est chère. Les uns et les autres forment, autour de Saint-Louis, une avant-garde laborieuse et guerrière, double centre de ralliement des indigènes, la première conquête de cette puissance pacifique d'attraction et de considération qu'exerce au loin la qualité de Sénégalais, réservée dans la langue courante à la population de Saint-Louis. Plus au loin, dans l'intérieur du pays, à travers le Oualo, et sur les confins du Cayor et du Dimar-Fouta, se trouve disséminée, à l'abri de nos forts, le reste de la population que, dans l'arrondissement de Saint-Louis, protége notre loi : elle s'élève à quarante mille âmes environ.

Tels sont les élémens que la civilisation européenne doit, après les avoir fixés sous son autorité, pénétrer de la vie morale et industrielle, au moins à un premier degré. La religion et l'éducation se présentent d'abord comme les instrumens de cette métamorphose, deux puissances qui doivent être moins encore séparées en Afrique qu'en Europe, parce que l'islamisme les a déjà rapprochées au point de les confondre souvent. C'est au dernier siècle seulement que le Koran a pénétré dans la Sénégambie, jusqu'alors livrée aux superstitions du fétichisme. L'islamisme s'y est implanté par deux courans opposés. L'un est venu du nord, avec les Maures émigrés de la région atlantique, à travers le grand désert : fidèles à toutes les traditions de leur race, les Maures ont partout prêché l'islam, même au sein des peuplades qu'ils ruinaient par leurs brigandages. La seconde source de propagande musulmane provient des Peuls, ce peuple missionnaire de l'islamisme, aux origines mystérieuses, que sous des noms divers, sous celui de Fellatahs principalement, l'on rencontre enseignant avec ardeur sa foi par tous les chemins et dans toutes les villes du Soudan, depuis l'Abyssinie jusqu'au Sénégal. Un prince resté célèbre et vénéré, Abd-oul-Kader, fut au XVIII[e] siècle l'apôtre du Fouta et du Galam, où son histoire est devenue une légende populaire, illustrée par des vertus incomparables et les plus étonnans miracles. Sous cette double influence, la plus grande partie de la Sénégambie a reçu l'islamisme dans ses dogmes essentiels, l'unité de Dieu et la mission de Mahomet; mais la pratique est loin d'être toujours conforme aux prescriptions du livre saint. La foi aux amulettes, sous le nom de *gris-gris*, poussée jusqu'à une inconcevable extravagance, et l'usage des boissons fermentées constituent presque partout, en dehors cependant du Fouta, une scandaleuse dérogation à l'orthodoxie pratique. Il se trouve aussi quelques peu-

plades réfractaires, telles que les Mandingues du Bambouk et les Bambaras du Khaarta, en qui survit le fétichisme, tempéré il est vrai, par une vague croyance à un Dieu suprême. Par cela même, ce sont les deux classes de populations dont la France peut faire plus facilement des alliés d'abord, plus tard des sujets et des citoyens.

Pour le gouvernement des âmes, l'islamisme se personnifie dans les marabouts qui en sont les docteurs et les prêtres. Aux yeux de tout musulman, noir ou maure, le marabout est l'homme de Dieu. Toujours humblement vêtu, les jambes nues, les pieds chaussés d'une grossière semelle de cuir ou de bois, les mains et le cou entourés de chapelets à gros grains, il se prive de tout plaisir; il jeûne rigoureusement pendant le rhamadan, se refusant alors un verre d'eau malgré les plus excessives chaleurs; en toute saison, il consacre son temps à la prière, à la prédication, à l'instruction de l'enfance. Il s'abstient du commerce et n'amasse pas de fortune pour ses vieux jours; la charité publique seule lui assure le *couscoussou* quotidien, et le peu qu'il recueille, il le partage toujours avec ses frères en pauvreté. Quand le soleil, montant ou descendant sur l'horizon, marque l'heure de la prière, on le voit se prosterner contre terre, sans respect humain, au milieu des rues et des places publiques, avec le même recueillement que dans la solitude des champs. Par son costume comme par ses allures, il rappelle le père franciscain du catholicisme. Les marabouts forment quelquefois des tribus entières, espèce de caste sacerdotale : tels sont, parmi les Trarzas, les Darmankours, d'origine berbère. Entourés de voisins redoutés pour leur férocité, ils présentent le remarquable et consolant contraste d'une existence pure de toute violence. Adonnés aux soins de leurs troupeaux et à la récolte des gommes, rarement ils portent des armes et jamais ne s'associent à aucune razzia. Quand la guerre vient troubler le pays où ils vivent, d'ordinaire ils fuient devant l'attaque sans résister. Ce sont les quakers de l'islamisme. Avant la suppression des escales, ils en possédaient une pour eux seuls, où ils apportaient leurs gommes, sans que le roi même des Trarzas osât réclamer aucune taxe, ni entraver leurs opérations. Tant que n'éclate pas une guerre ouverte, ils obtiennent du gouvernement de Saint-Louis l'autorisation de fréquenter cette ville et d'y trafiquer librement. Une religion capable d'enfanter de tels phénomènes recèle assurément sous sa rude écorce quelque séve de grandeur morale.

C'est par les marabouts, venus des divers états de la Sénégambie, que le mahométisme se soutient à Saint-Louis. Ils y tiennent des écoles, où leur zèle ardent attire les enfans des deux sexes, à qui ils enseignent ce qu'ils savent eux-mêmes, peu de chose assurément; néanmoins, la lecture et la récitation du Koran entraînant, comme condition indispensable, une connaissance grossière de la lecture et

de l'écriture arabes, c'est assez pour que l'arabe devienne le long du fleuve la langue commune des affaires. On a longtemps accusé les marabouts d'user de leur influence au préjudice de la nôtre, d'entretenir la superstition et d'en vivre, d'exciter le fanatisme contre les chrétiens, de détourner les enfans de la langue et de la société des Français. Dans la confusion d'idées politiques qui longtemps a régné au Sénégal, de telles tendances étaient inévitables; mais un arrêté du gouverneur, rendu en 1857, soumet toute ouverture d'écoles à une autorisation préalable, qui ne s'accorde qu'aux marabouts natifs de Saint-Louis ou y résidant depuis sept ans, et après examen de capacité et justification de bonne conduite, suivant le droit commun en pareille matière. Comme complément de ces mesures, tous les enfans au-dessus de douze ans doivent être conduits une fois par jour à une école française : solution excellente d'un problème difficile, qui se présente en tout pays où la civilisation chrétienne se trouve en contact avec des mœurs opposées! Le zèle pieux de quelques catholiques de Saint-Louis aurait demandé davantage. La mosquée, érigée il y a quelques années par les soins et les deniers du gouvernement, les indigne comme un scandale et une insulte à leur propre foi; la seule présence des marabouts les offusque; ils réclament pour le christianisme seul, ou plutôt pour le catholicisme, le privilége d'un temple et le monopole de l'éducation. L'administration a su résister à ces prétentions. Qu'aurait gagné le pouvoir à éteindre dans les âmes ce respect instinctif envers l'autorité qui s'exhale de tous les versets du Koran, comme un conseil de religieuse obéissance envers les représentans de Dieu aussi bien dans la cité que dans la famille? On suppose sans doute que le catholicisme eût recueilli tout ce que l'islamisme eût perdu : illusion naïve que dément l'histoire entière de l'Afrique, et, sans sortir de la Sénégambie, celle des peuples serères, mandingues et bambaras, qui sont restés réfractaires à l'islam, et que l'Évangile ne trouve pas moins indociles, bien que dans ces contrées les missionnaires chrétiens n'aient à lutter que contre un grossier fétichisme. A Saint-Louis même, les quelques noirs qui ont reçu le baptême sont loin de se distinguer par une moralité qui rejaillisse en honneur sur l'église catholique. Que la faute en soit au climat qui enflamme les sens, ou à une barbarie native de mœurs dont le christianisme exige trop de perfections, ou à un affaissement d'intelligence qui se heurte contre des dogmes trop profonds et trop spirituels, ou peut-être enfin à quelque loi mal observée de la nature, qui impose des variétés de religion aux variétés de l'espèce humaine, il est certain que le défaut d'accord entre la foi et la pratique éclate d'une manière très sensible chez les noirs baptisés du Sénégal. Une politique intelligente conseille une tout autre voie. Au lieu de creuser, par l'expulsion brutale

des marabouts, un abîme entre le peuple indigène et le peuple dominateur, sachons, tout en surveillant leurs manœuvres et contenant leur mauvais vouloir, gagner leur confiance et obtenir leur concours, afin de faire servir à nos vues l'ascendant dont ils jouissent. Dans tout le monde musulman, les représentans du sentiment religieux s'inclinent aux pieds de la force et de la puissance comme sous les arrêts de Dieu. Les uns, c'est le grand nombre, simples et droits, se tiennent pour satisfaits de l'impartiale protection accordée à leur culte; les autres, le petit nombre, avides et ambitieux, baisent dévotement la main qui distribue les traitemens, les honneurs et les rigueurs. Ceux-ci découvriront dans le Koran, pour peu surtout qu'on les y aide, autant de textes que l'on voudra pour enseigner la soumission aux lois françaises, car ce livre contient des paroles d'amour, des chants de paix, visions de l'avenir entremêlées aux cris de haine et aux hymnes de guerre, échos du passé. En s'inspirant de nos désirs, et sans dévier de leurs croyances, les marabouts mettront en relief les préceptes qui concilient, rejetteront dans l'ombre ceux qui divisent; ils feront, au gré de nos desseins, la distinction des temps, des lieux et des peuples. Les marabouts de l'Algérie nous ont appris tout ce que l'on peut, dans cette voie, attendre de la bonne volonté des docteurs musulmans. Du reste, le succès commence à justifier cette marche. Fondée depuis moins d'une année, l'école laïque française de Saint-Louis reçoit déjà plus de deux cents élèves musulmans, sans compter un certain nombre d'enfans qui, par le conseil des marabouts eux-mêmes, fréquentent les écoles des frères.

Après l'éducation vient la justice, comme moyen de ralliement : la justice criminelle aussi bien que la justice civile servent l'une et l'autre à consolider l'action de la politique et de la religion, en rendant à chacun ce qui lui est dû, en enseignant le respect pour les lois sociales, pour les libertés et les propriétés individuelles. La justice répressive à tous les degrés, attribut de la souveraineté, a été revendiquée au Sénégal, comme dans toutes nos colonies, par l'autorité française, et néanmoins on fait une part à l'esprit et aux capacités indigènes, en admettant dans les cours d'assises les assesseurs musulmans à côté des assesseurs chrétiens. Les concessions ont dû être plus grandes à l'égard de la législation civile, que le Koran a intimement mêlée à la religion; aussi continue-t-elle à régir les intérêts et jusqu'à un certain point les personnes. En première instance, elle est appliquée par des juges indigènes, sans innovation; mais les appels sont portés devant un conseil, composé du gouverneur, d'un conseiller à la cour impériale, du directeur des affaires indigènes et du pontife musulman. Là se rencontrent les deux législations, les deux cultes, dans la personne de leurs repré-

sentans les plus éminens, et les tendances divergentes des codes se concilient en une doctrine supérieure inspirée par l'équité ou par le droit français. Dans ces rapprochemens se prépare l'unité de la loi sociale, sans hâte et sans contrainte, au lieu d'être ajournée indéfiniment, ainsi que nous le voyons en Algérie, où le gouvernement militaire a eu la funeste inspiration d'enlever aux magistrats français toute juridiction, même d'appel, sur les indigènes : moyen infaillible d'éterniser l'ignorante barbarie du code musulman.

L'état civil fournit une troisième et précieuse occasion de rapprochement. L'usage d'inscrire dans des registres officiels les naissances, les mariages et les décès a si intimement pénétré dans nos mœurs, que l'esprit s'y est habitué comme à la plus naturelle des coutumes, et ne se rend plus compte de ce qu'un tel usage suppose de progrès accomplis. Dans une telle institution, il y a cependant plus que de l'ordre et de la statistique. Cette constatation légale d'existences humaines qui apparaissent et s'évanouissent, de liens sacrés qui se nouent et se dénouent, est une source incessante d'hommages solennels à la famille, dont les sentimens sont ravivés, et à l'autorité, qui protége la vie et les droits des citoyens. A Saint-Louis, pour les Européens et les hommes de couleur, le mariage légal et religieux se substitue de plus en plus aux unions temporaires avec les *signares*, filles du sang français le plus noble quelquefois, mulâtresses de Saint-Louis, dont tous les voyageurs au Sénégal ont décrit l'ingénieuse coquetterie, les parures étincelantes, la bonté de cœur, le fidèle dévouement, le triste délaissement après l'âge des amours ou le retour en Europe de leurs époux de passage. Pour les musulmans, tous les actes de la vie civile sont enregistrés sous la haute influence du chef de la religion, élevé à la dignité d'adjoint au maire. Il reste à introduire chez ces derniers le *nom de famille*, autre don de la civilisation, dont l'absence étonne toujours les Européens, disposés à croire qu'une telle lacune suppose quelque grave relâchement des liens de la tradition et du sang, quoiqu'il n'en soit rien, ainsi qu'en témoigne la même lacune au sein des sociétés sémitiques, celles où les sentimens de famille et même la tradition héréditaire se montrent le plus vivaces. Parmi les peuples chrétiens eux-mêmes, le nom de famille n'est devenu général qu'au sortir du moyen âge, où il avait pris naissance dans les registres de baptême. De nos jours, il est devenu un moyen indispensable pour reconnaître les personnes à travers le temps et l'espace. Le nom de famille est même pour certains groupes, jadis tenus en suspicion et à l'écart, un moyen de se fondre dans la masse; ainsi rien n'a plus contribué à mêler les Israélites à la nation française que l'obligation de prendre ce complément de leurs immuables prénoms bibliques. Au Sénégal,

comme en tout pays où l'on veut agréger au corps social des molécules hétérogènes et dissidentes, une pareille obligation sera un instrument aussi efficace que légitime de la politique.

La population de Saint-Louis comptait au 1er janvier 1857 un millier d'habitans chrétiens, le douzième environ de la population totale, dans laquelle les Européens comptaient, avons-nous vu, pour moins de deux cents personnes. L'émancipation des esclaves n'a pas été favorable à l'extension du catholicisme. Les captifs de case et les engagés à temps, qui laissaient baptiser leurs enfans sous l'influence de leurs maîtres chrétiens, les élèvent aujourd'hui dans l'islamisme comme dans leur religion naturelle. Le baptême est du reste à peu près tout ce qu'on obtient de la plupart de ces noirs, car leurs pratiques de culte, au témoignage de l'abbé Boilat lui-même, noir indigène, prêtre de Saint-Louis, auteur des *Esquisses sénégalaises*, se réduisent à baiser la croix le vendredi-saint. Dans le cercle de l'instruction profane, le succès des maîtres catholiques est plus manifeste. On doit citer, comme instrumens précieux de la future unité de la société sénégalaise, les grammaires et dictionnaires de la langue ouolof, la plus répandue des langues de la Sénégambie (1), publiés par les missionnaires catholiques de Dakar, centre de leurs établissemens dans la Sénégambie. Un collége et une école industrielle, fondés il y a quinze ans pour l'éducation des créoles et des indigènes, n'ont pu rester ouverts, faute d'un nombre suffisant d'élèves. Cependant ces tentatives, alors prématurées, méritent d'être reprises aujourd'hui que l'ambition des familles ne se porte plus exclusivement vers le commerce. On a tenté en vain d'y suppléer en recevant en France quelques jeunes Sénégalais, soit dans les lycées et séminaires, soit dans les écoles des arts et métiers. Excellens sous le rapport des études et du contact avec une société plus avancée, de tels déplacemens ne peuvent convenir qu'à un petit nombre de sujets. Le danger suit d'ailleurs de trop près l'avantage. Le climat de l'Europe étant aussi insalubre pour les noirs que celui de l'Afrique occidentale pour les blancs, la phthisie en est la conséquence trop ordinaire. Dans l'expérience qui se fit en 1842, douze élèves succombèrent sur dix-huit. Une acclimatation soumise à de telles chances ne peut être poursuivie avec obstination sur des hommes; comme néanmoins l'instruction primaire ne suffit pas aux besoins des diverses carrières, l'intérêt et le vœu public appellent des écoles secondaires d'où sortiront des représentans d'une classe moyenne : médecins, pharmaciens, instituteurs,

(1) On parle huit langues dans la Sénégambie : arabe, berbère, ouolof, peul, bambara, soninké (les Sarrakholès), malinké (les Mandingues), serère.

officiers et sous-officiers, marins de tout grade, vétérinaires, chefs indigènes, propriétaires, fabricans. Les travaux qu'exécutent avec les outils les plus simples les tisserands, les selliers du pays, surtout les forgerons-orfèvres, dont les bijoux en or ont été distingués et récompensés à l'exposition universelle de 1855, montrent que l'aptitude industrielle existe dans les races indigènes : l'instruction technique et professionnelle leur fait seule défaut. Les écoles dont nous parlons seront des pépinières de voyageurs et d'explorateurs qui pénétreront dans l'intérieur de l'Afrique, délégués intelligens de notre politique et de notre civilisation. Les élèves dont la capacité exceptionnelle méritera des encouragemens particuliers pourront être envoyés en France pour un petit nombre d'années, dans le midi particulièrement, et mieux encore à Alger, où ils recevront un complément d'éducation supérieure, ainsi qu'on l'a tenté pour la première fois dans le courant de l'année 1858. Ces jeunes gens d'élite deviendront les anneaux d'alliance entre la colonie et la métropole.

Nous avons jusqu'à présent concentré nos regards sur Saint-Louis, premier et longtemps unique foyer de l'initiation européenne; mais les centres naissans distribués le long du Sénégal ont à leur tour des besoins pareils. C'est ainsi qu'un arrêté du gouverneur, en date du 24 décembre 1857, a créé à Dakana, village de plus de quinze cents âmes, sur les limites du Oualo et du Fouta, une école primaire où l'éducation sera obligatoire pour les enfans indigènes. A Podor et à Bakel surtout, qui compte aujourd'hui deux mille cinq cents âmes, on doit établir prochainement une église pour les trente chrétiens qui s'y trouvent, y compris les soldats de la garnison, nombre un peu modeste que renforcera la prochaine exploitation des mines d'or du Bambouk. Quant aux simples villages, la plupart possèdent des écoles musulmanes, dirigées par des marabouts, l'islamisme se montrant, à l'encontre des préjugés régnans, très soucieux de l'instruction primaire.

II. — RICHESSES NATURELLES DE LA COLONIE. — MINES D'OR DU BAMBOUK. — MOUVEMENT COMMERCIAL. — ESSAIS ET SYSTÈMES DE COLONISATION.

Dans la longue période qui s'écoula depuis le milieu du XIVe siècle, époque où les marins de Dieppe abordèrent pour la première fois sur la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au commencement du XVIIe siècle, le commerce des comptoirs français consista principalement dans l'échange de toiles, de couteaux, d'eaux-de-vie et de verroteries, contre les cuirs, le morfil ou dents d'éléphant, les plumes d'autruche, l'ambre gris et la poudre d'or. Plus tard, le développement des colonies européennes en Amérique donna naissance à une nouvelle branche de trafic, celle des esclaves, qui ne

tarda pas à devenir la plus importante, et dont Saint-Louis et Gorée furent les entrepôts dans les parages du Cap-Vert. Au XVIIIe siècle, l'industrie européenne découvrit le rôle de la gomme, qui, après l'abolition de la traite des noirs, prit le premier rang, que lui dispute aujourd'hui l'arachide, une plante oléagineuse admise depuis quinze ans à peine sur les registres de la douane. Comme les livres, les marchandises ont leurs destins, leurs tours et leurs retours de fortune à travers lesquels on constate, avec un singulier intérêt, que les lois humaines tournent à mal lorsqu'elles brisent ce que nous pourrions appeler, en empruntant une expression à la philosophie de Leibnitz, l'harmonie préétablie entre le climat et les productions du sol pour y substituer des caprices humains. Ainsi de l'étude des faits locaux se déduisent quelques idées générales dont la science économique et politique peut s'enrichir.

La gomme est un premier et remarquable exemple de ces harmonies de la nature méconnues par l'homme, qui expie toujours son erreur. La substance qui, sous le nom de gomme arabique et de gomme du Sénégal, deux variétés similaires de composition, rend de si grands services à l'art médical par ses propriétés mucilagineuses, et à l'industrie pour l'apprêt des étoffes et des vernis, est un produit du climat saharien, précieux comme matière d'échange et quelquefois comme denrée alimentaire pour les populations qui habitent sur la lisière du désert, au sud principalement. On ne récolte la gomme qu'au voisinage de cette grande zone de sables qui traverse, de l'Océan-Atlantique à la Mer-Rouge, toute l'Afrique, et au-delà se prolonge sur l'Arabie jusqu'aux Indes. Au Sénégal, après que les vents d'ouest ont versé pendant quatre mois, sur un sol crevassé par les chaleurs tropicales, des torrens de pluie, qui, en plein été, constituent l'hivernage de ces contrées, par un soudain renversement de saison souffle le vent du nord-est, l'*harmattan*, qui s'est embrasé au contact du Sahara. En même temps que ses effluves brûlantes dessèchent les terres, elles contractent et fendent l'écorce des acacias, et en font couler, sous forme de larmes ovoïdes ou prismatiques, la gomme, qui bientôt se coagule au grand air et se livre, dans un état presque parfait de pureté, à la main de l'homme. La récolte est toujours en rapport avec la durée et la violence du vent. Il est la cause, elle est l'effet. Les forêts de gommiers qui abondent sur la rive gauche du fleuve, dans le Oualo, le Cayor, le Fouta et le Djiolof, non moins que dans le pays des Trarzas et des Braknas, furent d'abord, par suite de fausses vues politiques, en quelque sorte frappées d'interdit, car l'administration de Saint-Louis repoussa toutes les récoltes qu'y apportaient les noirs à l'instigation de quelques négocians. Le commerce de cette matière fut érigé en monopole au profit de nos amis d'alors, les Maures, et limité à cer-

taines escales, à certaines saisons. Ce ne fut qu'en 1845 que la douane finit par céder, non sans douleur et sans murmure, à l'autorité d'un nouveau gouverneur, M. Thomas, qui comprit enfin que l'affluence à Saint-Louis de gommes de toute provenance ne pouvait que contribuer à la prospérité générale.

L'histoire de la gomme est courte. Au XVIIIe siècle seulement, les Hollandais révélèrent à l'Europe celle du Sénégal comme similaire de la gomme d'Égypte et d'Arabie, et la nommèrent d'abord gomme de l'Inde, parce qu'elle formait un article de retour pour les navires venant de l'Inde : elle ne tarda pas à compter parmi les articles principaux d'exportation de la côte occidentale d'Afrique. Depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à la révolution, qui, en supprimant les compagnies, modifia profondément le régime commercial de toutes nos colonies, l'exportation roula autour de 1,500,000 livres, équivalent de 5 à 600,000 kilogrammes de nos jours, chiffre qui n'avait pas sensiblement varié sur la fin de la restauration; mais lorsque l'abandon des cultures tentées à grands frais dans la période décennale 1820-1830 eut ramené toutes les spéculations sur la gomme, la progression fut des plus rapides. Dès 1830, on exporta plus de 2 millions de kilogrammes, et 4 millions dans les années d'abondance 1838 et 1839. Les années 1840 et 1845 ne produisirent que 3 millions. L'année 1856 est retombée à 1 million et demi, ce qui représente encore les trois quarts de l'importation en France des gommes pures exotiques. A s'en tenir aux gommes des Maures, il ne paraît pas que ces quantités puissent guère s'accroître; mais elles augmenteraient dans une proportion qu'il est impossible de prévoir, si les forêts des noirs étaient exploitées. Il faut du reste avouer que cette matière, d'une incontestable utilité technologique et médicale, intéresse médiocrement l'économie sociale. Comme les arbres qui la fournissent sont embarrassés de lianes et hérissés d'épines, la récolte est une rude corvée imposée aux captifs par la faim et la peur des châtimens, corvée qui n'amène ni habitudes régulières de travail, ni effort d'intelligence, ni acte d'appropriation, soit du sol, soit de l'arbre. Un simple bâton recourbé en croc pour détacher la gomme constitue tout l'outillage. Les forêts, produit spontané du sol, n'étant la propriété de personne, ne sont l'objet d'aucun soin, et la récolte appartient à qui l'amasse.

Il en est autrement de l'arachide, dont les propriétés oléagineuses, découvertes depuis vingt-cinq ans à peine, ont été bientôt appréciées en France. L'arachide croissant spontanément dans toute la Sénégambie, les soins les plus simples suffisent à une culture qui prend du reste un temps très court : en trois ou quatre mois, la plante est semée et récoltée. Tous les terrains lui conviennent, et particulièrement les plus secs. Le rendement est aussi remarquable par

la quantité que par la qualité, et les fruits donnent un excellent fourrage pour les bestiaux. Ce sont autant d'admirables conditions pour faire passer d'une vie indolente et vagabonde à la vie agricole des populations que rebuteraient de plus grandes fatigues de travail ou une plus longue durée de soins. Aussi les Trarzas, comprenant bien que toute concurrence faite à la gomme, en sapant leur monopole, amoindrissait leur puissance, ne manquaient-ils pas une occasion de dévaster les cultures d'arachides. Leur hostilité en a retardé l'essor autant que l'insouciance naturelle des noirs. La province française du Oualo la néglige presque entièrement, bien que des graines aient été distribuées aux habitans. La plus grande partie des exportations de Saint-Louis vient du Cayor, le reste descend du Fouta, et l'ensemble ne constitue qu'une assez modeste portion des approvisionnemens de la France. En 1856, sur 36 millions de kilogrammes d'arachides importées, la part du Sénégal, en réunissant Saint-Louis et Gorée, n'est pas de 8 millions et demi; celle de Saint-Louis seul est de 3 millions et demi; le reste provient des possessions anglaises de la Gambie : simple rapprochement qui accuse d'autant plus le Sénégal que Marseille est le principal débouché de cette graine. L'huile que la graine contient, dans une proportion de 30 à 33 pour 100, trouve son emploi dans la savonnerie, le graissage des laines, l'éclairage; elle sert même comme huile comestible, pure ou mélangée à l'huile d'olive. Les tourteaux sont recherchés par les agriculteurs du midi de la France.

L'avenir de la Sénégambie est dans les plantes oléagineuses plutôt que dans la gomme. Tout en enrichissant les habitans, elles les accoutument à un travail régulier, les fixent au sol, et les initient à la propriété et à la culture. Le commerce local, la navigation, l'industrie de la métropole, y trouvent un aliment aussi important pour le débouché que pour la production. Aussi convient-il de s'occuper de toutes les plantes qui annoncent des propriétés analogues. De ce nombre est le *béraff*, que des succès récens signalent comme une rivale de l'arachide. C'est la graine de deux variétés de melons d'eau ou pastèques d'une culture facile en toute espèce de terrains et très communes au Sénégal, graine moins encombrante que l'arachide et donnant, assure-t-on, une huile meilleure. La production locale du *béraff*, qui en 1855 débutait par 3 tonneaux, en a compté 200 en 1857, et dans le premier trimestre de 1858 il en est arrivé à Saint-Louis 400 tonneaux provenant des diverses zones qui entourent la ville.

Après la gomme et l'arachide, tous les autres articles sont secondaires, car ces deux substances forment les 83 centièmes de l'exportation, l'arachide comptant pour 62, et la gomme pour 21. On ne peut que citer les cuirs et autres dépouilles des bestiaux qui pais-

sent en grand nombre sur les deux rives du Sénégal; les sangsues, qui commencent à être appréciées en France; la cire jaune, que les abeilles sauvages déposent dans des ruches suspendues aux branches ou cachées dans les troncs des arbres; le morfil ou dents d'éléphans, animaux autrefois communs dans le Bas-Sénégal, aujourd'hui réfugiés dans les forêts du haut pays; les plumes d'autruche d'un blanc parfait, mais d'une qualité médiocre; les bois propres à la construction navale et à l'ébénisterie, que fournissent entre autres le gonatier et le caïlcédra, celui-ci assez rare, le premier très commun. La gutta-percha commence à figurer sur les registres des douanes. Une simple mention doit suffire ici à ces divers produits, dont le rôle commercial paraît condamné pour longtemps encore et pour toujours peut-être à des proportions modestes. Il en est autrement du coton, de l'indigo, des bœufs, et surtout de l'or.

Le cotonnier croît spontanément dans tout le bassin du Sénégal, où il est l'objet de la part des natifs d'une grossière culture, dont les récoltes suffisent à leurs besoins. Les femmes en ramassent seulement la quantité nécessaire à chaque famille, la cardent, la filent. Un tisserand dans chaque village en fait des étoffes qu'il teint. Ces tissus, nommés pagnes, tantôt unis, tantôt bariolés de diverses couleurs, composent à peu près tout le vêtement des hommes et des femmes. Ils ont pris la place de la laine, matière plus hygiénique, mais qui manque au Sénégal, les moutons du pays, par un effet bien connu des climats chauds, n'ayant qu'un poil soyeux et court. Les échantillons de coton introduits en France à diverses reprises n'ont pas été appréciés avec faveur par les manufacturiers, et, suivant l'usage, on a accusé le climat, la pluie, le vent. Très probablement on ne doit accuser que le défaut de soins tant dans le triage de la graine que dans la conduite des cultures et le classement des brins : la négligence des habitans est telle que souvent ils recueillent les filamens à terre, souillés de sable et de boue.

Comme le cotonnier, l'indigofère croît spontanément en tout lieu, en tout temps; il se passe d'irrigations et de soins, résiste à tous les fléaux, et peut donner trois récoltes par an pendant plusieurs années. Les noirs, quoique inhabiles à la manipulation, en tirent des teintures du plus bel éclat et d'une nuance très solide : c'est la couleur dont presque tous les pagnes sont teints, ce qui fait dominer le bleu dans les vêtemens sous un soleil dont les rayons ardens sembleraient appeler l'emploi de la couleur blanche, réservée pour le deuil. Les pains d'indigo du Sénégal, dont la pâte est formée des débris de plantes indigofères qui les colorent en vert-bleuâtre, ne donneraient pas de la matière elle-même une idée avantageuse, si l'analyse n'en révélait les qualités, en tout point comparables à celles des plus belles sortes du Bengale. Tandis que la culture demande

peu d'améliorations, parce que la nature en fait à peu près tous les frais, la fabrication est au contraire une industrie tout entière à organiser, les méthodes indigènes ne pouvant satisfaire aux exigences de l'industrie européenne. A cette condition seule, l'indigo du Sénégal fera concurrence aux similaires de l'Inde.

Les bœufs du Sénégal, connus sous le nom de bœufs à bosse, à raison de la poche graisseuse qu'ils ont sur le garrot, et de bœufs porteurs, à cause de leur aptitude à porter de lourdes charges avec un pas égal à celui du meilleur cheval, sont recherchés dans nos Antilles, à la Guadeloupe principalement. On les apprécie pour leur douceur et leur sobriété, pour leur résistance à la fatigue et leur puissance de travail. Les fins et abondans pâturages qui couvrent surtout la rive gauche du Sénégal permettent de les multiplier à l'infini. Le bas prix de la viande, qui varie de 60 à 80 centimes le kilogramme à Saint-Louis, témoigne d'une grande facilité d'éducation, et promet des bénéfices à toute spéculation qui découvrira des débouchés. Pour un peuple qui veut naître à la civilisation, il n'est pas d'occupation plus convenable que l'élève du bétail.

Les gisemens connus de l'or ne se trouvent pas dans les territoires dès à présent soumis à l'autorité française; ils sont dans le Bambouk, état du bassin supérieur du Sénégal, constitué en une espèce de confédération indépendante. Le Bambouk fut le premier Eldorado de l'Europe. Dès le XV[e] siècle, il attira les Portugais au temps de leurs courses aventureuses sur la côte occidentale d'Afrique : ils y pénétrèrent et s'y établirent, mais ils ne purent résister ni à leurs propres dissensions, ni aux atteintes du climat, ni aux attaques des naturels; après une occupation de courte durée, ils disparurent, ne laissant d'autre trace de leur séjour en ces lieux que quelques débris de constructions, quelques mots de leur langue mêlés à la langue mandingue, qui est celle du pays. Les Français leur succédèrent, représentés par les compagnies qui avaient sous l'ancien régime le privilége exclusif du commerce de la Guinée et de l'Inde : leurs directeurs à Saint-Louis résolurent de reprendre l'œuvre des Portugais avec plus de prudence et d'habileté. C'est principalement en vue de l'or du Bambouk que Brüe, à la fois le plus entreprenant et le plus sage de ces directeurs, accomplit, lui le premier, en 1698, un voyage au pays de Galam, où il eut le talent de vaincre tous les obstacles qui avaient arrêté ses prédécesseurs et la gloire de poser les premiers fondemens de la puissance française dans le Haut-Sénégal. Le fort construit par ses ordres, au lieu de Dramanet, prit le nom de Saint-Joseph ou de Galam, et marqua le succès de sa politique pendant quelques années. Malheureusement, pendant un congé qui ramena Brüe en France, ses agens, moins habiles que lui à manier l'esprit des indigènes, moins justes probablement dans leurs transactions,

se brouillèrent avec eux, et après une vaine résistance, durent s'enfuir, livrant le poste à leurs ennemis, qui le détruisirent. Un successeur de Brüe le rebâtit un peu plus bas, au lieu de Makhana, en lui conservant le même nom de Saint-Joseph. Rappelé en 1714 à la tête des affaires de la compagnie du Sénégal, Brüe acheva l'entreprise, et pour se rapprocher davantage du territoire à exploiter, il construisit un troisième fort, qu'il nomma Saint-Pierre, au voisinage de la Falêmé, qui baigne le Bambouk. Il avait envoyé pour explorer le pays un habile agent, Compagnon, esprit ardent et aventureux, fertile en expédiens, qui pendant plus d'une année parcourut le Bambouk dans tous les sens, et fournit sur cette vaste et riche province les plus précieuses informations. Entre tous les noms mêlés aux annales du Sénégal, celui de Compagnon est un de ceux qui méritent le plus de survivre avec honneur, car ce fut la loyauté de ses rapports avec les indigènes qui permit à Brüe d'ériger le fort de Saint-Pierre, à l'abri duquel s'opérèrent des échanges pendant plusieurs années. Les successeurs de Brüe, en héritant de son pouvoir, n'héritèrent pas tous de sa politique : peu d'entre eux surent appuyer leurs spéculations sur le concours volontaire des noirs. L'un d'eux, Aussenac, a rattaché son nom aux recherches les plus précises qui aient été faites sur l'or de Bambouk dans le siècle dernier : en 1756, il se transporta lui-même au cœur des régions aurifères, et fit passer à Paris des échantillons de minerais qui furent trouvés très riches. Aussi la compagnie des Indes, à laquelle appartenait alors le commerce de la côte occidentale d'Afrique, faisait-elle des préparatifs et des sacrifices pour en tirer parti, lorsque les Anglais s'emparèrent de l'île Saint-Louis en 1758. A leur tour, les nouveaux maîtres, cédant à la tentation, envoyèrent l'année suivante à Galam, pour pénétrer aussi avant que possible, un agent qui fut atteint des fièvres du pays et succomba. Cet accident découragea les Anglais, si bien que, pendant leur occupation de vingt ans, ils cessèrent de rien entreprendre dans le haut pays, et laissèrent tomber en ruines tous les établissemens français, que les nouveaux directeurs, au temps de la révolution et de l'empire, eurent l'intention de relever sans en avoir les moyens ni les loisirs.

En 1824, le lieutenant de vraisseau Grout de Beaufort, en 1825 et 1829, le commis de marine Duranton, reçurent l'ordre de recommencer l'exploration des mines d'or du Bambouk. On a vu par quels incidens romanesques ce dernier avait été entraîné dans un autre courant d'aventures. Quant au premier, il mourut en 1825 au milieu de ses recherches. En 1843, MM. Huart et Raffenel, l'un pharmacien à Saint-Louis, l'autre aide-commissaire de la marine, à la tête d'une petite caravane, résolurent d'éclairer à tout prix ce mystère irritant. Partis de Bakel le 28 novembre de cette année, ils

atteignirent, non sans difficultés, le village de Sansanding, sur les bords de la Falêmé, et se trouvèrent au seuil de la région aurifère, en des lieux où la récolte de l'or se fait par le simple lavage des sables qui bordent la rivière. Quelques autres journées de marche les conduisirent à Kaniéba, au cœur même du Bambouk, dans la partie la plus riche. En se présentant pour visiter les mines de cette localité, nos voyageurs trouvèrent la population sous les armes, démonstration qui était un honneur et non une menace. Cette milice d'un nouvel aspect leur fit cortége avec de grands témoignages de joie, et leur donna même deux orpailleuses pour travailler sous leurs yeux la terre aurifère : les voyageurs furent ainsi initiés à tous les détails d'une exploitation aussi primitive dans ses instrumens et ses procédés qu'insignifiante dans ses résultats, comme on en jugera par un rapide aperçu. Les mines de Kaniéba, les plus riches de toutes celles du Bambouk, sont situées dans un terrain d'alluvion formé de sable, de cailloux quartzeux roulés et de schiste ferrifère micacé, contenant quelquefois des parties de terre grasse et noirâtre. Dans ce terrain, les indigènes creusent des puits d'une profondeur de 7 à 40 mètres, aboutissant à une galerie horizontale qui se prolonge rarement au-delà de 40 à 50 mètres. Le minerai, extrait par des hommes en gros fragmens, est jeté dans des calebasses pleines d'eau, où des femmes l'écrasent en le pétrissant avec les mains, puis le lavent à plusieurs reprises. Par cette première manipulation sont rejetés les cailloux, une grande partie du sable terreux, et des fragmens de schiste. Le résidu, transporté dans une valve de coquille, y subit de nouveaux lavages qui rejettent des parties de sable et souvent des parcelles d'or, ensuite il est réduit en poudre à l'aide d'un petit caillou. La poudre est mise à sécher au soleil, puis on souffle dessus, après quoi il ne reste plus que l'or, obtenu en paillettes et en molécules. Le métal précieux est provisoirement placé dans de petites cornes de gazelle jusqu'à ce qu'on en ait assez pour le réunir et le fondre dans un creuset, d'où il sort sous forme de torsades à vives arêtes transversales, tel qu'il est troqué dans les comptoirs du Sénégal. Les forgerons, qui sont en même temps les orfévres du pays, en font des anneaux pour les jambes et pour les bras, des boucles d'oreilles, des colliers, des bagues, et mille objets de fantaisie. On comprend à première vue que ces procédés d'une industrie grossière laissent perdre une quantité de métal, que le chef de l'expédition de 1843, M. Huart, n'estimait pas à moins des 99 centièmes; les terres lavées sont d'ailleurs la moindre partie de celles qui pourraient être exploitées. Les puits et les galeries, mal creusés et mal étayés, sont détruits par de fréquens éboulemens qui recouvrent pour toujours de précieuses veines. Ailleurs la présence de l'eau souterraine, que les noirs ne savent pas

épuiser, arrête les fouilles les plus fructueuses, et même dans les mines exploitées le chômage ne dure pas, à cause des eaux pluviales, moins de sept mois par année. Sur certains points, particulièrement aux flancs des montagnes et des collines, de superstitieuses terreurs écartent toute recherche, car les habitans assurent que quiconque porte sur ces terrains, hantés et protégés par le démon, une main sacrilége meurt ou devient fou. MM. Raffenel et Huart ne purent à aucun prix déterminer des guides à les accompagner dans ces domaines infernaux, ils durent même s'abstenir d'y aller seuls pour ne pas soulever la colère des populations. Recherchant une explication à ces sombres légendes, ils supposèrent que l'arsenic, probablement mêlé aux terrains aurifères, avait donné naissance à certains accidens, et ils s'expliquèrent ainsi comment, en plein XIX[e] siècle, d'un fonds de vérité naissent et se développent les contes de la mythologie dans l'imagination des peuples enfans, dont la crédulité se mesure à l'ignorance. Malgré les médiocres résultats qu'ils constatèrent, nos voyageurs se tinrent pour bien édifiés sur la richesse réelle des mines du Bambouk, et c'est en vue d'une exploitation ultérieure par l'initiative ou sous le patronage de la France qu'ils négocièrent l'acquisition du terrain où fut construit, l'année suivante, le fort de Sénoudébou. Il faut relever ici un trait curieux de mœurs locales. L'exploitation des mines de Kaniéba est le monopole des femmes, qui en partagent le produit avec le propriétaire qui les leur a louées. Les hommes ne sont admis qu'à extraire le minerai et à faire sentinelle contre les attaques à main armée qui sont toujours à redouter parmi ces peuplades, où la police n'a guère plus de force que la morale pour garantir à chacun les fruits de son travail : aussi depuis plusieurs années le travail y est-il presque entièrement suspendu.

Le chemin était ouvert; d'autres explorateurs ne tardèrent pas à s'y engager. En 1856, un jeune officier, M. Flizes, aide-de-camp du gouverneur du Sénégal et directeur des affaires indigènes à Saint-Louis, fut envoyé par M. Faidherbe dans le pays de Kaniéba. Parti de Sénédébou en octobre sur l'aviso à vapeur le *Serpent,* M. Flizes, profitant des grandes eaux de la saison, remonta la Falêmé, et, franchissant les passes du Débou, il put arriver heureusement à quatre ou cinq lieues de Kaniéba, où il fut accueilli avec des transports de joie par les naturels du pays, qui croyaient impossible qu'un grand navire pût jamais parvenir si près de leurs villages. Cet imposant spectacle, témoignage de la science et de la force des blancs, maîtrisa les esprits autant par l'admiration que par la crainte, et les habitans du village se prosternèrent sur le bord de la rivière en criant qu'ils ne reconnaissaient plus d'autres chefs que les blancs. M. Flizes fut lui-même émerveillé de voir, au-dessus de Sénédébou, des

plaines immenses couvertes de mil et de maïs dont les tiges atteignaient plusieurs mètres de haut; il pressentit toutes les ressources qu'offrirait un tel pays à une administration bienveillante et intelligente. Craignant une baisse subite des eaux, M. Flizes redescendit la rivière et regagna Sénédébou, d'où il se dirigea, à la tête d'une compagnie de vingt-cinq matelots, vers Médine, en traversant de l'ouest à l'est tout le Bambouk. A Farabana, il reconnut les traces du fort de Saint-Pierre, érigé en 1715 par ordre de Brüe. En lui montrant ces ruines, le chef du village lui exprima le désir de les voir relever. « Lorsque les Français, lui disait-il, seront établis dans notre pays, nous n'aurons plus rien à craindre de nos ennemis, parce que les Français sont les maîtres partout maintenant, et que là où ils sont le pays est fort. » Puis, prenant la main de l'officier et la portant à son front en signe de respect et de soumission, il ajoutait : « Si le gouverneur veut venir exploiter nos mines, il en est le maître, nous sommes à lui; qu'il indique le point où il veut les exploiter, soit à Kaniéba, soit ailleurs, nous sommes prêts à lui obéir. »

Celui qui tenait ce langage était Bogoul, un des chefs les plus considérés de l'espèce de république fédérative que forme le Bambouk. Ainsi la France recueillait la récompense de cette politique humaine et juste envers les peuples inférieurs, qui constitue son véritable génie de colonisation. Partout, du reste, M. Flizes retrouva des sentimens pareils, et s'ils ne se traduisirent pas en propositions aussi avantageuses, nulle part, au sein de ce pays réputé inabordable et semé de périls, il ne rencontra d'hostilité. On doit peu s'en étonner. Dans les sociétés informes, dont l'anarchie violente constitue l'état habituel, les blancs inspirent, quand ils savent régler leurs paroles et leur conduite, un respect instinctif qui s'élève jusqu'à l'admiration, parce qu'en eux se personnifient les idées d'ordre et de puissance. Entre tous les étrangers, les Français ont toujours été les mieux reçus au Bambouk. Les Anglais de la Gambie ont en vain tenté d'y pénétrer : ils n'ont pu s'y consolider.

Dès que les bonnes nouvelles recueillies par M. Flizes dans son voyage furent parvenues à la direction des colonies à Paris, les projets sur le Bambouk, rêve de tous les gouverneurs du Sénégal depuis plus de cent cinquante ans, parurent dignes d'examen, et l'on s'inquiéta sérieusement de les mettre à exécution. Par ordre du ministre, des négociations furent reprises avec les chefs du Bambouk pour fixer les conditions de l'établissement à la fois militaire et commercial des Français. Le ministre de la marine, d'accord avec celui de la guerre, désigna un capitaine du génie, M. Maritz, pour la direction de l'entreprise. Une somme de 170,000 francs fut inscrite au budget de 1858 pour la construction de deux forts, l'un à Kaniéba, l'autre à Samba-Yaya, à quelques lieues de distance, sur la

Falêmé, en un lieu que peuvent atteindre les bateaux à vapeur. Le premier est destiné à protéger l'exploitation des mines, le second à recevoir et emmagasiner les produits. Le personnel comprend, outre le directeur, un sous-directeur, un ingénieur des mines, deux gardes du génie, auxquels l'administration du Sénégal a dû adjoindre deux chirurgiens, un commis de marine et deux caporaux du génie : ce sont les seuls blancs admis; le reste des ouvriers est pris parmi les indigènes. Des blockhaus et des barraquemens construits à Toulon ont été emportés par pièces pour être reconstruits sur place. La petite expédition est heureusement arrivée à Saint-Louis dans le mois de mai, et M. Faidherbe a profité des hautes eaux du mois de juillet pour aller, de concert avec M. le capitaine Maritz, inaugurer la prise de possession, au nom de la France, du territoire de Kaniéba, dans le bassin de la Falêmé, à deux cents lieues dans l'intérieur de l'Afrique.

En se réservant l'exploitation des mines d'or du Bambouk, au lieu de les concéder, l'administration a obéi à des considérations d'ordre divers, au premier rang desquelles se place l'espoir d'enrichir d'un nouveau chapitre de recettes coloniales le budget du Sénégal, qui dépasse à peine 2 millions de francs, sur lesquels 250,000 seulement proviennent des ressources locales. Il se pourrait bien que l'expérience établît qu'en ce genre d'entreprises l'exploitation directe par l'état n'est pas toujours le meilleur moyen de lui procurer des bénéfices. A supposer quelques déceptions de ce côté, on aura toujours à se féliciter d'avoir assuré aux premiers actes d'une politique nouvelle le caractère de loyauté qui manque trop souvent aux spéculations privées, surtout dans les contrées que leurs métaux précieux signalent aux plus ardentes convoitises; dans la situation encore délicate de nos rapports avec le Bambouk, peut-être la prudence ne permettait-elle pas de suivre une autre marche. On obtiendra du même coup des notions exactes sur l'étendue et la richesse probable des terrains aurifères, au sujet desquels manque toute évaluation précise. D'après des informations officielles, le comptoir de Bakel a reçu en 1857 une valeur de 60,000 fr. en or, fraction probablement très faible de la production totale qui se répand à l'intérieur dans une multitude d'états idolâtres ou musulmans, descendant vers l'ouest sur le littoral, depuis Saint-Louis jusqu'à Sierra-Leone, pénétrant dans l'intérieur jusqu'à Ségou, Djenné et Tombouctou, les trois capitales du Soudan central et occidental. Les mines du Bambouk ne sont d'ailleurs, suivant toute vraisemblance, que des veines détachées de ce grand massif de montagnes, inscrites sur les cartes sous le nom de Kong, qui séparent les bassins supérieurs du Sénégal, de la Gambie et du Niger, et de là, comme d'un centre de soulèvemens, poussent des contre-forts, à l'est, au cœur du Soudan,

au sud le long de l'Océan-Atlantique. Ce vaste et haut massif est très probablement un champ d'or, à en juger par l'inépuisable quantité que les noirs en fournissent depuis quatre siècles aux Européens sans autres manipulations que quelques grossiers lavages.

Quelles seront les conséquences probables de cette exploitation des *placers* africains? Sans indiquer aucune approximation ni limiter aucune espérance, il est permis de signaler à l'attention publique un fait qui ressort de l'histoire contemporaine de la Californie et de l'Australie. La production de l'or est le moindre bénéfice qu'une nation retire de la découverte et de l'exploitation des mines de ce métal. L'avantage capital est tout autre : il consiste dans l'installation d'une population nombreuse, dont les besoins urgens, en fait de nourriture, de vêtement, de logement, de luxe, sollicitent bientôt tout un essor d'activité qui n'était pas entré dans les prévisions premières. Les huttes des mineurs se groupent et deviennent des hameaux et des villages qui s'entourent de jardins et de champs, se reliant les uns aux autres par des routes. Des villes s'élèvent aux points principaux d'intersection pour l'arrivage, le départ, l'échange. L'agriculture et l'industrie s'allient au commerce pour répondre aux besoins d'une société naissante; les institutions sociales ne tardent pas à naître au sein fécond de toute une population remplie d'ardeur; la famille se régularise, la propriété se constitue. Dix ans d'émigration à la recherche de l'or en Californie et en Australie ont conduit ces contrées à un degré de prospérité, à un chiffre de population qu'elles n'auraient pas atteints par trois siècles de développement régulier. Tel est l'effet général et vraiment légitime qu'exerce l'or par son prestige sur l'imagination humaine. L'histoire atteste que c'est à des attractions pareilles qu'est due la colonisation de l'ancien continent. C'étaient des métaux précieux que cherchaient sur les côtes de la Méditerranée les Tyriens et les Carthaginois, ces ancêtres de tous les peuples navigateurs. Aussi s'engagerait-on dans une étroite et dangereuse voie, en ne demandant aux terres où la nature a semé ce puissant aimant que la richesse matérielle des pépites et des lingots d'or. A vrai dire, celle-ci n'est que l'accessoire : le peuplement et la culture doivent être les principaux objets de l'ambition des gouvernemens, et c'est pourquoi ils doivent veiller avec soin à ne pas écarter, par l'exagération des règlemens et des charges, le courant d'émigration qui se manifeste partout où l'abondance de l'or promet une facile richesse. Si le climat trop ardent de l'Afrique occidentale se refuse aux invasions des races européennes, qui seules ont arraché au Nouveau-Monde le secret de ses trésors, que l'on ne dédaigne pas l'affluence même un peu désordonnée des noirs. Avec eux, tout ira, il est vrai, plus lentement, comme travail et civilisation; l'or ne circulera point

chaque jour par milliers de tonnes, les villes ne s'élèveront pas avec la merveilleuse rapidité que nous admirons en Amérique et en Océanie. Néanmoins tout avancera, car la race noire est, comme les autres, susceptible de progrès, mais à son pas et à sa manière. En même temps que l'exploitation de l'or deviendra pour elle une source nouvelle de travail, de salaire et d'échange, les ouvriers se laisseront pénétrer par le charme invisible des sentimens et des volontés de la France. Au début, les maîtres d'esclaves, apprenant quel parti l'on peut tirer de leur main-d'œuvre, se garderont de mauvais traitemens contraires à leurs intérêts. Bientôt la France, au nom de son droit et de sa force, mettra fin aux guerres qui alimentent l'esclavage, et partout où s'étendra sa domination, elle interdira l'esclavage même, comme elle l'a fait déjà dans toute l'étendue de la colonie.

Nous avons insisté sur cet épisode industriel des mines du Bambouk autant pour satisfaire une légitime curiosité que pour montrer en perspective quel appui inespéré offre à la réforme sociale des populations noires une branche nouvelle d'activité. Dans cette direction, bien mieux que par les prédications des uns ou les anathèmes des autres, s'obtiendra la véritable émancipation des races opprimées. De la servitude brutale elles passeront à un travail régulier, modéré, lucratif et libre. Déjà, sur une profondeur de plus de deux cents lieues dans l'intérieur des terres de l'Afrique occidentale, l'horrible coutume du massacre des prisonniers a disparu, parce qu'on leur a découvert un emploi utile dans la récolte de la gomme et de l'arachide : témoignage éclatant de progrès à la fois matériel et moral, pacte d'alliance entre le commerce et l'industrie d'une part, la civilisation de l'autre, dont il sera, nous l'espérons, donné aux mines d'or du Bambouk de fournir un nouvel exemple.

Après les produits destinés à l'exportation, il convient de nommer, dans une rapide énumération, ceux qui, réservés de fait à la consommation intérieure, sont d'une haute utilité locale, quoique la métropole en tienne moins de compte. Parmi les céréales, le gros et le petit mil remplacent le blé; le petit mil surtout y est la base de la nourriture, comme matière première du couscoussou, le mets national des noirs aussi bien que des Maures. Broyer le grain à grands coups de pilon dans un mortier creux, telle est la bruyante et presque unique occupation des femmes, si bien que, des industriels ayant proposé, il y a une quinzaine d'années, d'introduire à Saint-Louis des moulins à vent, les marabouts s'y opposèrent dans l'intérêt des maris, par le motif que les femmes, cessant leur métier de pileuses, tomberaient dans l'oisiveté absolue et les vices qui en découlent. Chose plus surprenante, l'objection fut jugée respectable, et l'on y fit droit : les moulins à vent furent prohibés. Cependant en 1857

une usine à vapeur pour la mouture s'est élevée à Saint-Louis.

Les Maures, nous l'avons dit, ne cultivent pas et se trouvent par là sous la dépendance des noirs; c'est un des motifs qui leur faisaient convoiter la libre et violente exploitation de la rive gauche du Sénégal, d'où ils tirent le mil dont ils ont besoin; c'est aussi un puissant moyen d'action entre les mains de la France, qui, en leur fermant cette ressource toutes les fois qu'ils s'agiteront, les réduira au laitage de leurs troupeaux et à la gomme de leurs acacias, substances alimentaires dont l'insuffisance est évidente. De cette contrainte est résulté un premier bien. Les Maures recherchent maintenant aux comptoirs ce qu'ils ne peuvent ravir sur place, et le mil, dont Saint-Louis était autrefois l'unique débouché, y devient un article d'échange contre la gomme. Comme il manque aussi quelquefois aux habitans de la côte occidentale, que dessert le cabotage de Saint-Louis et de Gorée, il en est résulté de la hausse dans le cours de cette céréale, suivie de craintes pour la subsistance publique, au point que l'exportation en a été défendue en 1856, mesure un peu précipitée peut-être, et qui a dû être rapportée au bout de quelques mois. En effet, à voir les choses d'un peu haut, le renchérissement de la principale denrée agricole compense par de nombreux avantages une gêne passagère. La plus-value qui en résulte excite les noirs à la culture, les intéresse à l'amitié de la France, et rend plus onéreuse aux Maures leur oisiveté. Il est bon que l'économie commerciale enrichisse les hommes de travail et ruine ceux qui ne vivent que de pillage. Aussi ne faudrait-il pas gêner la spéculation qui voudrait distiller le mil pour le convertir en alcool.

Après le mil viennent par ordre d'importance le riz, petit de volume, mais de bonne qualité, qui croît spontanément dans les terrains submergés; le maïs, qui se montre là, comme dans les pays chauds, un des dons les plus utiles et en même temps les plus abondans de la nature; le tabac, dont on cultive deux sortes, l'un à priser, l'autre à fumer; le sésame, rival de l'arachide, qui apparaît en petits lots sur le marché de Bakel; le séné, le ricin, que l'on dédaigne de récolter; quatre ou cinq espèces de soies végétales, et une multitude de légumes et de fruits dont plusieurs, dans les régions élevées et quelque peu tempérées du pays, rappellent à l'œil étonné et réjoui des Européens les jardins de leur patrie. Le froment même est cultivé sur une petite échelle dans quelques *lougams* ou champs du Fouta et chez les Maures Douaïches qui, à titre de Berbères, répugnent moins à la culture que les Arabes; mais il n'a pas servi jusqu'à présent à l'alimentation des Européens de Saint-Louis, qui, sans se laisser charmer par le couscoussou, lui préfèrent le pain fabriqué avec les farines importées de France. Le sel marin, que fournissent avec une abondance inépuisable les salines de Gandiole,

dans le Cayor, est très recherché dans le haut pays, où il manque entièrement, et si l'on ne peut croire sur parole, sans trop se faire violence, les voyageurs qui prétendent que dans l'intérieur de l'Afrique le sel se troque poids pour poids contre l'or, une telle exagération indique assez bien la valeur excessive qu'acquiert, dans les contrées qui en sont privées, cette substance indispensable sous tous les climats à l'organisme humain. Une plante nouvelle et déjà populaire en Europe, le sorgho à sucre, a fait récemment son apparition au Sénégal, grâce à quelques graines envoyées par le ministre de la marine. Cette graminée y a très bien réussi, et même elle a mis les observateurs sur la voie de propriétés industrielles méconnues jusqu'alors dans les mils indigènes, que la botanique classe aussi parmi les sorghos. On a constaté que la tige du gros mil, plus forte que dans l'espèce de Chine, renferme une moelle rouge aussi riche en sucre et en alcool que la moelle verte de cette dernière. On a remarqué aussi que l'écorce d'une autre variété servait aux noirs pour teindre les cuirs en rouge, rapprochement qui acquiert de l'intérêt, quand on pense aux propriétés analogues reconnues dans le sorgho de la Chine (1).

Pour compléter cet aperçu de la production agricole et industrielle du Sénégal, il convient de donner quelques renseignemens sur le mouvement commercial. Nous aurons résumé à peu près tout ce qu'on connaît du commerce intérieur, en disant qu'il se fait par an à Bakel pour 4 ou 5 millions d'affaires, dans lesquelles la gomme seule figure pour moitié, à Sénédébou pour 50 ou 60,000 fr., et en ajoutant que la traite du fleuve occupe environ 400 navires, montés par 400 traitans et 2,600 laptots ou matelots, et jaugeant chacun de 10 à 200 tonneaux. Pour le commerce extérieur, les informations sont plus nombreuses et plus précises, grâce à la douane. En 1856, le commerce de Saint-Louis a donné lieu à un mouvement d'affaires d'une valeur de 11,206,179 francs (2). Le chiffre des transactions de 1856 est tombé de 4 millions de francs environ au-dessous de l'année 1854 (3), résultat qui ne peut être attribué qu'à la guerre,

(1) On peut en voir des échantillons, ainsi que de tous les produits du Sénégal, dans la très intéressante exposition des colonies, organisée à Paris par le ministère de la marine, rue de Rivoli.

(2) Cette somme se décompose ainsi : exportations, 3,533,338 francs; importations, 7,672,841 francs. Dans les exportations, les marchandises du cru comptent pour 3,204,454 francs, celles réexportées pour 328,884 francs. La France a fourni près de la moitié des importations, pour une somme de 3,574,428 fr.; le reste se partage d'une façon fort inégale entre les colonies françaises, qui figurent pour 450,719 fr. seulement, et l'étranger pour 3,647,694 francs.

(3) Ces renseignemens ainsi que plusieurs autres sont empruntés à l'*Annuaire du Sénégal*. Le compte-rendu le plus récent publié dans les *Tableaux de population, de*

et qui doit avertir de la réduire toujours aux proportions qu'exige l'honneur, sans rien sacrifier à la vaine gloire de combats inutiles, car la guerre se traduit, au Sénégal comme partout, en graves préjudices pour tous les intérêts pacifiques. Les principaux produits importés sont les tissus de coton et de lin, les vins et eaux-de-vie, le corail, le sucre, les fils, le riz, les farines de froment. En tête des tissus de coton figure la guinée, fabriquée à Pondichéry, qui sert d'unité monétaire au Sénégal. Rouen y place d'énormes quantités de cotonnades, recherchées comme étoffes de luxe. La Provence, le Languedoc et la Gironde y trouvent des débouchés pour leurs vins et leurs farines. De l'Angleterre vient la houille.

La navigation suit les progrès du commerce. En 1856, elle a occupé 590 navires jaugeant 49,997 tonneaux et montés par 4,492 hommes d'équipage. Les 590 navires se décomposaient en 139 navires français, 40 caboteurs de la colonie, 393 embarcations et bâtimens employés à la navigation intérieure du fleuve, et 18 navires étrangers apportant du charbon pour le gouvernement, seule exception admise à la rigueur des règles de ce qu'on appelle encore le pacte colonial. Ce mouvement, quoiqu'il appartienne presque exclusivement à la marine nationale, ne porte que pour moitié sur des marchandises françaises, car la variété des besoins oblige les navires français à compléter leurs cargaisons avec des marchandises étrangères ou sorties de nos entrepôts. Les ports du Havre, de Bordeaux, de Marseille, sont aux premiers rangs pour les rapports avec Saint-Louis. Viennent ensuite ceux de la Martinique et de la Guadeloupe, enfin New-Castle, d'où l'on tire toute la houille qui se consomme à Saint-Louis. Le cabotage s'opère avec Gorée, l'archipel du Cap-Vert, l'archipel des Canaries, et les divers comptoirs échelonnés sur le bas de la côte depuis Gorée jusqu'à Sierra-Leone.

De tels résultats ne paraîtront pas le dernier terme des espérances de la métropole, si l'on considère, en jetant un regard sur le passé, que, dès l'année 1789, elle trouvait au Sénégal le placement

culture, de commerce et de navigation qui émanent du ministère de la marine est celui de 1854, qui résume ainsi le mouvement commercial de Saint-Louis :

Avec la France	10,650,833 fr.
— les colonies françaises	795,986
— l'étranger et les entrepôts de France	3,743,618
Total	15,190,437 fr.

Nous n'avons pu consulter avec fruit les *Tableaux du commerce français* que publie la douane française, parce que ce document ne fait connaître le commerce des colonies que dans leurs rapports avec la France, sauf pour l'Algérie. Il serait désirable que l'innovation introduite depuis quelques années pour cette dernière colonie fût étendue aux autres.

de 20 millions de livres tournois en marchandises : la balance s'établissait, il est vrai, au moyen des esclaves que cette possession livrait aux colonies de l'Amérique pour le compte des négocians français. A cet avantage, la situation actuelle peut opposer, on l'a vu, d'abondantes compensations : la production intérieure est en outre puissamment aidée par l'introduction d'une banque de prêt et d'escompte qui facilite les opérations du commerce local. L'on peut dès aujourd'hui demander des retours à la production du pays, comme jadis à la traite des esclaves : c'est le problème même que se posa le gouvernement de la restauration.

Ce problème, doit-on aujourd'hui le résoudre, comme ce gouvernement tenta de le faire, au moyen d'établissemens que fonderaient les habitans de Saint-Louis dans le Oualo ou le Fouta? Doit-on au contraire s'adresser principalement aux indigènes? Quelques voix rares et isolées conseillent au gouvernement la première méthode de colonisation, qui est, nous devons le reconnaître, dans les goûts et les habitudes de l'administration française; mais on ne peut partager ce sentiment, si l'on demande à l'expérience d'une autre époque toutes les leçons qu'elle contient. Les entreprises agricoles tentées sous la restauration étaient une colonisation tout artificielle dont l'insuccès ne doit s'expliquer ni par l'insalubrité du climat, ni par la stérilité générale du sol, ni par la sécheresse de l'air, prétextes imaginés alors pour couvrir d'importunes défaites, et dont le peu de valeur éclate dans la présence même de plusieurs millions d'hommes qui vivent et se nourrissent depuis des siècles sous le climat et sur le sol de la Sénégambie. La persévérance ne fit pas défaut non plus, puisque les encouragemens officiels persistèrent près de dix ans, sans résultat sérieux. L'entreprise échoua, parce que l'idée elle-même était fausse comme conception plus encore que vicieuse comme exécution. La prétention officielle était d'installer, par le concours de la population commerciale de Saint-Louis, à trente ou quarante lieues de cette ville, de grandes cultures industrielles : programme irréfléchi que les habitans de Saint-Louis ne pouvaient de bonne foi accepter et réaliser. Ce n'est pas, comme on l'a dit, que les populations commerçantes aient une répugnance naturelle pour l'agriculture; elles s'y plaisent au contraire, et par leur goût pour toute spéculation, et par l'amour du sol inné dans l'homme; mais elles n'entendent pas abandonner leur négoce pour leurs affaires agricoles. Elles veulent les combiner, les mener de front, répugnant avec raison à sacrifier le commerce, qu'elles entendent et qui les enrichit, à la culture, qu'elles ignorent et qui les gêne en immobilisant leurs capitaux. Alors que le théâtre de la colonisation était placé à plusieurs journées de Saint-

Louis, l'intervention des négocians ne pouvait avoir d'autre mobile que les primes à gagner. En outre, les vastes plantations que conseillait ou qu'ordonnait l'administration, en cotonniers, en indigofères, en arbres de toute provenance, supposaient des capitaux et des bras disponibles en abondance. Ni les uns ni les autres n'affluaient au degré nécessaire. Le peu d'argent dont les planteurs disposaient fut absorbé par les premiers travaux de construction et de défrichement; les noirs manquèrent, parce que la population du Oualo est clair-semée non moins qu'indolente, et les ouvriers, qui vinrent de loin, exigèrent de hauts salaires, tout en abandonnant leurs maîtres aux momens d'urgence. La générosité officielle du gouvernement, en faisant espérer des gains chimériques, provoqua des dépenses exagérées, surtout pour les maisons, qui furent bâties avec trop de luxe. Ajoutons enfin que l'ambition de tout essayer, de tout acclimater, une des manies les plus ruineuses pour des particuliers, en même temps que l'une des plus agréables aux administrateurs, qui en recueillent la gloire sans en supporter les frais, fit gaspiller en stériles tentatives beaucoup d'intelligence, d'argent et de forces. Le cotonnier et l'indigofère, bien que croissant spontanément dans le pays, ne remboursèrent pas les avances : il arriva même qu'au lieu de s'en tenir aux espèces indigènes bien connues et d'une qualité excellente, l'on fit venir à grands frais des variétés exotiques qui trompèrent toutes les espérances. On eût cultivé l'arachide, qui enrichit aujourd'hui la Sénégambie, que le prix de revient n'eût pas été mieux couvert : conséquence inévitable de toute colonisation artificielle et arbitraire. Aussi, le jour où les allocations disparurent du budget, moins encore à raison des résultats trop faibles que des fraudes trop scandaleuses que se permettaient les planteurs, toutes les cultures furent immédiatement abandonnées, et les maisons elles-mêmes tombèrent bientôt en ruines. Il ne survécut que les belles, mais chères plantations du jardin officiel, à Richard-Toll (1), dont le nom perpétue la mémoire du fondateur, qui dirige aujourd'hui le jardin botanique de la Réunion, jusqu'au jour où des officiers les firent détruire, sous prétexte de se garder des embuscades des Maures. M. le gouverneur Faidherbe en a relevé les débris et les a confiés à un ancien élève de nos écoles d'agriculture, à titre de pépinière d'essais et d'études. Cette restauration mérite d'être approuvée, tant qu'elle n'aspirera pas à devenir le foyer d'une nouvelle colonisation et à faire concurrence à l'industrie privée par le don gratuit ou la vente au-dessous du prix commercial des arbres, suivant le mauvais exemple des pépinières de l'Algérie.

(1) Jardin de Richard.

La prospérité agricole du Sénégal ne demande pas tant d'efforts ni de sacrifices; elle exige plutôt un respect sérieux des lois de la nature, ainsi que des règles de l'économie rurale, et elle réclame un sage examen de ce que l'on peut attendre des populations. En débutant par des cultures intensives sur une grande échelle, on accumule à plaisir les dépenses et les difficultés sur une œuvre déjà fort difficile par elle-même. La marche la plus simple et la moins coûteuse sera la meilleure et finalement la plus courte. Que par un abord facile et sûr des marchés les naturels du pays soient invités à cultiver avec soin les plants dont la vente est déjà certaine, le mil, le melon d'eau, le maïs, l'arachide; que des encouragemens honorifiques et pécuniaires secouent l'indolence des uns, excitent l'activité des autres, bientôt les cotons, l'indigo, le tabac, seront adoptés avec zèle, si le gouvernement les recommande aux chefs de village, s'il use de son influence auprès des traitans et des négocians pour qu'ils en transmettent des échantillons dans la métropole, soin auquel il peut même s'associer directement en provoquant l'examen et les conseils de juges compétens. Quelques primes accordées soit à la culture, soit à l'exportation (1), couronneront cette propagande et en assureront le succès. Dans l'ardeur de l'impatience, on devra ne pas méconnaître qu'une grande et légitime place doit être laissée à la vie pastorale et à l'éducation des bestiaux, occupations des mieux appropriées aux mœurs indigènes et des plus conformes à l'intérêt public.

Quant aux habitans de Saint-Louis, ils se tourneront vers l'agriculture le jour où ils y trouveront honneur et profit. De proche en proche, les négocians se répandront dans la campagne, sans qu'il soit besoin d'autre amorce que la constitution régulière de la propriété, principe dont l'importance a rarement été bien comprise dans les colonies françaises, c'est le moment de le dire. Au Sénégal comme en Algérie, comme ailleurs, l'administration aime à procéder par concessions provisoires, méthode mauvaise condamnée par la raison et par l'expérience. La vente des terres à un prix quelconque, le plus faible possible, mais suivi d'une appropriation définitive, donne seule au colon la sécurité, la liberté d'action, le sentiment de la propriété, forces morales aussi indispensables à l'agriculture que les forces matérielles.

(1) Par un arrêté pris en conseil d'administration dans la séance du 19 janvier 1856, une prime a été créée en faveur de l'exportation de l'indigo fabriqué au Sénégal. Cette prime sera de 50 pour 100 pendant les années 1858 et 1859, et de 25 pour 100 en 1860, 1861, 1862 et 1863. — Dans le mois suivant, deux concessions de 20 hectares ont été accordées pour la culture des plantes indigofères.

III. — PLAN DE POLITIQUE EXPANSIVE. — ACCÈS DES ÉTATS INDÉPENDANS. — LIBERTÉ ET FACILITÉ DES ÉCHANGES. — LE SOUDAN. — TOMBOUCTOU.

La carrière est vaste au Sénégal; après ce rapide aperçu, on ne saurait en douter. Et néanmoins la politique française dans cette colonie, pour être solidement assise sur son propre terrain, doit étendre ses ramifications bien au-delà. Le bassin tout entier du fleuve doit devenir l'horizon de notre action immédiate, et le bassin même du Niger s'ouvrir à notre influence, car on y trouve partout des sympathies à féconder, des échanges à négocier. En même temps le système de commerce et de travaux publics doit se mieux prêter qu'aujourd'hui à un accroissement d'échanges tant avec la métropole qu'avec l'étranger. Enfin ce double courant de progrès à l'intérieur et à l'extérieur doit nous conduire vers l'Afrique centrale, au cœur du Soudan. Telle est la destinée naturelle, nous dirions volontiers l'horoscope, de notre colonie du Sénégal, qu'il reste à justifier par quelques développemens.

Nous avons dit les ressources naturelles du Oualo, dont les plus mauvais terrains avaient été malencontreusement choisis pour les essais de colonisation de 1821, ce qui fut la cause première de l'échec qu'on eut à subir. Les larges cours d'eau qui le baignent, dont le principal aboutit au grand lac de Paniéfoul, sur les bords duquel s'élève le fort de Mérinaghen, permettent à des navires d'un fort tonnage d'y circuler pour charger et décharger leurs cargaisons. La population seule, qui y fait trop défaut aujourd'hui, suivra le rétablissement complet de la sécurité. Elle pourra se recruter parmi divers élémens étrangers, entre autres les esclaves fugitifs des divers états de l'intérieur, qui y trouveront asile, et les engagés à temps qui, des Antilles ou de la Réunion, demanderont à être rapatriés à la côte occidentale d'Afrique; on pourrait y joindre les esclaves recueillis sur les navires négriers, comme l'Angleterre en donne l'exemple à Sierra-Leone, peuplé en grande partie de ses prises. De petits lots de terre suffiraient à l'ambition et feraient la fortune de tous ces malheureux. Ainsi le Oualo, devenant un centre d'activité agricole et commerciale, serait le grenier d'approvisionnement de Saint-Louis, dont le voisinage servirait d'aiguillon pour le travail et le gain.

Le Cayor, dont la population, plus industrieuse, distribuée en villages rapprochés et considérables, est évaluée à trois cent mille âmes, disséminées sur huit cents lieues carrées, fournit déjà au marché de Saint-Louis la presque totalité de ses arachides et beaucoup de mil; le tout ne va pas à moins de 8 millions de kilogrammes

ou 15,000 tonneaux d'encombrement. L'arachide donne de tels bénéfices, qu'elle y est devenue populaire, nécessaire même. Au Cayor appartiennent les salines naturelles de Gandiole, qui rapportent 20,000 francs par an, moitié aux gens du village qui recueillent le sel, et moitié au maître du pays, le damel. Le bourg approvisionne Saint-Louis de légumes, d'œufs, de lait, de volailles, etc. C'est aussi du Cayor qu'arrivent les vins de palme et de nombreux bestiaux, d'un bon marché extrême. Les petits états du Ndiambour, de Buol, de Sin, de Salum, habituellement soumis au chef du Cayor, agrandissent au sud le cercle de nos relations jusqu'au voisinage de la Gambie : les produits de ces contrées sont vendus à Saint-Louis, les uns de première main, les autres par l'intermédiaire des Toucouleurs du Fouta. Le Ndiambour surtout a de l'importance, car c'est une province bien peuplée, bien cultivée, possédant une centaine de villages, pays d'ordre et de travail, où quelques alliances suspectes avec les Maures ont été vaincues par une récente expédition de M. Faidherbe. L'arachide y est en honneur.

Le Djiolof, qui s'étend au second plan, derrière le Oualo et le Cayor, possède de belles forêts d'acacias, comparables à celles des Maures. Dès que ces nomades, qui ont fait de ce pays le théâtre de leurs brigandages et le magasin général de leur butin, en seront écartés, Saint-Louis en recevra d'abondantes provisions de gommes. On y trouve en outre la cire, l'ivoire et surtout des bœufs de grande taille, nourris sur de gras pâturages qui couvrent des plaines fertiles.

Le Fouta promet davantage encore. Dans ce pays d'environ deux mille lieues carrées de surface, d'une admirable fertilité, peuplé de trois ou quatre cent mille habitans, l'arachide prospère, et la culture y suivra la demande des traitans. Le coton y fructifie à côté du mil et du riz, et la quantité de cuirs que cet état livre au commerce fait soupçonner le grand nombre d'animaux domestiques qu'il élève. Entre ces derniers, on vante surtout une race de petits chevaux provenant des Maures, et qui, malgré leur dégénérescence, brillent encore par de précieuses qualités. L'antipathie fanatique des habitans s'oppose seule à notre action dans le Fouta : une habile politique en triomphera, comme elle a fait pour les villages de Bokol et de Gaë, pour les provinces de Toro et de Dimar, car déjà en échange de leurs produits ils nous prennent de la guinée, du sel, des fusils, de la poudre, des pagnes de couleur, de l'ambre.

A mesure que notre vue remonte le plan incliné des plaines pour s'élever sur les flancs du bassin supérieur du Sénégal, elle se repose sur un pays plus frais, plus boisé, plus favorable à la production agricole. Nulle part mieux qu'au Galam, le Gadiaga des indigènes,

l'indigo ne donne à la teinture des nuances plus vives et plus solides. Les Sarrakholès, qui occupent ce pays, s'adonnent à la culture, et récoltent l'indigo, l'arachide, le sésame, le mil et des plantes légumineuses. Ils aiment notre caractère et nos produits : ils se plaisent au commerce, qu'ils exercent en colporteurs, cheminant de village en village à travers les contrées les plus agitées, et pénétrant d'un côté jusqu'à Ségou, de l'autre jusqu'à Saint-Louis, où ils s'engagent au service des commerçans et des marins. Volontiers ils nouent des relations avec les Sénégalais de cette ville, qui, depuis la suppression de la compagnie de Galam, ont été attirés à Bakel par le bon accueil des habitans, par l'abondance et le bas prix de la nourriture, et surtout par le désir de faire une rapide fortune. Tel a été, pour le constater en passant, un des progrès les plus utiles, auquel s'opposait le monopole de la compagnie.

Au Bondou, dont la population est évaluée à cent mille habitans, des plantations de coton entourent toutes les cases. Sur les deux rives de la Falêmé, où les maîtres de cet état ont étendu leur domination, se développent à perte de vue des champs de mil et de maïs, entremêlés d'arachides, de riz, de sésame, d'indigo, bordés de ruches, — autant de gages d'habitudes laborieuses et d'échanges avantageux.

Au Bambouk, pays accidenté, peu connu, en grande partie désert, l'abondance de l'or a nui au travail agricole, si facile du reste qu'il suffit de quinze jours pour préparer et ensemencer les terres; les pluies et le soleil font le reste. Le riz est cultivé dans les terrains que les débordemens de la Falêmé et de ses affluens inondent; la paille de riz couvre les cases, et sert à fabriquer des nattes souples et fortes. A côté de vastes forêts qui appellent l'industrie, et parmi lesquelles on distingue l'arbre dont le fruit donne le beurre végétal ou beurre de Galam, et le gigantesque baobab, qui produit le *pain de singe*, se montrent encore les produits agricoles que nous venons de rencontrer ailleurs, promesses plus humbles, mais non moins utiles que le fer, qui se trouve partout, et l'or, dont l'extraction est si facile.

Le Khasso, que l'on suppose peuplé de cent cinquante mille âmes, est le plus beau pays du bassin du Sénégal : les terrains accidentés, les cascades retentissantes, la splendide et sauvage végétation, qui réjouissent le voyageur, y succèdent aux plaines et aux vallées, dont le sol fertile charme le cultivateur. Les arachides y sont de qualité supérieure, le riz comparable au meilleur de l'Inde, et les indigènes les troquent avec empressement contre le sel, qui leur manque. Plus au sud, vers le Fouta-Dialon, la présence de dattiers et d'orangers témoigne d'autres conditions climatériques et agri-

coles; mais la meilleure part des produits du pays s'écoule vers la Gambie, la rivière la plus voisine, où règnent les Anglais : il en vient cependant à Sénédébou quelques charges apportées par des caravanes, dont il ne semble pas impossible d'accroître le nombre.

On voit combien de perspectives s'ouvrent au commerce européen vers les horizons de la rive gauche et du cours supérieur du Sénégal. Des Maures eux-mêmes, nomades de la rive droite, il n'y a pas à désespérer. Les Douaïches élèvent beaucoup de bons et beaux chevaux. Les Trarzas et les Braknas, refoulés et cantonnés dans leurs déserts, seront un jour forcés par le besoin de se tourner vers le travail de la terre. En attendant cette résolution décisive et pénible, ils récolteront mieux la gomme de leurs arbres, et, pressés par la nécessité, ils la conserveront moins longtemps dans leurs silos. L'abondance de l'offre en fera baisser le prix, ce qui déterminera une évolution vers l'agriculture pareille à celle qu'ont accomplie leurs frères du nord dans la région de l'Atlas. Par cette simple esquisse des aptitudes du sol et des tendances de la population dans le vaste bassin dont un coin appartient à la France, on entrevoit combien serait mal comprise la colonisation de cette contrée, si elle ne visait qu'à améliorer quelque canton du Oualo, si elle s'appuyait sur les blancs seulement ou les hommes de couleur et non sur les noirs, si elle sacrifiait aux habitans de Saint-Louis ceux des campagnes, si elle poursuivait la naturalisation de végétaux exotiques, lorsque les plus utiles croissent de toutes parts spontanément. On aurait à gémir sur un second avortement.

Des mesures à décréter par l'administration, les unes se rattachent à la guerre, et nous les avons précédemment indiquées; les autres, entrevues pour la plupart dans le cours de cette étude, se justifient par le plus simple exposé. Elles ont à peu près toutes un même objet : faciliter par eau et par terre la circulation, les échanges, le travail. On peut les résumer en quelques lignes. Dégager le Sénégal et la Falémé des bancs de roches qui en rendent la navigation dangereuse pendant les basses eaux, construire des barrages pour créer des forces motrices et alimenter des canaux d'irrigation, élever des digues contre les débordemens nuisibles, creuser une passe dans les cataractes de Félou, à moins qu'il ne convienne de les tourner par un chemin à terre, encourager les constructions navales en amont de Bakel, où les bois abondent, et même à Saint-Louis, où le commerce a déjà construit en 1856 un bateau remorqueur; obtenir le passage direct de Saint-Louis à Bakel et Sénédébou, à travers le Fouta, pendant la saison sèche, pour maintenir un courant continu de relations entre le haut et le bas du fleuve, aujourd'hui inaccessibles l'un à l'autre pendant sept mois; multiplier les concessions définitives, ou,

mieux encore, introduire partout la vente des terres à bon marché : voilà bien à peu près ce que réclament la colonisation et le commerce à l'intérieur. Le commerce extérieur demande en outre l'emploi des moyens les plus héroïques dont disposent la science et l'industrie pour maîtriser la barre du Sénégal, ou, si la tâche est impossible, pour en amoindrir les dangers. Un navire remorqueur établi en 1858 a déjà rendu des services. La chambre du commerce de Bordeaux a proposé l'établissement de navires dragueurs qui seraient en permanence occupés à creuser cette terrible barre. Si l'homme sur ce point ne peut vaincre la nature, il y aurait à reprendre l'idée, éclose au Sénégal, d'un chemin de fer qui relierait l'île de Sor, en face de Saint-Louis, à Dakar, en face de Gorée, dont le mouillage est aussi abordable que celui de Saint-Louis est périlleux, chemin de fer qui deviendrait l'axe de l'unité sénégambienne, embrassant à la fois Gorée et Saint-Louis avec leurs dépendances territoriales. Cette dernière ville, qui est déjà la plus belle de la côte occidentale d'Afrique, n'a plus guère à demander que des améliorations d'un caractère municipal, des ponts, des quais, divers édifices administratifs, des constructions moins sujettes à l'incendie, toutes choses qui se font de jour en jour ; aussi la politique doit-elle reporter ses vues sur Podor, future capitale de l'intérieur, — le Lyon du Marseille sénégalais, s'il est permis de comparer les très petites choses aux grandes, — pour en faire un entrepôt de marchandises européennes qui sera toujours en communication avec Saint-Louis, car le fleuve est navigable en toute saison, pour les bâtimens ne calant pas plus de huit pieds d'eau, jusqu'à quatre-vingt-dix lieues de son embouchure. Des voyages, multipliés suivant les besoins, recevraient et distribueraient les cargaisons à droite et à gauche, dans toute la profondeur du pays. Ainsi se réduiraient les frais généraux, qui sont écrasans quand ils grèvent une opération unique pour l'année entière. Tel est aujourd'hui l'obstacle le plus sérieux à la propagation de l'arachide dans la région de Bakel : plus encombrante et moins chère que la gomme, cette graine ne peut payer un fret élevé.

Dans un autre ordre d'idées, le régime douanier de la colonie appelle de larges et libérales réformes. Nous ne les discuterons pas à propos du Sénégal, dont l'intérêt est moindre que celui d'autres colonies, qui nous fourniront une occasion plus opportune ; mais nous rappellerons que dans ces mêmes parages, à Gorée, où la franchise du port provoque la concurrence de tous les pavillons, le pavillon français conserve une manifeste supériorité, de sorte que, sans rien enlever à la marine nationale, la petite colonie, auparavant perdue dans l'isolement et abandonnée de l'étranger, s'est enrichie de nombreuses et importantes relations extérieures. Une

réforme dans le sens de la liberté exciterait bien quelques froissemens à Saint-Louis, ou plutôt en France, dans nos grands ports de mer, comme il est arrivé pour l'émancipation des esclaves et pour la suppression de la compagnie de Galam; mais bientôt la satisfaction générale et l'expérience ratifieraient une troisième fois les décisions d'une politique libérale. Au besoin, on rappellerait aux villes maritimes leurs doctrines de liberté commerciale.

Nous avons jusqu'à présent associé les destinées du commerce à celles de la colonisation, sans vouloir toutefois enchaîner le premier aux limites de la seconde. Celle-ci est tenue de s'arrêter au Khasso, terme de notre influence et de notre autorité; le commerce doit porter bien au-delà ses vues et son ambition. Il vise et doit viser d'abord à atteindre l'état et la ville de Ségou, dans le bassin du Djioliba ou Haut-Niger, où trois voies le conduisent : l'une, la plus directe, par-delà les cataractes de Gouina; une seconde par le Bambouk; la troisième par le Khaarta. Les deux premières, passant à travers des solitudes et des forêts inexplorées, demanderaient la création, le long du Bafing, branche supérieure du Sénégal, de nouveaux postes, dont le premier serait placé au confluent du Bafing et du Baoulé, à l'extrémité sud-est du Khasso, ou bien à la cataracte de Gouina, qui est un peu au-dessous de ce confluent. La troisième route, par le Khaarta, nous est un peu mieux dévoilée par les récits des caravanes et des colporteurs qui la suivent pour se rendre de Bakel à Ségou. Au Khaarta d'ailleurs, les Français ne sont ni des inconnus ni des ennemis. La bienveillante hospitalité que la ville de Saint-Louis accorde au groupe de Bambaras, originaires de cette région, qui s'est fixé dans son enceinte, nous y a fait des amis dans beaucoup de familles. Ces sentimens remontent même assez haut. Dès 1822, un prince du Khaarta proposa d'établir chez lui une escale, — offre dont ne tint aucun compte la compagnie de Galam, peu soucieuse, comme tous les monopoles, d'innovations qui supposent quelque hardiesse. Plus avisés, les Anglais de la Gambie ont pénétré dans le pays, et l'exploitent en partie au moyen des articles d'échange qui y abondent : les uns, dons de la nature, tels que le miel, la cire, l'ivoire, le beurre végétal; les autres, produits de la culture, qui est l'occupation générale des habitans. Par un progrès dans les moyens d'échanges de ce pays, le troc en nature a fait place à des comptes en monnaie courante, qui est un coquillage appelé *cauri*, fort connu pour cet usage dans toute l'Afrique.

La famille bambara, qui occupe une partie du Khaarta, s'étend au-delà jusqu'à Ségou, et même sur la route de cette ville à Tombouctou. Elle peut nous en enseigner le chemin. Déjà du reste, les relations entre ces pays et le Sénégal sont devenues moins rares.

De Ségou une caravane se rend tous les ans à Bakel pour chercher les marchandises de la côte, et des colporteurs sarrakholès visitent même fréquemment Ségou. D'après leurs récits, la police de cet état est fort vigilante, les voyageurs y sont protégés, l'étranger y reçoit justice. Les marchés sont surveillés par un fonctionnaire qui pèse l'or et en fixe le prix, fonction bien périlleuse, ce nous semble, pour sa conscience. De ces hautes et lointaines régions qui forment une des lisières du plateau central de l'Afrique, l'esprit de civilisation et de progrès s'étend peu à peu vers l'ouest, jusqu'à ce qu'arrivé au rebord qui les termine, il descende vers le bassin du Sénégal et de la Gambie, où vivent les populations les plus arriérées malgré un long et intime contact avec les commerçans européens : contraste qui doit modérer la bonne opinion qu'à titre de Français ou d'Anglais, de catholiques ou de protestans, les négocians d'Europe sont toujours tentés de concevoir d'eux-mêmes. L'énigme n'est pas difficile à expliquer. L'islamisme, qui envahit de l'est à l'ouest l'intérieur de l'Afrique avant d'atteindre le littoral, est une religion issue de la Bible et de l'Évangile, et grâce à cette double origine, il a souci de l'amélioration morale des peuples, tandis que le trafic des Européens n'a été jusqu'à notre époque qu'une spéculation mercantile dont quelques missionnaires n'ont pas encore réussi à tempérer la cupidité fiévreuse, trop souvent poussée jusqu'à l'oubli de la moralité.

Ségou, la ville la plus considérable du bassin du Djioliba, deviendrait une étape sur la route de l'Afrique centrale et surtout de Tombouctou. Au milieu d'un grand mouvement d'hommes et d'affaires, on y voit arriver de nombreuses caravanes chargées de tissus de coton, de soie et de laine, de tabac, d'armes, de verroterie, de soufre, etc. Une partie de ces marchandises vient des comptoirs anglais de Sierra-Leone et de Bathurst, plus entreprenans que les nôtres; d'autres, achetées primitivement aux entrepôts anglais de Tripoli et de Tunis, arrivent de Tombouctou. Les habitans sont eux-mêmes industrieux; ils tissent le coton, le teignent avec l'indigo du pays et le brodent avec la soie européenne; ils travaillent le fer et l'or, fabriquent de la poudre, recueillent l'ivoire, construisent de grandes embarcations pour naviguer sur le Niger. Il y a là un commencement de civilisation plein de promesses pour le peuple européen qui saura le premier y fonder des établissemens et nouer des alliances durables pour desservir une population qu'on n'évalue pas, dans l'état actuel, à moins de cinq cent mille habitans. Par elle, notre commerce pénétrerait dans les nombreux états musulmans tributaires du Ségou.

Les Français nous semblent appelés à prendre les devans, car ils sont les plus proches voisins de ce pays, et ils y sont aimés. En 1847,

M. Anne Raffenel, dont nous avons mentionné la campagne de découvertes au Bambouk, ayant entrepris de se rendre de Saint-Louis à Ségou, ne put y parvenir, parce qu'il fut retenu prisonnier chez les Bambaras du Khaarta; mais de retour à Bakel il obtint du commandant du fort, alors M. Paul Holle, le héros du siége de Médine, les moyens d'envoyer au roi de Ségou un messager porteur d'une lettre où il lui exposait ses projets et les entraves qui en avaient empêché l'exécution; il l'invitait, au nom de la France, à bien accueillir les voyageurs et les négocians sénégalais qui se rendraient dans ses états. La réponse fut aussi empressée que bienveillante. Le roi nègre députa un de ses premiers serviteurs auprès du gouverneur de Saint-Louis, avec une dépêche où il offrait son intervention pour faciliter et assurer l'arrivée des Français dans sa capitale : en outre le vieux monarque sollicitait, comme seul prix de ses services, un philtre amoureux qui lui rendît ses attraits et ses forces. L'envoyé fut bien reçu à Saint-Louis, et repartit avec un présent considérable pour son maître, sinon avec le philtre désiré. Un instant les imaginations s'éveillèrent, et l'on rêva toute sorte d'aventures vers Ségou. Bientôt, avec le départ du gouverneur, M. Baudin, l'effervescence se calma, et le projet tomba dans l'oubli.

Cependant il vivait encore dans quelques esprits animés d'une noble ardeur. En 1850, M. Hecquard, sous-lieutenant au premier régiment de spahis, obtint la permission de tenter ce voyage en partant des comptoirs de la Cazaman; mais, aussi malheureux que M. Raffenel, il fut arrêté dans le Fouta-Dialon, et dut se rabattre sur Sénédébou et Bakel. Depuis lors la tentative n'a plus été renouvelée par les Européens, et nous devons confesser avec quelque honte que l'une des grandes cités de l'Afrique intérieure, distante de nos postes de cent quatre-vingts lieues à peine et de vingt journées de marche seulement, une ville dont les caravanes fréquentent nos établissemens, dont nos colporteurs indigènes connaissent et pratiquent la route, n'a pas encore reçu la visite d'une seule expédition française, tandis qu'il y a un demi-siècle, l'Anglais Mungo Park y est entré, et a rempli la contrée intermédiaire du souvenir de courses bien autrement audacieuses que nos explorations d'aujourd'hui. Le théâtre est pourtant digne de tenter quelque haute et intelligente ambition : une étendue de trente-cinq à quarante mille lieues carrées, peuplées de cinq ou six millions d'habitans, et offrant un débouché à 40 ou 50 millions de marchandises. Le découragement des explorateurs après les périls encourus par un petit nombre de courageux pionniers du désert met en lumière la nécessité de développer au Sénégal l'éducation des noirs et des hommes de couleur, plus familiers que les blancs avec le climat, les

populations, les langues de l'Afrique. Sans leur concours, il sera probablement très difficile, sinon impossible, d'atteindre, — ce qui doit être le point de mire de la science et de la politique plus encore que du commerce, — la ville de Tombouctou, et de pénétrer par elle dans tout le Soudan : dernier service que le Sénégal doit nous rendre.

Dans le cours de cette étude, nous avons déjà nommé cette cité mystérieuse qu'un voyageur français, René Caillé, eut la gloire d'aborder le premier entre tous les Européens dès 1827. La conquête de l'Algérie, en nous ouvrant les portes septentrionales du Sahara, nous invitait à recueillir, comme un legs d'honneur, l'héritage de l'intrépide aventurier, et à explorer en détail le pays qu'il n'avait fait que traverser. Dans cette recherche, la France s'est laissé devancer par l'Angleterre, qui a dirigé sur Tombouctou ses missionnaires et ses voyageurs, au nord par la route de Tripoli, à l'ouest par celle du Niger. A défaut de ses citoyens, elle a provoqué et récompensé le dévouement de la science allemande, et, pour ne remonter qu'à ces dernières années, l'on a vu, en compagnie ou à la suite de Richardson, les docteurs Owerweg, Barth, Vogel enfin, sillonner le Soudan de leurs courses (1). Le docteur Barth a eu l'heureuse chance d'atteindre Tombouctou et d'y séjourner plusieurs mois, et c'est à Londres qu'il publie ses découvertes, aux frais et à l'honneur de l'Angleterre (2). En France, nul autre appel n'a retenti que celui de la Société de géographie, promettant un prix de 5,500 francs au premier voyageur qui se rendrait d'Alger au Sénégal en passant par Tombouctou : trop modeste indemnité pour les périls et les frais d'un tel voyage.

Cependant, Tombouctou et le Soudan n'étant pas tombés dans le domaine des voyages vulgaires, il est temps encore pour la France de paraître avec dignité dans ces contrées dont l'imagination exagère la distance réelle. D'Alger à Tombouctou, il y a six cents lieues; de Saint-Louis à Tombouctou, moins de quatre cents. Des deux côtés, nous atteignons presque, par nos avant-postes, à la moitié de la route. Sur la ligne d'Alger, nous touchons, par les Chaamba, qui nous paient tribut, à l'oasis du Touat, et le Sahara s'ouvre amicalement à notre curiosité depuis que les Touaregs sont venus nous offrir leur alliance. Du côté du Sénégal, la route paraît moins longue, moins embarrassée d'obstacles naturels, car Médine, le der-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1858.

(2) M. Faidherbe raconte, dans un de ses mémoires scientifiques sur la Sénégambie, qu'il a vu à Saint-Louis un noir qui avait rencontré à Tombouctou le docteur Barth, et lui avait demandé ses commissions auprès du gouverneur du Sénégal. Le docteur avait refusé, disant : « Je suis Anglais, non Français. »

nier poste où flotte le drapeau français, est à moins de deux cents lieues de Tombouctou, et des pays cultivés remplacent sur le trajet les déserts de sable; mais peut-être les populations intermédiaires sont-elles moins accessibles que les Touaregs à des alliances d'amitié et d'intérêt.

Aborder Tombouctou et de cette ville se répandre dans l'Afrique centrale avec des sentimens et des paroles de paix, tel serait le couronnement de notre mission civilisatrice au Sénégal. Ainsi le comprend bien M. Faidherbe. Ainsi se trouveraient réunis dans cette colonie du Sénégal si longtemps méconnue tout ce qui appelle la popularité : richesses de toute nature, alimens d'échanges illimités, un territoire déjà fort vaste et se prêtant à une extension indéfinie, un sol fertile et presque vierge de culture, des populations soumises, les unes par de sincères sympathies, les autres par la crainte des armes, à une autorité que plusieurs siècles de domination à peine interrompue ont solidement enracinée. La distance de la métropole est assez faible pour que les relations soient faciles, assez grande pour favoriser la navigation au long cours. Dans un autre ordre de considérations, le Sénégal déroule sous nos yeux le tableau d'une société naissant et se constituant au sein du monde moderne, comme ses aînées durent se former en Europe et en Asie dans les âges primitifs, d'après des lois de développement analogues à celles de tous les êtres organisés. Au début, simple germe semé sur les rives étrangères par le commerce ou la religion, elle grandit de jour en jour sous la fermentation de l'esprit de vie qui l'anime, rayonnant en tous sens, absorbant par l'attraction ou par la lutte les molécules ambiantes, s'élevant ainsi progressivement de l'individu à la famille, à la commune, à l'état. Dans sa croissance rapide, cette jeune société entraîne les sauvages et les barbares vers la civilisation, les idolâtres vers l'islamisme ou le christianisme, insinue aux musulmans eux-mêmes les mœurs douces, nous n'osons dire les vertus, des peuples chrétiens et policés. Par un triomphe suprême de cette politique tolérante et bienfaisante, à côté des Maures contenus par les rudes leçons de la guerre, les noirs de toute nuance, de toute origine et de tout culte, affranchis de l'esclavage domestique ou de l'oppression étrangère, déploient librement leurs joies naïves à l'ombre du drapeau français, qu'ils salueront un jour avec amour jusque dans les profondeurs du Soudan, s'il ne fait pas défaut à ses destinées. L'on chercherait en vain, dans le domaine colonial de la France, une province dont l'avenir s'ouvre à de plus brillantes prophéties. L'Algérie seule et peut-être la Guyane peuvent lui être comparées comme de dignes rivales.

JULES DUVAL.

DU

RÉGIME COMMERCIAL

DE L'ALGÉRIE

De récentes mesures attestent, de la part du pouvoir, la volonté de pousser l'œuvre de la colonisation algérienne. Des changemens importans viennent d'être introduits dans le régime administratif de notre possession d'Afrique, changemens d'hommes et de système. La conquête achevée, on veut sans doute ramener dans ses justes limites l'action militaire, qui jusqu'à ce jour était demeurée prépondérante, et attribuer à l'élément civil une plus large part. Les soldats doivent peu à peu faire place aux colons. C'est une grande œuvre assurément; elle soulève des questions de principe et d'opportunité dont l'examen est très complexe, et la solution très difficile. Les nouveaux rouages sont à peine en mouvement; il convient d'attendre au moins quelque temps avant de les juger : toute appréciation serait aujourd'hui périlleuse et même puérile. Malgré les nombreux écrits qui depuis vingt-huit ans ont été publiés sur l'Algérie, nous ne sommes pas encore, il faut l'avouer, complétement éclairés sur la situation intérieure de ce pays. Nous savons les noms des champs de bataille où se sont illustrées plusieurs générations de notre armée, mais nous ne connaissons qu'imparfaitement la constitution politique, la condition économique et sociale des peuples que nous avons vaincus et que nous sommes appelés à gouverner. Ces notions sont indispensables, si l'on veut étudier sérieusement la colonisation algérienne. Il est un point toutefois sur lequel nous possédons dès à présent des élémens assez nombreux et assez certains pour exprimer une opinion réfléchie; nous voulons parler de la législation commerciale qu'il convient d'appliquer aux rapports de l'Algérie soit avec la France, soit avec l'étran-

ger. C'est une question déjà traitée et à moitié résolue. Elle s'agite de nouveau avec une ardeur que justifie la gravité des intérêts qui s'y rattachent dans le présent comme pour l'avenir. Elle mérite qu'on s'y arrête, car en pareille matière la décision qui sera prise aura nécessairement une grande influence sur les destinées de la colonie.

La législation douanière de l'Algérie a déjà donné lieu à de nombreuses études, et il n'est pas sans intérêt de rappeler les mesures qui ont été prises à diverses époques. Dès 1835 (11 novembre), une ordonnance, remplaçant les arrêtés des gouverneurs, régla les tarifs de la colonie. Les transports entre l'Algérie et la France étaient réservés au pavillon français; pour les relations internationales, le pavillon étranger pouvait être admis, moyennant le paiement d'une taxe de 2 francs par tonneau. Les marchandises françaises, ainsi que les marchandises étrangères qui avaient acquitté les droits dans les ports français, étaient reçues en franchise. Le même régime était appliqué aux denrées alimentaires, aux matériaux à bâtir et à divers articles de première nécessité, sans distinction de provenance. Les autres marchandises importées de l'étranger devaient acquitter le quart ou le cinquième seulement des droits du tarif français, et celles qui étaient prohibées dans ce tarif étaient soumises à des droits de 12 ou 15 pour 100 de la valeur. — Ainsi, dès les premiers temps de la conquête, on avait compris la nécessité d'un tarif modéré pour une colonie naissante où tout était à créer. La prohibition ne figurait pas dans le tarif algérien. Quant à l'importation en France des produits de l'Algérie, elle demeurait assujettie aux règles du tarif ordinaire, c'est-à-dire que ces produits étaient traités à nos frontières comme étrangers; mais en 1835 cette disposition était insignifiante. L'Algérie ne produisait rien encore; c'était un champ de bataille. La France n'avait à recevoir de sa nouvelle possession que des cargaisons de soldats blessés ou malades et des bulletins de victoire. Les Arabes chevauchaient dans la Metidja. Le libre échange le plus parfait n'eût été, à cette époque, d'aucune utilité pour l'œuvre, nécessairement ajournée, de la colonisation.

Un incident de détail prouve néanmoins que le gouvernement n'était pas éloigné d'adopter, à l'égard de l'Algérie, une politique libérale. Une ordonnance du 27 février 1837 accorda au pavillon étranger, sous la condition d'un droit de 2 francs par tonneau, la faculté d'effectuer les transports entre l'Algérie et la France et de se livrer au cabotage sur les côtes de la colonie. C'était une dérogation très considérable à notre système douanier, et elle était caractéristique; elle indiquait que l'administration n'entendait pas enchaîner l'Algérie dans les liens du vieux régime colonial. Le pavillon étranger s'empressa de profiter de la brèche qui lui était ouverte, et il accapara promptement une part notable des transports, au détriment du pavillon français. De là, des plaintes assez vives auxquelles on se crut obligé de donner satisfaction. L'ordonnance du 7 décembre 1841 supprima la tolérance concédée en 1835, et, à partir de cette époque, les rapports de la métropole

et de l'Algérie, ainsi que le cabotage, demeurèrent réservés au pavillon national.

Cependant quelques symptômes de progrès se manifestaient en Algérie. En 1835, la population européenne ne s'élevait guère qu'à 11,000 âmes, et l'effectif de l'armée d'occupation comptait près de 30,000 soldats. En 1843, le nombre des Européens recensés en Algérie était successivement arrivé à 60,000 et l'effectif de l'armée à 75,000 hommes. Sans doute ce progrès était bien lent, l'accroissement de la population européenne devait être attribué surtout à l'augmentation des forces militaires, et les élémens civils qu'une armée traîne à sa suite, qui se groupent autour de ses garnisons et de ses campemens, ne sont pas d'une utilité bien grande pour un établissement colonial. Il y avait alors en Algérie plus de cabaretiers que de colons; mais en définitive il fallait nourrir, loger, vêtir ce commencement de population militaire et civile, et l'ensemble du commerce algérien, qui en 1835 atteignait à peine une valeur de 20 millions de francs, fut en 1843 de 83 millions. Dans ce chiffre, les importations en Algérie figurèrent pour 75 millions, et les exportations pour 8 millions seulement. L'industrie française, qui se montrait fort impatiente de trouver, sur l'autre rive de la Méditerranée, le débouché promis à ses entreprises et destiné, d'après les assurances qui accompagnaient chaque demande de crédits, à couvrir, et bien au-delà, les dépenses de la conquête, l'industrie française réclama avec instance la possession du marché algérien, où elle voyait en 1843 l'industrie étrangère placer plus de 40 millions de produits.

Ce fut sous cette impression que l'on prépara les deux ordonnances du 16 décembre 1843, relatives, l'une au tarif des produits algériens à leur entrée en France, l'autre au traitement des produits étrangers à leur importation en Algérie. La colonie semblait avoir fait assez de progrès pour que l'on songeât d'une part à favoriser le placement de ses productions dans la métropole, d'autre part à y créer pour l'industrie métropolitaine une situation privilégiée. Le droit de tonnage, élevé de 2 fr. à 4 fr. à l'égard du pavillon étranger, et l'établissement de surtaxes protégèrent davantage le pavillon national. La France reçut, moyennant le paiement de droits de faveur représentant en général la moitié des droits inscrits au tarif général, les produits naturels de l'Algérie. En échange de cet avantage, on fixa à un taux plus élevé les taxes appliquées en Algérie aux produits des manufactures étrangères : ainsi, pour les tissus de coton et de laine, les droits, fixés à 15 pour 100 de la valeur par l'ordonnance de 1835, furent portés à 30 pour 100 et calculés au poids. Sans doute il eût mieux valu pour l'Algérie qu'en lui accordant des conditions moins rigoureuses dans ses rapports avec la métropole, on continuât à lui assurer, par le maintien de ses anciennes franchises, un approvisionnement plus économique en produits étrangers; mais on doit, pour apprécier sainement une législation, et avant de juger trop sévèrement les hommes d'état et les administrateurs qui proposent un

système de douanes, se rendre compte des conditions générales, des traditions, des préjugés au milieu desquels est préparée cette législation. Or il ne faut pas perdre de vue que l'une des ordonnances de 1843, celle qui réglait le traitement des produits algériens au moment de l'introduction en France, devait être soumise à la sanction des chambres, et l'on se souvient de la recrudescence protectioniste qui se manifesta, vers cette époque, au sein des assemblées législatives. C'était le moment des grandes batailles qui se livraient à la tribune et dans la presse à propos de la graine de sésame. Les dispositions de l'ordonnance de 1843 n'eussent jamais été acceptées par la chambre des députés, elles n'auraient point trouvé place dans la loi du 9 juin 1845, si le gouvernement n'avait pas offert aux industriels les perspectives d'un placement plus sûr de leurs tissus, grâce à la protection d'un droit de 30 pour 100. Il ne serait donc pas équitable de critiquer trop durement les modifications qui furent apportées en 1843 aux tarifs de l'Algérie. C'était une grande conquête sur les préjugés du temps que d'obtenir pour les céréales, pour les bestiaux, pour les huiles de la colonie, des taxes réduites, quand l'agriculture, dans ses frayeurs sincères, mais extravagantes, se figurait déjà que les blés arabes allaient nourrir une partie de la France, et que les bœufs du Maroc se préparaient, en troupes serrées, à envahir notre sol; c'était surtout un grand point d'avoir épargné à la colonie la prohibition, ce mot fatal qui, une fois écrit dans un tarif, s'y incruste en caractères indélébiles. Du reste, les résultats de la législation de 1843 répondirent à peu près aux prévisions. On a vu plus haut que, pendant cette année, l'ensemble du commerce algérien représentait 80 millions de francs. Dès 1846, avec une population civile européenne de cent onze mille âmes et un effectif militaire de cent mille hommes, l'Algérie importait pour sa consommation une valeur de 111 millions, dans laquelle les produits métropolitains figuraient pour les deux tiers, et elle exportait 9 millions, à savoir 4 millions pour la métropole et 5 millions à destination directe de l'étranger.

Nous voici à la période de 1848. Si la colonie vit à regret s'éloigner vers l'exil un gouverneur que son mérite personnel autant que son titre de prince devait lui rendre précieux, elle voyait en même temps arriver à la tête du gouvernement et aux commandemens les plus élevés plusieurs généraux de l'armée d'Afrique. Formés à l'école du maréchal Bugeaud, les généraux Cavaignac, de Lamoricière, Bedeau, Duvivier, n'avaient point seulement les qualités qui distinguent les militaires habiles et intrépides, ils s'étaient aussi livrés à de sérieuses études sur la colonisation, et les personnes qui se sont tenues au courant des écrits consacrés à l'Algérie n'ont sans doute pas perdu le souvenir des brochures que ces généraux, tour à tour chefs de bureaux arabes, commandans d'expéditions, gouverneurs de cercles ou de provinces, ont publiées avant 1848 pour éclairer l'opinion sur les ressources du sol conquis, et surtout pour combattre la tiédeur que rencontraient trop souvent dans certaines régions législatives les intérêts algériens. On remarqua,

notamment à cette époque, les plans développés par les généraux Bedeau et de Lamoricière dans des rapports officiels. Il était donc tout simple que, dès leur avénement au pouvoir et à l'influence politique, ces mêmes hommes fussent très activement préoccupés de la question africaine. Ils se trouvaient d'ailleurs secondés dans cette prédilection, qui de leur part était si légitime, par un nouveau courant d'idées qui portait instinctivement la France à chercher au dehors les moyens d'écouler et de discipliner une population inquiète. On songe toujours aux colonies en temps de révolution. On voit en elles un expédient nécessaire, un lieu de refuge et de repos, ou, si l'on veut, un exutoire où se déportent d'elles-mêmes les imaginations trop ardentes qui, aspirant aux choses nouvelles et mal à l'aise dans le modeste horizon de la mère-patrie, se laissent séduire par les lointaines perspectives. Il en fut ainsi lors de notre première révolution, comme on peut en juger par un mémoire peu connu de Talleyrand, et nous avons assisté en 1848 à la réalisation, trop précipitée il est vrai et mal combinée, de cette même pensée, lorsque furent créées ces malheureuses colonies agricoles que le gouvernement essaya d'inaugurer en Algérie à l'aide d'élémens pris au hasard dans les faubourgs de nos villes. En résumé, bien que par des causes trop faciles à comprendre, ces plans de colonisation aient misérablement échoué, il n'en demeure pas moins certain que, sous l'influence des anciens généraux d'Afrique et sous la pression des événemens, une plus grande part de l'attention publique fut en 1848 attirée vers les affaires de l'Algérie. L'Algérie entrait décidément en scène; elle était inscrite à la première page dans le programme du gouvernement nouveau.

On pouvait craindre que, sous la dictature du général Cavaignac, représentée au ministère de la guerre par le général de Lamoricière, la lutte, depuis longtemps engagée sur le terrain de l'Algérie, et avec des forces si inégales, entre l'élément militaire et l'élément civil, ne tournât complétement à l'avantage du premier. Cette appréhension fut démentie par les faits. Les deux généraux, il faut leur rendre cette justice, ne se laissèrent pas entraîner plus avant sur la pente du régime militaire, qui, depuis l'origine de la conquête, avait été strictement appliqué à la colonie. Ils favorisèrent, plus qu'on n'aurait osé l'espérer d'eux, l'action de l'administration civile. Pendant que la constitution plaçait l'Algérie sous le régime de la loi et consacrait en principe l'assimilation si souvent réclamée, le chef du pouvoir exécutif augmentait le nombre et les attributions des fonctionnaires civils. Quant à la question commerciale, dont nous nous occupons ici plus spécialement, elle ne fut point oubliée. Le 26 octobre 1848, le ministre du commerce, de concert avec celui de la guerre, institua une commission pour examiner les réformes qu'il convenait d'apporter à la législation de 1843. Ce fut le point de départ des études approfondies qui aboutirent à la loi du 11 janvier 1851.

L'impulsion était donnée. Le président de la république n'hésita pas à suivre, relativement aux tarifs algériens, la voie qui venait d'être ouverte.

Il y eut même à cette époque entre le gouvernement et l'assemblée législative une sorte de concurrence en faveur de l'Algérie. Les deux pouvoirs rivalisaient d'empressement à élever l'édifice de la nouvelle législation promise par la constitution républicaine. En décembre 1849, le ministère de la guerre nommait une commission chargée de préparer les projets de loi concernant la colonie. A la même date, l'assemblée confiait la même tâche à une commission spéciale. Au sein des deux commissions, la législation commerciale fut examinée, et dès le mois d'avril 1850 le gouvernement se trouvait en mesure de soumettre aux délibérations du conseil-général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, réuni au Luxembourg sous la présidence de M. Dumas, un projet de loi sur le régime douanier de l'Algérie. Enfin la question fut portée devant l'assemblée, et après une discussion très complète la loi qui règle aujourd'hui encore la situation économique de la colonie fut adoptée à une majorité considérable.

Ce n'est pas sans intention que j'ai suivi dans tous ses détours la pénible route par laquelle a dû passer la loi de 1851, et que je me suis condamné à énumérer les travaux des commissions, les discussions du Luxembourg, les débats de l'assemblée législative, c'est-à-dire tant de préparatifs, tant de délais, tant de discours, sans compter les délibérations des chambres de commerce et les mille voix de la presse. Cette lenteur de décision peut impatienter les esprits ardens et faciles, qui fuient l'objection, méprisent l'amendement et n'apprécient que le vote; mais, lors même qu'elle serait poussée à l'extrême, ainsi que nous venons de le voir, elle présente un avantage incontestable en ce sens que, laissant à toutes les opinions la faculté de se produire, à tous les argumens le temps de s'épuiser en quelque sorte dans les derniers efforts de la lutte, elle produit des résultats durables. Si les lois politiques veulent en général être faites rapidement, il n'en est pas de même des lois économiques. Les premières sortent d'une situation plus ou moins nette que le législateur juge au coup d'œil, avec son instinct plus ou moins sûr, trop souvent avec ses passions; elles n'ont parfois de vertu que par l'à-propos et la promptitude. Les secondes, intervenant dans le règlement d'intérêts contradictoires, affectent nécessairement les uns ou les autres, et, ce qui est plus grave peut-être, elles tracent aux capitaux et au travail la direction dans laquelle ils doivent s'engager. Il convient donc qu'elles soient préparées très mûrement : il est équitable que les intérêts qui se prétendent lésés obtiennent en temps utile tous les moyens de se faire entendre. L'improvisation en pareille matière serait à la fois une faute et une injustice, et les intérêts, plus persévérans, plus opiniâtres, plus vindicatifs que les passions, se redresseraient sans relâche contre un arrêt qui les aurait frappés par surprise. Il s'agissait, dans le projet de loi voté en 1851, de décider que les produits naturels de l'Algérie seraient désormais admis en franchise de droits dans la métropole. La législation de 1843, qui les accueillait déjà par faveur, moyennant le paiement de la moitié des droits

inscrits au tarif général, avait rencontré de graves objections, et l'agriculture française avait manifesté de vives craintes devant la concurrence des produits algériens; les industriels ne s'étaient résignés qu'en obtenant pour leurs tissus importés dans la colonie une protection de 30 pour 100 contre les tissus étrangers. Mais cette fois, que devaient penser les agriculteurs et les manufacturiers d'une mesure qui, consacrant la franchise complète, avait le double tort, à leurs yeux, de présenter quelque affinité avec la doctrine du libre échange et de compromettre davantage, par une concurrence au moins probable, et dans tous les cas provoquée et encouragée, le travail national métropolitain! Tant qu'on ne leur demandait que de proclamer l'Algérie une terre à jamais française, ils étaient tout prêts à faire chorus avec les discours officiels prononcés depuis 1830. Oui, l'Algérie était bien une terre française, glorieusement française; l'armée qui l'avait conquise, les colons qui essayaient de la mettre en valeur, méritaient au plus haut degré l'admiration et la protection de la mère-patrie. Il fallait diriger vers cette nouvelle France l'esprit d'entreprise, les capitaux, les bras. Aucun sacrifice ne devait coûter pour développer les élémens de richesse que recelait notre possession africaine. Puis, avec cette logique qui n'appartient qu'aux intérêts, les mêmes hommes entendaient taxer les céréales, les laines, les bestiaux, les huiles, etc., de l'Algérie, et ils considéraient qu'en ne les taxant qu'au demi-droit, ils s'étaient montrés fort généreux. Voilà quel était l'état des esprits. Pour calmer ces appréhensions, pour dissiper ces préjugés, pour faire en un mot que l'adoption, jusqu'alors assez stérile, de l'Algérie comme *terre française* devînt une vérité, ce n'était pas trop des longues discussions, des éclaircissemens multipliés, des argumens répétés jusqu'à satiété que j'ai rappelés tout à l'heure. La lutte a été complète et la victoire décisive, circonstance fort heureuse pour la campagne qui s'engage de nouveau, car le terrain est bien déblayé, et les défenseurs de l'Algérie n'auront qu'à se replacer dans les positions conquises de 1848 à 1851 pour réclamer des concessions plus étendues.

Ce fut en vérité une belle discussion que celle de la loi douanière de l'Algérie. On ne regrettera point de s'y reporter. Bien que l'assemblée fût déjà bien divisée et grosse d'orages, elle se possédait à ce moment; elle demeurait calme, et prêtait une attention bienveillante et réfléchie à ce débat, qui la reposait de ses luttes politiques. Les partis semblaient avoir conclu une courte trêve sur le berceau de l'Algérie. A l'exception de l'honorable M. Desjobert, qui ne pouvait souffrir l'Afrique, et chez lequel il fallait respecter une vieille habitude, les représentans, très nombreux à leurs bancs, écoutaient avec intérêt les orateurs qui se succédaient à la tribune. Les marques d'adhésion partaient fréquemment de toutes les régions de l'enceinte. L'extrême gauche et l'extrême droite applaudissaient avec un égal empressement aux paroles de M. Dufaure, de M. Passy, de M. le général Daumas, commissaire du gouvernement. M. Charles Dupin, président et rapporteur

de la commission, compléta un intéressant rapport par deux discours, qui, à distance et à la lecture, paraissent presque éloquens. Ces orateurs se partagèrent entre eux le soin de répondre à MM. Darblay, d'Havrincourt, de Limairac, qui voulaient, au nom de l'agriculture, repousser la franchise proposée en faveur des céréales, des graines oléagineuses, des laines de l'Algérie. Sans faire tort aux considérations développées par M. Charles Dupin, ni aux exposés très complets de M. le général Daumas, qui a, depuis cette époque, rendu d'autres services à la cause de l'Algérie, on peut dire que les honneurs de cette brillante discussion reviennent surtout à MM. Dufaure et Passy, dont les discours méritent d'être cités comme des modèles de sagesse politique et de science économique. Ce qui distingue ces discours, ce qui en fait la force et l'éloquence, c'est qu'ils sont vrais aujourd'hui comme ils l'étaient il y a sept ans, c'est qu'ils retracent en termes saisissans les destinées futures de l'Algérie, c'est qu'ils marquent le but que nous devons atteindre, et nous éclairent ainsi la route droite que nous avons à suivre, jusqu'à ce que ce but soit touché.

En effet, si dès cette époque la démonstration fut complète, l'œuvre législative ne fut qu'à moitié accomplie. On obtenait pour les principaux produits naturels de l'Algérie l'exemption de tous droits à leur introduction dans la métropole. Ces produits étaient énumérés dans un tableau annexé à la loi; mais il pouvait se présenter d'autres produits non dénommés, comme on dit en style de douane, qui réclameraient et mériteraient la même franchise, soit dans l'intérêt de l'Algérie, soit même dans l'intérêt de la métropole, qui les emploierait utilement à son travail industriel. Ces produits devaient-ils demeurer soumis au tarif général et continuer à être taxés comme étrangers? Le mode le plus simple eût été, sans nul doute, de ne point faire de catégories, et de décider que toutes les productions naturelles de provenance algérienne seraient affranchies de droits. On n'osa pas aller si loin, tant on avait à cœur de ne point blesser les susceptibilités protectionistes et de ne procéder qu'à l'égard des produits connus! On se borna à insérer dans la loi une disposition qui attribuait au pouvoir exécutif la faculté de prononcer par décret, sous la réserve de la sanction législative, la libre admission des productions naturelles qu'il paraîtrait convenable de joindre à l'énumération de celles qui étaient déjà désignées. Cet expédient sembla, pour le moment, devoir suffire. Quant aux produits fabriqués de l'Algérie, la loi accorda l'importation en franchise d'un certain nombre d'articles de main-d'œuvre indigène, tels que tapis, haïcks, burnous, pipes, etc. : on désirait favoriser la petite industrie arabe, ce qui était un bon sentiment et une grâce sans péril, car notre travail national n'avait point encore songé à fabriquer des haïcks ni des pipes turques; mais tous les autres produits demeurèrent frappés des droits du tarif général, ce qui indiquait que l'on entendait empêcher ou au moins ajourner toute tentative d'industrie manufacturière dans la colonie.

Le tarif d'importation des marchandises étrangères en Algérie fut également révisé par la loi de 1851. On conserva la franchise à certains articles de première nécessité, soit pour l'alimentation, soit pour les constructions urbaines; on jugea cependant qu'il était essentiel d'établir sur les céréales les droits appliqués dans la métropole aux grains étrangers (1re classe du tarif de l'échelle mobile). Pour les tissus de coton et de laine, les droits de l'ordonnance de 1843 furent maintenus. Le tarif des fers fut fixé à moitié des droits du tarif général. Quelques autres articles obtinrent aussi des taxes de faveur. L'ensemble des marchandises non dénommées dans les catégories exceptionnelles demeura soumis au régime du tarif métropolitain, les marchandises prohibées par ce tarif continuant toutefois à être admises, comme par le passé, dans les ports de l'Algérie, et devant acquitter des droits de 20 à 25 pour 100 de la valeur. Enfin les navires étrangers arrivant sur lest furent affranchis du droit de tonnage, fixé à 4 francs par tonneau et payable seulement au premier port d'arrivée pour les bâtimens qui déchargeraient successivement leurs cargaisons dans plusieurs ports de la côte.

Ainsi la loi du 11 janvier 1851 était un mélange sagement combiné de libéralisme et de protection. L'Algérie gagnait, ce qui était le point capital, l'admission de ses principaux produits naturels sur le marché français, et cette fois encore elle échappait à la prohibition dans le règlement de ses rapports internationaux. Seulement l'accès des marchandises étrangères était rendu un peu moins facile, car le législateur entendait qu'une situation privilégiée fût faite, dans les ports de la colonie, aux produits fabriqués et au pavillon de la métropole. En ces termes, le contrat était acceptable, et l'Algérie se montra reconnaissante de l'avoir obtenu. — Terminons cet exposé nécessaire, sinon récréatif, de la législation commerciale de l'Algérie, en mentionnant le décret du 11 août 1853, qui autorisa les relations, prohibées jusqu'alors, de la colonie avec l'empire du Maroc et la régence de Tunis par les frontières de terre, et en signalant un article de la loi de douane du 26 juillet 1856, qui accorda au pouvoir exécutif le droit de prononcer provisoirement, par voie de décrets, la libre importation en France des produits *fabriqués* de l'Algérie non compris dans la nomenclature annexée à la loi de 1851. Ces deux mesures étaient inspirées par une pensée libérale et par les intentions les plus bienveillantes à l'égard de la colonie.

Nous avons hâte de sortir de ces détails techniques pour arriver enfin à la discussion des systèmes qui, dans ces derniers temps, ont été proposés, soit pour détruire, soit pour modifier le régime établi en 1851. C'est une bonne fortune pour l'Algérie que cette question ait été de nouveau soulevée. Toutes les fois que l'Algérie a vu discuter ses intérêts, elle y a gagné : l'attention ne peut être appelée sur elle sans qu'elle en profite. Comment en serait-il autrement? L'Algérie est notre conquête, la conquête de notre génération : le drapeau français, fixé sur cette terre d'Afrique, éveille en nous un sentiment bien légitime de satisfaction et d'orgueil. L'Algérie est

notre enfant d'adoption; nous l'avons prise sous notre tutelle, et cette conviction est si profonde, si populaire, que tous les gouvernemens depuis 1830 ont prodigué les dépenses et les sacrifices pour la conserver, pour l'élever, pour la doter magnifiquement. A aucun moment, pas même aux jours les plus critiques pour notre équilibre financier, on n'a osé contester sérieusement, ni même diminuer les crédits demandés pour elle. Les plus rigides mathématiciens du budget, les Cassandres du déficit, ont à peine tenté de rogner sa part. Et puis notre amour-propre, plus que notre gloire peut-être, se trouve en jeu. Combien de fois nous a-t-on dit et répété que nous ne savons pas, que nous ne pouvons pas coloniser! combien de fois, et en France même, a-t-on déclaré que nous sommes dépourvus de l'aptitude pratique qui crée les établissemens lointains! Et en même temps, oubliant que nous aussi nous avons connu les splendeurs coloniales, et que notre langue et nos lois nous survivent encore sur plus d'une terre transatlantique, on nous jette dédaigneusement à la face l'exemple de l'Angleterre, des Pays-Bas, de l'Espagne! Il y a pour nous une sorte de point d'honneur à démentir cette injure et à relever ce défi. L'Algérie sera notre réponse. Il faut qu'elle nous venge, et par elle nous devons montrer à nos détracteurs que nous sommes capables non-seulement de fonder et d'organiser une colonie, mais encore de nous assimiler la race indigène au point que, sur un sol conquis, on ne reconnaîtra plus les vaincus. Pour résoudre ce problème, que ni les Anglais dans l'Inde, ni les Hollandais à Java, ni les Espagnols aux Philippines, n'ont pas même encore osé aborder, la première condition est de procéder à une répartition équitable de la propriété territoriale, et tout porte à croire que le gouvernement s'en occupe; en second lieu, et cette condition n'est pas moins essentielle, il convient d'encourager la production, soit agricole, soit industrielle, de développer le travail sous toutes ses formes et de procurer aux produits une circulation abondante, qui attire l'échange en même temps que les colons, c'est-à-dire les capitaux et les bras. Telle doit être l'œuvre de la législation commerciale; on voit qu'elle est immense.

Il était impossible que, dans cette occasion, quelques partisans peu avisés de la liberté absolue des échanges ne se missent pas en campagne; aussi avons-nous entendu annoncer récemment que ce système économique allait être appliqué à l'Algérie. Un avis officiel a brusquement détruit cette illusion; mais, bien que cet avis diminue à certains égards l'intérêt du débat, la question subsiste : elle se représentera tôt ou tard, et l'on aurait mauvaise grâce à ne point l'examiner avec l'attention qu'elle mérite. — Comment! disent les auteurs de la proposition, vous avez devant vous un vaste pays à peupler et à cultiver; vous devez y poser la première pierre d'une constitution économique, et sur ce sol vierge encore vous songeriez à élever des barrières de douane, soutenues par les échafaudages de la protection! Vous pouvez, grâce à Dieu, employer les moyens simples et naturels, et vous iriez, architectes imprudens, recourir aux procédés artificiels et compliqués! Est-il

désirable de transporter en Algérie, avec les embarras, avec les périls qui en résultent, les luttes de systèmes, si ardentes dans la métropole, alors que, dès le début, par une décision une fois prise, l'on peut prévenir ces embarras et ces périls? Si vous voulez, à l'époque où nous sommes, fonder une colonie, ne cherchez pas vos plans ailleurs que dans les principes de la liberté commerciale. L'ancien système colonial a fait son temps; toutes les nations intelligentes l'ont abandonné ou cherchent à se dégager de ses entraves. L'Angleterre n'en veut plus, et ses nouvelles possessions de l'Australie prospèrent sous un régime libéral. Que l'Algérie puisse vendre partout ses produits, elle les vendra plus facilement et plus cher, les capitaux lui viendront en abondance; qu'elle puisse acheter partout les marchandises dont elle a besoin, elle les achètera moins cher et en qualité meilleure, les colons afflueront chez elle. C'est folie que de lui retirer le concours du capital étranger en limitant les échanges, et il y a presque tyrannie à lui enjoindre de consommer à un prix exorbitant les tissus de Rouen, de Reims ou de Mulhouse, les fers du Creusot, etc. Laissez grandir l'Algérie sur les solides assises de la liberté, résignez-vous, s'il le faut, à n'y point trouver tout d'abord un débouché considérable pour l'industrie française, si alourdie dans sa marche par les chaînes de la protection. Quand l'Algérie sera adulte, quand elle sera peuplée, alors elle se suffira à elle-même, elle se défendra, elle ne vous imposera plus les dépenses énormes qui, depuis près de trente ans, écrasent vos budgets, et alors aussi elle deviendra pour vos produits de toute sorte un grand marché, car entre une colonie et sa métropole, le courant d'affaires, entretenu par le lien politique, par la communauté de mille intérêts, par les relations de famille, s'établit et se développe naturellement. Il n'y a donc pas à hésiter : point de douanes en Algérie!

Tels sont les argumens que l'on fait valoir en conseillant dès aujourd'hui l'adoption du libre échange pour nos possessions d'Afrique. Ils paraissent, à première vue, très rationnels; ils s'inspirent de principes généralement vrais. Comment arrive-t-il donc que, si l'on envisage les choses au point de vue pratique, ils perdent singulièrement de leur valeur, et que les perspectives si séduisantes que l'on offre à nos regards s'évanouissent à la lumière des faits? Cela tient à ce que, dans l'exposé de ce plan, l'on paraît ne se préoccuper en aucune manière de la législation de la France. Partout et de tout temps, le régime commercial des colonies est demeuré très étroitement lié à la législation des métropoles. On a pu voir l'Angleterre, alors qu'elle était sous l'empire des prohibitions, ouvrir sur certains points de ses immenses domaines quelques ports francs, par exemple Singapore, dans la mer des Indes. La même observation s'appliquerait au Danemark, qui possède l'entrepôt de Saint-Thomas dans les Antilles, à la Hollande, à la France même. Ce ne sont là que des exceptions. Le fait général, c'est que les tarifs coloniaux sont taillés sur le modèle des tarifs en vigueur dans la mère-patrie. Par conséquent, avant d'inaugurer en Algérie le libre échange, il faudrait

l'établir en France. En sommes-nous là? Il ne s'agit point de savoir si la prohibition, qui tient encore tant de place dans le tarif français, ne devrait pas être supprimée, si la protection du travail national n'est pas excessive et s'il n'y aurait pas intérêt à tempérer dans une forte mesure les rigueurs de notre système économique. Cette question est résolue pour tous les bons esprits, et il suffirait d'énumérer les réformes de détail accomplies ou annoncées par le gouvernement depuis quelques années pour démontrer que l'administration est animée en ces matières d'un sentiment assez libéral. Ce qu'il faut considérer, ce n'est pas ce qui devrait être au gré des impatiens, c'est ce qui est. Tant que la France demeurera protectioniste, la liberté commerciale telle qu'on la propose n'a aucune chance de prévaloir en Algérie.

Et il ne faudrait pas attribuer à une puérile recherche de symétrie l'harmonie constante qui, chez tous les peuples, a été maintenue entre les tarifs métropolitains et coloniaux. Cet état de choses n'est que l'expression d'un intérêt réel, parfaitement compris de part et d'autre, le résultat d'une sage entente. On a eu raison de critiquer les folies de l'ancien système colonial, parce que, dans le pacte tel qu'il était encore exécuté au commencement de ce siècle, les conditions n'étaient point équitablement réglées : la métropole, qui dictait la loi, l'avait faite dure et tyrannique ; mais ce même système pratiqué modérément, avec les exceptions et les tolérances nombreuses qu'il comporte, ne mérite point tous les anathèmes qui ont été prononcés contre lui. De quoi s'agit-il en effet? La métropole assure à ses colonies un marché privilégié pour leurs récoltes, et elle demande en retour que les colonies consomment de préférence ses produits fabriqués. Le principe de cet arrangement est logique, et les colonies elles-mêmes l'ont fréquemment invoqué. Voudrait-on chercher un argument dans les réclamations qui, à certaines époques, sont émanées des assemblées législatives ou des chambres de commerce des colonies relativement au régime commercial? Si l'on étudie le sens vrai de ces réclamations, on voit qu'elles s'appliquent le plus souvent à la violation même du contrat, par exemple à la concurrence tolérée du sucre de betterave, ou qu'elles ont pour objet d'obtenir, dans un intérêt d'alimentation, de trafic local ou de rapports avec quelques pays voisins, certaines dérogations partielles à la loi fondamentale. Malgré les modifications profondes qu'a déjà subies l'ancien pacte, il reste encore dans notre législation coloniale des restrictions à supprimer, des entraves à alléger; mais en définitive les colonies tiennent par-dessus tout à la conservation du débouché métropolitain: elles consentent à sacrifier, en vue de cet intérêt supérieur, une portion de leur liberté, et elles ne partagent pas entièrement la confiance de leurs conseillers officieux quant aux avantages qu'elles obtiendraient sur les marchés étrangers. De même que la métropole se condamne à payer plus cher les sucres, les cafés et les autres produits tropicaux qu'elle achète aux colonies, au lieu de se pourvoir au dehors, de même les colonies se résignent à recevoir de la métropole, sauf à les payer également plus cher, les articles manufactu-

rés. Tout cela se tient et s'enchaîne. Le jour où la France cessera de s'alimenter de préférence en produits coloniaux, ce jour-là le régime que l'on propose sera nécessairement appliqué dans ses possessions. Jusqu'à ce moment il n'y faut pas songer; ce que l'on demande est simplement impossible, et, dans l'intérêt même du principe de la liberté commerciale, il vaut mieux ne pas engager prématurément, sur un point de détail, une lutte dans laquelle on aboutirait à une défaite certaine.

Ce n'est pas tout. A supposer que l'on réussisse, contrairement à tous les exemples jusqu'ici connus, à concilier le libre échange colonial avec la protection métropolitaine, il convient d'examiner si l'Algérie aurait sérieusement intérêt à jouir de la liberté absolue pour ses échanges. Nous venons de dire que nos possessions des tropiques ne se soucieraient probablement pas d'accepter, avec toutes ses conséquences, le bienfait qui leur est offert. Pour l'Algérie, la question ne saurait être douteuse. N'oublions pas que, dans l'hypothèse que nous examinons, les produits de nos possessions africaines cesseraient d'être admis en France avec un traitement de faveur; ils ne pénétreraient sur le marché métropolitain qu'aux conditions du tarif général, absolument comme s'ils venaient de l'étranger. A ce prix, les colons africains auraient toute latitude pour acheter leurs tissus, leurs fers, etc., aux fabriques étrangères. Eh bien! il est probable que l'Algérie serait pour le moins très embarrassée de la liberté qu'on lui aurait ainsi octroyée. Où vendrait-elle ses produits? Ce ne serait pas en France, car nos barrières de douane, hérissées de taxes et de prohibitions, se relèveraient contre elle. Serait-ce en Espagne, en Italie, en Autriche, en un mot dans les pays que baigne la Méditerranée? Pas davantage, car dans tous ces pays elle se verrait, en sa qualité de possession française, traitée comme étrangère, et elle devrait acquitter des droits de douane. Il n'y aurait que le marché anglais qui lui offrirait un écoulement pour ses céréales, parce que l'Angleterre est toujours à court de grains; mais la Grande-Bretagne, qui la solderait en tissus, en fers, en houilles, ne lui paierait ses blés qu'aux prix très variables de la concurrence établie dans ses entrepôts entre les blés de tous les pays du monde. Reconnaissons pourtant que, dans certaines années, les échanges de l'Algérie avec les îles britanniques pourraient devenir considérables. Cet avantage intermittent, très aléatoire, compenserait-il la perte du marché de la France, qui s'approvisionnerait ailleurs à meilleur compte en laines, en tabac, en huiles, etc.? Personne n'oserait le soutenir, et l'on ne citerait pas en Algérie une chambre de commerce, ni une chambre d'agriculture, ni une autorité quelconque qui sollicite l'épreuve de ce régime. — L'Algérie, dit-on encore, deviendrait l'entrepôt de l'Afrique centrale; par ses ports et par son territoire passerait le grand courant commercial qui s'établira entre l'Afrique et l'Europe. Et déjà l'on nous montre de loin les caravanes qui traversent les déserts et qui transportent dans toutes les directions, du nord au sud, de l'est à l'ouest, les plus riches cargaisons, y compris la civilisa-

tion, cette glorieuse compagne du commerce. Sans dédaigner les relations que l'on peut créer un jour entre l'Europe et Tombouctou, il est permis de n'être que médiocrement touché de l'argument, au moins dans ses conséquences prochaines. Il faut se livrer à un grand effort d'imagination pour apercevoir dès à présent, à travers les sables du désert et dans les horizons confus de l'Afrique, ces magnifiques perspectives commerciales. — En résumé, si l'on considère la question commerciale, les communications de l'Algérie avec la métropole sont les plus profitables, et l'on ne doit point les compromettre. Même avec le régime en vigueur, l'Algérie peut exporter ses produits à l'étranger et par tous les pavillons. Cette faculté, bien qu'elle soit nécessairement restreinte par un droit de tonnage dans certains cas, et par le tarif d'importation qui frappe les marchandises, lui suffit en l'état présent de sa production, et elle pourra, elle devra même être successivement élargie, à mesure que les transactions, en se développant, provoqueront dans la colonie, comme dans la métropole, une législation économique plus libérale.

Si maintenant l'on se place au point de vue de la colonisation, la liberté absolue semblera pour le moment moins avantageuse pour l'Algérie qu'on ne serait tenté de le croire. Les Antilles et la Réunion sont des colonies adultes; elles possèdent des cultures en plein développement, et lors même que sous une loi de concurrence elles se verraient obligées de baisser les prix de leurs sucres, par conséquent de réduire leurs bénéfices, elles ne seraient point condamnées à périr; les champs de cannes garderaient leurs trésors de fertilité accumulés sous le travail de plusieurs générations. L'Algérie au contraire se trouve, sous le rapport des cultures, dans les douleurs de l'enfantement. Certes nous avons, nous aussi, nos *blue-books*, et les rapports officiels, de même que les panégyriques officieux, ont plus d'une fois entonné, à la gloire de l'Algérie, l'hymne de la prospérité croissante. On aurait tort de les quereller sur ce point, car dans une telle entreprise, où nous avons exposé notre honneur et notre fortune, il faut tenir sans cesse en éveil l'intérêt et la faveur du public. Les bulletins de colonisation ne sont pas moins nécessaires que les bulletins de victoire, et l'exagération bien intentionnée n'est pas un grand crime; elle semble d'ailleurs presque sincère, et il est si naturel de se complaire dans son œuvre! Mais sérieusement, sauf les céréales, quelle est la culture de laquelle on puisse dire qu'elle est implantée, naturalisée en Algérie? La production du tabac donne de belles espérances; l'exportation dépasse déjà plus de 3 millions de kilogrammes. Ce commencement de prospérité se maintiendrait-il, si l'administration ne se chargeait plus d'acheter à un prix rémunérateur la presque totalité de la récolte? C'est encore l'administration qui achète les soies provenant des magnaneries algériennes (1,500 kilogrammes exportés en 1857); c'est elle qui, à grand renfort de primes, est parvenue à élever à une centaine de milliers de kilogrammes la production du coton!

Pour la garance, pour la cochenille, pour tous ces produits européens et tropicaux qui doivent un jour se plaire sous le ciel favorisé de l'Algérie, nous voyons les efforts: tout est préparé, encouragé, primé; mais on attend encore les résultats. Tout est semé, mais où est la récolte? Sans doute, et les libres-échangistes ont raison sur ce point, si ces encouragemens et ces primes n'exercent point, dans un délai de quelques années, une influence décisive sur la production, il faudra y renoncer sans hésitation, et ne point s'acharner à la création d'une sorte d'agriculture officielle. Il n'est pas indispensable que l'Algérie produise du coton; il n'est même pas utile qu'elle produise cette matière première, si pour la qualité comme pour les prix elle ne doit pas se trouver en mesure de soutenir sur notre marché la concurrence des États-Unis. Cependant ce n'est pas au début des expériences qu'il convient de perdre courage, et l'on ne saurait supposer que le gouvernement abandonnera brusquement le système qu'il a adopté dans l'intérêt de la colonie. Il convient donc, dans la discussion, d'accepter pour quelque temps au moins ce système, et dès lors on ne doit pas compter sur une agriculture, à l'état d'essai et d'embryon, pour fournir immédiatement à l'Algérie des élémens d'échange sur les marchés étrangers, où ses produits rencontreraient une concurrence écrasante; si la main protectrice de l'état se retirait (et ce serait la conséquence inévitable du nouveau régime), ces premières apparences de culture rentreraient vite sous le sable. La liberté, dit-on, attirerait les capitaux, qui féconderaient l'industrie agricole. Dans les circonstances que nous venons de décrire, où serait le capitaliste assez audacieux pour défricher un domaine algérien, s'il n'obtenait pas, pendant ses premières années d'exploitation, l'appui d'une législation qui lui garantirait le placement de ses produits? Sous prétexte de faire vivre l'Algérie, selon l'ordonnance de la doctrine économique, on tarirait en elle les sources de la vie, et, dans le vain espoir de la pousser plus rapidement vers l'âge adulte, on l'étoufferait au berceau. Les colons le sentaient bien, lorsqu'ils demandaient si instamment, avant 1851, l'admission libre en France de leurs produits naturels; à aucun prix, ils ne sacrifieront ce privilége, qui, pour un temps plus ou moins long, sera nécessaire aux progrès de la colonisation.

On cite les possessions anglaises, et en particulier l'Australie. Oui, le libre échange existe aujourd'hui dans les territoires de la Grande-Bretagne. De la métropole, il est passé aux colonies. Le Canada et les Indes ont supprimé la prohibition, les taxes et les surtaxes, après que l'Angleterre leur en eut donné l'exemple. Les faits ont observé la marche logique : la législation des colonies, très restrictive d'abord, puis très libérale, a suivi pas à pas les évolutions de la loi métropolitaine. Il en sera de même en France, car, faut-il le répéter? cette harmonie dans le régime économique des différentes parties d'un empire est attestée par l'histoire de tous les temps. L'Angleterre d'ailleurs se trouve, pour la solution de ces problèmes si complexes, dans une

situation spéciale qui simplifie beaucoup les combinaisons. Elle n'est pas seulement devenue la première puissance manufacturière du monde, ce qui lui permet de n'avoir plus besoin, comme autrefois, de marchés réservés, et de ne plus imposer à ses colonies les rigueurs du vieux système qu'elle a poussées en d'autres temps aux dernières limites de la tyrannie; elle est aussi la première nation maritime, et cette supériorité, qui est l'essence même de sa grandeur, de sa vie politique, assure à son pavillon la majeure partie des transports. La concurrence illimitée est donc tout à fait inoffensive pour ses manufactures comme pour sa marine. Est-il nécessaire de démontrer que malheureusement ces conditions ne se rencontrent en France à aucun degré? Quant à la prospérité des possessions australiennes, que l'on compare trop souvent avec l'Algérie, on ne saurait l'attribuer exclusivement à la loi commerciale; elle provient d'autres causes. En premier lieu, l'Angleterre n'a pas eu à lutter contre les difficultés de la conquête; pas d'ennemis, pas de régime militaire : une sécurité absolue. En second lieu, le sol australien possédait, dès le début de la colonisation, une grande industrie naturelle, l'industrie pastorale, exploitation aisée et féconde qui pouvait rémunérer tous les capitaux, employer tous les bras venant d'Europe. En dépit de ces avantages, l'entreprise coloniale, viciée dans son principe par l'élément des *convicts*, marchait lentement, lorsque se sont produits deux faits d'un caractère tout à fait spécial, à savoir la découverte des mines d'or et l'immigration subventionnée. A la première nouvelle de la découverte des mines d'or, le peuplement de la colonie était assuré; la Fortune battait le rappel, et tous les aventuriers de l'Europe, de l'Amérique, de l'Asie, accoururent tumultueusement sous son drapeau. C'était la répétition du spectacle qu'avait présenté, peu d'années auparavant, la Californie, peuplée comme par enchantement. Vainement dira-t-on que ces agglomérations fébriles de mineurs acharnés à la recherche du métal ne valent pas quelques familles d'honnêtes colons, et qu'on ne bâtit pas solidement sur les sables aurifères. Les mineurs, qui consomment, attirent les agriculteurs et les négocians; l'ordre se fait bientôt dans cette mêlée confuse, et la société coloniale se constitue. Que sera-ce si, à ce flot d'immigration volontaire, vient s'ajouter le courant de l'immigration subventionnée, telle que l'Angleterre seule, avec les mœurs et les besoins de sa population exubérante, avec le produit des mines d'or, peut l'exécuter sur une grande échelle! Voilà le secret de la prospérité australienne. La loi douanière n'y joue qu'un rôle secondaire.

Je me suis appliqué à laisser de côté dans cet exposé l'intérêt métropolitain. Sans retomber dans les excès du régime colonial, sans sacrifier la colonie à la métropole, on pourrait dire que la France, après tant de dépenses qu'elle est loin de regretter, a bien quelque droit à voir ses produits mieux traités que les produits anglais; on ajouterait que sa marine marchande, pépinière de la marine militaire, mérite aussi certaines faveurs, que sous

le rapport politique, l'élément national doit, autant que possible, prédominer dans la constitution de nos départemens africains, et que, pour assurer ce résultat, il faut se garder de rompre les liens commerciaux. Ces considérations pratiques pourraient être invoquées; mais il ne semble pas nécessaire d'y recourir : il vaut mieux envisager la question au point de vue de l'intérêt purement algérien. Or l'Algérie ne réclame pas encore la pleine et entière liberté de commerce, qui a fait l'objet d'une récente polémique, et, d'après la déclaration même du gouvernement, la métropole ne serait point disposée à la lui accorder. En conséquence, quelque sympathie que l'on éprouve pour les principes invoqués en faveur du nouveau système, quelque désireux que l'on soit de hâter le triomphe d'idées plus larges en matière d'échanges, on fera sagement de ramener dans des limites plus modestes l'examen des modifications à introduire dans le régime douanier de l'Algérie. Pour être plus restreint, le champ du débat n'en demeure pas moins le théâtre de conflits ardens, où les partisans du libéralisme peuvent intervenir utilement.

Ainsi nous sommes en présence d'une proposition qui consiste à assimiler complétement l'Algérie à la France, c'est-à-dire à admettre librement dans la métropole les produits, naturels ou fabriqués, originaires de la colonie, et à transporter tout d'une pièce le tarif général sur la côte d'Afrique, ainsi qu'aux frontières de Tunis, du Maroc et du désert. Il n'y aurait plus de Méditerranée; l'empire du tarif comprendrait les trois nouveaux départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine; l'Algérie serait soudée à la France. D'après ce système, la loi de 1851 se trouverait doublement modifiée : d'une part, les produits algériens, sans distinction aucune, entreraient en franchise dans notre consommation, tandis qu'aujourd'hui les produits naturels n'y sont admis qu'avec restriction et la plupart des produits fabriqués en sont exclus; d'autre part, les exemptions ou abaissemens de droits dont jouissent, à leur importation en Algérie, un certain nombre de marchandises étrangères, disparaîtraient. Dans son ensemble, cette proposition est assurément logique; elle paraît faire la part de l'intérêt métropolitain et de l'intérêt colonial, ou, pour mieux dire, elle confond entièrement les deux intérêts par une transaction qui est, à première vue, équitable; elle compte parmi les industriels français de nombreux partisans.

Mais cette assimilation complète serait-elle réellement un bienfait pour l'Algérie? Le marché plus large que la colonie obtiendrait en France compenserait-il le préjudice que lui causerait la perte des facilités dont elle jouit dans ses rapports avec l'étranger? — Après avoir exposé les motifs qui s'opposent aujourd'hui à l'application complète du libre échange en Algérie, je me trouve amené à combattre les exigences du parti protectioniste qui appuie cette seconde proposition, car dans ces sortes d'affaires il faut moins s'attacher aux principes absolus qu'à l'application opportune, mesurée, de ces mêmes principes, et l'on doit, sans crainte de blesser quelquefois la lo-

gique, sans fausse honte, emprunter tantôt au système de la protection, tantôt à la doctrine libérale les procédés de législation qui mènent le plus directement au but. C'est une question de discernement. On peut donc, sans mériter le reproche d'inconséquence, se rallier à une opinion mixte qui a été exprimée par de bons esprits, et qui recommande à la fois la suppression de toutes barrières de douane entre l'Algérie et la France, ainsi que le maintien des faveurs spéciales que la loi de 1851 a conservées à l'Algérie pour l'importation des marchandises étrangères.

A vrai dire, si l'on ne s'en tenait qu'au présent, l'Algérie aurait obtenu presque tout ce qui lui est absolument utile quant à ses échanges avec la métropole. Le gouvernement peut augmenter, par voie de décrets, le nombre des produits admissibles en franchise et pourvoir ainsi au traitement des produits nouveaux qui se révéleraient; mais il y a dans cette situation un élément d'incertitude qui pèse sur l'avenir et paralyse l'esprit d'entreprise. L'admission en France d'un nouveau produit du sol algérien dépend d'une décision administrative; cette décision peut être lente, elle sera peut-être refusée, si certaines influences de la métropole se jettent à la traverse. Dans le doute, le colon hésite à essayer de nouvelles cultures, et le capitaliste, en homme prudent, s'abstient tout à fait. Les questions relatives à la concurrence que les produits algériens feraient sur notre marché aux produits français ont été décidées en principe par la loi de 1851. Quand on a admis la franchise pour les céréales, pour les laines, pour les bestiaux, pour les huiles, comment hésiterait-on à étendre le même régime à tous les autres produits naturels? Qu'on lève donc la restriction tacite qui résulte de la loi, et l'effet moral de cette mesure sera excellent.

Pour les produits fabriqués, les intérêts de la colonisation exigent impérieusement qu'on leur ouvre, comme aux produits du sol, le marché de la France. Les défenseurs du régime prohibitioniste n'ont aucune bonne raison à faire valoir contre l'importation de marchandises fabriquées sur une terre française, avec le capital et par les bras de nos colons. En ce moment, l'Algérie n'est point manufacturière, et sa concurrence serait nulle pour la métropole ; mais négligeons cet argument, qui, tout en voulant rassurer des intérêts trop prompts à s'alarmer, ne tromperait personne. Il vaut mieux dire les choses franchement et déclarer sans détour que cette concurrence, fût-elle sérieuse, le bon sens et la justice commanderaient de la tolérer et de l'accueillir. Il importe en effet que l'industrie se développe en Algérie et qu'elle exploite les branches de travail qui, sous ce climat et avec la population que l'on aura sous la main, paraîtront avoir chance de vie. Comme on peut le voir par l'exemple de nos départemens du nord, l'agriculture est d'autant plus prospère qu'elle s'exerce dans le voisinage d'une plus grande activité manufacturière, et le nombre, ainsi que la richesse de la population, s'accroît en raison des facilités que le capital et le travail rencontrent pour se porter simultanément ou successivement, dans les limites d'un même ho-

rizon, vers l'agriculture et vers l'industrie. On serait fort embarrassé d'indiquer aujourd'hui les articles que la colonie se trouverait en mesure de fabriquer avec succès. Produira-t-elle des tissus, du fer, de l'acier, du sucre, etc.? Ces industries ou d'autres s'établiront-elles de l'autre côté de la Méditerranée sur une grande échelle? Nul ne le sait encore; mais on doit souhaiter que cela arrive, autrement mieux vaudrait abandonner l'Algérie. Or on ne sera éclairé sur les ressources de la colonie que lorsque l'esprit d'entreprise aura exploré le terrain, lorsqu'il aura essayé, cherché, réparé un échec par une tentative nouvelle, et il ne se mettra sérieusement à l'œuvre qu'à la condition de ne plus avoir devant les yeux la barrière qui ferme à ses espérances le marché français.

Les protectionistes se résigneraient, nous l'avons dit, à cette réforme, si en même temps l'on appliquait sur les frontières de l'Algérie, contre l'importation des marchandises étrangères, le tarif français. Alors, s'écrient-ils en empruntant le langage de leurs adversaires, l'Algérie deviendrait la France, l'assimilation tant prônée serait parfaite! — Il y a là un abus de mots ou une méprise d'interprétation qu'il est essentiel de relever. Sans doute, il est désirable que, pour les principes de gouvernement et d'administration, l'Algérie soit assimilée à la métropole, que la population jouisse dans la colonie de tous les droits, de toutes les garanties qu'elle obtient sous la législation européenne, en un mot que le régime jusqu'ici trop militaire fasse place aux institutions civiles. Voilà ce que l'on entend par le terme vague d'assimilation qui reparaît à chaque instant dans le débat. D'un autre côté, quelques efforts que l'on fasse, on n'arrivera pas à démontrer que la situation agricole et industrielle de l'Algérie est semblable à celle de la France, et qu'il convient de soumettre l'une et l'autre absolument à la même loi. L'Algérie est un pays neuf qu'il faut organiser au plus vite pour la population et pour la production. Est-il possible de revenir sur les dispositions si sages des lois antérieures, qui ont prononcé la franchise des objets propres aux constructions urbaines et rurales, ainsi qu'à la reproduction agricole? Le maintien de cette faveur est indispensable, et elle n'a pour la métropole qu'un médiocre intérêt. — Les fers, les fontes et les aciers étrangers n'acquittent que la moitié du droit. Doit-on relever le droit intégral? Cette rigueur serait peu intelligente, et on pourrait faire observer que, sous la loi actuelle, l'industrie métropolitaine n'a pas à se plaindre de la part qui lui est laissée. Sur 3 millions de kilogrammes environ, qui, en 1857, ont été importés en Algérie, les forges françaises ont fourni plus de 1,700,000 kilogrammes, c'est-à-dire plus de la moitié. Le fer, comme le bois, est une matière première de la colonisation. Le taxer au point d'exclure la concurrence anglaise et de livrer entièrement le marché au monopole des métallurgistes français, ce serait commettre un véritable non-sens. Nous avons vu, dans nos assemblées législatives, des députés réclamer, en faveur de l'agriculture, l'abaissement des droits qui grèvent à l'entrée les instrumens aratoires, les machines à

fabriquer les tuyaux de drainage, et ces députés protestaient en même temps de leur attachement au système protecteur. Ce système, sainement compris, ne fait donc pas obstacle à ce que, dans des cas déterminés, on admette exceptionnellement la nécessité de taxes réduites. De même, au début de la construction des chemins de fer, la chambre des députés a été sur le point d'adopter une disposition qui diminuait de moitié le droit d'importation sur les rails, et à cette occasion, puisque l'on paraît s'occuper d'établir des voies ferrées en Algérie, nous exprimerons le vœu que le tarif des matériaux nécessaires pour ce grand travail subisse une réduction considérable, afin que, le capital à amortir et à rémunérer se trouvant moindre, les frais de transport puissent être fixés à un taux très bas. — Si nous examinons les autres articles que, sous les règles du tarif actuel, l'étranger a la faculté d'introduire en Algérie, nous voyons que les importations de la métropole surpassent en général celles de l'étranger. Ce fait prouve que la protection résultant de ce tarif est très suffisante pour assurer à l'industrie nationale une large place sur les marchés algériens, pendant que la modération des droits d'entrée applicables aux marchandises étrangères garantit l'Algérie contre l'exagération des prix et contre les abus du monopole. Pourquoi modifierait-on cet état de choses?

Il n'est pas malaisé de voir ce qui froisse le plus nos industriels dans l'économie du tarif algérien : c'est la suppression des prohibitions. La prohibition des tissus, l'arche sainte, a été renversée en Algérie! Les calicots, si sévèrement repoussés par les douanes métropolitaines, peuvent s'étaler, dans la colonie, sur des épaules arabes devenues françaises! Voyons cependant les faits. En 1857, il a été importé en Algérie des tissus de coton pour une valeur de 20 millions de francs, et sur cette somme les fabriques françaises ont fourni 16 millions, tandis que les fabriques étrangères, sous le coup d'un droit de 30 pour 100, n'ont fourni que 4 millions. Il a été importé 6 millions de tissus de laine; la part des fabriques françaises a été de 5,700,000 fr., et celle des fabriques étrangères, de 300,000 fr. Prenons un autre article qui n'est pas moins célèbre dans l'histoire de nos discussions douanières : la poterie, prohibée en France, mais admise en Algérie moyennant un droit de 20 à 25 pour 100. Sur une importation totale de 721,000 kilogrammes en 1857, les manufactures françaises ont fourni 567,000 kilogrammes, et les manufactures étrangères 154,000. L'industrie nationale n'éprouve donc pas de préjudice sérieux par suite du tarif en vigueur, et le régime, dont nous demandons le maintien, a eu pour résultat de sauvegarder l'intérêt du travail national et de défendre la colonie non-seulement contre le fléau de la cherté, mais encore contre les fraudes commerciales dont il paraît qu'elle aurait pu être victime. Nous lisons dans un document officiel qui fut distribué en 1850 au conseil-général du commerce, et qui contient l'exposé d'un projet de loi sur le régime douanier de l'Algérie, le passage suivant : « Les droits sur les tissus étrangers de laine et de coton ont été maintenus tels qu'ils avaient été

fixés par l'ordonnance du 16 décembre 1843. Ce tarif a assuré à notre industrie l'approvisionnement presque exclusif de la colonie; mais le gouvernement, en demandant le maintien de la protection de 30 pour 100, a dû se préoccuper des fraudes nombreuses qui se commettent dans la vente des tissus, fraudes qui, en déconsidérant notre commerce aux yeux des consommateurs indigènes, auraient pour résultat de développer la contrebande des tissus étrangers. » Hâtons-nous d'ajouter que la chambre de commerce de Rouen avait été la première à signaler ces fraudes et à demander qu'il y fût porté remède; mais ce qui est surtout remarquable dans la citation qui précède, c'est qu'en 1850, il y a plus de huit ans, avant les expositions universelles de Londres et de Paris, où les progrès de nos manufactures ont été constatés avec tant d'éclat et si justement récompensés, le gouvernement lui-même, dont on ne saurait méconnaître les sentimens à l'égard du travail national, proclamait l'efficacité du droit de 30 pour 100.

Quel est donc le motif qui engagerait nos industriels à exiger que la prohibition absolue vînt remplacer en Algérie un droit qui suffit pour les protéger? Ce motif, que nous chercherions vainement dans les faits, on le trouverait peut-être dans la crainte que l'absence de prohibition sur la frontière de l'Algérie, devenue, quant au régime douanier, partie intégrante de la France, n'entraînât la levée de la prohibition, que l'on veut à tout prix conserver à la frontière métropolitaine. Condamnés par l'instinct public, par l'observation impartiale des faits, par les expériences accomplies dans d'autres pays, par le gouvernement, qui leur a déjà marqué leur dernière heure, les prohibitionistes se cramponnent avec obstination à la question de principe; ils défendent la prohibition pour elle-même, ils soutiennent que, pour certains produits de nos grandes industries, elle doit être uniformément appliquée partout, et ils sentent bien que, s'ils toléraient une brèche en Algérie, leurs positions en France seraient vite emportées. On leur a déjà plus d'une fois opposé les statistiques algériennes, quand ils prétendaient que les manufactures de tissus ne pouvaient résister que par la prohibition à la concurrence étrangère; on leur a dit : « Puisque vous soutenez victorieusement la lutte sur le marché africain avec un droit protecteur de 30 pour 100, comment osez-vous dire que vous seriez écrasés dans la métropole, sur votre propre terrain, avec un droit égal? » Voilà ce qui les gêne dans l'appréciation du tarif algérien. Il y a là contre eux un argument terrible à la veille des réformes annoncées pour 1861.

Il ne faut pas que l'Algérie porte la peine de ces discussions qui s'agitent en dehors d'elle et au-dessus d'elle. Le tarif que nous proposons se concilie parfaitement avec la doctrine de la protection, qui régit la métropole. Cette doctrine est en effet très féconde en expédiens. Elle sait, quand il le faut, se modérer, et elle se prête avec une élasticité nécessaire aux exigences de chaque région. Qu'est-ce que l'échelle mobile pour les céréales, sinon un expédient destiné, dans l'opinion même de ses partisans, à tempé-

rer les rigueurs du système? Qu'est-ce que le régime des zones pour les houilles, sinon une des formes de la protection? On ne détruit pas le principe, parce que sur tel point de la frontière les houilles de l'étranger sont moins fortement taxées que sur un autre point. Ce que l'on réclame pour l'ensemble du tarif algérien n'est que l'emploi d'un procédé protectioniste. De même que l'intérêt de nos départemens de l'est et du midi a engagé le législateur à faciliter, au moyen de droits réduits, l'achat des houilles prussiennes ou anglaises, de même l'intérêt de la colonisation, un intérêt de premier ordre, lui prescrit aujourd'hui d'assurer, par des taxes spéciales, l'approvisionnement aisé et peu coûteux des marchés algériens. Quant à l'objection tirée de ce que, si le tarif général n'était pas appliqué aux frontières de l'Algérie, les produits étrangers pourraient, après une simple escale dans un port de la colonie, pénétrer frauduleusement en France sans acquitter de droits de douane, elle a déjà été réfutée lors de la discussion de la loi de 1851. Notre service des douanes est trop intelligent pour ne point déjouer l'abus que l'on redoute; en outre, la nécessité de débarquer les marchandises étrangères dans un port algérien, de les entreposer dans des magasins où elles prendraient en quelque sorte le cachet de la naturalisation, de les embarquer de nouveau pour les diriger vers un port de France, toutes ces manœuvres, tous ces embarras entraîneraient des frais qui seraient assez élevés pour décourager la contrebande, et qui, dans la plupart des cas, équivaudraient au montant des droits que le commerce de mauvaise foi aurait voulu éluder.

La question des tarifs algériens a été récemment examinée au sein d'une société qui, sous le nom de Société centrale de colonisation, a entrepris d'exposer les besoins et de discuter les intérêts des colonies françaises. Composée de colons, de publicistes, de fonctionnaires qui ont habité ou habitent encore l'Algérie, cette société libre, dont on ne saurait trop encourager les utiles travaux, a consacré une partie de sa première session à l'étude du tarif. L'opinion qui vient d'être développée y a été soutenue avec autorité par un publiciste distingué, M. Jules Duval, et par un habile colon, M. Dupré de Saint-Maur. L'un et l'autre ont demandé le maintien de la loi de 1851, complétée par une clause générale portant que tous les produits de l'Algérie, naturels ou manufacturés, seront admis en franchise dans les ports français. « Pour satisfaire les intérêts réels de la colonisation, a dit M. Dupré de Saint-Maur, il n'est besoin ni d'introduire en Algérie le libre échange, qui rompt en visière à toutes les pratiques commerciales de la mère-patrie, ni d'y importer toutes les complications d'un vieux système douanier. Le régime actuel, modifié en ce sens que la libre admission serait désormais la règle générale, sauf à statuer ultérieurement sur les exceptions jugées nécessaires, assurerait le succès de l'œuvre; il offrirait de plus l'avantage de permettre une application facile, immédiate, et de ne point briser, de resserrer au contraire les liens de toute nature qui doivent unir la vieille

France et la jeune France d'outre-mer (1). » Il serait difficile d'indiquer en termes plus précis et plus clairs la modification bien simple que comporte la loi de 1851. Les partisans d'un régime plus libéral en matière d'échanges devraient accueillir avec empressement la suppression des obstacles qui gênent encore les relations de l'Algérie avec la France, et les partisans de la protection douanière ne sauraient contester légitimement la sagesse d'une réforme qui laisserait intacte la condition présente de l'industrie métropolitaine sur les marchés de la colonie.

L'agitation qui s'est manifestée récemment dans nos principaux centres manufacturiers ne répondait évidemment qu'à une menace de libre échange absolu. Tout serait demeuré calme, si, au lieu de dresser cet épouvantail, l'on s'était borné à faire pressentir simplement la révision d'une loi qui, après plus de sept ans de durée, peut recevoir d'utiles amendemens, indiqués par l'expérience. Cette nouvelle n'eût surpris ni effrayé personne, car on comprend que la création d'un ministère de l'Algérie et la présence d'un prince à la tête de ce ministère annoncent le projet très arrêté d'imprimer à l'œuvre de la colonisation une impulsion plus énergique. Il est donc permis d'espérer que la réforme, très modeste assurément, que les colons algériens appellent de leurs vœux, s'accomplira dans un avenir prochain. Elle n'implique, de la part de la métropole, l'abandon d'aucun principe, le sacrifice d'aucun intérêt immédiat. Elle procurerait à l'Algérie les moyens d'attirer plus sûrement les immigrans et les capitaux, d'obtenir une production plus abondante et plus variée, enfin de se créer sur notre marché une meilleure clientèle, tout en conservant ses rapports avec l'étranger. Ce serait un pas de plus dans la voie qu'a tracée la loi de douane de 1851, en même temps qu'un grand service rendu à la colonisation africaine. En présence d'une pareille œuvre, que la France est engagée d'honneur à mener à bonne fin, les stériles disputes d'écoles doivent se taire, les intérêts exclusifs doivent s'incliner. Nous avons peine à croire qu'une transaction conçue dans les termes qui viennent d'être indiqués n'obtiendrait pas l'assentiment des pouvoirs législatifs, si elle était soumise à leur examen.

C. Lavollée.

(1) Procès-verbaux de la Société centrale de colonisation (séance du 21 juin 1858), publiés par les *Annales de la Colonisation algérienne*, n° d'août 1858.

MAC-FY

SOUVENIRS D'ÉCOSSE.

I.

Tous nos compagnons de course se rappellent encore les chasses et les battues de cerfs qui nous réunissaient au mois d'août de l'année 185..., dans le *Glenquoich*, un des cantons les plus reculés du comté d'Inverness. Une fois entre autres, la journée fut à souhait pour nos plaisirs : pas un nuage au ciel; une fraîche brise de mer tempérait la chaleur du jour, et nous permettait de jouir sans fatigue de la beauté du site où le hasard de la chasse avait conduit nos pas. Cachés derrière de grosses touffes d'herbes, sur le revers d'une colline, près d'une coupure de terrain au fond de laquelle serpentait un petit ruisseau qui nous séparait d'un bois de chênes et de bouleaux, nous attendions, les membres engourdis, les paupières demi-closes, plongés dans cette ivresse délicieuse que donnent la transparence de l'air et le souffle du vent imprégné des senteurs des montagnes. Sur notre gauche, à deux cents pas environ, la gorge étroite était fermée par des rochers de grès garnis d'arbres; vers la droite au contraire, l'horizon se dégageait. Deux petits étangs et une plaine de bruyère d'environ trois lieues se reliaient par une pente insensible aux contre-forts boisés de deux montagnes dont les cimes dénudées se détachaient au nord et à l'est sur le bleu du ciel. Les rayons du soleil, en s'étendant sur cette plaine, semblaient avoir suspendu aux feuilles des bruyères des millions de grenats, et de larges crevasses de terres noires donnaient plus d'éclat encore à ces ondulations rougeâtres. Nous entendions les mille sons harmonieux qui forment les grands silences de la terre. Aucune créature humaine ne troublait le repos de ces espaces. Les chevreuils et les cerfs pouvaient s'avancer sans défiance.

Les traditions et les usages de la chasse n'ont en Écosse aucun rapport avec ceux qui furent longtemps en honneur dans notre vieille France. Les montagnes et les ravins, les fondrières et les marais arrêteraient bien vite la course des chevaux et l'élan d'une meute. La battue dans les vallées boisées, la ruse, la patience et l'adresse quand le chasseur est seul et poursuit le cerf le long de ces escarpemens où le poney trapu qui doit rapporter l'animal peut à peine le suivre, sont les seuls moyens que la nature du terrain permette d'employer. Avec un coup d'œil sûr, une bonne carabine et des jarrets infatigables, vous aurez, sans sortir d'Europe, les plaisirs d'une chasse digne d'un Indien; mais, pour goûter ce genre de plaisir, il faut secouer toute paresse, partir dès l'aurore, gagner un point élevé d'où le regard puisse embrasser une partie du pays, interroger l'horizon, chercher le moindre indice, et de rochers en rochers, de montagnes en montagnes, continuer ainsi sans jamais se lasser jusqu'à ce que la vue de l'animal vienne enfin vous récompenser de vos rudes fatigues. Un duel plein de péripéties, le duel de l'habileté contre l'instinct, commence alors. L'odorat si subtil, l'ouïe si fine du cerf, condamnent aux longs détours et aux marches pénibles le chasseur qui veut gagner le vent; on doit parfois s'arrêter, se résoudre à rester immobile de longues heures à l'endroit où vous fixe la crainte d'être découvert, quand ce serait dans le lit d'un torrent, jusqu'à ce que l'animal, en changeant de place, permette d'avancer sans péril. Le chasseur, rampant comme une bête fauve, parvient, après mille peines, à ces rochers élevés que les cerfs préfèrent. Comme le cœur bat, quand, la carabine appuyée à l'épaule, l'œil suit la ligne de mire, guette l'instant favorable, tient enfin le cerf à l'extrémité du canon! Le coup part, l'animal est blessé, il fuit, il va disparaître; mais les vaillans lévriers d'attaque, aux longs poils et à la mâchoire épaisse, sont lancés sur sa trace, et bientôt le combat s'engage sur ces hauteurs, dont les cimes perdues dans les airs s'élèvent au milieu des nuages comme des îles sans cesse battues par la vague écumante des mers lointaines. Ces émotions sont vraiment belles. et les vieux chasseurs ont l'œil ardent et la voix tremblante quand ils racontent les glorieux épisodes de ces chasses.

Les battues laissent l'esprit plus calme. Au lieu de courir après l'inconnu, vous l'attendez. Spectateur pendant une partie du temps, on peut donner libre cours à ses pensées et jouir dans sa plénitude du plaisir qui vient de la contemplation de la nature; mais quelle que soit votre philosophie, le sang gonflera vos veines et la poésie disparaîtra bien vite lorsque les cris des rabatteurs et les aboiemens des chiens commenceront à se faire entendre. Tout entier à la destruction, le chasseur alors examine chaque arbre, chaque feuille,

chaque brin de mousse; il écoute le moindre bruit, cherche partout sa proie, sans pitié pour ce beau cerf qui, poussé par la crainte, sort du fourré, s'arrête un instant, aspire l'air, sonde les profondeurs de l'espace. Le pauvre animal a compris le péril, il hésite un moment, mais bientôt la terreur l'emporte; il s'élance, le vent de sa course rapide couche la bruyère, et il bondit avec tant de grâce, que saint Hubert lui-même, le prenant parfois en pitié, le dérobe à la mort, et dirige sa fuite du côté d'un chasseur maladroit.

Les hommes qui prennent part à ces chasses méritent aussi toute l'attention du voyageur, car la nature s'est plu, comme toujours, à les marquer du cachet particulier qu'elle donne à ceux qui vivent en communication constante avec elle. Les bergers, les braconniers, les gardes-chasses et leurs chiens ont des physionomies qui se reconnaissent entre toutes, et ceux de *Glenquoich* ne dérogeaient point à cette vieille coutume. Parmi ces forestiers (1) blanchis sous le harnais, la mine éveillée, prudente et rusée tout à la fois d'un jeune gars de seize ans nous frappa. Donald le Roux avait une figure carrée, les sourcils droits, les pommettes osseuses, des yeux bleus, limpides, le teint frais et rosé. Ses épaules étaient larges, sa taille bien prise, et le *kilt* (petit jupon) montrait ses jambes nerveuses, garanties jusqu'aux genoux par de grands bas de laine grise d'un doigt d'épaisseur. Le corps ployé derrière une touffe de bruyères, le bras droit passé autour du cou d'un grand lévrier confié à sa garde, qu'il caressait de temps à autre de la main afin de lui imposer silence, Donald suivait avec anxiété toutes les phases de la battue, et le léger tremblement qui agitait ses membres trahissait les ardeurs de son sang, ardeurs partagées par le beau lévrier dont les flancs étaient haletans, comme s'il eût fait une longue course. Sa langue rouge, baignée de sueur, sortait de sa gueule, qui laissait voir une formidable rangée de dents blanches et aiguës; ses yeux brillans se tournaient vers Donald pour se reporter aussitôt vers le bois; on eût dit que ses impatiences contenues hérissaient ses longs poils gris, et il fallut toute l'autorité amicale du jeune garde pour maintenir immobile son compagnon, quand des chevreuils, chassés à leur tour des hautes fougères où ils se croyaient à l'abri, passèrent en bondissant à cent pas de l'embuscade. Leur jolie tête, leur bel œil effaré apparaissaient comme un point lumineux, lorsqu'ils s'élevaient avec une légèreté aérienne, touchaient terre une seconde pour s'élancer de nouveau et se perdre enfin au milieu des bruyères.

Quatre heures plus tard, une nouvelle battue nous avait amenés à

(1) *Forestier*, garde-chasse. — L'usage est d'appeler *deer forest*, forêt de cerf, les espaces qu'ils parcourent d'ordinaire, bien que le plus souvent il n'y ait aucun arbre.

trois lieues de là, sur le revers d'une haute montagne. Une petite plate-forme, commandant des pentes abruptes qui conduisaient à la vallée, nous servait d'abri. La muraille de rochers se dressait à pic derrière nous et se prolongeait sur la droite pendant une lieue. Elle ne laissait que deux issues aux animaux qui cherchaient un refuge dans les épais fourrés dont les escarpemens, d'une hauteur de près de six cents pieds, étaient garnis. Un lac bleu s'encadrait dans le sable, comme un saphir dans un anneau d'argent, pendant que de l'autre côté de l'étroite vallée une montagne grise s'élevait parallèlement aux bords du lac, pour se rapprocher, en changeant de direction à deux lieues environ vers le nord, d'une autre montagne à l'aspect terne et triste. Du côté du sud au contraire, les espaces succédaient aux espaces, les horizons aux horizons, et le regard se perdait dans une ligne de brumes bleuâtres, sans pouvoir reconnaître où finissait la terre, où commençait le ciel. — Sur toutes ces étendues planait le calme des solitudes sans végétation; à peine si l'on entendait le battement de l'aile des gros oiseaux de proie, et cependant la pression des grandes rêveries se faisait sentir. Comme si l'esprit qui tira l'univers du néant eût laissé son souffle se reposer en ces lieux, l'âme de la créature se retrempait et retrouvait une vigueur nouvelle. L'attraction de l'immensité, la beauté de l'infini, élèvent la pensée, la pénètrent, et forment comme un accompagnement majestueux aux mille impressions diverses que fait naître la contemplation d'un spectacle si magnifique et si varié. L'isolement et la grandeur vous domptent. La terre commande en maître, et l'on s'incline devant cette éclatante beauté de l'œuvre de Dieu.

Donald avait pris place sur la plate-forme; son regard attentif suivait les mouvemens des rabatteurs. Les cris et les hurrahs qui signalaient la présence d'un cerf se firent entendre; mais l'animal, averti sans doute par son instinct, se dirigeait vers le passage que l'on n'avait pu garder. Le silence n'était plus nécessaire. Il fallait attendre maintenant les rabatteurs, et chacun, suivant son caractère, avait toute liberté pour se plaindre, interroger les gardes et chercher ainsi à se donner encore un dernier espoir.

— Eh bien! Donald, que pensez-vous de la chasse?

— Votre honneur le sait aussi bien que moi. De ce côté les cerfs sont avertis, nous n'aurons plus rien.

— Maudit soit alors le messager qui les a prévenus!

— Votre honneur peut ne pas le croire, mais les animaux ne sont pas sans amis, et si nous avons notre ange gardien, ils ont les esprits qui les protégent.

Et comme nous n'avions pu retenir un sourire : — Oh! reprit Donald, ils ne sont pas méchans, mais ils veillent sur ceux qu'ils aiment et rendent l'approche difficile. Puis, ajouta-t-il à mi-voix,

il est beau de l'emporter sur un esprit, de le forcer à se déclarer vaincu.

— Depuis quand chassez-vous, Donald?

— J'ai toujours chassé et couru la montagne.

— Et les esprits ne vous ont jamais rien fait?

— Dieu donne à l'homme le courage pour les vaincre.

— Vous n'en avez jamais eu peur?

— Ils ne peuvent rien contre ceux de notre race.

— D'où êtes-vous donc, Donald?

— Du pays, répondit-il.

— Du comté d'Inverness ou de ces terres?

— Je suis de ces terres.

La prudence cauteleuse de l'Écossais et la réserve défiante du *highlander* avaient remplacé l'abandon dès que nos questions s'étaient adressées directement à Donald. Nous devions renoncer à satisfaire la curiosité que son attitude, durant cette chasse, avait éveillée plusieurs fois. Le soleil, au reste, commençait à baisser, et deux bassets d'Écosse à longs poils, en arrivant essoufflés près de nous, annoncèrent l'approche des rabatteurs. Les ombres remplissaient déjà les vallées, pendant que les cimes des montagnes s'empourpraient sous les feux du soleil couchant, et qu'une vapeur rosée flottait sur l'horizon lointain. Huit longues lieues séparaient ces montagnes de la demeure de notre hôte, et il fallait songer au retour. Le jeune montagnard et le grand lévrier avaient pris les devans et nous montraient la route. Donald et le chien étaient dignes de ce site sauvage. Tous deux parcouraient leurs domaines. Je les vois encore passant à travers la bruyère; ils avaient la force pleine de grâce que donne un corps bien proportionné. Tous deux se trouvaient à l'aise et heureux dans ces montagnes.

La route suivie pour le retour quittait les solitudes abandonnées au libre parcours des cerfs, et regagnait les pays cultivés. Ceux pourtant qui chercheraient dans les *highlands* les champs et les moissons que nous avons coutume de rencontrer en France se tromperaient étrangement. Le blé ne vient pas dans les hautes terres d'Écosse, et les grands propriétaires se sont adonnés à la *culture* du mouton, devenue la richesse du pays. De grossières murailles ont été construites à la base des montagnes avec les pierres parasites enlevées du sol, et de petits moutons à tête et à jambes noires errent dans ces abrupts pâturages à la garde de Dieu et des étoiles. Les fermiers, originaires presque tous des basses terres d'Écosse (1), les surveillent; mais le troupeau n'est réuni qu'une

(1) Les basses terres d'Écosse s'étendent au pied des *highlands*, depuis Glasgow et Perth jusqu'aux frontières d'Angleterre. Les habitans de cette plaine ont toujours été en lutte avec les hommes des hautes terres.

fois l'an, à l'époque de la tonte. La force et l'agilité de ces moutons, devenus presque sauvages, est surprenante. Ils escaladent les rochers, ils montent ou descendent les pentes selon la hauteur des brumes, lestes comme des daims, indépendans et fiers comme des gens qui ont la libre conduite de leur petite personne, sachant enfin triompher de tous les obstacles pour atteindre le brin d'herbe à leur convenance. C'est ainsi que l'Écosse a inauguré, même dans le royaume des animaux, le *self-government*, la liberté individuelle tempérée par de sages règlemens. Rira qui voudra, ces moutons en portent la marque. Leur physionomie est particulière, leur regard intelligent exprime la réflexion, et ils ont une manière de frapper le pied qui sent son mouton habitué à faire respecter sa volonté.

Toutes ces réflexions amenées par deux jeunes béliers, dont la tête noire nous avait honorés d'un signe protecteur, égayaient notre route, quand du haut des montagnes voisines nous entendîmes des cris prolongés d'appel, puis aussitôt de tous les points qui commandaient la vallée partirent des aboiemens furieux se rapprochant peu à peu du centre, comme si les chiens qui les poussaient s'avançaient par une marche égale et régulière. Tout à coup nous distinguons des masses blanches remuant, courant, sautant de place en place, de rocher en rocher, s'arrêtant un instant pour reprendre leur course effrénée, véritable déroute d'une troupe saisie par la panique. Le hasard nous faisait assister ainsi au rassemblement d'un troupeau. Fermiers et bergers, depuis le matin, avaient commencé la poursuite, et, grâce à l'instinct merveilleux de leurs chiens (1), la menaient à bonne fin. On voyait ceux-ci, attentifs au moindre signal, régler leur marche, occuper à propos un passage important, ne perdant de vue ni un buisson ni un rocher, chassant devant eux l'animal qui tentait la fuite. Sentinelles vigilantes et alertes, éclaireurs aussi infatigables que modestes, ces pauvres chiens, comme de vaillans soldats, travaillent tout le jour au profit du fermier qui les nourrit. A la nuit, le troupeau entier était retenu prisonnier par de grandes claies de feuillages et de bruyères, et nous entendions encore les aboiemens des chiens, que les échos nous renvoyaient mêlés aux bêlemens des moutons effrayés.

II.

Le temps continuait à se montrer favorable. Au lieu de la pluie et des brouillards, nous avions un beau soleil et un ciel bleu digne de l'Italie. Aussi, quelques jours après cette chasse, tout le *cottage*,

(1) On sait que la race primitive des chiens de berger vient d'Écosse, où elle s'est conservée dans toute sa pureté.

quittant son repos, montait dans les barques pour prendre part à une grande pêche, qui devait avoir lieu à l'extrémité du lac dont l'eau limpide baignait les pelouses verdoyantes de la charmante habitation de notre hôte. Durant toute l'après-midi, chaque coup de filet apporta les poissons par centaines. Ils s'entassaient sur le gravier de la plage avant d'aller porter l'abondance dans de pauvres familles qui devaient profiter de nos plaisirs, en recueillant les épaves de cette pêche miraculeuse. A chaque instant, le nombre des poissons augmentait; rarement champ de carnage compta autant de victimes. Notre ami Donald tirait les filets avec une ardeur sans égale. Ce jeune sauvage à la rousse chevelure avait alors cette expression de fierté indépendante qui nous avait déjà frappés; il ne songeait plus à son maître, il ne songeait plus à personne, et jouissait de son plaisir en véritable grand seigneur. Jamais triton ne fut plus convaincu de la légitimité de l'empire qu'il exerçait sur les eaux, et ce jour-là, en vérité, on eût dit que les camarades de Donald partageaient sa croyance.

La pêche terminée, nous étions remontés dans un canot, que deux vigoureux rameurs faisaient glisser sur l'eau transparente, unie comme une glace. Le paysage venait s'y réfléchir, et notre barque détruisait ce tableau plein de fraîcheur, ne laissant après elle qu'un sillon péniblement tracé, triste image de la fragilité des choses d'ici-bas. Là aussi, pour rencontrer ce qui dure, il fallait lever les yeux, et se dire, comme dans le labeur de la vie, la parole de l'église : *en haut les cœurs!* Le spectacle alors était magnifique.

Dans la direction du nord-ouest, les arêtes dentelées d'une montagne de roches se dessinaient sur les feux rouges du ciel, et fermaient, comme une digue dressée par des géans, une vallée d'environ trois lieues, encadrée de chaque côté par cinq montagnes, dont les bases s'élevaient à des hauteurs inégales, véritables portans d'un décor gigantesque, destiné à faire fuir l'horizon, à grandir encore l'étendue. Sur la droite, une autre vallée moins profonde se reliait, par un col de grosses roches grises, à des sommets élevés, d'où se détachaient des éperons gigantesques, assez semblables aux arcs-boutans qui soutiennent les nefs des cathédrales gothiques. Une gorge triste, désolée, digne de moines voués à la pénitence, s'apercevait dans cette direction. L'un des côtés de cette vallée de douleurs avait la forme d'une immense carène de navire, et lorsque les brumes se dissipaient, on distinguait souvent des bandes de cerfs, qui semblaient, du haut de leur forteresse, porter défi aux habitans du *cottage* bâti au pied de ces escarpemens, sur les bords du lac, au milieu d'un nid de verdure.

Qui de nous, une fois au moins en sa vie, n'a pas éprouvé ce dé-

licieux bien-être que donnent un beau soleil, une vue à souhait pour le plaisir des yeux, et cette harmonie de l'âme et du corps, plongés dans une douce quiétude par le léger bercement de la barque qui s'avance sur une eau tranquille? C'est à la fois la paresse et le mouvement. On se sent vivre, et cependant la fatigue est loin. Le corps sommeille, et l'âme le laisse en repos. Tous deux s'abandonnent à l'oubli des heures passées, tout entiers au plaisir apporté par une seconde fugitive qui paraît éternelle, tant la joie qu'elle procure est profonde et sans regrets. C'est aussi l'heure des rêveries, celle où l'on poursuit les idées indécises. La pensée se plaît à ces formes confuses à peine tracées, qu'elle prend et quitte tour à tour, et cette somnolence des sens prépare merveilleusement à goûter l'harmonie d'un chant mélodieux. Le son, que rien n'empêche d'arriver jusqu'à notre oreille, vient chercher la pensée, lui communique ses émotions, et la guide comme un phare lumineux qui l'arrache à la nuit sombre, la charme et l'attire vers les terres inconnues, les régions merveilleuses du pays des esprits.

Il nous semble entendre encore la voix fraîche et vibrante qui rendait si bien la capricieuse mélodie du vieux rhythme gaëlique. Mélange singulier d'ardeur et de tristesse, de mélancolie et de gaieté, ce chant, plein de force et de vie, racontait une légende des montagnes, la vie d'un homme d'aventures. L'expression en était si grande, qu'en vérité nous devinions la langue inconnue. La poétique beauté de ces paroles incomprises arrivait jusqu'à nous. Comment croire à une pareille existence en 1855, sous le gouvernement de la reine Victoria? Et pourtant cet homme qui ne relevait que de Dieu et de son bras, l'*outlaw,* le bandit, venait à peine de mourir. Un poète du comté avait mis en vers les exploits de Mac-Fy, et les bonnes femmes les redisaient dans toutes les chaumières, sur cette vieille mélodie qui se transmet de génération en génération avec les chants d'Ossian (1).

Nous approchions alors d'une petite île boisée, dont les bords garnis de joncs s'élevaient à peu de distance de l'arête formée par la grande montagne, quand l'écho nous renvoya l'air que nous venions d'entendre. L'eau messagère du son apportait les mêmes cadences; les paroles pourtant paraissaient différentes.

— Mac-Fy était un galant homme, nous dit M. E..., et il tient sans doute, même après sa mort, à faire honneur aux étrangers. Ah! reprit-il après avoir écouté un instant, le revenant chante la *bruyère blanche,* sa chanson favorite. Vous ne connaissez pas la fleur

(1) Ceux qui prétendent que les poèmes d'Ossian sont apocryphes peuvent les entendre dans les chaumières du nord de l'Écosse, où des femmes qui ne savent point lire les ont reçus par tradition et les chantent encore.

protectrice? Elle porte bonheur à celui qui la trouve. Écoutez plutôt. — Et notre hôte nous traduisit, une à une, les strophes que la voix inconnue semblait nous adresser.

« Il fait bon respirer l'air, l'air libre, que rien n'arrête en sa course!

« Celui-là enveloppe le cœur de l'homme, le soutient et bannit la crainte.

« Quand il frappe le visage, sa secousse fait courir le sang. On est heureux, seul sur la montagne!

« Là pousse la petite bruyère blanche, la petite bruyère que la fée protége!

« Depuis quinze jours, je la cherchais; depuis quinze jours, je ne pouvais la trouver,

« Et ce matin elle est venue sous mes pas, petite mignonne au cou de cygne!

« Plus de courses, plus d'entreprises! la frayeur m'enveloppait.

« Le brouillard s'est dissipé, je vois ma route... Merci, petite fée messagère!

« L'homme des basses terres grincera des dents... Cette nuit, j'irai visiter ses troupeaux,

« Moi, Mac-Fy, le libre coureur... Qu'il fait bon respirer l'air libre que rien n'arrête!

« Le pays m'appartient, tous me connaissent et me saluent... Les esprits sont mes amis.

« Ils m'ont donné le sort pour mes haines. On le sait bien, et moi aussi.

« Le pays m'appartient, je plante mon couteau à mes pieds. Qui dirait non?

« Petite bruyère, que tu es belle! Je t'ai placée sous mon cœur (1), bruyère qui porte bonheur!

« Petite bruyère, merci d'être venue!... Il grincera des dents cette nuit, l'homme des basses terres. »

Un cri de défi, éclatant comme une fanfare, retentit à la fin de la dernière strophe, et au même instant un montagnard d'un aspect sauvage sortit des joncs et s'arrêta sur la pointe du rocher.

— L'*outlaw!* voilà l'*outlaw* (2)! il nous salue! ce fut le cri général.

— L'*outlaw*, reprit en riant M. E..., est l'un de mes bergers, bien étonné lui-même de faire paître ses chèvres dans cette île, naguère si redoutée. Si Mac-Fy vivait encore, ce berger ne serait pas là, je vous assure.

— Et pourquoi donc?

— Parce que, passionné pour l'indépendance et dominé par l'a-

(1) La langue gaëlique ne renferme point le mot *aimer*, mais elle emploie cette périphrase pour exprimer cette idée.

(2) La traduction littérale est le *proscrit*. On emploie souvent ce terme pour désigner les braconniers et les coureurs des bois.

mour de sa femme, qu'il adorait avec la fureur jalouse d'un sauvage et tenait cachée ici même, loin de tous les regards, Mac-Fy l'aurait déjà tué. De son vivant, pas un montagnard n'eût osé aborder dans cette île, que les superstitions populaires entouraient d'une barrière inviolable. Il passait pour sorcier. Tous le croyaient et tremblaient devant une de ses menaces. Ces terreurs au reste n'étaient que trop justifiées.

— Vous avez connu Mac-Fy?

— Oui certes, et je me rappelle encore l'étrange étonnement que sa vue me causa quand je l'aperçus pour la première fois. Glen-Garry, le chef du clan, venait de me faire parcourir ces terres, que je voulais acheter, et, le marché terminé, nous étions allés rejoindre les tenanciers, ceux du moins qui ne devaient pas le suivre dans son émigration nouvelle, car Glen-Garry quittait l'Écosse pour chercher en Australie des solitudes plus silencieuses encore. Les tenanciers nous attendaient sur les bords du lac, au débouché de cette grande vallée, et nous avions pris place parmi eux, quand un homme vêtu du costume national fendit les rangs et marcha droit à Glen-Garry. Vous rendre la hardiesse dédaigneuse, l'expression dure et hautaine de ses traits, le respect ou plutôt le sentiment de terreur des tenanciers, me serait impossible. Cet homme s'avançait la tête légèrement rejetée en arrière, le regard fixe, les narines gonflées de colère, comme un suzerain qui va gourmander un vassal. Son grand corps semblait sous le coup d'une fureur contenue, et sa main droite serrait le manche de son poignard. Deux ou trois serviteurs dévoués de Glen-Garry, redoutant un malheur, s'élancèrent pour couvrir leur maître; mais un geste les maintint à distance. Mac-Fy s'était arrêté à trois pas du chef : leurs regards se croisèrent comme deux traits de feu. Glen-Garry pourtant restait impassible, et rien dans sa personne ne trahit l'émotion, lorsque le bandit, le bras tendu dans une attitude de menace et de haine, prononça à haute voix, de façon à ce que tous pussent l'entendre, cette malédiction dont les termes ne se sont pas effacés de ma mémoire :

« Sois maudit, Glen-Garry, pour le mal que tu fais aux affligés!

« Sois maudit pour l'abandon où tu laisses la terre de tes pères!

« Sois maudit, Glen-Garry, toi dont le bras, chargé de trahisons, amène l'étranger!

« C'est moi qui parle, entends-tu? moi, Mac-Fy, que les esprits protégent! Prends garde à toi!

« Que la malédiction reste sur ta tête! qu'elle ne s'étende pas sur celui qui vient!

« On dit sa main ouverte aux malheureux, et les vents apportent les louanges de sa compagne..... »

« Les lèvres du chef ainsi provoqué devinrent blanches, et les veines de ses tempes se gonflèrent sous la pression du sang. Je m'attendais à quelque accident terrible; mais, toujours maître de lui, Glen-Garry, lorsque le montagnard eut cessé de parler, sembla écouter encore, comme s'il eût voulu lui donner le temps de tout dire. Se tournant ensuite vers moi avec le plus grand calme : — Voilà vingt années que ma bonté tolère cet homme. Vous êtes témoin de la récompense; maintenant que ces terres vous appartiennent, sachez qu'il n'a aucun droit. Libre à vous de chasser le misérable, si bon vous semble!

« En entendant ces paroles, Mac-Fy avait tiré son poignard, et le plantant à terre à ses pieds : — Mon droit et mon titre, les voici, dit-il; étranger, ne l'oublie pas. — Et se retirant sans se hâter, menaçant encore, il traversa les rangs des montagnards, qui s'ouvraient avec crainte devant lui.

« Trois jours après, Glen-Garry heurta une pierre dans un sentier abrupt, et, perdant l'équilibre, roula jusqu'au fond du ravin. Ses serviteurs relevèrent un cadavre. Le chef s'était brisé le crâne, et tout le pays raconta que la malédiction de Mac-Fy lui avait donné la mort. Le prestige de cet homme devint plus grand encore, et je dus me regarder comme très heureux d'avoir été pris en bienveillance lors de mon arrivée. Je ne sais trop en vérité si j'aurais pu sans cela m'établir dans ces montagnes; Mac-Fy resta donc paisible possesseur de son île. Durant de longues années, je fermai les yeux sur ses méfaits; de son côté, je dois le dire à sa louange, il me continua ses bonnes grâces, et daignait me saluer quand le hasard nous mettait en présence. Malheureusement je pris pour fermier un homme des basses terres. Le fermier tenait à son bien, et Mac-Fy aux moutons du fermier. La guerre fut bientôt déclarée. Chaque nuit de nouveaux moutons disparaissaient. Enfin une plainte fut portée à la justice. Vous savez peut-être le reste : la résistance, la fuite des hommes de loi, leur retour et la destruction de la cabane? »

— Mais nous ne savons rien, vous ne nous avez rien dit.

— L'histoire serait trop longue, elle vous fatiguerait.

— Non pas... il nous la faut... nous la voulons... elle nous est due.

— Eh bien! soit... j'obéis. — Et la voix de M. E... avait pris, en prononçant ces paroles, un accent plus grave qui commandait notre attention. Les événemens dont nous allions entendre le récit l'avaient évidemment frappé.

« Il y avait donc vingt ans, nous dit-il, que la femme de Mac-Fy habitait cette île, quand pour la première fois elle se trouva face à face avec une figure étrangère. La terreur des sorts eût arrêté un homme du pays; mais les gens de justice passent pour être incré-

dules, et ceux-ci redoutaient bien plus Mac-Fy et son jeune fils. Ayant donc appris qu'ils étaient partis pour une course, et que la femme et la fille gardaient seules la cabane, ils avaient trouvé le moment favorable pour les chasser d'un refuge où elles n'avaient pas le droit de demeurer; mais la fille, armée d'un vieux fusil, tira sur eux comme sur des bêtes fauves, et la femme, une claymore à la main, les cheveux au vent, aussi furieuse qu'une lionne troublée dans son repaire, leur courut sus sans merci ni pitié, et força les habits noirs à se rembarquer en toute hâte : triomphe, hélas! qui fut de courte durée, victoire devenue le signal de la ruine. Quelques jours plus tard, revenus en grand nombre, ils renversèrent la cabane et emmenèrent prisonniers la femme, la fille et le jeune garçon. Mac-Fy était absent; il ne fut pas témoin du désastre des siens, et ne les vit pas arrêtés comme vagabonds par des *constables*. On les amena au *cottage* avant de les conduire dans les prisons du comté. La tête enveloppée de leur plaid, le regard baissé, ils se tenaient appuyés contre ces arbres. La femme était grande et forte; elle avait des cheveux noirs, l'œil perçant, l'œil bleu d'un oiseau de proie. Sa fille au contraire était pâle et maigre. Sur leur physionomie sauvage, la haine, la honte, la colère se marquaient tour à tour; mais pas un mot, pas même un geste ne venait rompre leur silence. Le sort les accablait; elles courbaient la tête sans se résigner, et attendaient ce qu'il plairait à la fortune de décider.

« La justice ne voulait point sonder le passé. L'expulsion accomplie et son repos assuré, le fermier n'avait porté aucune plainte; aussi mon intervention arrangea facilement cette affaire. Je pris l'engagement de garder le jeune garçon, de faire conduire les femmes à dix lieues d'ici, sur les bords du Canal-Calédonien, au village de *Fort-Augustus*, et de leur donner une maison où Mac-Fy pourrait venir les rejoindre.

« Quand j'annonçai à la femme de l'*outlaw* qu'elle était libre, si elle consentait à partir sur-le-champ pour *Fort-Augustus*, où elle devait demeurer :

— Et à l'homme, me répondit-elle, que lui sera-t-il fait? vont-ils courir après pour l'enfermer? Son foyer est détruit.

— Il sera permis à Mac-Fy, lui dis-je, de s'en aller vers vous, et personne ne l'inquiétera; Donald restera ici, j'en aurai soin.

— De quel droit veilles-tu sur lui? reprit-elle. Tant que la main du père pourra tenir un couteau, l'enfant ne manquera de rien. Rends au jeune aigle sa liberté, laisse-le grandir sous l'aile de sa mère.

— L'animosité n'est pas dans mon cœur, lui répondis-je. Faites donc ce que je vous conseille, car ma parole a répondu pour vous autres. Si vous refusiez, les gens de justice vous emmèneraient plus loin encore, et pour toujours.

« Elle se recueillit un instant, comme si elle eût appelé à son aide toutes les forces de son âme. — Que ta volonté s'accomplisse! me dit-elle; mais sa paupière abaissée laissait par momens échapper des éclairs de fierté. Le malheur n'avait point ébranlé sa foi. Elle était convaincue que Mac-Fy vengerait sa race, et donnerait, en l'enlevant durant la route, une preuve nouvelle de sa puissance.

« Grâce au ciel, il n'en fut rien; le bandit ne se montra point, et le soir, lorsque je descendis de cheval après avoir accompagné les femmes, pour plus de sûreté, durant une partie du chemin, aucun des serviteurs que j'interrogeai ne put me donner la moindre nouvelle de Mac-Fy.

« Duncan, le plus vieux de mes forestiers, était parti sans m'attendre. C'était à lui que je comptais confier le fils de Mac-Fy; son absence me surprit, et je l'envoyai chercher sur-le-champ : il me semblait que lui seul était instruit des projets du bandit. Lorsque ma parole l'eut rassuré, Duncan, qui ne voulait point d'abord répondre à mes questions, m'avoua en effet que Mac-Fy avait *consolé son cœur* près de son ancien compagnon. Et, voyant mon étonnement : — Votre honneur l'ignorait? Oui, peut-être ai-je eu tort de ne point lui faire savoir que nous avions été unis... Ah! reprit-il après un instant de silence, comme si l'image du passé fût venue se présenter à son esprit, il y a bien longtemps de cela, mes cheveux sont blancs maintenant, et mon bras commence à faiblir, mais alors mes cheveux étaient blonds, et mon bras ne connaissait pas la fatigue.

« J'étais seul alors au cottage; les soirées d'automne sont longues. Aussi, me gardant bien d'interrompre Duncan, qui paraissait disposé à conter, je fis avancer un siége, et pour achever de le mettre en belle humeur, je lui versai un grand verre de *whisky toddi* (1). Nous formions alors un groupe que le pinceau d'un peintre n'aurait pas dédaigné. Mon vieux Duncan était assis dans un fauteuil de jonc; ses pieds, chaussés de larges souliers de chasse, s'appuyaient contre la grille en fer poli du foyer, pendant que, le coude sur la table, la tête penchée sur sa main nerveuse, il regardait d'un œil de contentement la boisson fumante. La lumière de la lampe placée sur la cheminée, en tombant d'aplomb sur son front couvert d'épaisses couches de hâle, faisait ressortir son énergique physionomie. J'admirais la rudesse de ses sourcils, la carrure de son visage, ce cou de taureau qui semblait se souder aux épaules, et je m'étonnais du franc et bon sourire qui entr'ouvrait ses lèvres épaisses. Malheur pourtant à l'imprudent qui aurait excité ses ardeurs mal contenues! Il aurait promptement senti le poids de son bras musculeux et de sa lourde

(1) Le *whisky toddi* est une espèce de grog très estimé des chasseurs.

main, et sous cette étreinte on l'aurait vu disparaître plus promptement encore que le verre de *whisky* que Duncan avait avalé d'un seul trait.

— Oui, dit-il, entre lui et moi, il n'y avait point place pour une étrangère. Quand il eut pris femme, nous nous sommes quittés, et pourtant le lien que forme la souffrance n'a point coutume de se briser. Quand Mac-Fy fuyait, ma grand'mère lui donna asile, et l'amitié nous unit... Ah! cela vous surprend?... Que voulez-vous? une seule heure souvent commande la vie entière. Un de ces maudits qui, par ruse, livrent la chair humaine aux colonels du roi rencontra Mac-Fy un jour qu'il était allé vendre de la venaison à Inverness, l'enivra et lui fit mettre une croix au bas d'un écrit qui le faisait soldat. Le lendemain, quand le vertige eut quitté Mac-Fy, il pensa à la montagne et voulut fuir. Un sergent leva sa canne; il rendit coup pour coup, et fit bien. Les soldats l'arrêtèrent; mais le soir, quand on le menait à la prison, il en renversa cinq, et, grâce à la nuit, parvint à dérober sa course. C'était au commencement du siècle, la guerre enlevait beaucoup d'hommes. Le régiment quitta Inverness pour le continent, et Mac-Fy fut oublié. Pas un au reste n'eût songé à chercher le déserteur dans la cabane de ma grand'mère. Tous les bras se seraient levés pour défendre l'hôte de celle qui guérissait les souffrances. La vieille avait rencontré Mac-Fy lors de sa fuite, quand, épuisé par la rapidité de la marche, il était étendu, presque sans vie, le long du chemin. En apprenant qu'il se dérobait à l'armée, elle jura de lui porter secours, car la vieille avait gardé souvenir du sang versé par les habits rouges et de ses deux frères mis à mort sous ses yeux. Je fis ce qu'elle ordonnait, Mac-Fy devint mon compagnon. Chaque nuit, nous sortions pour tendre nos piéges, et si un mouton se trouvait à notre portée, nous le prenions sans nous inquiéter du maître. La montagne nous appartenait, le mouton avait mangé notre herbe. C'était notre droit, au moins je le pensais. Lorsque la grand'mère mourut, je restai seul maître de la cabane, qui nous servait parfois de refuge, quand nous ne courions pas le pays. Ah! jamais chasseurs n'eurent le pied plus agile, l'œil plus sûr, la main plus alerte! Ce furent alors les bonnes années! Chacun nous faisait grand accueil, car Mac-Fy, tous le savaient, était en communication avec les esprits.

« Et comme le vieux garde remarquait mon étonnement : — Votre honneur, dit-il, n'aurait pas douté, s'il avait vu, durant son sommeil, la figure de Mac-Fy peindre les visions que les esprits lui envoyaient. Quand il quittait son repos, il annonçait l'avenir. Sa parole ne m'a jamais trompé. La vie était douce d'ailleurs. Les heures fuyaient. Nous étions heureux comme les aigles, nos compagnons. Point de soucis, point de peines, et quelles chasses! une

fois entre autres à Glen-Crurie (1), et puis au Loch-Shiel (2), cette nuit où le danger fut si grand!... »

« Sous l'impression des souvenirs qu'il évoquait, les yeux de Duncan avaient retrouvé l'ardeur de la jeunesse. Les cimes neigeuses des montagnes gardent les dernières empreintes du soleil quand l'ombre s'étend déjà sur les plaines et les vallées. Il en était ainsi du vieux garde; les feux qui animaient sa tête blanchie venaient de loin : elle s'éclairait au reflet du passé. »

« Cela est vrai, reprit-il. La joie était notre partage. Nous n'avions point encore laissé nos regards s'abaisser sur une femme; mais qui peut échapper au chagrin? Ce maître, que tous connaissent, je le rencontrai près d'Inverness. En allant à la ville chercher de la poudre, nous traversâmes un champ dont les moissonneurs enlevaient les épis. Mac-Fy se mit à regarder ces hommes et ces femmes, et je dus l'attendre. Il me rejoignit tout différent de lui-même. Sa bouche ne s'ouvrit pas. Des nuages étaient descendus sur son front, ces nuages qui portent la foudre. Son regard étincelait comme les éclairs. Au retour, en passant le long du champ, Mac-Fy m'arrêta. — Écoute, me dit-il. Le trouble est en moi. Mes pieds sont fixés ici. Va-t'en seul, et attends durant deux jours à la cabane.

— Fais ce que tu souhaites, lui répondis-je, ce sera bien; mais ne crois pas à l'abandon.

— Que ta parole alors ne m'interroge pas!

« Et il gagna une colline boisée qui était proche du champ. Je vis ses yeux chercher une fille brune, et durant la journée entière son regard, comme sa pensée, demeura attaché sur elle. L'ombre de la nuit les sépara sans détourner son âme. Ses yeux, plus brillans que les étoiles, ne se fermèrent point, et l'aube le trouva à la même place.

« Durant la nuit, il me parla. — Le destin m'a fait entendre sa voix, me dit-il; lorsqu'obéissant à ses ordres, je regagnerai la montagne, au besoin tu protégeras ma retraite. Le lendemain, au coucher du soleil, tu seras à Corryvarligan (3)...

« La jeune fille était revenue avec ses compagnes. Mac-Fy la regardait toujours, quand tout à coup, arrachant son poignard du fourreau, il bondit dans le champ. Le faucon est moins rapide en

(1) Canton dans le comté d'Inverness.

(2) Lac sur les bords duquel Charles-Édouard, en 1745, arbora son drapeau. Ce fut le marquis de Tullibardine qui eut l'honneur de le planter en terre. On a élevé depuis à cet endroit une tour surmontée d'une statue colossale du prétendant revêtu du costume highlandais.

(3) Passage situé dans le comté d'Inverness. Ce passage conduit du Loch-Hourn au Glen-Shiel. De ce point élevé, l'on découvre une belle vue sur le Glen-Shiel et sur le Glen-Oundlan.

son vol. Son bras avait saisi la taille de la jeune fille, et il disparaissait emportant son fardeau. Les plus hardis s'élancèrent à sa poursuite. Mon bras arrêta le premier, et les autres n'osèrent braver mon poignard. Ma promesse remplie, je pris aussi ma route vers la montagne; mais la tristesse était dans mon cœur.

« Le lendemain au soir, je me trouvais à Corryvarligan. Cette heure dans laquelle ma vie se rompit reparaît tout entière devant moi. La journée avait été chaude, l'air était chargé de brumes, et je voyais à mes pieds ces espaces que nous avions si souvent parcourus ensemble. J'attendais, et nos longues nuits d'affût et nos courses périlleuses passaient devant mes yeux. Votre honneur ne le croira peut-être pas : lorsque je l'aperçus, l'émotion me terrassa. La colère qui gonflait ma poitrine, les reproches que ma bouche allait lui jeter, en un instant tout disparut. J'attendais, prêt à obéir. Les génies, en vérité, entouraient sa tête; il s'avançait sous leur escorte.

— Frère, me dit-il, les signes ont prononcé. Il faut nous incliner. Montre un cœur d'homme. Désormais chacun suivra sa route: Mac-Fy et Duncan ne se reverront plus...

« Allumant alors un feu de bruyère au moment où le soleil disparaissait derrière la montagne, il me tendit la moitié d'un gâteau d'avoine, et quand chacun de nous eut rompu une bouchée, il jeta le gâteau et le sel dans le brasier; puis, durant près d'un long quart d'heure, je vis ses yeux demeurer fixes, son corps rester immobile, comme s'il écoutait les voix intérieures. Une larme coulait le long de sa joue lorsqu'il ouvrit la bouche : « L'esprit m'a parlé. — Saisis cette femme, m'a-t-il dit; elle reposera tes ardeurs et prendra ton âme. Celui qui aime son trésor le dérobe aux regards. Que la solitude te la garde, et toi, deviens le serviteur qui tienne le pays à ses pieds. — J'ai entendu l'appel des esprits, et mon cœur a obéi. Eux seuls nous séparent. Ils m'ont promis protection et appui pour toi. Maintenant va en paix; mais que leur fureur te dévore, si jamais tu essayais de pénétrer jusqu'à ma demeure! Cette nuit, au premier quartier de la lune, la cabane de ta grand'mère sera libre. »

« Depuis lors chacun a suivi sa voie : je me suis rapproché du chef, et Mac-Fy est resté libre; mais aujourd'hui il est venu près de moi, car le malheur des enfans est un poids qui plie les plus courageux. Son couteau ne sortira pas du fourreau, si les siens sont à l'abri du besoin; il veut rester dans la montagne et mourir en paix là où il a vécu... »

« La voix de Duncan était émue; il s'arrêta et garda le silence. — Dis à Mac-Fy, lui répondis-je, d'être sans crainte. Donald sera placé sous ta garde, et sa femme et sa fille ne manqueront de rien.

Quant à lui, qu'il reste, s'il te fait serment de ne point se venger du fermier!

« Duncan me prêtait fort à propos une aide très utile. J'étais sûr désormais que Mac-Fy ne porterait plus le trouble dans mes terres. La parole jurée fut tenue, et l'*outlaw* n'alla point habiter ces maisons qu'il détestait. De temps à autre, sa femme et sa fille quittaient Fort-Augustus pour aller le voir dans la montagne. Donald, de son côté, s'absentait parfois durant plusieurs jours. Au retour, rien ne pouvait le tirer de son silence. Le louveteau avait senti la liberté.

« Deux années plus tard, un de mes gardes trouva derrière cette roche que vous apercevez d'ici, cette roche noire presque au sommet de la montagne, Mac-Fy étendu sans vie près d'un cerf qu'il avait tué. Sa figure était calme. Il tenait encore son couteau de la main droite, et de l'autre main le bois de l'animal. Un aigle planait au-dessus du corps. Son grand vol traçait des cercles immenses, sans jamais s'en approcher. Le garde enterra Mac-Fy à cette place même. L'aigle disparut derrière le nuage, lorsque la terre eut recouvert le cadavre. Les habitans du pays vous diront que l'âme de Mac-Fy le sorcier veillait encore sur sa dépouille. Si vous restez quelque temps parmi nous, ajouta-t-il, vous comprendrez, soyez en sûrs, l'amour de Mac-Fy pour ces terres sauvages, et la croyance aux sorts et aux esprits qui vous étonne ne vous surprendra plus. »

Depuis longtemps déjà, le canot avait touché la rive, personne ne songeait à descendre. Nous écoutions, et, lorsqu'il fallut enfin se lever pour regagner le *cottage*, en franchissant le pont couvert de chèvrefeuille jeté sur le torrent, nous regardâmes une dernière fois ce paysage magnifique, témoin des exploits de l'*outlaw*, ces crêtes lointaines qui prenaient à cette heure avancée une teinte mystérieuse, et nous bûmes pendant le repas du soir aux amours du lion, à l'ombre de Mac-Fy.

Bien souvent depuis lors nous avons parlé de ces heures trop courtes, de la prédiction de notre hôte et de son aimable hospitalité. Il avait dit vrai. Revenus dans une contrée plus clémente, nous comprenions l'attachement du pauvre habitant pour ce sol ingrat. L'Écosse est un pays dont le souvenir fait rêver. Les bruyères sans fin qui couvrent ses montagnes, les parfums sauvages qu'elles exhalent, le bruit même du vent dans ces solitudes, frappent l'esprit et l'imagination. Cette terre stérile a des émanations qui raniment et donnent un bien-être infini, elle a des brises fortifiantes, et l'on n'en peut oublier les âpres saveurs.

Cte P. de Castellane.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

—

SECONDE PARTIE.

LES ÉPREUVES DU COMMANDEMENT.

III.

UNE EXPÉDITION A SAINT-DOMINGUE.

I.

La suspension des hostilités maritimes (1) rendait à la France, rentrée en possession de la Martinique et de Sainte-Lucie, l'espoir de rétablir également sa domination dans l'île de Saint-Domingue. A la suite de longues convulsions, cette magnifique colonie, que les Anglais avaient vainement tenté de conquérir, s'était à peu près détachée de la métropole, bien qu'elle en eût conservé le drapeau. Le pouvoir y était tombé entre les mains d'un ancien esclave africain, le fameux Toussaint Louverture. Cruel et ignorant comme la plupart des nègres, Toussaint Louverture était doué cependant d'une grande dextérité et d'une certaine science de gouvernement. Il avait su ramener les noirs au travail et grouper autour de lui la plupart des colons auxquels il restait encore quelque espoir de sauver les débris de leur ancienne fortune. La puissance, quelle qu'en soit la couleur ou l'origine, ne manque jamais de courtisans. Aucun genre d'adula-

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre et du 1er octobre.

tions ne fut épargné à Toussaint Louverture. On lui éleva des colonnes, des arcs de triomphe, on exalta son génie jusqu'aux nues, et on finit par lui persuader qu'il était prédestiné à inaugurer le règne de la race noire sur la terre. La présidence à vie venait de lui être conférée. Si la France ne voulait pas se contenter d'un hommage de vassalité dérisoire, il fallait qu'elle se préparât à faire valoir ses droits sur Saint-Domingue les armes à la main. Certes on ne pouvait attendre du premier consul que, dégagé de toute préoccupation du côté du continent, ayant à sa disposition une armée et une flotte impatientes, il renonçât comme à plaisir à l'un des plus beaux apanages de l'ancienne monarchie. L'opinion publique le pressait de restaurer notre commerce maritime, de prendre sous sa garde tant d'intérêts follement ou cruellement sacrifiés par la révolution. Il dut céder à cette pression morale, et contrairement à son opinion intime, assura-t-il depuis, il donna l'ordre de rassembler dans les ports de Brest, de Lorient, de Rochefort, de Toulon et de Cadix une immense expédition. Trente-trois vaisseaux de ligne français ou espagnols, un nombre presque égal de frégates, des corvettes, des bricks et une foule de bâtimens de charge durent transporter à Saint-Domingue une armée de vingt et un mille hommes, dont le commandement fut confié au général Leclerc, beau-frère du premier consul.

Le contre-amiral Latouche-Tréville fut nommé au commandement des forces navales réunies à Rochefort. Peu de jours après son arrivée, les troupes furent embarquées et réparties sur tous les bâtimens de l'escadre. La *Mignonne*, que je commandais, reçut pour sa part deux cent cinquante hommes. Nous n'attendions plus pour mettre sous voiles que l'avis du départ de l'escadre de Brest. Ce départ eut lieu le 14 décembre 1801, et presque aussitôt nous appareillâmes de la rade de l'île d'Aix. La *Mignonne* avait été choisie pour frégate-amirale. Son poste était sous le vent et à portée de voix du vaisseau le *Foudroyant*, à bord duquel flottait le pavillon de l'amiral Latouche. Le jour même de notre appareillage, je pus apprécier l'extrême bienveillance et le coup d'œil de notre nouveau chef. On venait de faire signal à la *Mignonne* de passer à poupe du *Foudroyant*. Par une maladresse de l'officier qui commandait sur le gaillard d'avant, l'ancre de la frégate, déjà hors de l'eau, retomba sur le fond. Cet accident survenait au moment même où j'allais doubler le vaisseau l'*Union*. Arrêtée brusquement par son câble, la frégate se mit à dériver sous le beaupré de ce vaisseau. Un abordage semblait inévitable. Les suites en eussent été très graves, car la brise était fraîche et la mer assez grosse. J'ordonnai de couper le câble et d'orienter les voiles en sens contraire. De cette façon, l'effort du vent ne tendait plus qu'à faire rétrograder la frégate, et je m'éloi-

gnai à reculons de l'obstacle contre lequel, sans cette manœuvre, j'aurais été infailliblement me briser. Mon beaupré même effleura légèrement les haubans du vaisseau. J'étais vivement contrarié d'un incident qui me privait au début de la campagne d'une de mes ancres et d'une partie de mes câbles. En passant à poupe de l'amiral, je lui rendis compte de l'événement qui m'avait retardé. L'amiral avait tout vu déjà. C'était un homme de mer consommé, rien ne lui échappait des moindres mouvemens de son escadre. Loin de me blâmer, il eut la bonté de me féliciter de la manœuvre par laquelle je m'étais tiré d'une position aussi difficile. Dès ce jour, mon cœur lui fut acquis. Je sentis que je venais de rencontrer un homme digne de commander à des officiers et à des marins français.

Quelques jours plus tard, nous étions à la hauteur des îles Canaries; je reçus l'ordre de chasser en avant et de signaler la terre aussitôt que j'en aurais connaissance. Je la découvris en effet quelques heures après m'être séparé de l'escadre. Je revenais vers l'amiral, portant en tête de mât le signal indicateur de la mission dont j'étais chargé. L'escadre marchait alors formée sur deux colonnes. Le vaisseau qui conduisait la seconde colonne, par un caprice dont je ne puis comprendre le motif, voulut me disputer le passage. Heureusement, certain que je pouvais passer devant lui sans le gêner, je continuai ma route, et l'amiral, qui avait remarqué la manœuvre du vaisseau, l'improuva en m'adressant le signal de satisfaction. De pareils signaux sont flatteurs pour un capitaine, mais ils rendent souvent ses relations assez délicates avec ses camarades. Il vaut mieux, assure-t-on, faire envie que pitié : je le crois volontiers; seulement il me parut alors que, dans une escadre, le premier de ces sentimens était beaucoup plus facile à éveiller que l'autre. Je ne tardai pas à m'apercevoir que cette présomption était juste.

Aux approches de l'île de Saint-Domingue, des grains de pluie et de vent vinrent gonfler la mer, et ne permirent plus de naviguer qu'avec des ris pris aux huniers. J'eus encore cette fois la mission d'aller reconnaître la terre. Avant la nuit, j'avais aperçu l'extrémité orientale de Saint-Domingue, les terres basses de l'île Saona et le cap Engaño, remarquable par sa grande élévation. Je pris de bons relèvemens de ces deux points, et, certain désormais de notre position, je me hâtai de venir en rendre compte à l'amiral. Le chef de file de la seconde colonne ne se montra pas plus disposé cette fois que la première à me faciliter l'accomplissement des ordres de l'amiral. Il me héla d'une voix de stentor qu'il espérait bien que je n'entreprendrais pas de lui passer au vent. Je lui répondis que j'étais *porteur d'ordre*, position exceptionnelle devant laquelle toute autre en escadre doit s'effacer, et que je me croyais dans l'obligation, quoi qu'il pût advenir, de continuer ma bordée. Pendant ce

pourparler, j'avais déjà dépassé le vaisseau qui prétendait me barrer la route, et je me dirigeais en toute hâte vers l'amiral, qui m'attendait avec impatience. Dès que j'eus fait connaître à ce dernier notre position, il donna l'ordre à l'escadre de serrer le vent, ne voulant pas sans doute être vu de la côte avant que toute l'armée ne fût réunie au point de rendez-vous. Ce point, il faut en convenir, n'était pas heureusement choisi. Au vent de l'île de Saint-Domingue, le temps est rarement beau; on y trouve une mer dure, des orages fréquens, et tout ce qui peut rendre la navigation difficile et pénible. Pendant le peu de jours que nous avons passés en croisière dans ces parages, nos bâtimens ont plus souffert que durant tout le cours de notre longue traversée.

Il m'avait été prescrit de me tenir au vent de l'escadre, à trois ou quatre lieues de distance, afin d'indiquer à la flotte franco-espagnole, partie de Brest sous le commandement des amiraux Villaret-Joyeuse et Gravina, le lieu précis où l'attendaient nos vaisseaux. Le premier bâtiment que j'aperçus était le vaisseau le ***Mont-Blanc,*** qui éclairait la marche de cette flotte. Je le conduisis, malgré l'obscurité de la nuit, jusqu'au vaisseau que montait l'amiral Latouche. Au jour, plusieurs vaisseaux espagnols étaient en vue; le soir, toute la flotte nous avait rejoints. Nous fîmes route aussitôt pour la rade du Cap, située à l'extrémité opposée de l'île. Les vaisseaux naviguaient en route libre, seul moyen d'éviter les lenteurs qu'entraîne toujours la formation d'un ordre régulier. Le vent était frais, nous avions un grand sillage, lorsqu'au milieu de la nuit je m'aperçus, en consultant la carte, que nous nous dirigions vers un banc à fleur d'eau nommé la Caye-d'Argent. Nous ne devions pas être à plus d'un mille ou deux des récifs. Je fis immédiatement le signal que la route était dangereuse à tenir, et en même temps je changeai de route le premier. Ce signal fut aussitôt répété à coups de canon par le vaisseau de l'amiral Latouche, qui s'empressa d'imiter la manœuvre de la ***Mignonne;*** mais tous les bâtimens de la flotte ne furent pas aussi prompts à prendre un parti. Il y eut un instant de confusion et de désordre impossible à décrire : les uns avaient viré de bord, les autres suivaient encore leur première direction. Ce ne fut que par le plus heureux des hasards qu'il n'y eut point d'abordage entre tous ces bâtimens. Je fus d'abord rencontré, sous les nouvelles amures auxquelles je m'étais rangé, par la frégate l'***Uranie***, qui passa si près de nous que son bout-dehors de foc déchira notre brigantine. J'avais à peine évité ce danger, qu'il s'en présenta un bien plus redoutable : le vaisseau l'***Aigle,*** sous toutes voiles, gouvernait de manière à nous couper en deux. J'avais cependant fait hisser à l'arrière et à l'avant de la frégate des fanaux qui indiquaient clairement notre position; mais ce vaisseau était le chef de file que j'avais doublé

deux fois, et son capitaine avait pour principe qu'un vaisseau de ligne ne doit pas se déranger pour une frégate. Hélas! il n'est que trop vrai, telle est la loi rigoureuse de la tactique. Ce n'est point une raison cependant pour couler une frégate, quand on peut l'éviter. Fort de son droit et brutal déjà comme il le fut plus tard dans un rang plus élevé, le capitaine de l'*Aigle* ne fit pas le moindre mouvement pour se détourner de sa route. L'agilité et l'admirable prestesse de la *Mignonne* la tirèrent cette fois encore du danger.

L'armée longea la côte de Saint-Domingue jusqu'à la hauteur de la ville du Cap; mais, au lieu d'entrer franchement dans la rade et d'agir avec résolution, on s'amusa à parlementer avec les noirs. Il était facile de venir s'embosser à un quart de portée de canon des quais de la ville, et d'y opérer le débarquement des troupes. Notre hésitation excita les défiances de Toussaint Louverture, qu'on avait jusqu'alors laissé dans l'incertitude sur le parti qu'on prendrait à son égard, et qui n'avait pas encore complétement méconnu la suprématie de la France. Il ne douta plus qu'on n'en voulût à la fois à son pouvoir et à sa personne. Sa résolution fut prise à l'instant : il ordonna de livrer aux flammes la ville du Cap, et ses ordres impitoyables ne furent que trop bien exécutés.

L'escadre du contre-amiral Latouche s'était dirigée sur le Port-au-Prince; ma frégate seule, qui avait reçu à Rochefort, outre ses passagers, un chargement de munitions de guerre, fut retenue devant le Cap. D'autres divisions furent détachées pour prendre possession du port de Paix et du fort Dauphin. Après beaucoup d'hésitations, on arrêta le point où se ferait le débarquement des troupes destinées à agir contre le Cap. Ce fut la baie de l'Acul, située à quelques milles à l'ouest de cette île, qu'on choisit pour une opération qui demandait avant tout la plus grande célérité. Il eût été de beaucoup préférable de débarquer dans l'anse qui se trouve en arrière du fort Picolet. On n'eût été ainsi qu'à une demi-lieue environ de la ville, et on eût évité à nos soldats une marche longue et pénible à travers des montagnes escarpées, où il n'y a d'autre route que des sentiers étroits. Peut-être alors serait-on parvenu à sauver de l'incendie la plus riche cité de Saint-Domingue. Le peu de profondeur de l'eau dans la baie de l'Acul ne permet pas aux vaisseaux de s'approcher de terre. Il fallut transborder sur les frégates les troupes, qui eurent à faire ensuite un assez long trajet dans les chaloupes de l'escadre. Trente-six heures suffirent à peine pour terminer le débarquement. La résistance des nègres fut très faible; ils abandonnèrent presque aussitôt le petit fort bâti sur une éminence qui domine la baie, et leur artillerie de campagne, consistant dans un mauvais canon de 4 monté sur une charrette, leur fut enlevée par les premières compagnies qu'on jeta sur la plage. Le général en

chef, à la tête de son armée, s'avança vers la ville du Cap. Les difficultés du terrain rendirent sa marche très lente; lorsqu'il arriva sur les hauteurs d'où il pouvait découvrir cette malheureuse cité, il n'avait plus sous les yeux que des ruines fumantes : plus de 100 millions de valeur avaient été dans un seul jour la proie des flammes. Ce fut alors qu'on dut regretter les irrésolutions qui avaient amené un tel résultat. Il n'est pas si aisé qu'on le suppose de fermer les yeux au péril et de se jeter tête baissée dans les aventures : il n'en est pas moins du devoir de l'histoire de noter les occasions où le parti le plus audacieux eût été le meilleur et le plus sûr. Dans cette circonstance, ce fut une faute de ne point faire entrer d'emblée les vaisseaux dans la rade : il est probable que les nègres ne s'y fussent point opposés; mais l'eussent-ils tenté, il n'y avait là aucune fortification capable de résister au feu de notre armée navale. Le fort Picolet, qui était l'épouvantail de la passe, n'aurait pas supporté pendant deux heures les bordées d'un vaisseau de ligne; il aurait été comblé par les débris de la montagne à laquelle il était adossé.

Les amiraux Villaret-Joyeuse et Gravina, dont la présence, une fois le débarquement effectué, n'était plus nécessaire, se disposèrent à opérer leur retour en Europe avec tous les vaisseaux qui ne devaient pas faire partie de la station laissée devant Saint-Domingue. Je reçus l'ordre de me rendre au Port-au-Prince et d'y reprendre, près du contre-amiral Latouche, destiné à commander en chef nos forces navales dans la mer des Antilles, la position dont sa confiance m'avait honoré dès notre départ de Rochefort. La vigueur avec laquelle avait été dirigée l'attaque du Port-au-Prince par l'amiral Latouche et le brave général Boudet n'avait pas laissé aux nègres le temps d'organiser sur ce point leurs moyens de défense, ou d'arrêter leur plan de destruction. En moins d'une heure, les troupes furent jetées à terre, tandis que les vaisseaux embossés sous les forts contraignaient les noirs à les abandonner. Il n'y eut un peu de résistance qu'à l'entrée de la ville, où l'on échangea avec les insurgés quelques coups de fusil. Les expéditions du fort Dauphin et du port de Paix avaient eu un résultat semblable. La partie méridionale de l'île était restée sous le commandement du général noir Laplume, qui avait établi sa résidence dans la ville des Cayes. Ce général n'hésita pas à se réunir à nous, et ses troupes firent cause commune avec les nôtres. Les succès de notre armée furent aussi aisés que rapides. Toussaint Louverture, Dessalines, Christophe et presque tous les chefs noirs fuyaient devant nos soldats victorieux. L'armée avait été partagée en divisions destinées à agir séparément sur divers points de l'intérieur. Ces divisions se réunirent pour enlever la Crête-à-Pierrot, position très forte où s'étaient rassemblés les débris de l'armée de Toussaint Louverture. On ne put s'emparer

de ce camp retranché qu'après plusieurs combats opiniâtres dans lesquels des généraux, le général en chef lui-même et un assez grand nombre d'officiers supérieurs furent blessés. Ce dernier succès mit le sceau à notre conquête. La défection ne tarda point à se mettre dans l'armée de Toussaint. Des généraux, des colonels, venaient chaque jour à la tête de leurs soldats faire leur soumission. Dans cette position désespérée, Toussaint Louverture ne pouvait qu'accepter la paix qui lui était offerte. Quoique vaincu, il fit son entrée dans la ville du Cap en triomphateur, escorté d'une garde nombreuse, de ses officiers-généraux et de son satellite Dessalines, le plus astucieux et le plus féroce des nègres. Ainsi, en quelques mois, la France était rentrée en possession de la colonie à laquelle elle avait dû sa grandeur maritime. Toussaint Louverture, relégué aux Gonaïves, paraissait y être oublié. L'île était tranquille; les propriétaires et les hommes de couleur revenaient de l'exil, les travaux reprenaient de l'activité. Tout présageait un avenir réparateur.

Tel était l'état des choses lorsqu'une mission de confiance m'éloigna momentanément de Saint-Domingue. Les Anglais avaient perdu près de trente mille hommes en voulant conquérir cette colonie à la faveur des troubles qui la désolaient. Ils ne prévoyaient pas que nous réussirions aussi aisément dans une entreprise dont ils connaissaient mieux que d'autres les difficultés. La promptitude avec laquelle nous avions surmonté tous les obstacles irrita encore leur jalousie. Sous prétexte des inquiétudes que leur causait le voisinage de forces aussi considérables, ils insistèrent pour que nous n'eussions dans les rades de Saint-Domingue qu'un très petit nombre de vaisseaux. Ce fut pour répondre à ces réclamations que je reçus l'ordre de porter à la Jamaïque un chef de bataillon, aide-de-camp du général en chef. Notre mission fut facile à remplir : nous fîmes connaître au gouverneur et à l'amiral que la plupart de nos vaisseaux étaient déjà en route pour l'Europe, et que nous n'avions conservé que ceux qui étaient absolument nécessaires au service de la station.

Il est impossible de rencontrer un accueil plus empressé que celui qui nous fut fait dans la colonie anglaise. Des voitures furent mises à notre disposition, afin que nous pussions visiter la ville de King's Town ainsi que les environs. Le capitaine Brisbane, du *Goliath*, voulut nous avoir à dîner à son bord. Le nombre des invités donnait à ce dîner les proportions d'un banquet. La plupart des officiers supérieurs de l'escadre anglaise et de la garnison y figuraient. Je me rappelle encore avec quel étonnement je me trouvai assis à la table de gens que dix années de guerre m'avaient appris non-seulement à haïr, mais à considérer comme nos ennemis natu-

rels et irréconciliables, dont j'ignorais la langue, qui ne savaient pas pour la plupart un mot de la mienne, et dont les usages me semblaient d'une grossièreté révoltante. Ce luxe de table si différent du nôtre, ces énormes pièces de viande faites pour figurer dans un festin homérique, ces ragoûts épicés à emporter le palais, cette profusion de vins frelatés et capiteux, ces toasts multipliés qui faisaient disparaître de moment en moment quelques-uns des convives sous la table, cet appétit brutal, cette ivresse sans gaieté, tout cela me semblait digne d'un peuple de barbares. Les Anglais d'aujourd'hui ne sont plus heureusement ceux de 1802, et je ne comprends pas qu'il y ait parmi eux des Saxons assez obstinés pour le regretter.

Le séjour de la Jamaïque devait nous laisser de bien tristes souvenirs. La fièvre jaune éclata tout à coup à bord de la frégate. Cette circonstance me décida à précipiter mon départ. Je mis sous voiles dans l'espoir que l'air pur de la mer arrêterait les progrès de cette terrible maladie : habituelle illusion de ceux qui éprouvent pour la première fois la malignité du climat des Antilles! Dans l'espace de trois jours, j'eus à regretter la perte de dix-neuf hommes. Plus du double de ce nombre étaient alités. Jusqu'à notre arrivée devant Port-au-Prince, notre situation ne fit que s'aggraver. En mouillant sur cette rade, j'appris que l'île de Saint-Domingue était en proie à la même épidémie. Mon premier soin fut de faire déposer mes malades à terre. Il n'y avait encore d'autres hôpitaux que des maisons étroites, mal aérées et dépourvues des objets les plus essentiels. J'allais régulièrement matin et soir visiter nos pauvres marins, qui presque tous avaient déjà fait de longues campagnes avec moi. Ils se montraient sensibles aux témoignages de mon affection, et réclamaient toujours ma présence au moment d'expirer. La fièvre jaune s'attaquait plus particulièrement aux jeunes gens. Dix aspirans doués d'une brillante santé, gais, actifs, laborieux, étaient embarqués sur la frégate la ***Mignonne***. Tous les dix furent atteints par l'épidémie; huit d'entre eux succombèrent. Au nombre de ces derniers se trouvait un jeune parent que j'aimais beaucoup; mes soins ne purent le sauver. Un de mes officiers, qui avait fait en qualité d'aspirant la campagne du ***Milan***, Michon, un de mes plus chers camarades d'école, mourut aussi entre mes bras. Tout attendrissement était alors funeste, et j'avais remarqué plusieurs fois que les pleurs étaient l'indice d'une fin prochaine. Je ne sais si ce fut le profond chagrin dont j'étais dévoré, ou la contagion de cet air méphitique, qui me livra au fléau dont je bravais avec désespoir l'influence. Un soir pourtant je me sentis tout à coup saisi d'un violent mal de tête; j'eus à peine la force de sortir de l'hôpital et de me rendre à bord. Une fièvre ardente se déclara, et deux heures après

je vomissais le sang. Les médecins trouvèrent mon état des plus alarmans : ils décidèrent que je devais être immédiatement transporté à terre, où l'on m'avait déjà fait préparer une chambre. Une copieuse saignée au pied que l'on rouvrit le lendemain et les soins attentifs d'une femme du pays me rendirent à la vie. Au bout de trois mois, on ne me considérait pas encore comme tout à fait hors de danger. L'épidémie prenait indifféremment ses victimes parmi les marins et parmi les soldats. Il devint indispensable de réorganiser les équipages en opérant de larges réductions dans l'effectif de chaque bâtiment. La *Mignonne* ne devait plus avoir que cent quarante hommes, officiers compris, au lieu de deux cent soixante-quinze. Tous les autres bâtimens de la station subirent des réductions analogues. Afin de réparer nos pertes, on fit, comme en Angleterre, la presse sur les navires de commerce. On prit à ces bâtimens un homme sur six; cette ressource fut insuffisante; elle ne compensait même pas les pertes journalières.

Tout ce qui se passait alors dans la colonie présageait un avenir effrayant. Le général Leclerc, qui était d'une constitution peu robuste, n'avait pu résister à l'excès de ses travaux : il venait de mourir presque subitement.Sa perte fut cruellement sentie par tous les honnêtes gens, quoi qu'en aient pu dire ses détracteurs. Le général Leclerc était un homme de bien et de mérite. Sa bravoure, sa probité, son aptitude aux affaires eussent sauvé la colonie, s'il eût été mieux secondé, si ses ordres eussent été plus loyalement exécutés. L'armée, privée de son chef, s'épuisait par des pertes continuelles. Les nouvelles troupes qui arrivaient de France résistaient à peine quelques jours à la maligne influence du climat. Le désordre était dans les esprits et dans l'administration. La cupidité des uns, l'orgueil ou la faiblesse des autres devaient fatalement amener un soulèvement général. On le sentit et on crut prévenir la révolte en organisant la terreur. Les troupes noires furent désarmées; on fusilla leurs chefs; on fit enlever Toussaint Louverture, que l'on accusa de conspirer, et l'on n'excepta pas même de la proscription les mulâtres qui, contraints d'émigrer, étaient revenus dans l'île avec nous. Sur tous les marchés se dressèrent des potences, sur tous les points de la colonie se multiplièrent les supplices. Pendant que des actes d'oppression inqualifiables détachaient de notre cause le peu de partisans qui lui étaient restés fidèles, les nègres s'organisaient partout. Les Anglais et les Américains, malgré la surveillance de nos bâtimens légers, leur fournissaient des armes et des munitions. Les insulaires de la classe inférieure, connus dans les colonies sous le nom de *petits blancs*, trahissaient par cupidité la cause à laquelle la couleur aurait dû les rattacher. Les communications avec l'intérieur ne tardèrent pas à être interceptées. Il fal-

lut se réfugier dans les villes, d'où on ne pouvait plus sortir sans être exposé à l'impitoyable férocité des nègres.

L'amiral Latouche, dont les courageux avis n'avaient pas été écoutés, et qui voulait que l'on ne conservât à Saint-Domingue que des « chefs de bataillon ayant leur fortune militaire à faire, » avait renvoyé le *Foudroyant* en France et arboré son pavillon sur la *Mignonne*. Très mécontent de la tournure que prenaient les affaires, il s'était retiré au môle Saint-Nicolas, le port le plus salubre de l'île, situé en face de l'extrémité orientale de Cuba, dont une quinzaine de lieues le sépare. De là nous assistions en spectateurs impuissans, mais non indifférens, à la décadence de notre colonie. Le patriotisme de l'amiral Latouche ne put se résigner longtemps à ce rôle passif. Il jugea que la gravité des circonstances réclamait sa présence auprès du capitaine-général. Nous mîmes sous voiles, et bien que les vents fussent contraires, le cinquième jour nous laissions tomber l'ancre devant la ville du Cap. L'aspect de cette rade, que j'avais laissée si animée il y avait peu de mois, présentait alors quelque chose de lugubre. Les bâtimens de guerre comme les bâtimens de commerce avaient disparu. Déjà on parlait d'abandonner cette île funeste, d'embarquer l'armée et de la ramener en France. L'arrivée de nouveaux renforts, et, je crois aussi, l'influence de l'amiral Latouche firent abandonner ce honteux projet.

L'insurrection cependant prenait des proportions immenses. Le nombre des ennemis qui cernaient la ville du Cap augmentait chaque jour. Le général mulâtre Pétion commandait une de nos divisions. Les offres les plus séduisantes n'avaient pu le détacher de ses devoirs envers la France. Après des succès inespérés, il avait enfin été contraint de battre en retraite devant des forces très supérieures. A sa rentrée au Cap, un sabre d'honneur lui avait été décerné en récompense de sa belle conduite. L'envie trouva cependant le moyen de le rendre suspect. On forma le projet de l'arrêter; mais cette résolution ne fut pas tenue tellement secrète, que Pétion n'en pût être averti. Il sortit à la dérobée de la ville, passa à l'ennemi et courut se joindre au mulâtre Clairvaux, envers lequel on avait eu des torts à peu près semblables. La nuit même de l'évasion de Pétion, plus de quinze mille nègres attaquèrent les avant-postes du Cap, forcèrent les premières lignes, et ne furent repoussés qu'après les plus grands efforts. En présence de cette formidable insurrection, le général Rochambeau, qui avait succédé au général Leclerc, commit la faute de transporter le siége du gouvernement de la ville du Cap dans celle de Port-au-Prince : c'était abandonner le nord de l'île aux entreprises de l'ennemi. Bientôt la population noire tout entière, les mulâtres eux-mêmes, malgré l'antipathie profonde qui les séparait

des nègres, se trouvèrent en armes comme le premier jour : Saint-Domingue était à reconquérir.

II.

L'amiral Latouche n'avait pas approuvé le départ du général Rochambeau pour le Port-au-Prince. Il voulut rester au Cap, ne fût-ce que pour protester par sa présence contre une mesure qu'il jugeait désastreuse; mais en même temps il me prescrivit de me rendre avec la *Mignonne* sur la rade qui allait devenir, par le déplacement du quartier-général, le centre des opérations maritimes. J'occupais cette nouvelle station depuis plus d'un mois, lorsque je reçus l'ordre de me rendre immédiatement devant Léogane. Les révoltés pressaient vivement cette ville, regardée à bon droit comme la clef de Port-au-Prince, dont elle n'est éloignée que d'une vingtaine de milles. Assise sur un terrain tout à fait plat, n'étant dominée par aucune éminence, ne pouvant être que difficilement insultée par des vaisseaux, puisqu'elle est à plus de deux mille mètres du bord de la mer, Léogane eût pu faire une excellente place de guerre. Avant la création du Cap et du Port-au-Prince, elle avait été la capitale de la colonie: mais elle était descendue depuis lors au rang des villes secondaires. Son importance actuelle était toute stratégique : par sa position, elle commandait la chaussée qui mettait le Port-au-Prince en communication avec les divers mouillages de la partie occidentale et méridionale de Saint-Domingue.

Parti dans l'après-midi de la baie de Port-au-Prince, je laissais, avant le coucher du soleil, tomber l'ancre sur la rade de Léogane. Ce ne fut que le lendemain que je pus entrer en relations avec la ville, située, je l'ai dit, à près de trois quarts de lieue de la plage. Une escorte de vingt-cinq cavaliers noirs me fut aussitôt envoyée, avec un bon cheval, par l'officier commandant la place. Nous n'eûmes à nous défendre d'aucune attaque pendant ce court trajet. La garnison se composait de cent cinquante hommes de couleur, retranchés au centre de la ville, sur la place principale, sans vivres et sans munitions. Les insurgés avaient souvent franchi l'enceinte extérieure de la place, qu'ils avaient pillée, mais ils étaient toujours venus échouer contre le sang-froid du petit nombre de braves au secours desquels il était bien temps qu'on accourût. Je pris note de tous les besoins de cette intrépide poignée d'hommes, et je repartis pour la plage, accompagné du détachement qui m'avait déjà escorté. Si nous n'avions pas éprouvé d'opposition pour arriver jusqu'à Léogane, il n'en fut pas de même au retour. Les insurgés s'étaient embusqués dans les fourrés qui bordent la route, ils nous

saluèrent d'une vive fusillade jusqu'au moment où nous fûmes à portée de la caronade dont j'avais fait armer ma chaloupe. Je m'empressai de faire parvenir à Léogane les divers objets qui m'avaient été demandés; mais le nombre des ennemis grossissait chaque jour. Ils investirent complétement la place, et ils finirent par s'emparer d'une batterie de vingt pièces de gros calibre, construite sur le bord de la mer pour assurer la défense de la rade. Les communications furent dès lors interceptées, et il nous fut impossible de continuer à ravitailler la garnison de Léogane. Dans cette situation désespérée, j'envoyai une petite goëlette, qui avait été placée sous mes ordres, demander des renforts au Port-au-Prince. En attendant, je cherchai à déloger les insurgés de l'ouvrage dans lequel ils s'étaient retranchés. Les revêtemens en terre demeurèrent impénétrables à mes boulets; j'y aurais épuisé, je crois, toutes les munitions de la frégate. J'avais recueilli à bord de la *Mignonne* plusieurs noirs échappés aux fureurs de Dessalines; l'un d'eux m'avait déjà rendu d'importans services. Je le fis venir et lui proposai de porter pendant la nuit une lettre au commandant de Léogane. Cet homme courageux accepta sans hésiter une mission dans laquelle il y allait presque à coup sûr de sa tête. La lettre que je lui confiai renfermait une série de signaux. Dès que l'obscurité fut complète, je le fis mettre à terre. Il s'était à peine écoulé cinq minutes depuis qu'une de nos pirogues l'avait déposé sur la plage, que nous entendîmes des cris, suivis presque aussitôt de plusieurs coups de fusil. Je ne doutai pas que ce malheureux messager n'eût été découvert et fusillé sur-le-champ. Ma surprise et ma joie furent bien grandes, lorsque, vers dix heures du soir, je vis s'élancer dans la direction de la ville deux fusées qui m'annonçaient que ma lettre était parvenue à sa destination. Avant le point du jour, ma longue-vue était braquée du côté de Léogane. J'aperçus nos signaux qui flottaient au vent. La place m'annonçait qu'elle pouvait encore tenir pendant deux ou trois jours.

Le nègre qui s'était chargé de porter ma missive n'avait pu prendre pied sur le rivage, sans attirer l'attention des révoltés; mais il avait eu la prévoyance de se mettre entièrement nu et de se frotter d'huile. Plusieurs fois ses adversaires mirent la main sur lui, sans pouvoir le saisir. Ce fut alors que partirent les cris que nous avions entendus. Le nègre était agile. Au milieu de ce péril pressant, il conserva toute sa présence d'esprit. Après avoir brusquement écarté les gens qui l'entouraient, il se mit à fuir, et, comme il le disait avec le sang-froid d'un héros et la sagacité d'un sauvage, « la couleur noire ne se distingue pas aisément la nuit. » Il fut bientôt hors de vue. Au lieu de continuer à suivre le sentier, il se jeta de côté, se coucha à plat ventre dans les broussailles et ne bougea

plus. Les insurgés passèrent près de lui, le croyant toujours devant eux : ils firent feu dans la direction que, selon toute probabilité, il avait dû suivre. Lorsqu'ils eurent perdu l'espoir de l'atteindre, ils se concertèrent pour lui couper le chemin de la ville. Leur ennemi les avait prévenus; il arriva aux avant-postes français avant eux. Son salut était à ce prix; mais l'approche de ces avant-postes allait l'exposer à un double danger. S'il avait à redouter la rencontre des insurgés, il ne devait pas moins craindre les balles des sentinelles françaises. Son intelligence trouva réponse encore à ce dilemme : il se glissa avec précaution et en rampant le long du sentier jusqu'à ce qu'il fût à portée de voix de la première sentinelle. C'était là le moment critique. Au lieu de se redresser brusquement, il s'étendit à plat sur le sol, et, sans bouger de cette position, cria au factionnaire qu'il était porteur d'une lettre du commandant de la rade. On s'avança vers lui, et on s'empressa de le conduire dans l'intérieur de la place.

Les renforts que j'avais demandés ne se firent pas attendre. Le lendemain matin, la goëlette la *Flamme*, accompagnée de l'aviso que j'avais expédié au Port-au-Prince, m'apporta cent hommes de troupes de ligne. Je pris toutes mes dispositions pour une attaque de vive force. La *Mignonne* s'embossa devant la plage : son artillerie, qui commandait la route de Léogane à Port-au-Prince, battait également tout l'espace compris entre la batterie tombée au pouvoir des insurgés et un grand village dans lequel de nombreux tirailleurs se tenaient embusqués. Le brick l'*Arcole*, arrivé depuis cinq ou six jours sur rade, fut mouillé le plus près possible du rivage, et spécialement chargé de protéger le débarquement. La goëlette la *Flamme*, l'aviso et la chaloupe de la *Mignonne*, postés de l'autre côté de la batterie, la prenaient à revers, et coupaient la retraite aux insurgés. Je joignis à la nouvelle troupe placée sous mes ordres soixante marins dont je confiai le commandement à un enseigne de vaisseau qui m'avait en mainte occasion appris à compter sur son sang-froid et sur sa bravoure. Toutes ces mesures prises, je signalai à la ville de Léogane que j'allais attaquer les révoltés, afin que la garnison pût agir de son côté.

En abordant la côte, nos embarcations furent assaillies par une fusillade très vive partant d'un retranchement que les insurgés avaient creusé dans le sable pendant la nuit. Quelques hommes furent blessés; dans le nombre se trouva l'officier qui commandait les soldats d'infanterie. Je m'aperçus qu'il y avait de l'hésitation parmi nos hommes, que personne ne débarquait, et que le moindre retard pouvait avoir les suites les plus graves. Je me jetai aussitôt dans mon canot, et j'arrivai au milieu des nôtres; l'enseigne de vaisseau qui commandait nos marins et le commis aux revues de la frégate, qui m'accompa-

gnait *en amateur*, furent les deux premiers qui sautèrent à terre. Leur exemple donna l'élan aux autres. Pendant qu'on se battait sur ce point, les nègres qui se tenaient en réserve dans l'intérieur de la batterie débouchèrent tout à coup pour venir au secours de ceux qui se débandaient. La *Mignonne* et l'*Arcole* leur envoyèrent une bordée à mitraille et leur tuèrent beaucoup de monde. Bientôt leur déroute fut complète. Nous les poursuivions avec ardeur. Je suis convaincu que si en ce moment la garnison de Léogane eût fait une sortie, nous eussions obtenu un succès décisif. Malheureusement l'officier qui, depuis plusieurs mois, défendait si héroïquement cette ville venait d'être remplacé par un autre commandant, brave sans doute, mais arrivé récemment de France, et ne connaissant ni les localités, ni ce genre de guerre. L'ennemi cependant ne s'arrêtait pas; il fuyait dans toutes les directions, à travers les cotonniers et par des sentiers qui nous étaient inconnus. Je craignis qu'une plus longue poursuite ne nous entraînât dans quelque embuscade, et j'ordonnai de battre la retraite pour rallier nos gens. Dans cette chaude affaire, nous eûmes une vingtaine d'hommes tués; notre plus grande perte fut celle du brave enseigne de la *Mignonne*. Emporté par son courage, il se jeta dans un gros d'insurgés. Un cavalier lui fendit la tête d'un coup de sabre. Les blessés ne furent pas en proportion des morts. Nous n'en eûmes pas plus de cinq ou six. Avant d'effectuer mon retour à bord de la *Mignonne*, je fis établir les troupes dans la batterie d'où nous venions de débusquer les révoltés.

Il était à peu près cinq heures du soir lorsqu'un bateau du pays arriva à bord de la frégate, portant le général de brigade Lavallette. Cet officier-général était envoyé du Port-au-Prince pour diriger l'expédition que nous venions de terminer. Je lui en donnai tous les détails, et pour qu'il pût de ses propres yeux apprécier la situation, nous descendîmes dans la matinée du lendemain sur le point même où s'était opéré le débarquement. Il put juger, au nombre des cadavres ennemis restés sur le terrain, que la résistance avait été opiniâtre. Nous entrâmes dans la batterie, nous y prîmes une escorte et nous nous rendîmes en ville. Pendant la route, le général Lavallette, qui était bon juge en pareille matière, me répéta à diverses reprises : « C'est une brillante affaire, monsieur le commandant; vous venez de rendre un immense service à la colonie. En sauvant Léogane, vous avez sauvé Port-au-Prince. » Sa surprise fut extrême quand il vit le réduit où la garnison avait résisté aux assauts de masses énormes d'insurgés. Il donna à ces braves soldats les éloges que méritait si bien leur admirable conduite.

Accompagnés de notre escorte, nous reprîmes, toujours à pied, le chemin par lequel nous étions venus. Ce second trajet ne fut pas

aussi paisible que le premier. Les nègres étaient déjà postés dans les broussailles, ils firent feu sur nous; mais le général savait mieux que moi comment on éclaire une route. Il donna l'ordre aux soldats de l'escorte d'appuyer à droite et à gauche, et pendant que ses tirailleurs échangeaient à distance des coups de fusil avec les nègres, nous pûmes continuer notre entretien aussi tranquillement que si nous eussions cheminé en pays ami. Nous rentrâmes à bord de la frégate, et après le dîner le général Lavallette repartit pour Port-au-Prince. Il fallait ne pas perdre le fruit de ce premier avantage. Je me décidai donc à prolonger mon séjour sur la rade de Léogane. Déjà les insurgés étaient moins entreprenans; ils se bornaient à incendier les habitations de la plaine et ne gênaient plus les communications avec la ville. Leur nombre cependant ne cessait de s'accroître; on les voyait de loin s'exercer au maniement des armes, aux manœuvres d'infanterie, et défiler en corps considérables : tout faisait présager qu'ils ne tarderaient pas à reprendre l'offensive.

Près d'un mois s'était écoulé depuis le combat de Léogane, lorsque je reçus de l'amiral Latouche une lettre remplie des éloges les plus affectueux, à laquelle se trouvait jointe ma nomination au grade de capitaine de vaisseau. Le capitaine-général me conférait cette récompense à titre provisoire, en vertu des prérogatives extraordinaires dont il était investi. Ma nomination fut ratifiée le 4 mars 1803 par le premier consul, qui la fit insérer au *Moniteur* sans consulter et même sans prévenir le ministre de la marine : nouveau grief contre un homme qui ne possédait point déjà les sympathies de ce ministre !

En ce moment, l'amiral Latouche venait de quitter le Cap et d'arriver au Port-au-Prince sur le vaisseau le *Duguay-Trouin*. Il voulut me rappeler près de lui. La révolte grandissait partout et menaçait tous les points de l'île à la fois. La ville de Saint-Marc, située en regard de Léogane, sur le bord opposé de l'immense golfe de Port-au-Prince, était assiégée et près de succomber; elle ne pouvait être sauvée que par un prompt secours. Le général Boudet s'embarqua sur ma frégate avec un tel nombre de soldats, qu'il était impossible de passer de l'arrière à l'avant. Néanmoins au point du jour nous étions sous voiles, et le soir même nous jetions l'ancre à portée de pistolet de la plage qui borde la ville de Saint-Marc. Le débarquement fut effectué en un instant. Les révoltés prirent immédiatement la fuite. Nous n'eûmes donc qu'à renforcer la garnison d'une portion des troupes que nous avions amenées. Trois jours à peine après notre départ, nous étions de retour au Port-au-Prince. Ces expéditions rapides intimidaient les nègres, qui n'essayaient jamais de lutter contre nous que lorsqu'ils se trouvaient en forces très supérieures. Pour moi, cette courte mission est de-

meurée un des meilleurs souvenirs de ma carrière; elle me procura dans le général Boudet, pour lequel je professais déjà la plus profonde estime, un ami sincère et dévoué.

Les renforts que la France envoyait au secours de Saint-Domingue n'arrivaient jamais que par détachemens trop faibles pour combler les vides de notre armée. Dès leur débarquement, il fallait les mettre en campagne. L'ennemi n'ignorait pas que le climat combattait en sa faveur, que, pour vaincre ces vaillans soldats qui lui inspiraient tant de crainte, il suffisait de les obliger à s'exposer aux ardeurs du soleil ou à subir quelques heures de pluie. Quinze ou vingt jours suffisaient pour anéantir ces héroïques régimens, composés de jeunes gens sains, robustes, dont le courage éprouvé venait de porter la France au plus haut degré de gloire que nation militaire eût jamais connu. Quel était donc le mauvais génie qui présidait à ces envois de troupes arrivant constamment à Saint-Domingue dans la saison la plus insalubre? Pourquoi fractionner ces renforts au lieu de les expédier en masses imposantes? L'armée du général Leclerc n'était que de vingt-trois mille hommes; elle avait fait la conquête de la colonie dans l'espace de quelques mois, alors que Toussaint Louverture était entouré des régimens qu'il avait organisés et disciplinés. Ces corps réguliers n'existaient plus; on les avait désarmés et en partie détruits. Ainsi moins de difficultés à surmonter. Les déplorables combinaisons auxquelles on s'arrêta ont coûté à la France soixante-six mille soldats ou marins, l'élite de notre armée et de notre flotte! Une telle succession de fautes devait fatalement entraîner la perte de la colonie.

La ville de Saint-Marc était à peine délivrée que les insurgés investissaient la ville du Petit-Goave. Cette ville, ainsi que celle du Grand-Goave, qui en est voisine, est située dans le canal de la Goave, et distante d'une vingtaine de milles de Léogane. Dans les premiers temps de la colonisation, c'était là que résidait le gouvernement. Cette préférence était fondée sur la beauté et la sûreté du port, qui offre un bassin vaste, abrité de tous les vents, où la mer est toujours calme, le fond d'une qualité parfaite et assez considérable pour les plus grands vaisseaux. Des escadres pourraient sans inconvénient entreprendre dans ce port les plus sérieuses réparations. Les montagnes élevées qui s'avancent presque jusqu'au rivage étaient alors couvertes d'habitations d'un immense produit. La végétation, magnifique partout dans l'île de Saint-Domingue, étalait sur ce point une pompe inusitée et couvrait les sommets des mornes d'une verdure éternelle. La ville, bâtie sur un plateau, renfermée entre la montagne qui la serrait de près et le bord de la mer, n'avait pour toute défense qu'une citadelle dominée par les hauteurs voisines. Un de ces pitons, véritable pain de sucre, n'était

qu'à demi-portée de canon de la ville. On n'en pouvait gagner le sommet que par un sentier très étroit, tracé sur une pente excessivement rapide, qui ne pouvait livrer passage qu'à deux personnes de front. On y avait construit un fortin, auquel on avait donné le nom de Fort-Liberté et qu'on avait armé de quelques pièces d'artillerie. Les insurgés s'étaient emparés, je ne sais trop comment, de cette position redoutable, d'où ils lançaient des balles jusqu'au cœur de la ville. Heureusement, faute de munitions, ils devaient renoncer encore à l'usage des canons, mais ils pouvaient combler ce vide d'un instant à l'autre. Ma première pensée fut de les déloger d'un ouvrage dont la possession devait tôt ou tard les rendre maîtres de la place. Je me concertai à ce sujet avec le chef de bataillon mulâtre qui commandait la citadelle. La garnison devait marcher sur le Fort-Liberté, pendant qu'un simulacre de descente attirerait sur un autre point l'attention de l'ennemi et diviserait ses forces. Nos embarcations en effet n'eurent pas plus tôt débordé de la frégate, que les révoltés accoururent vers le point que cette fausse attaque semblait menacer. Nous les occupâmes assez longtemps pour que le commandant de la citadelle pût exécuter son entreprise sur le fort. S'il avait eu sous ses ordres des soldats français, il eût certainement réussi, mais il n'avait que des Polonais, des mulâtres et des nègres. Aux premiers coups de fusil, le désordre se mit dans sa troupe, et il n'eut rien de mieux à faire que de battre précipitamment en retraite. Ce coup de main manqué, il ne fallait pas songer à le renouveler. Je dus me borner à guerroyer sur la côte. La *Mignonne* était embossée à portée de voix du rivage. Les nègres venaient souvent nous défier et nous tirer des coups de fusil. Nous répondions par des coups de canon chargés à mitraille, qui avaient bientôt nettoyé la plage, et procuraient à la cavalerie de la garnison l'occasion de sortir pour faire du fourrage. Nous nous maintenions dans cette position depuis environ trois mois, lorsque deux vaisseaux français se présentèrent devant le Petit-Goave. Ils venaient de débarquer dans le sud de l'île de nouvelles troupes qu'ils avaient apportées de France, et, contrariés par les vents, ils s'étaient décidés à relâcher dans cet excellent port, pour se refaire des fatigues d'une longue traversée, avant d'essayer de gagner Port-au-Prince. L'arrivée de ces deux bâtimens intimida singulièrement les révoltés. Quelques expéditions heureuses accomplies par nos embarcations sur divers points de la côte leur causèrent une si grande terreur, que des détachemens entiers se sauvèrent dans les mornes en abandonnant leurs armes, et que la population de la ville, qui manquait de tout, put se répandre au dehors et se procurer, en fouillant les habitations environnantes, des provisions pour soutenir un nouveau siége.

Le séjour de ces deux vaisseaux dans le port du Petit-Goave fut trop court. Leur départ rendit la confiance aux insurgés, que nous vîmes revenir plus entreprenans que jamais. Ce qui ajouta encore à l'audace de l'ennemi, ce fut l'ordre funeste que je reçus de prendre à bord de ma frégate une compagnie de la garnison du Petit-Goave pour la transporter à Miragoane. Cette ville, éloignée de quelques lieues du Petit-Goave, est bien loin d'en avoir l'importance, et ne méritait pas qu'on diminuât pour elle les moyens de défense d'un des points les plus sérieusement menacés de la colonie. Je débarquai mes passagers sous voiles, car devant Miragoane de nombreux hauts-fonds bordent la côte, et la violence du vent n'eût point permis d'y tenir au mouillage. Quarante-huit heures après, j'avais repris mon poste dans le port du Petit-Goave. A l'instant même où j'arrivais, un côtre de l'état partait pour le Port-au-Prince, ayant un nègre pendu à chaque bout de vergue. L'équipage, presqu'entièrement composé de noirs, avait voulu se révolter, et le capitaine s'en était vengé par cette justice sommaire.

Ainsi la trahison nous environnait de toutes parts. Les hommes de couleur nous restèrent plus longtemps fidèles que les noirs. Le moment arriva enfin où il fallut se résoudre à ne plus compter sur eux. C'étaient là cependant les soldats qui formaient la majeure partie de nos garnisons, car c'étaient les seuls que la fièvre jaune épargnât. Dans la citadelle du Petit-Goave notamment, ils étaient de beaucoup les plus nombreux. Le commandant, mulâtre aussi, mais fidèle, eut la bizarre idée de passer une inspection de sa troupe sur l'esplanade, c'est-à-dire en dehors de la citadelle. On lui avait persuadé, m'assura-t-il depuis, que ce déploiement de ses forces répandrait la terreur parmi les insurgés. Les soldats blancs, suivant l'ordre habituel de bataille, prirent la tête de la troupe; mais à peine étaient-ils sortis des murs, que les soldats noirs et mulâtres fermèrent les portes derrière eux, coururent aux batteries dont les canons étaient chargés à mitraille et y mirent le feu. La confusion inséparable d'un pareil événement ne permit pas à nos soldats de faire la moindre résistance : ils se précipitèrent pêle-mêle avec les habitans vers la mer, pendant que les insurgés descendus des hauteurs se jetaient dans la ville.

Il était à peu près quatre heures du soir, lorsque j'entendis des cris tumultueux suivis de coups de canon partant de la citadelle. J'envoyai aussitôt toutes mes embarcations recueillir les malheureux qui s'étaient avancés dans l'eau jusqu'à la ceinture et sur lesquels les noirs dirigeaient une vive fusillade. Les lamentations des femmes, les pleurs des enfans, les gémissemens de tous ceux qui étaient encore incertains du sort de leur famille, nous navraient de douleur. Il fallait cependant faire trêve à nos sentimens de pitié

pour songer à la sûreté de la *Mignonne*. Nous n'avions pu prévoir une semblable catastrophe. Selon l'habitude des colonies, nous avions dévergué nos voiles pour ne pas les exposer inutilement aux intempéries, et nous les avions soigneusement renfermées dans les soutes. Les insurgés, qui voyaient notre position et qui nous savaient pour le moment incapables de nous mouvoir, s'étaient hâtés de traîner derrière la frégate deux obusiers qui nous auraient fort incommodés, si je n'eusse réussi, en virant sur notre embossure, à leur présenter le travers. Quelques coups de canon chargés à mitraille suffirent pour mettre les révoltés en fuite. Pendant ce temps, nous nous occupions de monter nos voiles sur le pont et de les enverguer; mais notre équipage était peu nombreux, et les canots qui parcouraient encore la côte pour y chercher quelques habitans ou des soldats attardés avaient emmené nos meilleurs hommes. La nuit survint avant que nous eussions pu remettre nos voiles en vergue, lever nos ancres, embarquer nos canots. La citadelle avait ouvert son feu sur nous, et, bien que les canonniers pointassent fort mal, ce feu n'était pas tout à fait à dédaigner. Cinq de nos hommes furent tués pendant qu'ils viraient au cabestan. Nous ripostions de notre mieux tout en nous hâtant d'achever nos dispositions d'appareillage. Du reste, il faisait calme plat, et la houle était trop forte en dehors de la rade pour que nous pussions nous faire remorquer par nos embarcations. Une partie de cette cruelle nuit se passa donc à échanger des coups de canon avec la citadelle. Les insurgés nous menaçaient de nous couler aussitôt que l'obscurité serait dissipée, et leurs vociférations ajoutaient à l'étrangeté de cette scène. Ce ne fut qu'à trois heures et demie du matin qu'il nous fut possible d'appareiller et de sortir du port à l'aide d'une très faible brise de terre.

Dès que nous fûmes hors de la portée des pièces de la citadelle, nous nous trouvâmes arrêtés par le calme, et ce ne fut que le troisième jour après notre départ que nous pûmes atteindre le mouillage du Port-au-Prince. Je rendis compte à l'amiral Latouche des événemens dont je venais d'être témoin, et je crus devoir insister sur la faute énorme qu'on avait commise en enlevant du Petit-Goave une compagnie qui faisait toute la force de la garnison. L'amiral avait trop l'expérience de la guerre que nous faisions depuis près de deux ans pour ne pas comprendre que, les défections et les maladies nous affaiblissant tous les jours, nous devions concentrer nos forces, et non les disséminer. Nulle part nous n'étions en état de tenir la campagne. Le Port-au-Prince même, chef-lieu du gouvernement, se trouvait cerné, et il n'y avait plus de sûreté en dehors des portes de la ville.

On paraissait regretter vivement la perte du Petit-Goave, quoique

ce ne fût pas une position stratégique de premier ordre. L'amiral Latouche m'entretint d'une expédition que l'on désirait faire pour en reprendre possession. Il supposait qu'avec cent soldats il serait possible de s'en emparer. Il ne connaissait pas les localités et les difficultés de cette entreprise. Aussi fut-il fort étonné lorsque je lui annonçai que mille hommes suffiraient à peine. Je lui remis, à ce sujet, un rapport très détaillé dans lequel j'exprimais des doutes sur la convenance d'une pareille expédition tentée avec des moyens aussi bornés que les nôtres; mais la résolution des autorités militaires était déjà prise. Le commandement des troupes fut confié au colonel Nétervood, premier aide de camp du général en chef, et neuf cents hommes d'élite furent embarqués sur un vaisseau de soixante-quatorze et sur la frégate la *Mignonne*. A ces troupes, qui formaient la garde même du général et la principale force de la garnison de Port-au-Prince, on adjoignit une foule de volontaires créoles qui s'offrirent pour prendre part à l'expédition. On embarqua aussi, — je rougis de le dire, — sur deux goëlettes qui nous furent adjointes, deux divisions de chiens achetées à grands frais à la Havane. Ces chiens étaient, assurait-on, de la race employée jadis par les conquérans espagnols pour suivre les Indiens à la piste. Chaque division se composait de soixante-quinze chiens, que l'on nourrissait avec de la chair de nègres, et qu'on rendait plus voraces encore en les affamant. C'est avec ces horribles auxiliaires que nous partîmes du Port-au-Prince. Le surlendemain, à la pointe du jour, nous donnions dans le havre du Petit-Goave. Nous y avions à peine laissé tomber l'ancre, que les insurgés mirent le feu à la ville; ils avaient déjà évacué la citadelle, après en avoir transporté l'artillerie et toutes les munitions au Fort-Liberté. Un conseil fut assemblé à bord du vaisseau.

Le long séjour que j'avais fait au Petit-Goave devait donner quelque poids à mon opinion. Je me crus donc obligé de l'exprimer sans réserve. Suivant moi, l'ennemi, dans la position qu'il occupait, était inexpugnable. L'y attaquer était une témérité insigne, et une témérité sans but, puisque la ville venait d'être réduite en cendres. Il valait cent fois mieux repartir immédiatement pour le Port-au-Prince, qu'on avait imprudemment dégarni de ses meilleures troupes. Mes objections furent écoutées avec une grande défaveur : on ne voulait pas se retirer sans avoir combattu. Les créoles surtout taxaient mes conseils de timidité excessive; ils prétendaient mieux connaître que moi les abords du Fort-Liberté, et indiquaient des sentiers qu'il serait aisé de gravir. Aucune de mes objections à ce fatal projet ne fut écoutée. On ne me demanda plus que de fixer le point du débarquement : je promis d'en choisir un à portée de pistolet de la frégate, et où les troupes seraient complétement à l'abri du feu

de l'artillerie ennemie. En effet, la descente s'opéra sans qu'un seul de nos soldats fût blessé. On partagea les troupes en différentes colonnes qui devaient être guidées par des volontaires. Le vaisseau et la frégate firent un feu roulant pour déblayer les passages, et ne cessèrent de tirer que lorsque les divisions se mirent en mouvement. Un funeste pressentiment assiégeait mon esprit. J'avais par précaution fait armer en guerre toutes mes embarcations et prescrit aux officiers qui les commandaient de ne les quitter sous aucun prétexte. Je prévoyais que ces canots nous seraient nécessaires, si nous étions repoussés. Jusque-là, l'ennemi s'était borné à tirer sur le vaisseau et sur la frégate; ses boulets nous dépassaient de beaucoup sans jamais nous atteindre. Nos soldats marchèrent à l'assaut avec leur intrépidité ordinaire : ils gravirent la moitié du pic sans éprouver d'autre résistance que celle de quelques tirailleurs embusqués dans les buissons; mais bientôt il fallut s'engager dans des sentiers étroits qui ne livraient passage qu'à un seul homme. Couverts par les parapets du fort, les révoltés tiraient avec une justesse effrayante. Dès qu'un de nos soldats se présentait pour franchir le défilé, il tombait atteint par une balle. Néanmoins, à force de persévérance et de courage, on arriva jusqu'au bord du fossé qui entourait le fort. Les insurgés avaient rempli ce fossé des cannes qu'on fait sécher au sortir du pressoir, et qui, sous le nom de *bagasse*, sont le seul combustible employé dans les sucreries; ils y mirent le feu. En un instant, le fossé fut en flammes, et un brasier formidable sépara nos soldats de l'ennemi. La mitraille et les balles fauchèrent tout ce qui ne se mit point à couvert. On dut se décider à faire une prompte retraite. Le nombre des blessés était fort considérable, et ces chiens qui ne devaient dévorer que les nègres se jetaient indistinctement sur tout homme à terre, que cet homme fût noir ou blanc. Tous les officiers sans exception avaient été atteints. Le colonel Nétervood avait reçu un biscaïen dans l'aine. Les insurgés sortirent de leur nid d'aigle, et se mirent à la poursuite de nos troupes. Ce ne fut plus qu'une déroute générale. Tous ceux qui purent échapper aux coups des révoltés se précipitèrent vers nos embarcations. Les deux officiers auxquels j'avais recommandé si positivement de ne pas s'éloigner des canots n'avaient pu contenir leur ardeur; ils étaient allés se mêler aux combattans et avaient reçu tous les deux une blessure mortelle. Les braves marins qui les avaient suivis ne voulurent pas les laisser tomber entre les mains des noirs : ils les emportèrent sous une grêle de balles jusqu'à la chaloupe. Grâce à la position de la frégate, mouillée près de terre, l'embarquement de nos nombreux blessés fut singulièrement facilité. Les premiers canots qui revinrent à bord m'apportèrent mes deux officiers et deux aspirans également atteints par le feu de l'en-

nemi. Je n'eus pas le courage de leur reprocher leur désobéissance : ils en étaient, hélas! assez sévèrement punis. Les deux officiers moururent dans des souffrances atroces, l'un cette nuit même, l'autre trois jours après. La perte de la frégate fut de vingt et un hommes; celle du vaisseau atteignit à peu près le même chiffre.

J'avais fait dresser des cadres dans toutes les parties du bâtiment où l'on en pouvait placer, sans en excepter ma chambre, dans laquelle je voulus installer le brave et malheureux colonel Nétervood. Toute la batterie et l'entre-pont étaient encombrés des victimes de ce désastreux combat. Lorsque le colonel fut transporté à bord, il me tendit affectueusement la main et serra la mienne avec force sans proférer une seule parole. Il ne laissa échapper aucune plainte et ne cessa pas un instant d'être calme et résigné; il n'ignorait pas cependant que sa blessure était mortelle, et qu'il allait être séparé à jamais d'une jeune personne qu'il idolâtrait, à laquelle il devait s'unir à son retour au Port-au-Prince. Triste et dernière faveur du ciel! il vécut assez de temps pour lui donner son nom, et eut la consolation de l'épouser avant de mourir.

Il ne fallut pas moins de toute la nuit pour nous reconnaître au milieu de ce désordre et faire nos préparatifs de départ. Le vaisseau, plus éloigné de terre, avait reçu tous les hommes valides; tous les blessés étaient à bord de ma frégate. Outre les marins, nous avions perdu trois cent cinquante soldats. Dès le point du jour cependant, le Fort-Liberté tirait sur nous; le vaisseau riposta et bientôt éteignit son feu. Les boulets ennemis ne nous firent d'ailleurs d'autre mal que de nous couper quelques manœuvres. A peine la brise se fut-elle élevée, que je mis sous voiles pour le Port-au-Prince, où j'arrivai le lendemain dans la matinée. J'allai aussitôt rendre compte à l'amiral du triste résultat de notre expédition. L'amiral pensa qu'il fallait cacher au public ce douloureux événement pour ne pas ajouter au découragement qui commençait à gagner les plus fermes esprits. Il me prescrivit de ne débarquer les blessés que pendant la nuit. Cette précaution ne retarda la connaissance de notre irréparable échec que de quelques heures. La consternation fut profonde; ce fut à qui se hâterait de fuir un pays que ce dernier revers allait peut-être livrer aux vengeances d'un ennemi implacable. Les plus présomptueux sentirent que désormais on ne pouvait plus se maintenir à Saint-Domingue qu'en réclamant de nouveaux secours de la métropole. Afin d'obtenir ces secours le plus promptement possible, on résolut d'envoyer en France sur ma frégate une commission composée d'un général de brigade, d'un intendant militaire, et de deux officiers supérieurs appartenant au génie et à l'artillerie. Dans cette commission, je dus représenter la marine. L'amiral Latouche m'avait sou-

vent entretenu de la nécessité d'une semblable mission; il joignit à des instructions très détaillées une lettre pour le premier consul, qu'il me remit sous cachet volant. Cette lettre, qui devait me servir d'introduction auprès du chef de l'état, était conçue dans des termes très flatteurs pour moi. L'amiral disait au premier consul : « Ce jeune officier, qui a fait toute la guerre de Saint-Domingue avec autant de zèle que de dévouement, n'a rien à demander. Il vient tout récemment d'obtenir le grade de capitaine de vaisseau. Veuillez le questionner, et ayez une entière confiance dans ses réponses. Personne mieux que lui ne peut vous donner des renseignemens exacts sur tout ce qui s'est passé dans la colonie. »

La tâche délicate qui m'était confiée allait m'obliger à des révélations fâcheuses. J'aurais à retracer les déplorables conséquences du système sauvage qu'on avait adopté à Saint-Domingue; je ne pourrais dissimuler ni les cruautés inutiles qui avaient exaspéré la population ni la fatale tolérance qui avait encouragé les plus odieux excès. Le passé appelait sans doute de justes reproches, mais le présent était plus triste et plus déplorable encore. Le désordre était à son comble. On s'étourdissait sur l'avenir en se livrant à des plaisirs qui étaient une insulte à la misère publique, et pendant ce temps les révoltés venaient égorger les habitans aux portes de la ville. La confiance de l'amiral Latouche me préparait ainsi de nombreuses et puissantes inimitiés; mais la pénible mission dont il m'avait investi, et que j'aurais remplie sans passion comme sans faiblesse, devait m'être épargnée. Le sort me réservait une épreuve bien autrement pénible, la plus poignante qu'un homme de cœur puisse subir.

III.

Nous étions à la veille de notre départ, lorsque deux corvettes chargées de troupes arrivèrent au Port-au-Prince. Ces bâtimens avaient fait une courte traversée, et les nouvelles qu'ils apportaient d'Europe étaient satisfaisantes. Tout donnait à penser que la paix serait maintenue. Sur ces indices, l'amiral m'ordonna de déposer à terre l'artillerie des gaillards de ma frégate, six canons de la batterie et presque toutes nos munitions de guerre. Je ne conservai à bord que huit cents livres de poudre pour faire des signaux en cas de besoin. Les hommes valides de mon équipage furent débarqués et remplacés par un nombre égal de convalescens. Malgré ma vénération profonde pour l'amiral, je réclamai vivement contre une mesure qui mettait ma frégate hors d'état de réprimer une insulte. L'amiral me répondit que nous étions en paix avec toutes les puissances maritimes, qu'il y avait d'ailleurs nécessité de mettre la ville

de Port-au-Prince à l'abri d'un coup de main, et que cette considération devait primer toutes les autres. Je n'avais plus qu'à me résigner. Le 24 avril 1803, après avoir touché au Cap pour y recueillir de nouveaux documens sur l'effectif réel des troupes et sur le chiffre de nos pertes, nous débarquâmes à l'est de la Caye-d'Argent, circonstance des plus favorables pour nous assurer une courte traversée, puis nous cinglâmes vers Brest sans avoir le moindre pressentiment du sort qui nous attendait.

Aux atterrages des côtes de France, nous trouvâmes de gros vents de sud-ouest accompagnés d'une brume excessivement épaisse. Dans une éclaircie qui ne dura que quelques heures, deux navires suédois passèrent assez près de nous pour que le général Arthur, notre passager, qui parlait avec facilité l'allemand, pût les interroger sur la situation politique de l'Europe. Les réponses de ces bâtimens ne pouvaient nous inspirer qu'une sécurité complète. Le lendemain, 28 mai 1803, à quatre heures du matin, notre sillage était de dix ou onze nœuds à l'heure; la sonde nous plaçait à neuf lieues environ des côtes de Bretagne, lorsqu'on me prévint qu'on apercevait un vaisseau courant de manière à croiser notre route. Vu à travers la brume, ce bâtiment, déjà très rapproché, avait l'apparence d'une montagne. Ma première pensée fut que nous avions devant nous un vaisseau français sortant de Brest, mais quelques instans après nous distinguâmes quinze vaisseaux rangés en ligne de bataille. Cette armée navale ne pouvait appartenir qu'aux Anglais. Je jugeai prudent de serrer le vent et de m'écarter de ces voiles suspectes. J'avais à peine exécuté ce mouvement, que deux vaisseaux, celui de tête et celui de queue, se mirent à ma poursuite en larguant des ris et en augmentant leur voilure. Depuis deux heures, ces navires nous chassaient sans nous approcher, et je me croyais déjà certain de leur échapper, lorsqu'un seizième vaisseau parut devant nous, courant à contre-bord, sous ses quatre voiles majeures, deux ris dans les huniers. Il ne me semblait pas impossible d'en passer au vent à bonne distance, et notre salut dépendant du succès de cette manœuvre, je portai toute la voilure que permettait la mâture de la frégate. La mer était fort grosse. Dans un coup de tangage, j'entendis craquer le grand mât, qui, pendant toute la traversée, n'avait cessé de m'inspirer des inquiétudes. Il fallut me résoudre à carguer la grande voile. En ce moment, le vent passa au nord-ouest, la brume se dissipa comme par enchantement : le vaisseau qui était devant nous répondait aux signaux des deux autres, et quelques minutes après ouvrait à grande portée son feu sur la frégate. Nous ripostions de notre mieux, mais sans beaucoup d'effet. Je pouvais alors, grâce à l'éclaircie, bien juger de notre position. Derrière moi se trouvait à une assez grande distance le gros de l'armée anglaise;

puis, me serrant de plus près, mais sous le vent encore, les deux vaisseaux qui m'avaient poursuivi les premiers, et que j'ai su plus tard être le *Minotaur* et le *Thunderer;* au vent, plusieurs navires ayant toute l'apparence de frégates, et enfin, de l'avant, coupant obliquement la route que je suivais, le vaisseau l'*Albion*. Nous étions cernés de toutes parts. Il ne nous restait plus d'autre chance de salut que de forcer le passage en arrière de l'*Albion*. Je voulais arriver brusquement vent arrière, passer à poupe de ce vaisseau, lui lâcher toute ma volée, faire hisser les bonnettes, et, s'il le fallait, rester seul à la barre pour gouverner la frégate. Cette résolution, avec un équipage plus valide et mieux trempé, eût sans doute réussi. Nous n'avions que neuf lieues à parcourir pour nous trouver sous la protection des forts ou des rochers de la côte de Bretagne. Quels brisans ne m'eussent en ce moment paru préférables à la perspective de la captivité! Malheureusement on sait avec quels hommes on m'avait renvoyé en France : des conscrits, des malades, des convalescens!

Lorsque je fis ralinguer mes voiles de l'arrière pour rendre mon arrivée plus prompte, le feu de l'*Albion*, qui n'était plus qu'à quelques encâblures, augmenta de vivacité; plusieurs boulets percèrent la muraille de la frégate, ou ricochèrent sur le pont. Les marins employés à la manœuvre des vergues éprouvèrent l'émotion de gens peu habitués à un salut semblable; ils abandonnèrent les voiles, qui, par le seul effet de la brise, s'orientèrent de façon à contrarier l'effet du gouvernail. La frégate, tout en augmentant son sillage, ne put faire qu'une abatée insuffisante; elle portait son beaupré dans les grands haubans du vaisseau, et il ne lui restait plus assez d'espace pour continuer son évolution. Force nous fut de revenir au vent pour éviter un abordage dont les suites n'étaient à redouter que pour la *Mignonne*. Nos poudres étaient épuisées. L'*Albion* avait pris les mêmes amures que nous et continuait son feu; le *Minotaur* parvenu dans notre hanche du vent, le *Thunderer* se tenant dans nos eaux, tiraient également sur la frégate. Je cédai au destin et donnai l'ordre d'amener le pavillon. Quand on a traversé une seule fois cette cruelle épreuve, je ne sais comment on peut avoir le courage de s'y soumettre encore. Pour moi, je le déclare, la mort ne me paraîtrait rien auprès de l'angoisse d'un pareil moment. Il semble que tout s'écroule autour de vous, et que c'est à peine si l'honneur vous reste. Boabdil n'a jamais pleuré son royaume avec les larmes de sang que m'a coûtées la perte de ma frégate.

La *Mignonne* fut amarinée par les trois vaisseaux. Les officiers qui vinrent en prendre possession affirmaient que nous n'étions pas en guerre, que l'armée anglaise avait seulement reçu l'ordre d'arrêter les bâtimens français jusqu'à ce que les deux nations se fussent

entendues. Le fait est que la guerre était déclarée depuis dix jours; mais les escadres britanniques étaient prévenues du moment où elles devaient ouvrir les hostilités avant même que lord Whitworth eût demandé et obtenu ses passeports. C'est ainsi que la plupart des bâtimens expédiés de Saint-Domingue avec des effectifs réduits tombèrent entre les mains d'un ennemi trop prévoyant pour ne pas s'exposer à être quelquefois déloyal. Un vaisseau, sept frégates, deux corvettes et un lougre furent capturés du 28 mai au 30 novembre 1803.

J'avais souvent entendu citer la discipline de la marine anglaise : si j'avais dû en juger par ce qui se passa dans cette circonstance à bord de la *Mignonne*, il m'en serait resté une bien triste idée. Nous fûmes indignement dépouillés. Les officiers se livrèrent les premiers au plus honteux pillage. Les meubles de ma chambre furent brisés, les armoires enfoncées, et je vis ma cave mise à contribution séance tenante. On ne se donnait même pas la peine de déboucher les bouteilles; on en faisait tout simplement sauter les goulots. Pendant ce temps, les canotiers s'enivraient de leur côté à la cambuse. Faut-il l'avouer? cette indigne conduite fut une consolation pour moi. Je me sentis heureux d'avoir le droit de mépriser mes vainqueurs, et de pouvoir garder contre eux au fond du cœur de nouveaux motifs de haine. Voilà où nous en étions en 1803. *French dogs* et *chiens d'Anglais* n'étaient pas de vains mots. Nous avions les uns pour les autres une horreur profonde, et nous nous serions dévorés, si sept lieues de mer n'eussent coulé entre nous. Quand de pareilles passions ont pu se calmer, sinon s'éteindre complétement, qui oserait encourir la responsabilité de les rallumer?

Je fus transporté à bord du vaisseau le *Minotaur*. Le capitaine Mansfield, qui le commandait, vint me recevoir au haut de l'escalier. Il m'adressa cette phrase banale : *fortune de guerre*, à laquelle je répondis par cette autre, non moins vraie : *malheur aux vaincus!* J'en faisais en effet la triste expérience. En passant de ma frégate à bord du vaisseau, j'avais été inondé par une lame qui avait failli engloutir le canot qui me portait. De tout ce que je possédais, je n'avais sauvé qu'une très petite malle que mon domestique avait eu l'adresse de soustraire à la rapacité des spoliateurs. Cette malle ne contenait que quelque argent et des papiers. Le capitaine Mansfield s'étonna de la modicité de mon bagage. Il envoya un officier, accompagné de mon domestique, à bord de la frégate pour y prendre mes effets; mais on ne retrouva plus que quelques-uns de mes vêtemens à demi lacérés. Mon linge, mon argenterie, ma vaisselle, tout avait disparu. Une visite fut faite dans les sacs des matelots du *Minotaur*. On retrouva ainsi deux chandeliers qui m'avaient ap-

partenu. Je ne fus pas moins révolté de la justice anglaise que du délit qu'on se crut obligé de punir. Le pauvre diable dans le sac duquel on avait trouvé cette preuve incontestable de pillage reçut cent coups de corde sur le dos. On voulut me persuader que, si je n'avais été amariné que par un seul vaisseau, je n'aurais rien perdu; ces excuses me touchèrent peu : j'étais plus affligé de ma captivité que de mes pertes, et ma seule préoccupation était de pouvoir prendre bientôt ma revanche.

Le soir, la brume s'était dissipée; l'armée anglaise naviguait formée en ligne de bataille. La *Mignonne* longea cette ligne, et fut saluée des hourras de tous les vaisseaux, comme si cette capture d'une frégate par une escadre eût été un grand fait d'armes! Après une croisière de huit jours devant Brest, le *Minotaur* et la *Mignonne* se dirigèrent vers les côtes d'Angleterre. Le lendemain du jour où nous nous étions séparés de l'armée, je passai avec tous les hommes de mon équipage du vaisseau sur la frégate. Le *Minotaur* fit route pour rejoindre l'escadre du blocus, et la *Mignonne* mit le cap sur Plymouth. Je trouvai à bord de ce bâtiment, qu'il ne m'était plus permis d'appeler le mien, le brave général Arthur et les autres membres de la commission qu'on avait jugé inutile de déplacer. Notre nombre était à peu près égal à celui des matelots dont on avait composé l'équipage de la prise. Bien que ces Anglais fussent tous armés de pied en cap, qu'ils portassent à la ceinture sabre et pistolets, leur état d'ivresse eût favorisé notre révolte. La route que nous avions suivie nous avait rapprochés des côtes de France, nous n'en étions plus qu'à quatre lieues : deux heures pouvaient nous y conduire. Quant à moi, le succès ne me paraissait pas douteux; mais pour réussir il fallait de l'accord entre nous, il fallait surtout prendre une prompte décision. Malheureusement on ne raisonne pas avec la peur. Plusieurs des nôtres ne voyaient que le danger de l'entreprise, sans réfléchir aux avantages qui en résulteraient pour nous. La tiédeur des uns, le manque d'énergie des autres firent avorter un projet qui eût fait de notre liberté l'honorable récompense de notre courage. Dans cette occasion, j'ai vivement regretté les marins dévoués que la fièvre jaune et le feu de l'ennemi m'avaient enlevés dans le cours de cette funeste campagne. Ceux-là m'auraient sans doute permis d'accomplir mon dessein.

Quelques heures après que la frégate eut jeté l'ancre sur la rade de Plymouth, on nous transporta à bord du vaisseau le *Bienfaisant*, disposé en ponton. Ce bâtiment était échoué sur un plateau de vase presque liquide, qui l'environnait de toutes parts jusqu'à deux milles au moins de distance, et sur lequel il ne trouvait d'eau pour flotter qu'à marée haute. En arrivant à ce triste dépôt des prison-

niers, nous y trouvâmes beaucoup de nos compatriotes provenant des navires français nouvellement capturés. On ne saurait s'imaginer l'horreur d'une semblable prison. Il n'appartenait qu'aux passions haineuses de cette époque de transformer en cachots des vaisseaux en ruine dont tout concourait à faire des foyers affreux d'infection. C'est là que tant de braves que la fortune avait trahis, et qui eussent mérité les égards d'un ennemi généreux, sont venus expirer dans de lentes tortures. Mon arrivée à bord de ce ponton, si improprement nommé le *Bienfaisant*, fit une grande sensation parmi les quatre ou cinq cents Français qui nous y avaient précédés. Tous me témoignèrent un vif intérêt, et, je l'avoue, je fus très sensible aux égards que ces malheureux compagnons d'infortune eurent pour moi. Je n'avais d'autre lit que le pont, d'autre couverture que mon manteau, dont fort heureusement on ne m'avait pas dépouillé. Mes pauvres compatriotes oubliaient leurs misères pour compatir aux miennes. Manquant déjà d'espace, ils se serraient encore pour que je ne fusse pas confondu avec les matelots. Ces attentions me pénétraient de reconnaissance. Depuis quatre jours, j'étais à bord du *Bienfaisant*, lorsqu'un capitaine de vaisseau anglais vint me faire des excuses sur l'indigne traitement qu'on me faisait subir. Il me dit qu'on n'attendait que des ordres de Londres pour apporter un changement convenable dans ma position. J'avais trop de fierté pour me plaindre; je me bornai à répéter la phrase du capitaine du *Minotaur : Fortune de guerre!* A l'issue de cette visite, la dunette du ponton fut mise à ma disposition pour moi et mon état-major, et on me laissa la faculté d'envoyer chaque matin mon domestique à terre chercher des provisions. Enfin, au bout de quinze jours, un canot vint me prendre et me conduisit à Plymouth, où je fus réuni au général Arthur, déjà installé à l'auberge du *Globe*. On nous fit signer l'engagement de ne point sortir, et, je dois le dire, nous tînmes scrupuleusement notre promesse, d'autant mieux qu'on avait pris soin de placer deux factionnaires à notre porte.

Bientôt après le général Arthur partit pour les eaux de Bath. Je restai seul exposé aux avanies que le trop fameux capitaine Cotgrave, chargé de la police des prisonniers de guerre, prodiguait à nos compatriotes. Mon énergie ne me fut pas dans cette circonstance inutile. N'osant employer la violence, on recula devant ma fermeté, et, au lieu de me conduire dans une nouvelle prison, on me dirigea sur la ville de Tavistock, où je fus autorisé à résider comme prisonnier sur parole. Tous les commissaires des prisonniers ne se ressemblaient pas. Les Anglais avaient placé leurs cerbères à la porte de leurs pontons. Le commissaire de Tavistock, M. Bennet, vint me recevoir à ma descente de voiture. Il me fit les offres les plus aima-

bles de service, me proposant à la fois sa table et son logement. Je le remerciai, mais je fus touché d'une politesse qui contrastait si étrangement avec les procédés du capitaine Cotgrave. Je crois bien que cet accueil et ces égards avaient été un peu provoqués par une recommandation du chef du *Transport-Office*, M. George Ruppert, à qui M. Otto avait bien voulu écrire en ma faveur à la sollicitation de mon frère. Quoi qu'il en soit, je trouvai chez M. Bennet les meilleures dispositions. Il se souvenait qu'à une autre époque mon frère, tombé, lui aussi, entre les mains des Anglais, avait été pendant vingt-sept mois commis à sa surveillance. Il m'entretenait des souvenirs que son prisonnier lui avait laissés, et je lui savais gré de la complaisance avec laquelle il s'étendait sur ce sujet. Il est si doux d'entendre faire l'éloge de ceux qu'on aime! Néanmoins je ne me consolais pas de ma captivité, et je me demandais souvent quand j'en verrais le terme.

Cette incertitude avait quelque chose de si pénible, que je me décidai à écrire à M. Ruppert pour le remercier de l'appui qu'il avait bien voulu m'accorder et lui exprimer mon vif désir de rentrer en France. Je comptais peu sur le succès de cette démarche. A mon grand étonnement, peu de jours après l'envoi de ma lettre, je reçus une réponse très polie et bien plus favorable que je n'aurais osé l'espérer. On me proposait de m'expédier pour Paris avec un projet de cartel d'échange. La seule condition qu'on m'imposât était de ne pas prendre de service avant qu'un officier anglais de mon grade eût été libéré par la France. Dans le cas où cette condition n'aurait pas l'agrément de mon gouvernement, je promettais de revenir me constituer prisonnier en Angleterre. J'acceptai cette mission avec les engagemens qu'on réclamait de moi, et je partis immédiatement pour Londres. M. Ruppert m'y reçut avec toutes les démonstrations d'une extrême bienveillance, et quelques heures après je foulais le sol chéri loin duquel la vie eût été pour moi un supplice.

Je n'étais point par malheur au bout de mes épreuves. Je me retrouvais en France, il est vrai, mais j'avais à obtenir mon échange, et je ne pouvais compter, pour la prompte conclusion de cette affaire, sur beaucoup d'empressement de la part du ministre Decrès. Un rapport fut cependant soumis au premier consul, qui mit au bas l'annotation suivante : *envoyer un colonel hanovrien*. Le gouvernement anglais se refusant à reconnaître les prisonniers hanovriens comme sujets britanniques, il fallut proposer au chef de l'état un nouvel échange. Le colonel Vigoureux sollicitait l'autorisation de se rendre en Angleterre pour y subir l'amputation d'une jambe : le premier consul, en accédant à sa demande, le désigna pour me remplacer; mais les Anglais s'empressèrent de faire connaître que cet

officier supérieur ne figurait plus sur les cadres de l'armée. Le colonel Crawfort, qui résidait dans le midi de la France, le colonel Macnimara, qui résidait à Paris, ne furent pas davantage agréés. A chaque nouvelle décision, le ministre me faisait annoncer par écrit que, malgré les dénégations du gouvernement britannique, mon échange était définitivement consommé, et que j'étais libre de servir activement. Peut-être aurais-je pu, avec moins de scrupules, me considérer en effet comme dégagé de ma parole, et c'était l'opinion de quelques-uns de mes amis; mais ma conscience ne pouvait me tromper : elle me disait que j'avais contracté une obligation d'honneur, et qu'il n'y avait point de milieu entre une félonie et le respect absolu de mon serment.

J'étais bien malheureux cependant, bien avide de prendre part à cette nouvelle guerre, qui pouvait recevoir d'un gouvernement énergique une impulsion décisive. L'arrivée de l'amiral Latouche à Paris ranima mes espérances. Je savais que je pouvais compter sur son appui. Il venait d'être nommé vice-amiral et d'obtenir le commandement de l'armée navale qui se rassemblait à Toulon. Il me proposa d'être à la fois son chef d'état-major et son capitaine de pavillon. Je lui expliquai ma position et mis sous ses yeux les lettres ministérielles qui m'avaient été adressées : il prit le parti de me présenter lui-même au ministre. Cette démarche déchira le voile que jusque-là j'avais eu sur les yeux. Je vis d'où partaient toutes ces propositions d'échanges inacceptables, et à qui je devais attribuer les délais qui m'avaient enchaîné. L'amiral Decrès détestait dans l'amiral Latouche son successeur probable. J'avais donc un double titre à ses ressentimens : l'audace avec laquelle j'avais affronté son orgueil et l'affection que me portait un rival odieux. A la demande que lui fit l'amiral Latouche de me désigner pour le double poste auquel m'appelait sa confiance, il répondit sèchement que mon échange n'était pas encore ratifié, et qu'il laissait à ma conscience le soin de décider si je pouvais, dans cette position, accepter un commandement. Je lui rappelai les lettres qui m'avaient été adressées, et qui toutes portaient sa signature. « Ce sont, me dit-il, des lettres de bureau insuffisantes pour vous dégager de la parole que vous avez donnée. — Puisqu'il en est ainsi, lui répondis-je, puisque mon honneur ne me permet pas d'accéder au désir de l'amiral Latouche, puisqu'aucun prisonnier n'a pu être jusqu'ici agréé par le gouvernement britannique, j'ose vous demander l'autorisation d'accomplir mon serment jusqu'au bout et de retourner en Angleterre. — Cela ne se pourrait qu'avec la permission du premier consul, et je suis certain qu'il ne le voudra pas. — Alors, monsieur le ministre, envoyez-moi à Brest. Là, il me sera possible de

me constituer prisonnier sur un des vaisseaux anglais qui croisent devant le port. Une captivité complète me sera moins dure et sera en même temps plus honorable que cette longue inaction qu'on finirait par croire volontaire. — Je ne vous conseille pas, répliqua froidement le ministre, de commettre une pareille imprudence. Si vous preniez ce parti, vous ne pourriez de votre vie revenir en France; vous seriez considéré comme ayant passé à l'ennemi. »

C'est ainsi que s'écoulèrent cinq des plus belles années de ma vie, celles où j'avais le plus de séve et d'ardeur, où j'aurais pu rendre le plus de services à mon pays, où j'aurais eu le plus de chances de me faire un nom. Je n'y puis songer encore sans un amer regret. Le 12 août 1804, l'amiral Latouche m'écrivait de Toulon une nouvelle lettre pour me rappeler nos projets. Il venait de s'adresser directement au premier consul, afin de l'intéresser personnellement à mon échange. Cette preuve si touchante d'affection me dédommageait de toutes mes peines; mais ma joie devait être de courte durée. La lettre de l'amiral Laouche n'avait précédé sa mort que de huit jours. Cette perte fut pour moi le plus grand des malheurs; la France aurait pu y voir l'arrêt du destin. La fatalité condamnait encore une fois notre marine. Bruix n'avait plus qu'une étincelle de vie, Linois était absent, Martin consumait dans le service ingrat des ports les restes de son activité, Villaret-Joyeuse gouvernait la Martinique, Truguet végétait dans la disgrâce, et l'on venait à peine de distinguer Missiessy. Seul en 1803, Latouche-Tréville était en position de seconder les desseins du premier consul; il avait sa confiance, et, je puis l'affirmer, il eût prouvé qu'il la méritait. Ainsi donc, au moment où la guerre se rallumait plus acharnée qu'en 93, nous avions à la tête de nos armées de terre un grand capitaine, d'habiles généraux; mais le seul amiral qui pût mener notre flotte à la victoire, la mort venait de nous le ravir. Latouche-Tréville avait succombé aux suites de ces fièvres malignes qui pendant près de deux ans minèrent sa robuste santé sur la rade du Cap et sur celle de Port-au-Prince. Saint-Domingue avait préparé Trafalgar.

E. Jurien de La Gravière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1858.

Les grands incidens de la vie intérieure d'un peuple prennent ordinairement la forme de spectacles publics, et c'est par cette apparence extérieure qu'ils saisissent toujours l'imagination du grand nombre. Tels sont surtout ces imposans rassemblemens de troupes périodiquement réunies pour l'instruction de l'armée, ces camps pacifiques qui sont devenus une sorte d'institution militaire. L'année dernière, le camp de Châlons, dans sa nouveauté, avait vivement intéressé la curiosité. Cet empressement de curiosité semble s'être un peu calmé cette année. Nous n'avons point, pour notre part, de jugement à émettre sur les travaux et les manœuvres accomplis par le camp qui vient de se dissoudre. Ces scènes militaires, qui échappent d'ailleurs à notre compétence, ne nous sont connues que par les bulletins du *Moniteur*. Des bulletins, nous ne pouvons apprécier que le style, et si de pareils documens étaient du domaine de la critique, nous oserions dire qu'en général la littérature des bulletins de cette année a été trouvée trop fleurie; mais si notre ignorance ne nous permet point de juger la valeur technique des manœuvres de Châlons, et s'il est puéril de débattre en pareille matière le goût et l'adresse littéraires des historiographes, nous n'hésiterons point à exprimer le profond sentiment que nous inspire le caractère national et politique de ces travaux et de ces fêtes de notre armée. Il nous est impossible de voir sans attendrissement des troupes françaises rassemblées, car l'armée est chez nous l'expression la plus vivante de l'abnégation et de la générosité du peuple. La France a eu sans doute de grands généraux, de savans et braves officiers; mais sa vraie supériorité militaire n'est point dans ses états-majors: elle est dans l'élément populaire de ses troupes, dans l'esprit et l'élan de ses soldats. Or y a-t-il rien de plus touchant que les sacrifices au prix desquels ces enfans du peuple conquièrent et conservent à la France sa puissance et sa gloire militaire? Nos victoires, on l'a vu dans la dernière guerre,

sont bien plus souvent des victoires de soldats que des victoires de généraux, et ce sont ceux auxquels sont à peu près interdits les profits de la guerre qui en supportent toutes les charges avec une infatigable patience, avec un héroïque désintéressement. Quelle est cette influence mystérieuse qui enracine de préférence au cœur du peuple, au sein des populations qui ne vivent que du travail, et qui n'ont pour ainsi dire dans l'histoire ni passé ni lendemain, le sentiment exalté du patriotisme? Pourquoi un succès national a-t-il son plus vif retentissement dans ces modestes foyers sur lesquels pèsent sans compensation tous les maux de la guerre? Plus d'une fois, pendant la campagne de Crimée, on a pu juger, au milieu de notre spirituelle et vaillante population parisienne, de la spontanéité du patriotisme au sein du peuple. Les jours de bulletins victorieux, tandis que, dans les quartiers aristocratiques, on laissait traduire aux lampions officiels la satisfaction publique, il fallait aller voir dans les rues populeuses resplendir la joyeuse fierté plébéienne aux fenêtres des logemens d'ouvriers. Expliquera qui voudra le sublime mystère du patriotisme guerrier des masses; comment pourrait-on en voir les manifestations sans être pénétré d'un amour profond pour le peuple? Ce sentiment, auquel il est impossible de se soustraire pendant les perplexités de la guerre, nous l'éprouvons aussi naturellement pendant la paix, à la vue de ces camps où le peuple-soldat sacrifie les plus belles années de la jeunesse et du travail à l'intérêt national de son éducation militaire.

Nous avions été trompés, il y a quinze jours, sur les tendances économiques du gouvernement par un journal qui, prenant à tort le ton et l'autorité d'un organe officiel, avait annoncé le rétablissement de l'échelle mobile et le retour au système protecteur en matière d'alimentation publique. Ce journal n'était heureusement dans cette circonstance que l'avocat trop zélé de la coterie protectionniste. Le gouvernement a maintenu encore pour une année la suspension de l'échelle mobile et la libre admission dans nos ports des céréales étrangères. C'est une mesure louable, et qui doit dès à présent être considérée comme annonçant l'abandon définitif du système qui, sous prétexte de protéger la production nationale, tendait à renchérir artificiellement la nourriture du peuple. Il nous sera impossible en effet, après une suspension de quatre années, de revenir au système de l'échelle mobile, et il est à supposer que le gouvernement ne laissera point passer la prochaine session du corps législatif sans fixer la législation économique sur cette question importante. A l'égard de l'Algérie, la politique protectionniste vient également d'éprouver un échec. Par un décret que *le Moniteur* publie aujourd'hui, les navires étrangers sont autorisés pendant une année encore à transporter les denrées alimentaires d'Algérie en France.

Sans doute, si cette admission temporaire des marines marchandes étrangères dans notre commerce avec l'Algérie devait, après avoir duré pendant plusieurs années, devenir un fait permanent, il y aurait une anomalie de plus dans notre système douanier. Entre l'Algérie et la France, le commerce en effet n'est point encore entièrement libre. Certains produits naturels et la presque totalité des produits industriels de l'Algérie sont traités et taxés à peu près comme étrangers à leur entrée en France. Si certaines industries

françaises se font protéger contre les productions de notre colonie, pourquoi, diraient les logiciens, notre marine marchande serait-elle moins favorisée et aurait-elle à subir la concurrence étrangère dans ses transports entre la colonie et la métropole? De pareilles contradictions nous touchent peu; ce n'est que par de tels accrocs à la logique que la liberté commerciale peut s'introduire parmi nous. Pour entrer dans la pratique générale, il faut que les principes économiques se résignent à passer par des expérimentations partielles. Il n'y a que le succès de ces expériences partielles qui puisse non-seulement instruire le pays des avantages de la liberté commerciale, mais convaincre les intérêts protégés du peu de fondement qu'ont les craintes par eux alléguées. Plusieurs expériences de ce genre ont été déjà accomplies ou entreprises. La plus décisive jusqu'à présent est celle qui a permis l'introduction des bœufs étrangers, moyennant un droit insignifiant. Il y a plusieurs années, lorsqu'on réduisit de 50 fr. à 3 par tête le droit d'entrée des bœufs, on avait annoncé la ruine des éleveurs français : l'événement a démontré l'absurdité de la prophétie; les prix de la viande sont restés très élevés, et s'il y a lieu d'exprimer un regret, c'est que l'étranger ne puisse point fournir une quantité plus considérable de viande à notre consommation croissante. L'expérience de la libre entrée des céréales, qui se poursuit encore, ne sera pas moins concluante. L'agriculture française ayant renoncé à la protection sur deux de ses branches les plus importantes, nous ne savons quel autre intérêt en France aurait le droit de réclamer la conservation de priviléges onéreux à la masse des consommateurs et nuisibles à la fécondité du travail et du capital français. Bien qu'on nous accuse d'impatience, il nous semble que nous ne faisons que suivre le même système d'expériences successives et indirectes, en demandant pour l'Algérie d'abord l'entière liberté d'échanges avec la métropole, et ensuite un abaissement du tarif colonial vis-à-vis des produits étrangers. Puisqu'il faut marcher lentement et progressivement, pourquoi, avant de mettre directement nos industries protégées aux prises avec la concurrence étrangère, n'essaierait-on pas de les aiguillonner par la concurrence indirecte? Quoi qu'il en soit, nous tenons grand compte au gouvernement des mesures partielles par lesquelles il prépare l'abandon du système des prohibitions ou des protections exagérées. Nous avons déjà eu occasion de le dire, pour imprimer à sa politique commerciale une libérale impulsion, il faut qu'il songe à donner lui-même l'exemple des sacrifices, il faut qu'il renonce aux droits fiscaux et véritablement barbares que l'on perçoit encore sur les matières premières nécessaires à la grande industrie. C'est à l'abolition absolue des droits imposés au coton et à la laine qu'il doit appliquer les premières ressources disponibles que lui laisseront les excédans du budget. Au double point de vue de l'équité et de la logique, l'abolition des droits sur les matières premières peut seule donner à l'état une autorité morale suffisante pour supprimer les prohibitions et adoucir les droits protecteurs.

Nous pardonnera-t-on de compter au nombre, pour le moment si restreint, des questions intérieures la question de la propriété littéraire, qui vient d'être discutée avec tant d'éclat au congrès de Bruxelles? Au fait, cet intéressant et brillant débat n'est-il pas essentiellement français? C'est dans

notre langue qu'il a été engagé et soutenu, et la plupart des orateurs étaient des avocats ou des écrivains français. Nous avons déjà énoncé notre opinion sur la portée que l'on veut donner à la propriété littéraire; le congrès de Bruxelles est arrivé à une conclusion semblable à la nôtre : il a repoussé l'idée de la perpétuité de la propriété littéraire, et il a proposé d'étendre à cinquante ans après la mort de l'auteur le droit des héritiers à la propriété de l'œuvre. Ce n'est pas que la cause de la perpétuité n'ait eu d'éloquens défenseurs; mais, comme nous l'appréhendions, les avocats de la perpétuité de l'héritage intellectuel se sont égarés dans des généralités philosophiques et sentimentales qui trompent bien des esprits généreux sur la nature de la propriété littéraire. On a parlé de cette propriété en l'assimilant aux autres formes de la propriété, comme si elle était de droit naturel ou de droit divin; l'on a confondu le droit d'un auteur pendant sa vie aux fruits de son travail avec la transmission perpétuelle à ses héritiers de ses droits sur son œuvre; puis, après avoir défini avec si peu de précision les termes de la question, on a cru jeter à la tête de ses adversaires un invincible argument en les accusant de raisonner comme des communistes. Quoique les partisans de la propriété littéraire perpétuelle nous paraissent avoir manqué de tolérance dans cette discussion vis-à-vis de ceux qui se contentent de la propriété littéraire limitée, nous ne voudrions point user de représailles envers eux, et mêler à une controverse si généreuse les provocations des polémiques irritantes. Nous nous bornerons à signaler leur erreur radicale. On n'est point communiste pour dénier à la propriété en général, et à la propriété littéraire en particulier, le caractère d'un droit divin ou naturel; on n'est pas plus communiste en cela que ne l'étaient Bossuet et Montesquieu, qui ne voient dans le droit de propriété qu'une convention sociale réglée par la loi civile et politique. On courrait au contraire le danger de fournir aux communistes des argumens trop puissans, si, par une de ces exagérations qui irritent et légitiment des contradictions excessives, l'on invoquait une autre sanction pour le droit de propriété. En fait, le droit de propriété est si peu absolu, qu'il est régi et limité par des lois civiles différentes dans des sociétés et sous des gouvernemens qui ne sont rien moins que communistes. La propriété intellectuelle et littéraire est elle-même l'exemple le plus récent et le plus curieux de la manière dont un droit pareil peut s'établir et se développer. Dans le sens que l'on y attache aujourd'hui, à savoir la participation de l'auteur aux bénéfices résultant de la vente de ses livres, il est d'hier : il n'existe que depuis l'invention de l'imprimerie. Pour être capable de produire des profits comme un travail industriel, des profits prélevés sur la vente et la consommation du produit, il a fallu qu'une invention mécanique, l'imprimerie, vînt apporter à la création littéraire une collaboration industrielle qui multiplie indéfiniment les produits de cette création. Sans le concours matériel de l'imprimerie, il n'eût jamais été question du droit de propriété littéraire. En voyant se former sous leurs yeux cette nouvelle propriété, toute différente des formes de propriété que l'histoire leur avait léguées, les nations modernes ont essayé de la régler, de la définir, de la constituer par une série de tâtonnemens et d'essais qui ont eu pour objet de concilier avec l'intérêt général et supérieur de la société l'intérêt par-

ticulier et légitime du créateur littéraire. Le résultat de ce travail a été à peu près le même chez tous les peuples européens. La propriété littéraire est aujourd'hui reconnue partout aux auteurs vivans. Partout on a reconnu qu'il était utile à la société que l'écrivain pût trouver dans les fruits de son labeur la garantie de son indépendance; mais maintenant ce n'est plus la question de la propriété littéraire proprement dite que l'on discute, c'est la question de l'héritage appliqué à cette nature de propriété. Qui ne voit qu'ici encore il ne saurait y avoir rien d'absolu. Dans des états qui ne sont rien moins que communistes, à quelles solutions différentes ne donne point lieu la question de l'héritage, c'est-à-dire de la transmission de la propriété après la mort du propriétaire! Ici la propriété foncière est soumise aux substitutions et aux majorats, là elle se divise également entre les enfans. Dans un pays, il n'y a pas de limites aux droits des collatéraux; dans un autre, on s'arrête à tel ou tel degré dans les branches collatérales. Tel peuple admet en certains cas la liberté illimitée de tester, tel autre la restreint absolument dans les mêmes cas. Partout d'ailleurs, sous forme de droit de mutation, l'état prélève à son profit une portion de l'héritage. L'on voit que, lors même que la propriété littéraire, dans son caractère propre et dans ses relations avec l'intérêt général de la société, pourrait être assimilée aux autres formes déjà constituées de la propriété, aucun précédent ne prescrit aux législateurs d'appliquer à la propriété littéraire un mode défini d'hérédité. Jusqu'à présent, la plupart des législations européennes ont jugé convenable de prolonger de quelques années après la mort de l'auteur l'exploitation du monopole de ses œuvres, afin de procurer à l'écrivain ce qu'on pourrait appeler la sécurité de la mort. Convient-il de porter ce délai à cinquante années, comme le veut le congrès de Bruxelles? C'est possible; mais étendre à un terme plus éloigné le monopole de l'exploitation commerciale des œuvres littéraires, ce serait sacrifier l'intérêt social, qui veut que ces grandes œuvres se répandent, au moyen du bon marché, dans les mains du plus grand nombre, et constituer les propriétés intellectuelles en une sorte de main-morte dont le profit serait nul pour l'auteur, très douteux pour ses héritiers, et appartiendrait bientôt exclusivement à quelques dynasties d'industriels et de libraires. On peut voir, sans approfondir la question, que les objections qui s'élèvent contre la perpétuité de la propriété littéraire se recommandent au moins par leur gravité, et qu'on aurait mauvaise grâce à s'imaginer qu'on peut les réfuter avec quelques légers lieux-communs et des confusions d'idées et de mots jouant l'effet oratoire.

Un grand pays comme la France, presque toujours tourmenté au dedans ou au dehors de la tentation des vastes aventures, peut se féliciter encore lorsque son repos n'est troublé que par les affaires qui lui surviennent avec de petites puissances ou des peuples barbares. Les assassinats de Tétouan nous obligent à infliger une punition exemplaire aux Marocains. Une insulte commise contre un navire de commerce français par les autorités portugaises de Mozambique nous crée une difficulté diplomatique avec le Portugal. Les faits qui ont donné naissance à ces incidens sont diversement regrettables, mais ces incidens par eux-mêmes ne nous paraissent pas devoir entraîner des conséquences graves. Le crime de Tétouan, dont un agent consulaire

français a été victime, est sans doute une de ces explosions par lesquelles éclate çà et là d'un bout du monde à l'autre la fermentation musulmane. La France est trop mêlée aux populations musulmanes d'Afrique pour qu'on ait pu espérer qu'aucun éclat de l'agitation du mahométisme n'arriverait jusqu'à elle. C'est même un singulier bonheur que les populations algériennes soient demeurées calmes dans cette crise : rien ne prouve mieux la valeur et la force du pouvoir que nous avons établi en Afrique. Néanmoins ce prestige de force, qui fait notre sécurité au milieu des tribus soumises de l'Algérie, nous commande de tirer une prompte et terrible vengeance de l'attentat qui vient d'être commis, si près de nous, par des fanatiques, sur la personne d'un vice-consul de France. La difficulté qui nous est survenue avec le Portugal a sans doute une origine moins odieuse, mais elle réclamait une égale vigueur. Nous ne sommes point surpris que le gouvernement français ait cru devoir couper court à des chicanes de procédure et à des lenteurs de chancellerie, lorsqu'il s'agissait de revendiquer la restitution d'un navire français capturé illégalement hors des eaux du Portugal. Le *Charles-George* était destiné au transport de noirs engagés, commerce que le décret de 1852 rend légal; il avait du reste à bord un agent du ministère de la marine dont la présence garantissait la moralité de ses opérations. Il ne saurait donc y avoir d'incertitude sur le droit et le devoir du gouvernement français en cette circonstance. La disproportion de puissance qui existe entre la France et le Portugal ôte d'ailleurs tout prétexte aux inquiétudes que cet incident a causées il y a quelques jours dans le monde des affaires. L'Angleterre a justement en ce moment un grief analogue au nôtre contre le Portugal; elle ne peut donc point soutenir le cabinet de Lisbonne dans une résistance inexcusable et impossible.

Nous sera-t-il permis, à l'occasion de cette regrettable affaire du *Charles-George*, de rappeler les considérations que nous inspirait, il y a quelques mois, l'affaire de la *Regina Cœli?* Le *Charles-George*, comme la *Regina Cœli*, était employé au transport des engagés libres de la côte d'Afrique. Voilà en moins d'une année la seconde difficulté à laquelle donne lieu ce contestable trafic. Nous avons déjà expliqué l'influence fâcheuse que ces engagemens peuvent exercer sur la côte d'Afrique. Il est connu que le nègre, livré à lui-même, n'a nul penchant pour l'émigration, et que l'idée ne lui viendrait jamais d'aller louer ses services au-delà de l'Atlantique; il est connu aussi qu'il y a peu de nègres libres sur la côte d'Afrique. Les seuls libres, les Kroomen, sont une population maritime; ils nous fournissent des matelots, mais ils ont une répugnance instinctive pour les travaux agricoles. Il faut donc demander les engagés que l'on veut attirer dans nos colonies à de petits sultans, rois ou chefs, qui alimentent leurs haras d'esclaves par d'incessantes guerres. Au lieu d'aliéner pour la vie la liberté de leurs esclaves, ils la vendent pour un certain nombre d'années aux traficans européens. Nous savons bien que ceux-ci peuvent alléguer qu'ils accomplissent une œuvre de civilisation en rachetant aux chefs de la côte la liberté des noirs qu'ils engagent; c'est un argument analogue qu'invoquaient autrefois les négriers et les défenseurs de la traite : ils enlevaient, disaient-ils, à une mort certaine et ils gagnaient au christianisme ces milliers d'es-

claves qu'ils venaient enrôler pour la culture du sucre, du café et du coton. Ce sophisme a été, grâce à Dieu, impuissant à protéger l'abominable crime de la traite; il est manifeste que les négriers, par les approvisionnemens d'hommes qu'ils venaient acheter aux chefs noirs, excitaient ces barbares aux guerres féroces par lesquelles ils se procuraient leur butin d'esclaves. Si le commerce des engagés prenait un développement plus considérable, qui voudrait affirmer qu'il n'exercerait point une influence analogue parmi les chefs et les sultans africains? C'est cette conséquence malheureusement trop probable qui nous effraie dans le système adopté depuis 1852. Il nous semble que la conscience publique a besoin d'être rassurée sur ce point. nous voudrions qu'une enquête fît au moins connaître l'importance des opérations auxquelles le système des engagemens a donné lieu depuis 1852; Nous voudrions que les procédés de ce commerce et que les résultats qu'il a pu produire en Afrique et dans nos colonies fussent étudiés et exposés avec une impartialité vigilante et équitable. La philanthropie, nous le savons, n'est guère de mode aujourd'hui; mais il ne nous déplaît point de braver un léger ridicule en appelant la lumière sur une question qui intéresse l'humanité, et qui ne saurait demeurer indifférente à la générosité et à l'honneur de notre nation. Au surplus, l'affreux accident de la *Regina Cœli* et la capture du *Charles-George* sont des avertissemens plus éloquens que nos instances, et nous ne doutons point qu'ils ne soient entendus et compris.

L'événement extérieur le plus important de la quinzaine est assurément la proclamation de la régence du prince de Prusse. C'est la destinée des peuples qui ne prennent point une part active et continue à leur gouvernement, c'est la destinée des états de notre continent de recevoir l'empreinte successive des souverains qui sont à leur tête; tel pays paraît tour à tour hardi ou timide, audacieux ou fin, lettré ou grossier, brillant ou terne, suivant le génie du prince. Cette assimilation du peuple au roi n'était nulle part plus naturelle qu'en Prusse, car la Prusse est la création toute récente de ses rois. Un changement de personnes dans le gouvernement a donc en Prusse une importance particulière. Le roi Frédéric-Guillaume IV, dont il est aujourd'hui permis de considérer le règne comme achevé, avait imprimé à la Prusse l'incohérence de ses idées et de ses sentimens, et il n'était guère possible que la Prusse, devenue sous sa main un écheveau embrouillé, ne perdît pas quelque chose de l'influence qui lui appartient en Allemagne et en Europe. Nous n'avons jamais été les détracteurs du roi Frédéric-Guillaume IV : il avait dans l'esprit et le caractère des parties attachantes. Une curiosité de savant, des enthousiasmes de poète, une sensibilité presque maladive dans les relations de famille, des délicatesses de conscience raffinées par le zèle religieux. Il était impossible de voir bouillonner tant de qualités bonnes, brillantes, humaines dans ce cerveau trop faible, sans mêler une sorte de compassion respectueuse aux jugemens défavorables que l'on était forcé quelquefois de porter sur les hésitations de sa politique. Frédéric-Guillaume IV était un honnête homme, et nous, qui ne croyons pas aux grands hommes dans le sens dégradant pour l'humanité que la plus triste des superstitions, la superstition politique, attache à ce mot, nous tenons

grand compte de la probité, lorsqu'elle se trouve chez les chefs d'état de notre époque. Nous croyons qu'à une égale droiture de cœur, le nouveau régent de la monarchie prussienne joint une rectitude d'esprit qui relèvera le cabinet de Berlin. Moins facile aux séductions des nouveautés que ne le fut son frère, mais en revanche, nullement épris de ces enfantillages gothiques qui amusaient l'imagination et la religion du roi, le prince de Prusse est considéré, depuis quelques années, comme favorable à ce système de gouvernement constitutionnel et de libéralisme conservateur qui a pour représentant, en Prusse comme ailleurs, l'élite des intelligences. Uni à une princesse accomplie, qui a gagné, par ses sentimens généreux et ses amitiés connues, l'estime affectueuse de l'Europe libérale, l'alliance de son fils à la fille aînée de la reine Victoria annonçait suffisamment les tendances nouvelles qu'il donnerait à la politique prussienne. L'avénement du prince à la régence sera promptement suivi, il faut l'espérer, de la déroute de ce ridicule parti des hobereaux et des absolutistes sentimentaux qui n'ont pu conserver si longtemps leur malfaisante influence que grâce à la faiblesse du roi. Le représentant de ce parti dans le ministère, M. de Westphalen, a déjà reçu son congé. La presse prussienne va reprendre son indépendance et recouvrer sa vraie valeur. Grâce au changement de politique, de curieuses révélations se sont déjà répandues sur le ridicule système qui a pesé sur la presse en Prusse dans ces dernières années. La *Gazette de Woss* apprenait l'autre jour à ses lecteurs que chaque semaine des émissaires du ministre de l'intérieur venaient, dans ses bureaux, lui intimer verbalement ou par écrit l'ordre de modérer ses appréciations, ou de cesser ses publications politiques. On croit rêver lorsqu'on apprend qu'un gouvernement a pu, en plein XIXe siècle, se laisser aller à de pareilles petitesses dans un pays aussi éclairé et aussi avancé que la Prusse. Toutes ces mesquines tracasseries ont cessé depuis l'arrivée du prince au pouvoir. Des élections vont mettre le nouveau régent en présence de l'opinion sincère du pays, et nous espérons que la Prusse, sous une administration formée par le parti constitutionnel, marchera dans les voies libérales où l'appellent ses destinées.

On dit que, parmi les premières félicitations qu'ait reçues le prince régent de Prusse, sont arrivées celles de l'empereur Alexandre de Russie. L'une des conséquences indiquées de l'avénement du régent, c'était la fin de cette docilité aux influences de Pétersbourg qui avaient depuis si longtemps affaibli la politique de Frédéric-Guillaume. Du reste, il ne semble plus que, sous l'empereur actuel de Russie, les influences russes doivent être hostiles au mouvement libéral de notre époque. L'empereur Alexandre, arrivé au trône dans des circonstances qui excitaient l'intérêt sincère des nations armées contre la politique de son père, justifie les espérances qui ont accueilli son règne. S'il réussit dans l'entreprise d'affranchissement qu'il a commencée, il sera le réformateur le plus bienfaisant qui ait régné jusqu'à ce jour en Russie. Il poursuit l'émancipation des serfs avec une application et une énergie qu'on ne saurait trop applaudir. Il n'est pas seulement l'initiateur de cette grande réforme, il en est l'apôtre ému et émouvant. Les discours qu'il a prononcés durant son récent voyage, devant les noblesses de Nijni-Novgorod, de Tver, de Moscou, respirent cette simplicité qui est l'ac-

cent de la franchise et qui gagne les cœurs. On ne saurait être plus pressant que le tsar ne l'a été dans ses exhortations à la noblesse récalcitrante de Moscou : « Il faut commencer les réformes par en haut, si vous ne voulez pas qu'elles viennent d'en bas; » paroles aussi intelligentes qu'honnêtes, rare langage dans la bouche d'un souverain, qui attireront sur l'empereur Alexandre l'attention sympathique de l'Europe. L'on annonçait récemment que le jeune empereur visiterait l'année prochaine la France et l'Angleterre. Ce prince ne connaît point notre pays, mais il a vu autrefois l'Angleterre, et dans le séjour qu'il y fit, l'université d'Oxford lui conféra le diplôme de docteur. Avant la dernière guerre, lorsqu'il n'était encore que l'héritier présomptif de la couronne, le grand-duc préférait à toutes les dénominations qui rappelaient ses dignités et ses commandemens le simple titre de *doctor* de l'université d'Oxford. Si le docteur couronné, si l'émancipateur des serfs russes vient en France et en Angleterre, il trouvera chez les grands peuples de l'Europe occidentale une chose qu'il doit préférer aux pompes officielles : nous voulons parler des applaudissemens et des vœux dont le libéralisme européen l'accompagne dans sa généreuse entreprise.

L'Angleterre continue cette élaboration politique qui, comme nous le disions dernièrement, ne chôme jamais dans ce pays, même dans l'intervalle des sessions parlementaires. Les deux questions à l'ordre du jour dans les réunions où les membres du parlement viennent consulter ou diriger le sentiment national sont une question sociale, — l'éducation populaire, — et une question politique, la réforme électorale. Partout, sous l'initiative des classes riches et éclairées, se forment des athénées d'ouvriers, des *mechanics' institutes,* où les travailleurs peuvent utiliser leurs loisirs en cultivant leur inteligence, et en s'élevant par conséquent dans la sphère sociale. Les hommes politiques de tous les partis concourent avec une égale application aux progrès de l'éducation populaire. Des tories comme sir John Packington, des libéraux comme lord John Russell, se rencontrent dans cette œuvre commune de patriotisme et d'humanité. Les hommes d'état anglais font preuve de véritable intelligence en travaillant à répandre l'instruction dans le peuple au moment où ils s'apprêtent à ouvrir l'exercice des droits électoraux et parlementaires à une couche nouvelle de la démocratie. C'est un contresens en effet durement expié par les sociétés démocratiques que d'étendre indéfiniment le suffrage sans s'inquiéter de la capacité intellectuelle et morale de ceux à qui on livre ce redoutable instrument de la puissance politique. L'oppression de toute une société par une seule classe, par celle qui est le moins propre à conduire elle-même le gouvernement, et qui ne se sert de son pouvoir que pour l'abdiquer aux mains d'un seul, telle est la conséquence inévitable de la rupture de l'équilibre dans le progrès démocratique. C'est contre cet écueil que les hommes d'état anglais cherchent à se prémunir, en travaillant d'abord à l'instruction du peuple; c'est de cet écueil qu'ils auront à se préserver dans le bill de réforme électorale qui sera présenté l'année prochaine au parlement. Un des hommes les plus considérables du parti libéral, sir Cornewall Lewis, vient d'aborder cette question avec beaucoup de sens et de résolution devant une réunion d'électeurs. Sir Cornewall Lewis croit que la prochaine réforme devra faire entrer dans le corps élec-

toral un appoint important des classes ouvrières, mais il ne veut pas que les droits des minorités, sans le maintien desquels la liberté politique s'évanouit, soient absorbés et anéantis sous l'impitoyable et stupide niveau de la majorité numérique. Que la nouvelle réforme électorale soit l'œuvre du ministère actuel ou des whigs, nous ne doutons point que le problème de l'extension du suffrage, conciliée avec les intérêts et les influences qui ont une autre expression qu'une formule numérique, ne soit résolu d'une façon satisfaisante.

L'Espagne est en pleine ébullition électorale; elle approche déjà du moment où le scrutin va s'ouvrir pour laisser échapper le mot de la situation, le dernier mot de tous ces troubles indéfinissables qui remplissent la politique, depuis quelques mois, au-delà des Pyrénées. Or comment le gouvernement et les partis marchent-ils à cette lutte nouvelle? Sans doute, il y a des programmes en Espagne; les candidatures s'agitent à Madrid et dans les provinces. Les progressistes ont tenu des réunions bruyantes et ont publié des manifestes pour définir leur attitude dans la crise actuelle. Les modérés, à leur tour, interviennent dans la lutte, moins par des manifestes et des réunions publiques que par la presse et par cette action invisible d'un grand parti qui a des influences considérables. Le gouvernement enfin ne manque pas lui-même d'agir vigoureusement; il continue surtout à multiplier les destitutions et les déplacemens d'employés, sans doute dans l'unique pensée de mieux préparer le terrain électoral. Dans ces derniers temps d'ailleurs, le cabinet de Madrid a laissé voir ses desseins par deux actes plus sérieux ou moins personnels. L'un de ces actes est la circulaire adressée par M. Posada Herrera à tous les gouverneurs des provinces, pour leur faire connaître en quelque sorte le symbole politique du gouvernement; l'autre est un décret qui fait revivre la loi de 1855 sur le désamortissement civil, en laissant en suspens la question du désamortissement ecclésiastique, qui doit être l'objet d'une négociation avec le saint-siége. Tout cela cependant ne résout pas la question essentielle, et ne dissipe pas l'incertitude qui pèse depuis quelque temps sur la situation de l'Espagne. Le ministère O'Donnell, il faut le dire, est dans des conditions singulières; il ne veut être ni modéré ni progressiste, comme on sait. Après les échecs successifs des deux partis opposés, il veut réaliser une sorte de fusion entre les conservateurs et les libéraux, et faire sortir de là une situation nouvelle, un nouveau parti; c'est une entreprise qui méritait d'être tentée, à laquelle tous les hommes sensés des divers partis devraient se rallier, et c'est déjà un honneur pour le général O'Donnell d'en avoir fait son symbole politique. Par malheur, si l'on veut bien tenir compte de l'état réel de l'Espagne, l'inconvénient de ce système, qui a l'air d'attirer tout le monde, est de finir par mécontenter tout le monde par des concessions en apparence contradictoires, de provoquer des chocs inévitables qui pourraient bien conduire le ministère à l'impossibilité de vivre en lui laissant la victoire matérielle dans les élections.

La circulaire de M. Posada Herrera était évidemment une avance au parti conservateur, une manifestation faite pour rassurer les hommes qui commençaient à craindre de voir le général O'Donnell s'engager dans une évolution trop complétement progressiste. En somme, c'était une profession de

foi entièrement modérée. Le parti conservateur a-t-il été désarmé? Il poursuit plus que jamais la guerre contre le cabinet et contre le président du conseil personnellement. Il redoute la mobilité et les changemens de front du chef du cabinet. Que savons-nous? il va peut-être plus loin encore dans ses défiances, en soupçonnant chez le comte de Lucena des velléités dictatoriales qui feraient bon marché de la reine elle-même. Ce simple soupçon, si injuste qu'il soit certainement, suffit pour indiquer le peu de sympathies que le général O'Donnell rencontre encore aujourd'hui parmi les conservateurs espagnols, aigris tout d'abord, sans trop de raison, par les premiers actes du ministère. D'un autre côté, les progressistes, un moment à demi satisfaits par la rectification des listes électorales et par une assez large distribution d'emplois, ont été quelque peu refroidis par la circulaire conservatrice de M. Posada Herrera. Quelques-uns d'entre eux, ceux qui ont accepté des fonctions, ne se sont point séparés, il est vrai, du cabinet; mais ils sont à peu près traités de schismatiques par le reste du parti, qui prend une attitude ouverte d'hostilité. Les déclarations de guerre des progressistes ne seraient rien, si elles valaient au cabinet l'appui des modérés; c'est justement parce qu'il se trouve entre les hostilités des uns et des autres qu'il doit se trouver embarrassé.

C'est là en effet la situation. Plus on marche, plus il est clair que le ministère O'Donnell est en face d'oppositions redoutables. Ces oppositions pourront n'avoir point la majorité dans le congrès, elles n'existeront pas moins, car les congrès ne sont d'habitude en Espagne qu'une représentation très peu exacte de l'opinion du pays. Plus les congrès sont ministériels, plus les cabinets ont à craindre; c'est ce qui s'est vu plus d'une fois au-delà des Pyrénées. Qu'on observe d'ailleurs que les fractions des anciens partis qui soutiennent le ministère ne le font pas d'une manière complétement désintéressée. Les progressistes ralliés soutiennent O'Donnell dans l'espoir de lui succéder, et il en est de même des modérés. Déjà plus d'une fois on a parlé du prochain avénement au pouvoir de M. Mon. Enfin, au milieu de cette confusion, le ministère lui-même est-il parfaitement uni? On en peut certes douter d'après les bruits de crise qui se renouvellent tous les jours. Comme dans toute la situation de l'Espagne, il y a au sein du cabinet deux tendances, l'une inclinant vers les modérés, l'autre inclinant vers les progressistes. La création d'un parti libéral nouveau et dégagé de toute prévention exclusive serait assurément un grand bien pour l'Espagne; mais il faut conclure de tout ceci qu'elle est encore un problème, et les ambitions personnelles ne sont pas ce qui embarrasse le moins la solution du problème.

Quand nous citions, il y a quelques semaines, certaines sorties vigoureuses et sévères de M. de Maistre contre le clergé catholique de son temps, nous ne doutions guère des colères que nous allions exciter contre nous. C'est surtout à l'église italienne que nous avons eu le malheur de déplaire. Que voulez-vous? nous n'aimons pas plus les muphtis en religion que les sultans en politique. Ce langage de convention que parlent trop souvent les clergés officiels nous a tant lassés, que nous n'avons pu résister à la joie de répéter les franches et gaillardes paroles que M. le comte de Maistre employait librement pour qualifier les platitudes et les plats du parti qu'il

servait lui-même avec tant de feu et de hauteur d'âme. L'on nous dénonce à Rome; l'on fait tonner contre nous dans la capitale du monde chrétien l'organe de l'ultramontanisme, la *Civiltà cattolica*... Ce journal nous retranche de l'orthodoxie parce que nous avons défendu la libre circulation des bibles protestantes. Il nous reproche comme une raillerie impie les expressions respectueuses dont nous nous sommes servis en parlant de la Bible. Les bibles protestantes sont des bibles falsifiées, et d'ailleurs la circulaire qui en interdisait la propagation « protégeait la liberté des catholiques en empêchant qu'on ne leur vendît comme bonnes des bibles falsifiées! » Voilà la charité, la bonne foi et l'intelligence des adversaires que M. de Maistre nous a mis sur les bras. Nous nous consolerons en relisant sa correspondance diplomatique. E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LE ROMAN ET LE THÉATRE.

Pour distinguer à toutes les époques les tentatives vraiment sérieuses des essais de mauvais goût et des productions mercantiles qui cherchent à les étouffer, il est un signe infaillible, la simplicité. L'effet certain de cette pierre de touche s'explique par une vérité commune à tous les arts : le simple est la première condition de l'idéal. On prétendrait à tort faire exception à cette règle en se prévalant de la grandeur et de l'importance de son sujet; c'est justement dans les pensées et dans les faits qui s'élèvent le plus au-dessus de la réalité que la simplicité de l'expression produit, par son rapport direct avec l'idée, l'effet le plus harmonieux et le moins contestable. Les classiques de tous les temps et de tous les pays, Homère, Shakspeare, Corneille, Goethe, tous ces grands applicateurs de la forme à l'idée, ne sont jamais plus grands que lorsqu'ils sont plus simples.

Chercher la simplicité, ce n'est donc pas seulement faire preuve de goût et de justesse d'esprit, c'est démontrer que les qualités dont on est doué sont des qualités permanentes, si je puis m'exprimer ainsi, et qui font bien réellement partie de notre être. La simplicité, c'est la force, comme l'exagération, c'est la faiblesse. Parmi les sujets naturellement simples, les premiers sans contredit sont ceux que fournissent l'observation de la nature elle-même et l'étude des faits qui, par leur manifestation naïve et spontanée, se séparent le plus des choses de convention, et paraissent se rattacher

autant que possible, même pour l'homme, aux mouvemens instinctifs de l'être dégagé par ses habitudes de tout calcul et de toute feinte. Ce privilége semble être acquis dans notre société à cette classe qui touche directement à la terre par sa naissance, ses besoins, son travail, son amour, en un mot, par sa vie tout entière, — le paysan. Le XIXe siècle doit à Rousseau, quoique sous l'influence d'un faux principe, de s'être adonné sérieusement à l'étude difficile de faits qui trompent d'abord par une absence apparente de toute complication. La nature n'a jamais été comprise et reproduite, sinon avec plus de bonheur, du moins avec plus de soin et de bon vouloir que de nos jours. Ajoutons qu'elle forme comme une espèce de gangue qu'on ne saurait épuiser. C'est à nous maintenant d'examiner si les nouvelles œuvres qui s'en inspirent remplissent les conditions de composition et de style nécessaires même à la simplicité.

Le Martyr des Chaumelles (1) est une histoire puisée, l'auteur nous en avertit d'abord, dans la pure réalité. « J'ai voulu, dit-il, raconter simplement et naïvement ce que j'ai vu. » Ce qu'a vu M. Louis Goudall, ce qu'il étudie avec le plus de complaisance, c'est moins l'état naturel et absolu du paysan que sa condition sociale et civile. Un vieux laboureur en mariant sa fille lui a laissé, ainsi qu'à son gendre, la jouissance complète de tous ses biens. C'est un usage presque général à la campagne, que le père infirme et incapable de travailler abandonne à ses enfans ses titres de propriété. Sur cette simple exposition, le reste se devine trop vite pour l'intérêt du roman. On voit dès les premières pages que le père Ambroise, ne pouvant se défendre contre les méchancetés de son gendre et de sa fille, n'osant, par amour paternel, formuler des plaintes qui les compromettraient gravement, subit presque sans murmurer les mauvais traitemens dont on l'accable, et se laisse, dans un coin de la ferme, abandonné sur un mauvais grabat, mourir de douleur et presque de faim. De tels faits, surtout considérés dans le roman, portent avec soi une éloquence qui n'a pas besoin de commentaires, ni surtout de considérations empruntées au *Corpus juris civilis*. Le roman peut être écrit au service de certaines idées, mais il ne peut devenir un plaidoyer direct. Tel n'est pas l'avis de M. Goudall, qui cherche comment la loi pourrait « remédier à ces immolations aveugles du sentiment paternel et aviser aux moyens d'en prévenir les effroyables effets. » Il cite même l'article du code civil qui établit que les donations en faveur du mariage ne sont pas révocables pour cause d'ingratitude, et il essaie de le modifier à sa manière. Tout en rendant justice à d'aussi bonnes intentions, il faut avouer que ces préoccupations appartiennent plus au philanthrope et au juriste qu'au romancier. Nous insistons à dessein sur ce qui, à notre avis, constitue le défaut saillant du livre, parce que de pareilles digressions nous semblent à la fois, au point de vue purement littéraire, fausses et dangereuses. L'étude des transformations morales, voilà le domaine de l'écrivain, voilà le terrain qu'il ne peut abandonner sans amoindrir ses droits, sans empiéter en même temps sur ce qui ne lui appartient plus, sur ce qui est réservé à l'économiste et au moraliste pratique. M. Goudall nous semble, dans *le Mar-*

(1) 1 vol. in-12, L. Hachette et Ce.

tyr des Chaumelles, s'être trop préoccupé des procédés d'un romancier qui l'a précédé dans un sujet analogue, Honoré de Balzac. Il a voulu joindre en même temps aux sombres et dramatiques épisodes qui l'ont séduit les délicates, douces et parfois trop indulgentes inspirations d'un autre écrivain qui a déployé peut-être dans la peinture de la vie des champs les plus remarquables combinaisons de son talent d'artiste et de sa nature féminine. Qu'est-il résulté de ce mélange où l'auteur n'a pas médiocrement perdu de sa personnalité? Un drame qui, malgré d'appréciables qualités de chaleur et d'intérêt, manque souverainement d'unité, et se rompt çà et là pour laisser place aux scènes d'un double amour, l'un naïf et tendre, l'autre presque furieux, mais tous deux assez faux dans leur expression. Lucette, l'ange de la maison, a des sentimens, je ne dirai pas trop élevés, mais trop subtils. Pour Mélie, M. Goudall la fait se tordre et se rouler, « comme une panthère lascive, » aux genoux d'un paysan; on peut juger de la vérité de ce caractère, et surtout des procédés familiers à l'auteur.

M. Eugène Muller, dans *la Mionette* (1), se rapproche davantage de M[me] Sand. C'est une simple histoire, simplement racontée, et qui témoigne de sérieux efforts. La Mionette est une enfant dont la famille, — on les appelle les Vipériaux, — mène une existence assez aventureuse. « Leur profession proprement dite était d'être pauvres. » La Mionette est née dans ce nid de vipères, et, malgré les aventures que peuvent lui attirer sa jeunesse, sa beauté, sa vie vagabonde et surtout les mauvais exemples de sa famille (n'a-t-elle pas sa sœur, une sorte de Pulchérie villageoise, qui vient un beau jour au village étaler le luxe de l'amour vénal?), la Mionette, dis-je, reste pure, soutenue qu'elle est par un amour qui la possède sans qu'elle se livre à lui. L'histoire de cet amour naïf et chaste, partagé de la même façon par un jeune laboureur qui n'ose lever les yeux sur la Mionette que lorsqu'il la rencontre hors du village, laisse une impression fraîche et pénétrante. C'est même l'unique soutien de ce roman, qui, pour une pastorale, est rempli d'épisodes assez peu naturels, où le défaut de la composition est évident. L'auteur est obligé par exemple de faire mourir, pour les besoins de son dénoûment, cinq ou six personnes qui ne demanderaient qu'à se bien porter. Après quelques péripéties un peu forcées, et que l'auteur aurait dû éviter, cette histoire se termine comme tous les contes de la veillée, quand par hasard les revenans ne sont pas de la partie : ils furent heureux, et... tout s'arrête là; le bonheur ne se raconte pas. Le principal défaut de cette petite Mionette, c'est d'être trop ingénue : il y a de ces choses que connaissent et que comprennent toutes les filles, surtout celles qui sont élevées chez les Vipériaux. Cette atmosphère trop délicate pour ne pas être troublée par le moindre souffle tient à l'amour particulier que portent certains auteurs à leurs héroïnes rustiques. M[me] Sand a donné l'exemple de cette prédilection jalouse, et nécessairement ses imitateurs ont exagéré cette tendance; ils font leurs *Fadettes* toutes semblables à ces bergères que jadis épousaient les rois, et qui ne devaient certes mériter cet excès d'honneur que par un excès de vertu. Cependant il est un point plus important sur lequel la critique

(1) 1 vol. in-12, Taride, rue de Marengo.

doit interroger M. Muller : comment se fait-il que dans cette histoire de village, qui se passe aux champs depuis six heures du matin jusqu'à minuit, on ne rencontre pas un seul paysage? A quoi tient l'absence de ce cadre nécessaire à tout roman pastoral? L'auteur nous répondra peut-être que dans sa préface, un peu trop intime d'ailleurs, il a eu soin d'exposer la scène et de dessiner les décors. En tout cas, c'est un droit qu'il faut savoir refuser à l'écrivain de séparer ainsi de son œuvre ce qui en fait partie intégrante; c'est oublier, spécialement dans la question qui nous occupe, que le paysage n'a pas de forme absolue, et que les mêmes endroits se décrivent différemment, suivant les personnages et les circonstances. L'auteur s'est dérobé par cette abstention à une grande difficulté, et de plus il a privé son lecteur d'un plaisir qu'il s'attend ordinairement à goûter dans les ouvrages de cette nature. Que dire maintenant du style, ce passeport obligé de toute œuvre littéraire? Il faut reconnaître que, malgré les qualités qui tiennent au fond du roman, *la Mionette* est presque entièrement dépourvue des qualités nécessaires de la forme. Pourquoi M. Muller laisse-t-il dans son petit livre des expressions comme celles-ci : *Demain nous verrons d'agir*, ou *je vous garantis d'avoir son adresse...* A chaque page, on trouve des *je préfère que,... dans le but de...* Que M. Muller ne nous dise pas qu'il fait parler des paysans; cela n'est ni du français, ni du patois, c'est du jargon tout pur, et d'ailleurs pourquoi s'exposer à laisser croire que la recherche du patois couvre l'ignorance, sinon l'oubli, de la langue française? — A côté de ce livre, nous pouvons en placer un autre qui présente à peu près les mêmes qualités, mais relevées par un élément qui devient de jour en jour plus rare, le romanesque : ce sont les *Scènes de la vie contemporaine,* par M. Alfred de Bréhat (1). Des paysages bretons, des situations finement esquissées, des caractères où l'observation se révèle, le tout empreint d'un sentiment mélancolique qui domine les faits sans les exagérer, voilà ce qu'on trouve dans ce recueil de nouvelles d'une lecture assez agréable.

Tous les écrivains n'ont pas à lutter dans leurs travaux contre l'exagération où pourrait, sans qu'ils s'en aperçussent, les entraîner la hauteur de leur sujet. Pour atteindre plus facilement à la simplicité, la plupart choisissent de modestes thèmes, ou brodent de légers dessins sur un canevas peu compliqué. Ce choix est déjà un mérite dont il faut leur tenir compte. Si d'une part, en agissant ainsi, ils s'exposent parfois à se faire reprocher un excès de prudence, d'un autre côté ils ne se soustraient réellement à certaines difficultés que pour en rencontrer de nouvelles, et de plus sérieuses peut-être : celles qui consistent à rendre simplement les choses simples. Le danger en effet est celui-ci : on ne peut reproduire d'après nature, surtout dans la forme classique, ce que la critique littéraire du XVIII[e] siècle appelait les *nobles passions*. Il faut nécessairement faire la part de l'invention et aussi de la convention; mais on peut copier les événemens qui se passent sous nos yeux, calquer les sentimens de la vie ordinaire, les rapporter fidèlement dans la suite vulgaire de leurs péripéties, arriver ainsi sans grands efforts à produire quelque intérêt, et s'abstenir dans cette œuvre facile non-

(1) 1 vol. gr. in-18, Michel Lévy.

seulement de toute invention, mais encore de toute composition. Les jeunes esprits qui prennent au sérieux, je ne dirai pas leurs devoirs d'écrivains, mais simplement leur tâche, ont donc à se prémunir à leurs débuts contre un double écueil, l'exagération ou le réalisme. — Ajoutons comme correctif que ce que nous appelons réalisme, ce n'est pas la reproduction de la réalité, mais bien dans cette reproduction l'absence du choix des élémens harmoniques, c'est-à-dire le manque de composition et de style.

Cette science de la reproduction des choses réelles est ce qui distingue éminemment un petit volume écrit à Genève, et intitulé *Nouvelles montagnardes* (1). Dans ce que nous avons examiné jusqu'à présent, au milieu des scènes pastorales qu'il décrivait, des sentimens dont il exposait la lutte, l'auteur se montrait toujours, et cette transparence d'une individualité que les écrivains humoristiques étalent hardiment résultait ici le plus souvent d'une recherche même de simplicité poussée jusqu'à l'affectation. Ici l'auteur disparaît complétement, et il ne se trouve, à vrai dire, que sur la couverture : son nom est Charles Dubois. Avec lui, nous sommes introduits dans une contrée qu'il désigne et que l'on peut visiter, au centre de mœurs positives appartenant à une circonscription de territoire parfaitement définie. C'est donc la réalité pure qu'a étudiée M. Dubois; évidemment il a fait peu de frais d'imagination, mais il a vaincu habilement, par une composition savante, les difficultés que lui créait l'absence même d'invention. Ce qu'il nous expose, ce n'est pas la réalité d'un fait pris au hasard, et qui pourrait se rapporter également à diverses contrées et à différentes classes sociales; c'est la réalité, saisie dans son ensemble et par conséquent dans son harmonie, de tous les détails, dont le moindre doit être significatif. Aussi ce recueil est-il simplement une suite de petits tableaux irréprochables au point de vue de la délicatesse et du goût. La langue de M. Dubois est celle du charmant et regrettable Toepffer : elle use des mêmes procédés, elle arrive au même pittoresque; mais la naïveté qui en constitue le fond est peut-être moins cherchée et moins précieuse. L'écrivain genevois s'est servi, sans en prendre le patois cependant, de l'idiome propre des paysans dont il raconte les mœurs, et ce langage, sans lequel il n'aurait pu exprimer complétement certaines idées particulières, offre un charme dont il serait difficile de donner une idée autrement que par des exemples. Aussi renvoyons-nous en toute assurance au livre. On n'y trouvera ni subtilités ni dissertations, mais un naturel qui palpite sous les moindres détails, et qui, sans qu'on puisse le prendre une seule fois en flagrant délit de prétention, arrive de lui-même aux effets irrésistibles de l'éloquence naïve. L'auteur a su rester constamment vrai en se tenant constamment dans les limites du réel : il faut, pour atteindre ce résultat, un grand bonheur ou un grand talent.

Les qualités de son récit nous permettent de ranger M[me] Charles Reybaud dans la série des écrivains qui visent à une harmonieuse simplicité. L'auteur de *Faustine* et du *Cadet de Colobrières* a commencé d'abord par faire dans l'invention et dans les idées la part la plus large possible au romanesque. Il en résultait souvent entre la forme et le fond un désaccord qui se manifestait or-

(1) 1 vol. in-12, Paris, chez Cherbuliez, 10, rue de la Monnaie.

dinairement par la brève étendue que l'on s'étonnait parfois de rencontrer dans certains épisodes. Plusieurs des premiers récits de Mme Reybaud auraient comporté en effet un développement dont la charpente idéale n'était pas toujours bien accusée dans l'exécution. L'auteur sauvait ce manque de proportion entre l'esquisse du plan et les contours définitifs par l'agrément d'un style dont l'originalité est incontestable et surprend insensiblement l'esprit du lecteur, qui s'applique d'autre part à rétablir la mesure des faits qui lui sont exposés. Mme Charles Reybaud a montré qu'elle possède aujourd'hui la difficile harmonie de la composition en produisant un roman, *Mademoiselle de Malepeyre*, écrit avec une fermeté et une précision que nos lecteurs n'ont pu oublier. *Le Cabaret de Gaubert* (1), dont ils se souviennent aussi, est également un témoignage remarquable de la nouvelle manière de l'auteur. La phrase insinuante et allongée qui lui est habituelle s'y joint à une vigueur de contour plus assurée. Cette transformation progressive prouve qu'on n'acquiert l'art d'écrire qu'en mettant en pratique, par de nombreux essais quelquefois, l'étude théorique des modèles. Mme Reybaud appartient à cette période d'écrivains délicats et soigneux qui s'efforcent constamment de sacrifier leur facilité au véritable style, et arrivent ainsi à une réputation méritée, qui, pour n'être pas surprise, n'en est que plus durable.

Le volume que vient de publier M. Charles Asselineau, *la Double Vie* (2), forme plutôt une série d'esquisses et de plans qu'une suite de nouvelles complétement développées. Si nous avons bien compris une intention que l'auteur du reste ne craint pas de manifester ouvertement, la publication de ces récits ne serait que l'occasion d'une préface qui peut se résumer en deux mots : les *revues* ont tué les *livres*. M. Asselineau part à peu près uniquement, pour soutenir cette thèse au moins paradoxale, de certaines discussions intimes, interdites par leur nature à la connaissance du public, et qui s'élèvent quelquefois entre tel écrivain et tel directeur de journal. Les modifications, prétend-il, que la nature et les exigences d'un recueil font subir à l'originalité d'une œuvre personnelle n'aboutissent à rien moins qu'à enlever toute liberté à l'expression de la pensée. On peut faire remarquer à M. Asselineau, et à tous ceux qui s'appuieraient sur un semblable raisonnement pour justifier ou leur impuissance ou leur mauvais vouloir, qu'une revue, qu'un journal comporte une idée collective, et par cela même possède entièrement le droit de repousser le contact d'une idée individuelle qui tendrait à l'altérer. Un rédacteur en chef n'est pas un éditeur; l'éclectisme qu'on voudrait lui imposer serait la mort de son recueil, et c'est une vérité que les faits ont justifiée. Quant à cette objection plus grave qui s'appuie sur la libre expression de la pensée, les faits encore se chargent d'y répondre. Depuis 1830, il n'est pas d'idée, si excentrique qu'elle fût, qui n'ait trouvé pour se manifester un organe de publicité quelconque. Nous avons été inondés de recueils et de journaux qui correspondaient aux opinions les plus opposées comme aux nuances les plus délicates. Pourquoi ces foyers littéraires ou philosophiques se sont-ils éteints presque tous? Là est

(1) 1 vol. in-12, L. Hachette.
(2) 1 vol. in-12, Poulet-Malassis et de Broise.

toute la question ; le temps et le public en ont fait peu à peu justice. Y a-t-il eu erreur pour quelques-uns, et ne pourrait-on pas appeler de ce jugement? Nous ne voudrions pas le nier complétement; mais ceux qui doivent leur conservation à cet *esprit de suite* dont parlait Richelieu et à une intelligente tradition ne peuvent-ils pas se contenter de dire : J'existe, donc ma raison d'être est excellente? Ainsi considéré, le débat sort, ce qui devrait toujours avoir lieu, des petites querelles qui n'intéressent que les personnalités. — Les nouvelles de M. Asselineau ne justifient pas d'ailleurs l'objet de sa préface ; il sait fort bien lui-même qu'il n'y a pas là un livre : ce sont de simples ébauches, dont quelques-unes, nous devons le dire, font regretter que l'auteur ne se soit pas décidé à une plus large exécution, par exemple *le Cabaret des Sabliers* et *le Roman d'une Dévote; le Mensonge* forme encore un assez joli sujet de comédie. Nous devons donc souhaiter que l'auteur prouve un peu plus efficacement, quant à lui, l'opportunité de ses condoléances : pour que le livre plaide, il faut au moins que le livre soit.

La jeunesse semble devenir le thème favori des auteurs dramatiques. Présente, on l'étudie pour préjuger son avenir; passée, on la recherche et on la rappelle si l'on a devant soi, comme une énigme à déchiffrer, un homme dont l'être intime est encore caché sous le voile. C'est un procédé dont l'expérience des jours qu'on a soi-même vécus démontre la douloureuse justesse. On peut le plus souvent reconstruire toute une existence avec les derniers faits où elle s'est manifestée, comme Cuvier, avec des débris d'os, recréait de gigantesques formes sans patrie et sans nom. C'est que la vie ne se recommence pas, elle se succède pour ainsi dire, en se correspondant toujours, et ses dernières heures ne sont que l'écho agrandi et transformé des heures premières. L'homme, dans la succession insensible de ses labeurs, de ses joies et de ses tristesses, est à lui-même son propre garant, sa propre providence, sa propre responsabilité. Cette pensée éminemment morale a inspiré M. Léon Gozlan dans la nouvelle pièce qu'il a donnée au Gymnase, *Il faut que jeunesse se paie.* — Ah ! si jeunesse savait ! murmure le vieillard qui arrive à la tombe en retenant au bord de ses lèvres le secret de la vie prêt à s'en échapper. Ah ! si vieillesse pouvait ! s'écrie le jeune homme dont la moindre folie est de s'épuiser, même pour les choses sérieuses, dans une ardeur mal calculée. Entre ces regrets et cette présomption, toute notre vie s'écoule; nous le sentons sans le comprendre, et c'est pourquoi ce titre, spirituellement détourné par M. Léon Gozlan, renfermait un charme particulier qui piquait notre curiosité et nous réveillait de cet assoupissement où nous essayons de guérir nos désirs trompés, nous tous qui payons plus ou moins notre jeunesse. Après avoir livré ses premières années à toutes les folles passions, après s'être même permis l'absurde sottise de reconnaître comme sien l'enfant de je ne sais quelle fille, le héros de M. Gozlan tente de refaire sa vie, croit-il, en se conduisant désormais comme un homme sérieux et en combattant bravement pour son pays. Treize ans se passent, après lesquels il revient, n'ayant plus rien du jeune homme d'autrefois, pas même le souvenir. La vie lui sourit en ce moment avec toutes ses illusions, comme si elle ne faisait que commencer pour lui. Un beau mariage va couronner cette œuvre de régénération, quand soudain le passé tout entier accourt pour ressaisir

sa proie : les imprudences, les orgies, les défis audacieux au monde qui n'oublie pas, — toutes choses oubliées, — viennent comme d'inexorables fantômes souhaiter la bienvenue à cet homme qui n'a plus dans le cœur que les douces espérances des joies de l'avenir. Croyez qu'il est à plaindre, l'infortuné, et qu'il faut tout l'esprit de M. Gozlan pour le tirer de ce mauvais pas. La pièce a plus étonné qu'elle n'a réussi ; mais cependant le héros du drame, ce n'est pas le niais personnage qui se laisse ridiculement épouvanter par le reliquat d'un passé devant lequel il a le droit de lever la tête, c'est un petit jeune homme qui prononce quelques paroles seulement, mais elles sont toute la morale de la pièce : — Je suis né à trente-six ans, dit-il, j'ai toujours agi comme si j'avais cet âge, je n'aurai pas à payer ma jeunesse. Vous vous épuisez, je me conserve ; vous cherchez, j'attends, et mon attente, qui vous semble de l'immobilité, est la suprême science et la suprême sagesse. Le monde est arrangé, je le sais, pour que tout vienne à moi. Comme, en un temps donné, tous les objets de nos désirs reviennent passer en un point quelconque du cercle de notre vie, je m'y établis d'avance, certain du résultat de l'évolution. — Ce philosophe est une réelle et vivante figure qui, selon nous, n'a pas tout à fait tort quand elle se fait bien comprendre. Du reste, cette personnalité n'est pas inconnue au théâtre, et M. Dumas fils, qui saisit avec un rare bonheur les caractères positifs, nous l'a déjà montrée, dans *la Question d'argent*, coupant avec méthode son petit revenu en trois cent soixante-cinq parties égales. Ah ! certes, ils ne connaissent pas si bien la vie, les deux jeunes gens qui s'insurgent, dans le premier acte du *Marchand malgré lui*, contre les instincts bourgeois et les prosaïques appétits du bonhomme Chrysale !

Cette pièce, représentée à l'Odéon, est due à la collaboration de deux jeunes auteurs, MM. Rolland et Du Boys ; elle a toutes les exclusions, toutes les défaillances, tous les reviremens, toute la déclamation de la jeunesse. Elle va comme elle peut, suivant une flamme tantôt brillante, tantôt vague, et dans l'intervalle s'égarant dans les ténèbres. On la suit difficilement, et l'on est frappé d'une foule de contradictions qui sortent du sujet mal conçu et des personnages indécis. Tous les châteaux en Espagne que bâtissent à l'aurore de leur existence les jeunes artistes, et en particulier les jeunes compositeurs, se sont, au premier acte, donné rendez-vous dans une mansarde. Si jamais l'art est accepté, plutôt que compris, dans toute sa force et dans toute sa dignité, c'est certainement à cet heureux âge où l'on se grise avec de nobles aspirations, où l'on prend pour une force vive de graves paroles prononcées dans le vide. Aussi croyez que dans cette mansarde on ne jure que par Palestrina, Sébastien Bach et Pergolèse, et les voilà tous les trois, Pergolèse, Sébastien Bach et Palestrina, tenant dans un verre d'où sort une chanson de grisette. Cependant arrivent les grands parens, la mère, l'oncle, et ce sont des supplications pour engager l'un de ces aspirans-artistes, Claude Champin, à délaisser la fugue et le contre-point pour l'aune ou la balance. La mère dit à son fils toutes les bonnes choses que dit Mme Huguet à Philippe dans *la Jeunesse* de M. Émile Augier, et elle se fait comprendre. Sans trop se faire tirer l'oreille, Claude accepte, et d'artiste il devient droguiste : la rime reste, et c'est toujours cela.

Ce premier acte, ou plutôt ce prologue, aurait dû former le dénoûment de la pièce. Claude, se rendant ainsi, sur de simples remontrances, sans avoir souffert, sans avoir lutté, mérite évidemment d'être un *bourgeois*. Dès lors il n'intéresse plus, il n'est plus sympathique. Il l'est d'autant moins qu'au second acte nous le retrouvons, après dix-huit ans d'épicerie, frais, riche, bien portant, prospère. Que nous veulent alors ses jérémiades d'artiste et de poète incompris? Eh! monsieur Champin, vous avez prouvé que votre talent, c'était d'être maçon. — Cependant René, son ancien compagnon de mansarde, arrivé maintenant à la gloire, aime la fille de Claude, que sa mère, en prévoyante femme de ménage, songe à marier à son premier commis. Voyez maintenant l'imbécillité de ce caractère : Claude confesse sa fille, devine son secret, et la laisse marier à M. Eustache; puis, pour se justifier à ses propres yeux, ne songeant plus que s'il y a quelqu'un de sacrifié en cette affaire, c'est sa fille et non pas lui, il fait à sa femme les reproches les plus violens et les plus amers, les plus injustes aussi. — Quoi! pourrait-elle dire, avez-vous cru en m'épousant choisir la Muse pour compagne de votre vie? Ne saviez-vous pas que de votre oncle vous preniez en même temps la fille et la boutique? Ah! cessez vos récriminations; sans moi, toute votre maison serait allée à la faillite. Vous dites qu'il n'y a pas de milieu entre l'art et l'épicerie, c'est possible; en attendant, vous n'êtes ni artiste, ni épicier. — Heureusement le garçon de magasin, Eustache, qui paraît de tout ce monde avoir le plus de cœur et de raison, renonce à épouser la fille de Claude; délivré de ses embarras intérieurs, celui-ci court à son piano, mais l'inspiration qu'il a abandonnée ne viendra plus le caresser, ne l'emportera plus sur ses ailes. Il s'agit bien aujourd'hui de Palestrina et de Pergolèse! Hélas! l'infortuné ne comprend même plus les folles chansons de sa jeunesse. Il est devenu impuissant! — Non, il ne l'est pas devenu, il l'a toujours été, et toute sa vie le prouve, car ce n'est pas un véritable artiste celui que l'absence de l'art ne tue pas; ce n'est pas un véritable poète celui qui étouffe sa muse et qui prétend ensuite la galvaniser.

Telle est cette pièce, écrite évidemment pour un certain public qu'émeuvent toujours les folles déclamations contre ce que la vie a de sérieux et de logique, même au point de vue de l'art, dont la mesure, le calcul et l'horreur de toute emphase sont cependant les indispensables aides. Elle doit uniquement à ce parti pris et à de gais intermèdes l'espèce de succès qu'elle a obtenu. Elle intéresse surtout la critique en ce qu'elle est le calque fidèle des préjugés d'une jeunesse soi-disant libérale, ennemie d'un travail lent et régulier, ignorant la distance qui sépare la conception de la forme et la comblant par des productions d'une fantaisie douteuse. Pour elle, la *bohême* est le chemin obligé de la réputation. *Le Marchand malgré lui* n'offre point parmi ses personnages un caractère véritablement composé. Ses bourgeois, comme ses artistes, ne sont que des mannequins. Malgré certaines tirades écrites avec l'emportement, l'audace et quelquefois le bonheur du premier jet, les vers sont empreints, tantôt d'un réalisme choquant, tantôt d'une poésie vague et banale; *les chansons d'oiseaux*, par exemple, reviennent en plus de dix endroits. Ce manque de style est ce qu'il faut le plus regretter; il empêchera toujours, que les jeunes écrivains en soient convaincus, de pren-

dre au sérieux toute espèce d'œuvre, quelle que soit l'idée qu'elle tende à développer. Il est aussi un certain bruit, fait autour des jeunes talens à leur entrée dans la carrière, contre lequel ils doivent s'entourer de sages précautions. Je ne puis à cette occasion mieux faire que de citer quelques paroles dont MM. Rolland et Du Boys ne récuseront pas l'autorité : « En général, une chose nous a frappé dans les compositions de cette jeunesse qui se presse maintenant sur nos théâtres; ils en sont encore à se contenter facilement d'eux-mêmes. Ils perdent à ramasser des couronnes un temps qu'ils devraient consacrer à de courageuses méditations. Ils réussissent, mais leurs rivaux sortent joyeux de leurs triomphes (1). » Ces paroles d'un grand écrivain qui a pu en faire une suffisante expérience doivent donner beaucoup à penser; elles prouvent que le succès n'est pas là où il se fait entendre sous une forme bruyante, mais qu'il est dans la conscience intérieure d'avoir véritablement produit une œuvre digne d'éloge. Encore beaucoup d'écrivains, et c'est une loi de notre nature, peuvent-ils s'y laisser tromper. Qu'en conclure? C'est qu'il faut toujours essayer de faire bien, sans s'inquiéter des autres, et en se défiant de soi-même.

Le Théâtre-Français fait tout ce qu'il peut pour remplir sa mission, et il s'acquitte de cette tâche avec plus ou moins de bonheur. Il est par exemple le gardien sacré et le dépositaire officiel de cette forme dramatique qu'on appelle la tragédie; aussi est-ce à la fois pour lui un droit et un devoir de mettre en lumière, à des intervalles réguliers, les immortelles compositions de Corneille et de Racine. Le principal succès de ces représentations a été, il faut bien le dire, dû à l'interprétation de certains artistes. Aussi, quand ils ont fait défaut, pour réveiller la curiosité d'un public avide de nouvelles choses, le Théâtre-Français a tenté, faute de mieux, des résurrections aussi malheureuses que celles du *Venceslas* de Rotrou. A-t-il été mieux inspiré aujourd'hui, en remontant à la source d'un genre qui n'admet pas le médiocre, et en s'adressant au premier tragique grec, Sophocle, pour lui emprunter sa plus belle tragédie, *Œdipe-Roi?* On pourrait en douter, à en juger par l'effet que produisent la faiblesse de l'exécution et l'allure assez lourde d'une traduction poétique dont le principal mérite est de se tenir très près du texte. Un véritable artiste pouvait seul s'attaquer à une pareille œuvre. Heureusement l'intérêt de cette représentation était ailleurs. Il est superflu d'analyser une pièce qu'il n'est permis à personne de ne pas connaître; disons seulement que l'apparition de l'*Œdipe-Roi* sur notre première scène n'est pas sans apporter plus d'un utile enseignement. Sans doute les conditions ne sont plus les mêmes qu'au temps où les vainqueurs de Salamine et de Marathon, alors qu'Athènes était toute la Grèce, applaudissaient dans les vers de Sophocle le côté poétique de ce génie qui dans la politique inspira Périclès, dans l'art Phidias, dans la philosophie Socrate. La scène à cette époque pouvait être considérée comme l'une des plus belles expressions de la pensée humaine, la plus complète peut-être. Le beau présidait tout entier à ces représentations grandioses. Pour décors, elles avaient les coteaux de l'Attique et ces rivages aimés des dieux où la flotte de Xercès

(1) Victor Hugo, *Mélanges littéraires*.

était venue se fondre comme une vague mourante; pour lustre le soleil, pour spectateurs trente mille citoyens libres. L'acteur, il est vrai, disparaissait, mais il était remplacé par l'idée elle-même enfouie sous l'un ou l'autre des deux masques symboliques qui grimaçaient la douleur et le plaisir, ces deux termes de tous les sentimens humains. Œdipe, Ajax, Prométhée, la fatalité, la force, la pensée, telles étaient les clés de ces tétracordes gigantesques. Aujourd'hui ces grandes abstractions ont fait place aux innombrables diversités d'intérêts et de passions qui agitent la société telle qu'elle est constituée. Une nouvelle idée, plus ou moins bien comprise, domine en apparence nos œuvres dramatiques, la morale, et pourtant notre fatalisme n'est plus cette volonté suprême et divine qui perdit le fils de Jocaste et la fille de Pasiphaé, c'est le hasard! Mais si, abandonnant ces grandes formules qui résument avec le génie d'une race toute une civilisation, nous nous tenons simplement à l'*Œdipe-Roi*, représenté sur le Théâtre-Français et traduit par M. Jules Lacroix, nous verrons encore que cette œuvre est à proprement parler un modèle d'action dramatique. L'intérêt naît comme ce petit point noir que l'on découvre en mer à l'horizon, et grossit peu à peu avec l'enchaînement de situations inévitables. Rien n'étonne dans cette étonnante tragédie, parce que rien n'est brusqué. Un souffle qui augmente progressivement emporte l'esprit sans fatigue et sans dégoût dans la région des plus honteuses misères et des plus poignantes douleurs. La tragédie ainsi comprise est un idéal que nous ne pouvons plus atteindre.

Seuls de nos jours, Gœthe avec *Iphigénie*, Schiller avec *la Fiancée de Messine*, ont pénétré dans cette sphère interdite à nos idées et à nos sentimens, qui s'éloignent de plus en plus de l'abstraction pour s'individualiser et n'apparaître que sous une forme concrète. Est-ce un mal cependant que cette transformation? Nous ne le croyons pas; elle est le résultat de la marche progressive des époques et des races, et si elle ne se manifeste pas avec l'harmonie des inspirations grecques, elle a des vertus et des fermens que ne connaissait pas l'antiquité. Quoi qu'il en soit, des évocations sévèrement choisies et convenablement exécutées des premiers chefs-d'œuvre de l'art tragique mériteraient sans aucun doute les encouragemens de la critique. Si elles ne s'adressent pas au public en général, elles offrent du moins aux jeunes écrivains l'occasion d'étudier à leurs sources les plus pures les lois et les procédés de la composition dramatique. EUGÈNE LATAYE.

Le Livre des jeunes Mères, par M. A. de Beauchesne (1).

Ce livre est un recueil de petits poèmes « éclos au foyer de famille, » comme le dit l'auteur, et comme le prouve assez l'accent de ces pages tour à tour familières, pensives ou doucement railleuses. C'est l'enfant qui est le héros de ce cycle élégiaque, l'enfant suivi depuis le berceau jusqu'à la pre-

(1) 1 vol. in-8°, chez Henri Plon, 8, rue Garancière.

mière communion. Au lieu d'appliquer aux inspirations volontairement modestes de M. de Beauchesne un procédé d'analyse et de discussion qu'elles ne comportent pas, on nous saura gré peut-être de laisser la parole à l'auteur lui-même et d'indiquer par une courte citation l'intérêt touchant de son recueil. Nous choisirons dans la dix-septième pièce du volume le portrait d'une de ces mères chrétiennes pour lesquelles le livre a été écrit :

Une mère! à ce nom tout le cœur se dilate.
Ce nom est à lui seul le plus doux aromate
Qui jamais parfuma la triste humanité;
Et le chant le plus doux et le mieux écouté,
Tant que l'on pleurera dans ce monde éphémère,
C'est la voix d'un enfant qui chantera sa mère.
Inépuisable amour, dévoûment éternel,
Le chef-d'œuvre de Dieu, c'est le cœur maternel.
Avec la piété, la joie et la prudence,
La mère sur nous veille, humaine providence;
Sa tendresse ombrageuse au milieu de la nuit
S'agite à notre souffle et tremble au moindre bruit;
Sa sainte activité, toujours en exercice,
Sans se lasser jamais, s'use à notre service.
Des sentimens humains le temps toujours vainqueur,
Le temps brise son corps sans toucher à son cœur.
Jamais du dévoûment la source n'est tarie.
Quand elle ne peut plus travailler, elle prie.
En vain pour nous aider ses mains sont en défaut,
Ses prières encor nous défendent là-haut.
La prière est la clé mystérieuse et forte
Qui du trésor du ciel ouvre la sainte porte.
Et qui mieux qu'une mère a l'accent et le vœu,
La prière et l'amour pour arriver à Dieu?

Ma sœur, femme bénie entre toutes les femmes,
Toi qui de mes enfans gardes les jeunes âmes,
Toi qu'ils nomment leur mère et qu'ils aiment ainsi,
Dans quel langage humain te dirai-je merci?
A ton rôle sublime en esclave asservie,
Le soin de mes enfans devient toute ta vie :
Mérites ignorés, silencieux devoir,
Sacrifices cachés que Dieu lui seul peut voir,
Prévoyance infinie, héroïsme suprême,
Et qui n'a rien d'égal que l'amour de Dieu même!

Ton passage ici-bas est providentiel :
On ne peut te connaître et ne pas croire au ciel.
Sœur, si notre maison de bonheur se couronne,
Et si l'ange gardien de la paix l'environne,
S'il y sème la foi, le calme et la douceur,
A qui le devons-nous, si ce n'est à toi, sœur?
La route du devoir par toi nous est tracée;
Tous les purs dévoûmens germent dans ta pensée;
Tu montes vaillamment ces échelons de feu
Qui partent de la terre et qui vont jusqu'à Dieu.
Ici, grands et petits, tout ce qui te contemple
S'inspire à tes vertus, se forme à ton exemple;
Ta puissance est sacrée, et bénie est ta loi :
L'amour de mes enfans me vient encor de toi!

Oui, conforme au portrait de la Lucrèce antique,
Rudement occupée au labeur domestique,
La mère de famille est plus belle cent fois
Que Corinne, aux regards des peuples et des rois,
Reine par le droit seul de sa grande parole,
Sur un char de triomphe allant au Capitole!

Nous avons reçu une seconde lettre de M. A. Danican Philidor, dans laquelle il proteste de nouveau que l'artiste distingué dont nous avons raconté ici la vie, Alphonse Philidor, n'appartenait point à la famille du compositeur célèbre de la fin du XVIII[e] siècle. Soit, et nous ne prétendons pas soutenir le contraire, comme on a pu le voir dans la réponse que nous avons mise à la suite de la première lettre de M. A. Danican Philidor; mais il nous appartient de dire qu'Alphonse Philidor, qui du reste n'a jamais porté le nom de *Danican*, était un musicien de valeur, et le seul Philidor de nos jours qui méritât de fixer l'attention de la critique.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-SEPTIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXVIII[e] ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1858.

Livraison du 1[er] Septembre.

Livraison du 15 Septembre.

0.K. m

Livraison du 1er Octobre.

Livraison du 15 Octobre.

—

Erratum du volume. — Article sur *la Liberté des Cultes*, page 360, ligne 6, au lieu de *prétention*, lisez *prévention*.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.